Royal Canadian Mounted Police

National Drug Intelligence Estimate 1982

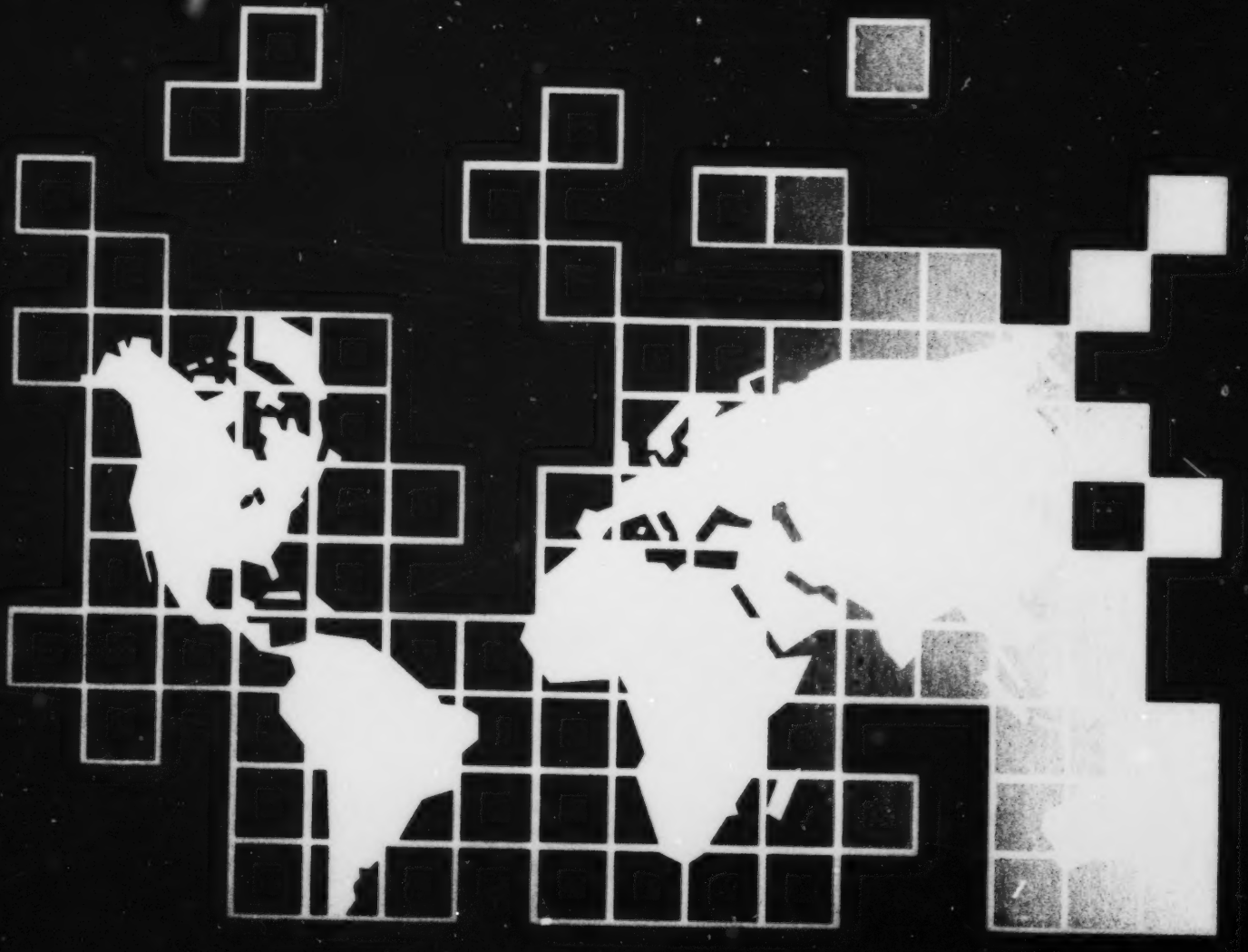

85-2224/

Message from the Solicitor General

Drug trafficking in Canada hurts everyone. We are all aware of the individual tragedies caused by drug trafficking and we all bear, to some degree, the cost of criminal activity associated with drug abuse. What is less visible is the damage being done to our society from the profits of drug trafficking. The illicit drug industry in Canada is the single most profitable criminal activity in the country today. This study reveals that profits from illegal drug trafficking are estimated to be 9.4 billion dollars annually. The laundering of these profits of crime abuses our commercial institutions and investing them undermines legitimate commerce.

Our objective is clear: to reduce the availability of illicit drugs. Our strategy is to work with authorities in drug producing and transit countries to stop drugs before they hit our borders; to stop drugs at our borders and to strengthen enforcement action against drug conspiracies in Canada. An important element of this strategy is the development of reliable strategic drug intelligence to provide legislators and the police with an accurate assessment of the problem. The RCMP National Drug Intelligence Estimate *identifies the current narcotics and dangerous drug situation in Canada and forecasts the directions it will take. In doing so, it contributes significantly to government and police planning in all jurisdictions in our joint effort to reduce drug trafficking and drug abuse.*

I commend the RCMP, who serve as Canada's national drug enforcement agency, for the dedication and effort they have invested in the production of this report. I am very pleased to have the opportunity to recommend this report to the Canadian law enforcement community and law enforcement agencies elsewhere, all of whom share our goal to reduce drug trafficking and drug abuse.

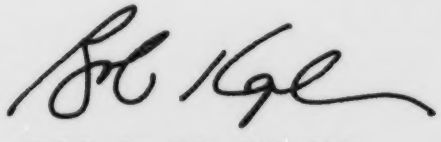

Bob Kaplan, P.C., Q.C., M.P.
Solicitor General of Canada

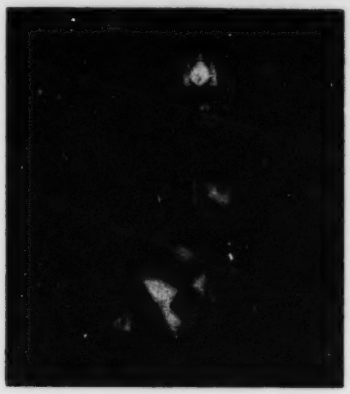

Message from the Commissioner

In response to the widespread traffic and abuse of illicit drugs in Canada, and associated criminal activity, the RCMP, in early 1982, commenced a major review and assessment of the impact of the drug trade in our country. The outcome was the RCMP National Drug Intelligence Estimate 1981, *which on an annual basis co-ordinates the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic narcotics intelligence. This estimate has become the centrepiece of the RCMP's strategic intelligence program, the central aim of which is to control and reduce the availablility of illicit drugs in Canada.*

NDIE 1982 *attempts to place the events which took place in the international and national drug trade during 1982 in perspective and to provide to policymakers, agencies or individuals working in the field of drug abuse and prevention with a projection of the major trends through 1985. Specifically, Chapter I provides a summary of the major trends in the past year in the heroin, cocaine, chemical drug and cannabis markets. Chapter II presents the major trend indicators and future impact that these projections will have, particularly over the next three years. Chapters III, IV, V and VI are concerned with the specific details of the various drug markets, focusing on abuse and availability trends, developments in source countries and international/national trafficking patterns and movement. Chapter VII deals with the drug money flow and attempts to assess the impact of the drug trade on the economy of Canada. Finally, Chapter VIII highlights the significant drug removals by drug category in 1982.*

R.H. Simmonds,
Commissioner

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1982

(with trend indicators through 1985)

Managing Editor

Superintendent Rodney T. Stamler

Officer in Charge, Drug Enforcement Branch

Editor

Robert C. Fahlman

Assistant Editor

Shelley A. Keele

Intelligence Analysis

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Joseph Schneidhofer
Michael P. Maloney
Ronald A. Lewis
Garry W. Clement

RCMP GRC

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate, 1982* was published by the Public Relations Branch of the Royal Canadian Mounted Police for the Drug Enforcement Branch, Headquarters, Ottawa. (PRB.091)

© Minister of Supply and Services Canada 1983

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police, Attention: Officer in Charge, Headquarters, Drug Enforcement Branch, 1200 Alta Vista Drive, Ottawa, Ontario, K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1982

ISBN 0-662-52722-4

ISSN 0820-6228

Quorum Graphics . Ottawa

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1982

(with trend indicators through 1985)

Contents

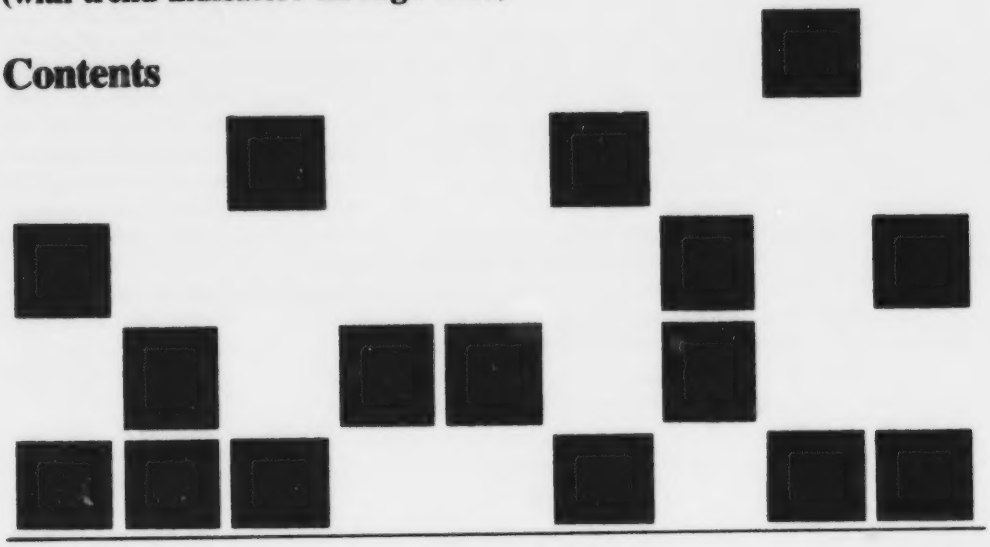

List of Figures 6

Introduction 7

Chapter 1: Executive Summary 9

Chapter 2: Trend Indicators Through 1985 15

Chapter 3: Heroin 19

Chapter 4: Cocaine 35

Chapter 5: Chemical Drugs 47

Chapter 6: Cannabis 57

Chapter 7: Drug Money Flow 71

Chapter 8: Major Drug Seizures in 1982 79

List of Figures

Figure 1: *Number of persons charged with narcotic-related offences, 1978-1982*

Figure 2: *Amount of heroin seized in Canada, 1978-1982*

Figure 3: *Estimated amount of pure heroin required by user population in Canada, 1982*

Figure 4: *Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1978-1982*

Figure 5: *Estimated production of opium in Pakistan, 1978/79-1982/83*

Figure 6: *Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1982*

Figure 7: *Estimated production of opium in Southeast Asia, 1978/79-1982/83*

Figure 8: *Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1982*

Figure 9: *Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal foreign sources, 1978-1982*

Figure 10: *Major heroin trafficking routes into Canada, 1982*

Figure 11: *Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1982*

Figure 12: *Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1982*

Figure 13: *Number of persons charged with cocaine-related offences, 1978-1982*

Figure 14: *Amount of cocaine seized in Canada, 1978-1982*

Figure 15: *Prevalence of cocaine use by Ontario students by age groups in 1981*

Figure 16: *Major areas under coca cultivation in Colombia, Peru and Bolivia, 1982*

Figure 17: *Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal foreign sources, 1982*

Figure 18: *Major cocaine trafficking routes into Canada, 1982*

Figure 19: *Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1982*

Figure 20: *Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1982*

Figure 21: *Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1978-1982*

Figure 22: *Amount of chemical drugs seized in Canada, 1978-1982*

Figure 23: *Prevalence of chemical drug use by Ontario students in grades 7 to 13 in 1977, 1979 and 1981*

Figure 24: *Prevalence of chemical drug use by Ontario students by sex in 1977, 1979 and 1981*

Figure 25: *Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1978-1982*

Figure 26: *Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1978-1982*

Figure 27: *Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1982*

Figure 28: *Amount of cannabis seized in Canada, 1978-1982*

Figure 29: *Number of persons charged with cannabis-related offences, 1978-1982*

Figure 30: *Amount of marihuana seized by the Colombian National Police, 1980-1982*

Figure 31: *Annual cannabis yield in Jamaica, 1979-1982*

Figure 32: *Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal foreign sources, 1982*

Figure 33: *Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1982*

Figure 34: *Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1982*

Figure 35: *Major cannabis trafficking routes into Canada, 1982*

Figure 36: *Representative prices of liquid hashish at successive stages of trafficking, 1982*

Figure 37: *Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1982*

Figure 38: *Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1978-1982*

Figure 39: *Estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market, 1982*

Introduction

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the illicit Canadian market as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1982*, and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic narcotics intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

Research for *NDIE 1982* commenced in early 1983 at the direction of the Officer in Charge, Headquarters, Drug Enforcement Branch, and is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's) submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions, and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health Protection Branch (HPB), Health and Welfare Canada, Revenue Canada – Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) are also incorporated in the *NDIE*.

As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs are serious and growing concerns in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture. In an effort to enhance the accuracy of the *NDIE*, the RCMP Drug Enforcement Branch is in the process of conducting a comprehensive study of available data to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada.

Chapter 1:
Executive Summary

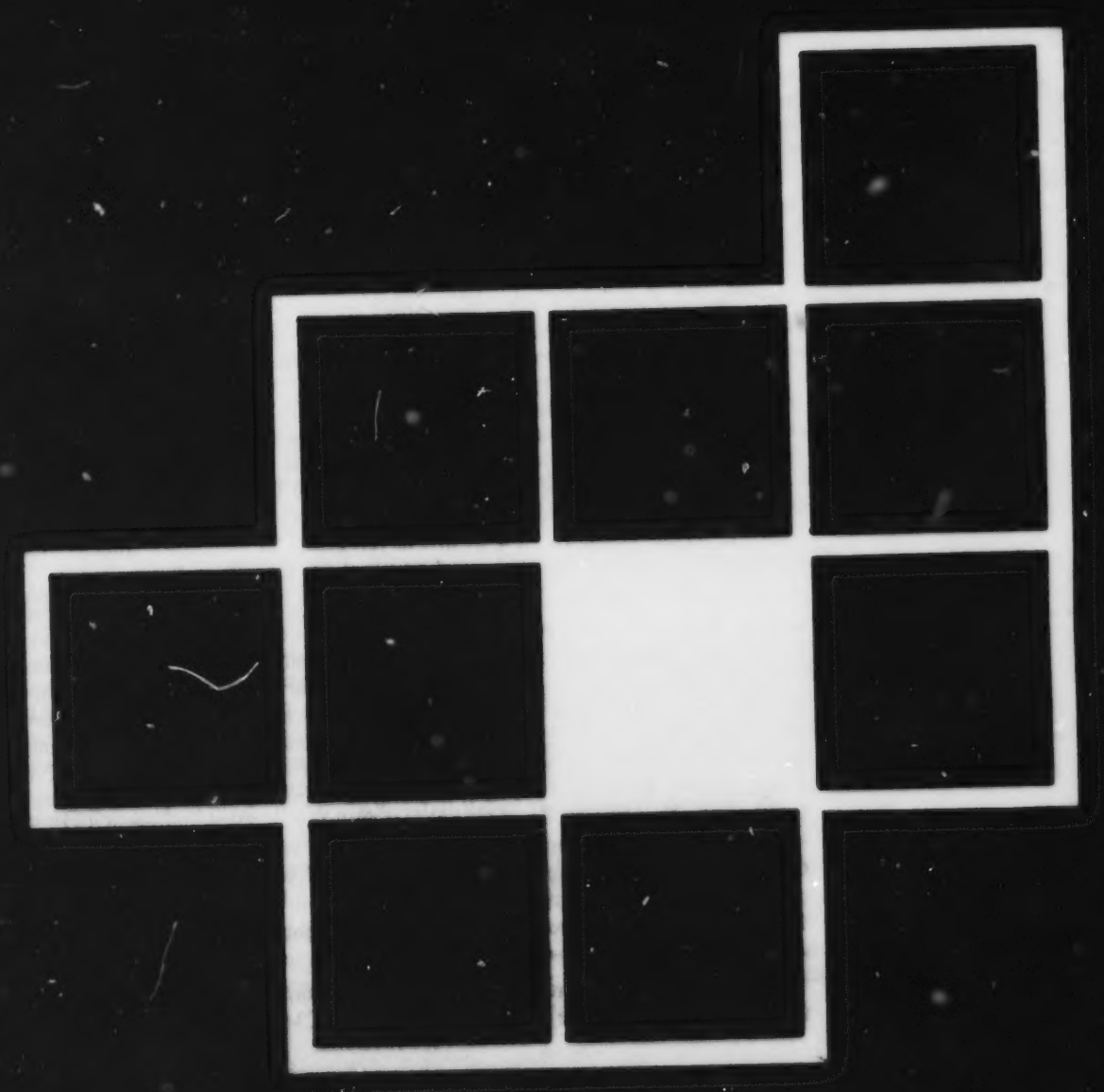

Executive Summary

Heroin

The dynamics of the Canadian heroin market shifted during the last half of 1982 and saw Southwest Asia's opium growing region known as the Golden Crescent replace the Golden Triangle of Southeast Asia as the principal source for heroin on the domestic market. By year's end Southwest Asian (SWA) heroin achieved a monopoly of the market shares in Eastern and Central Canada, while Southeast Asian (SEA) heroin continued to dominate the West Coast market. SWA heroin accounted for 79% of the Canadian market in 1982, more than doubling its market share held in 1981. Heroin of Southeast Asian origin accounted for only 21% of the market in 1982, the lowest level recorded over the last five year period.

Although record opium crops continue to be harvested in Southeast Asia's Golden Triangle region (three successive crop years have produced estimated annual yields of approximately 600 tons), the world heroin market began to polarize after the narcotics trade had begun to develop in the Golden Crescent region of Southwest Asia. Since the dramatic rise in SWA heroin production after 1978, SEA heroin has lost a sizable percentage of its markets in both Europe and North America. This development has resulted in Southeast Asian trafficking syndicates concentrating on supplying markets in the Far East. The bumper opium harvests in SEA over the past three years have led to stockpiling in the Golden Triangle region, with prices falling to record low levels. The decline in prices is seen as an attempt by SEA syndicates to win back markets lost during the low harvest years between 1978 and 1980.

India, the world's largest supplier of licit opium, is increasingly surfacing as a transit country for illicit opiate narcotics originating from both Southeast and Southwest Asia and is coming to the forefront as a source country for narcotics supplies destined for the world market. An estimated 10% of the licit 585 ton annual yield is believed diverted into the illicit market. In addition, the stockpile of unsold legal opium, although down substantially from last year, is still estimated to be as high as 1,000 tons. Mexico continues to supply a negligible percentage of the Canadian market, however U.S. intelligence indicates a substantial increase in Mexican heroin removals in the United States in recent years. In view of this development in the United States, Mexico cannot be overlooked as a secondary source of supply to Canada in future.

Organized criminal syndicates control the illicit narcotics trade in Canada to a large extent, with each of the three primary threat areas (Vancouver, Toronto and Montreal) having their own unique organizations. An estimated 90% of the heroin entering the Canadian market arrives via commercial airlines at Vancouver, Toronto and Montreal. Sea and land conveyance modes each account for an estimated 5% of the heroin entering the domestic market. Shipments by sea conveyance enter the country primarily at the ports of Vancouver and Montreal. This mode of transit, popular with the French Connection in the early 1970's, is once again being utilized more frequently to smuggle heroin into Canada with the rise in the availability of SWA heroin in 1982. Additional shipments of heroin enter the domestic market at various Ports of Entry (POE's) along Canada's 6,400 kilometre border with the United States. This is the most common conveyance mode used to smuggle Mexican heroin into Canada. As well, Vancouver, Toronto and Montreal are believed to be transshipment points for narcotics destined to the U.S. market.

Canada has an estimated heroin user population of 20,000 persons who consume 200 to 250 kilograms of pure heroin annually. An RCMP national survey of the known heroin

addict population in 1982 revealed that 51% of the known users were located in the province of British Columbia, followed by Ontario (21%) and Quebec (20%). Retail price and purity indicators suggested a slight increase in the supply of heroin Canada-wide during 1982. Although the retail level price for heroin did not fluctuate in the main centres of abuse at $35.00 per single dosage unit, purity levels rose from an average 3.5% to 4.0% in 1981 to 4.5% to 5% in 1982, indicating a possible rise in availability levels. A trend which has surfaced in the last several years has been the development of a secondary user population comprised of individuals solely dependent upon narcotic supplies diverted from the licit market. Initially, these pharmaceutical narcotics were being used as heroin substitutes, or supplements during periods of low heroin availability, however these substances are now believed to be the drugs of choice of this new user population.

Cocaine

The availability of cocaine, as well as the abuse of the drug, continued to increase in Canada throughout 1982. This burgeoning market was attributed to both an increased demand for cocaine by consumers in this country and a vast over-production of the product in the source countries. The uncontrolled availability of the raw materials in those countries has allowed for the manufacture of enormous quantities of high quality cocaine being offered for sale on the illicit world market.

Colombia held an estimated 57% of the market share of cocaine in 1982 destined for Canada's illicit market, while Peru, which held 48% of 1981's market, fell to a 13% market share in 1982. Bolivian sources accounted for 15% and other source countries, principally Brazil, made up the remaining 15%. This last development is one of the most interesting. With increased attention being paid to those travelling to and from the three main source countries, there has been an increased tendency to travel to alternative South American countries to obtain cocaine. This fact, in concert with an increased awareness by certain segments of society in these other countries of the financial gains possible, has contributed to this shift. Over-production of cocaine and increased competition amongst suppliers have led to a lowering of bulk prices for the drug.

The largest portion of the cocaine destined to Canada (75%) was transshipped via the United States; although it is often the case that several countries may be used as transshipment points for a single shipment. Other notably popular areas for transshipment were Brazil, the Caribbean islands, Mexico and Panama. Certain South American countries, hitherto unseen in this role, are beginning to show their potential; including Argentina, Chile and Venezuela.

The most commonly used Ports of Entry for cocaine destined to Canada are Montreal, Toronto and Vancouver. From these three major metropolitan areas the drug is distributed to smaller centres and beyond. Some cocaine does find its way directly to these other areas, principally through the postal system. With Montreal, Toronto and Vancouver having major international airports handling many daily flights from both the source countries and transshipment areas it is not difficult to see why the most popular importation method is via the commercial airlines. This method accounts for approximately 75% of the amount of cocaine entering Canada. The next most common method is by land which accounts for 24% of the total. The remaining 1% is believed to enter this country by sea on either private or commercial vessels.

Canada has an estimated cocaine user population of more than 250,000 persons. It is difficult to gauge the amount of the drug this group would consume in one year; however, as an example, even if each individual only used, on average, one gram a year,

this still represents 250 kilograms of cocaine. The average level of use is however suspected to be considerably higher. These users, while believed to reside in the major centres across Canada, can also be increasingly found in smaller cities and towns and even in some rural areas, so widespread has cocaine's use become.

Cocaine sells at the street level in Canada for between $125.00 and $250.00 per gram depending upon the area and availability of the drug. An ounce sold for between $3,000.00 and $4,000.00 in 1982, while one kilogram of high quality cocaine delivered in Montreal could be obtained for $75,000.00. Street level purities of the drug generally average between 30% and 50%. The supply of the drug was plentiful in Canada throughout 1982.

Chemical Drugs

Domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources,and diversion of legally manufactured drugs in Canada are the principal sources of chemical drugs on the Canadian market. Clandestine laboratories in Canada were the largest single source of chemical drugs on the domestic market in 1982. This source accounted for virtually all of the methamphetamine, PCP and MDA. The United States remains the main source for the LSD and look-alike drugs on the Canadian market. The largest share of the legally manufactured substances, such as diazepam (Valium), methaqualone, pentazocine (Talwin), hydromorphone (Dilaudid) and oxycodone (Percodan), enter the illicit market through domestic diversion. As well, large shipments of commercial chemical drugs, especially methaqualone and diazepam, enter the Canadian market diverted from legitimate manufacturers in foreign source countries.

There was a significant increase in the number of clandestine laboratories seized in Canada in 1982. Of the total of 10 laboratory removals, six were producing PCP, two MDA and one each producing methamphetamine and mescaline. Quebec was the most active province in 1982, followed by British Columbia and Ontario. Intelligence continues to indicate that clandestine laboratories in Canada are operating for the most part to meet domestic demand requirements and only nominal amounts are exported to foreign markets.

Canada continued to be utilized as a transit point in 1982 for large amounts of chemical drugs diverted from commercial manufacturers within Canada and from foreign source countries destined for the U.S. market. Restrictions placed on the sales of bulk methaqualone of European origin in 1981 subsequently led to a market shortage of this drug in the United States. This shortage impelled Canadian, U.S. and Colombian traffickers to find alternate sources of supply in 1982. This development was highlighted in 1982 with the seizure of 1.1 tons of bulk methaqualone in Canada originating from Southeast Asia and destined for the U.S. market. Intelligence also indicates Canada is a source country for bulk amounts of phenyl-2-propanone (P2P), a precursor chemical used in the production of methamphetamine, destined for the United States.

Although a significant portion of the production and distribution of chemical drugs in Canada has been linked to organized criminal groups, individual entrepreneurs continue to play an important role in the chemical drug market. However, there has been increasing information in recent years of the growing involvement of outlaw motorcycle gangs in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs in Canada. Their organizational structure, international affiliations and high mobility make these criminal organizations well-suited to the production and trafficking of the chemical drugs such as methamphetamine, PCP and LSD. Intelligence also indicates the activities of outlaw motorcycle gangs are not limited to chemical drug activity as these groups have more recently become involved in the heroin, cocaine and cannabis markets.

The abuse of chemical drugs as substitutes for heroin peaked in 1980 and appears to be stabilizing with the rise in heroin availability levels. The most notable trend in the diversion of licit drugs into the illicit market has been the dramatic increase in the number of armed robberies involving both Schedule F and Schedule G drugs. This problem appears to be most acute in the provinces of Quebec, Alberta and British Columbia. Abuse and availability indicators suggest that the look-alike drugs continued to pose a sizable drug abuse and enforcement problem in most regions of Canada in 1982. The manufacture and distribution of these substances are centred in the northeastern United States with more than 150 outlets in operation throughout the U.S., having an estimated production capability of 30 million dosage units per week. Because of their relative low retail cost and ready availability, the look-alike drugs are expected to become increasingly popular over the next several years, especially amongst the younger user population.

Cannabis

The cannabis derivatives; marihuana, hashish and liquid hashish remained the most readily available and widely used illicit drugs of abuse throughout Canada in 1982. As in previous years, few communities were without the problem of cannabis abuse. Studies indicate that the most frequent marihuana abuse occurs amongst older teenagers and adults in their early twenties. These consumers have created a demand for more potent varieties of marihuana and when available, hashish and liquid hashish.

Colombia, Jamaica, Lebanon and Pakistan were the main source countries supplying cannabis derivatives to Canada in 1982. Colombia supplied approximately 55% of the marihuana appearing on the Canadian market, while Jamaica was the source for 25% of the marihuana and 90% of the liquid hashish in Canada in 1982. Lebanon and Pakistan each supplied approximately 40% of Canada's illicit hashish in the same year. Mothership operations from Colombia to Canada are believed to have increased substantially in 1982 over 1981. This may be due to the advancement of increased narcotic enforcement activities in Florida by the U.S. Federal Joint Task Force Group since March, 1982. The implementation of this enforcement group may have encouraged drug traffickers to travel further north than they normally would in order to bypass the area under the jurisdiction of the Task Force. Intelligence indicates a significant portion of the drugs involved in these mothership operations was destined to Canada; however, the bulk of the marihuana would have been transshipped to the United States.

Mexico surfaced once again as a source of marihuana to Canada in 1982 after a relatively dormant period. That country is also believed to have served as a transshipment point for Colombian marihuana destined to the United States and Canada. Cultivation has reached commercial levels, with approximately 500 tons having been destroyed by Mexican authorities in 1982. Marihuana was smuggled into Canada primarily by sea in 1982, while hashish and liquid hashish tended to be concealed in air cargo or in body packs. The main Ports of Entry were Vancouver, Toronto and Montreal, with all other areas being reached by the postal system, courier services or any mode of travel available.

Chapter 2: Trend Indicators Through 1985

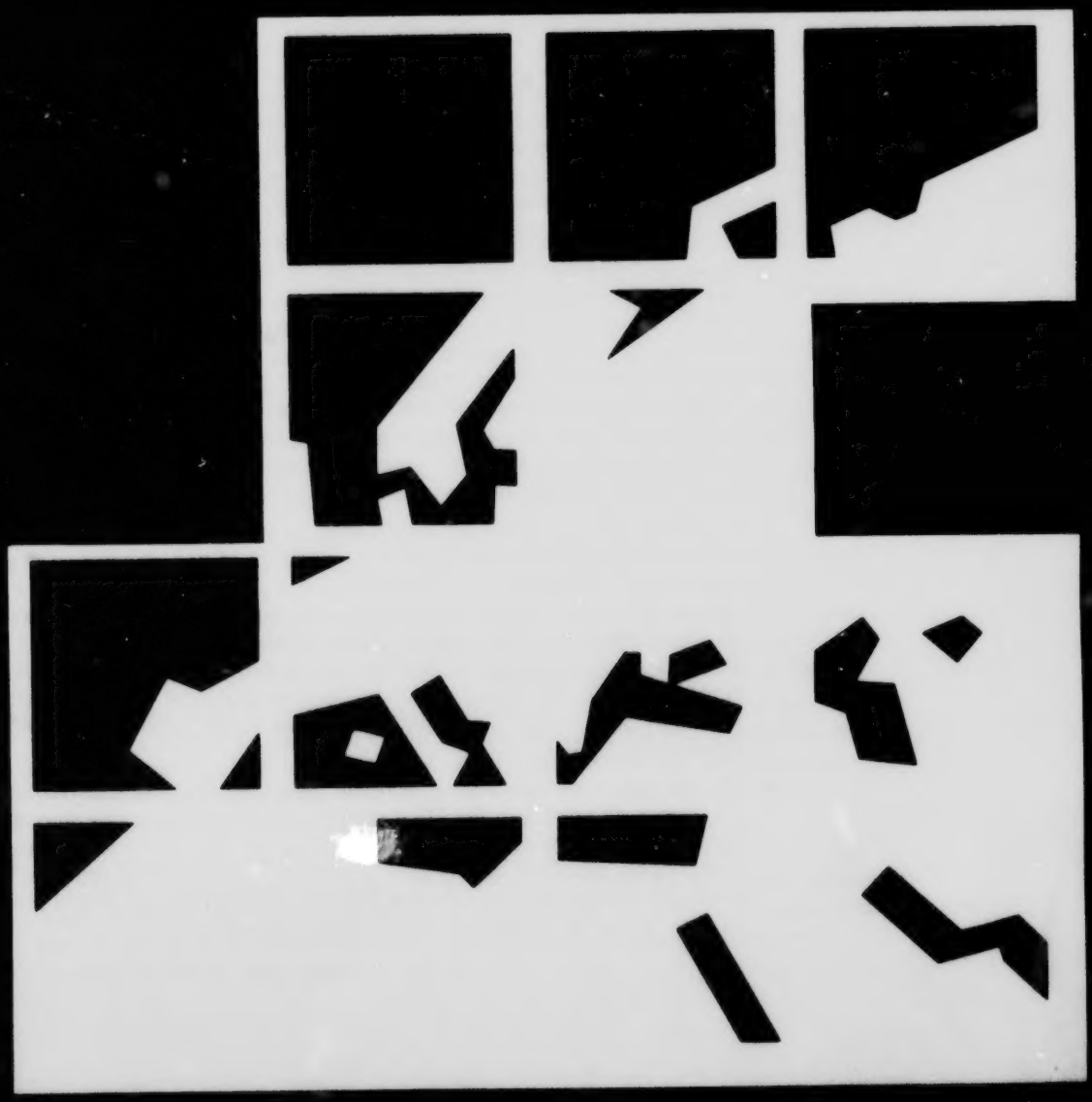

Trend Indicators Through 1985

Heroin

- SWA heroin will remain readily available on the Canadian market over the next several years. As long as the supply from Southwest Asia remains constant and the record opium harvests continue in Southeast Asia, the likelihood of a trend towards an increase in the heroin user population remains a distinct possibility. This increased availability should result in higher heroin purities at the retail level which will result in increased dependency among addicts, an increase in heroin overdoses and emergency room entrances among new entrants, and increased heroin-related criminal activity.
- Heroin from Southeast Asia is expected to capture a greater market share in the next few years. Three successive bumper harvests of 600 tons yearly will induce Southeast Asian trafficking organizations to more actively market narcotics in an attempt to gain back the shares lost to the SWA trafficking organizations in recent years. The growing opium stockpiles in SEA, together with a drop in wholesale and retail prices to the lowest levels in the past five years, are indications that Southeast Asian syndicates are attempting to recapture the market shares they held up to 1982.
- Vancouver, Toronto and Montreal will remain the primary threat areas for heroin abuse and distribution in Canada. Although importation by air conveyance is expected to remain the main method for smuggling heroin into Canada in the near future, an increase in smuggling via sea conveyance is anticipated, most likely through the port of Montreal. Although Montreal's importance as a transit point for heroin destined to both the Canadian and U.S. markets was eroded with the termination of the French Connection and the rise of Southeast Asia as a primary source of heroin to the Canadian market, the increase in SWA heroin entering Canada via Montreal in 1982 may lead to this city's once again becoming a major North American distribution centre.
- India and Mexico should be looked upon as potential secondary sources for heroin to Canada through the mid-1980's. The seizure of two clandestine morphine laboratories in India during 1982, coupled with the sizable stockpile of unsold opium, still cause some concern in view of possible diversion into the illicit narcotics market. An increase in Mexican heroin removals in the U.S. in recent years illustrates the potential for Mexican heroin to gain a larger market share in North America. Therefore, India and Mexico should be viewed as possible secondary sources for heroin should a disruption occur within the SWA and SEA narcotic supplies.
- The secondary narcotic user population, solely dependent upon pharmaceutical substances diverted into the illicit market, should remain stable through 1985. However, an alarming trend that is developing is the dramatic increase in armed robberies by members of this user population to obtain drug supplies. Available intelligence indicates that this new narcotic user population should remain constant so long as heroin availability levels do not decline.

Cocaine

- Cocaine availability will increase in Canada in the coming years. As consumer demand increases and the vast over-production of the drug in the source countries continues there will be a steady flow from South America to Canada, entering principally through international airports located in Montreal, Toronto and Vancouver.
- During 1983, Brazil will continue to become an increasing focal point for cocaine destined to North America and Europe. From a specifically Canadian point of view, increasing numbers of Canadian traffickers will be utilizing Brazil as both a source country and a transit country for cocaine destined to Canada. This trend is expected to be most evident in Eastern Canada. However, the increasing effectiveness of Brazilian enforcement efforts, if continued through 1983, may result in some neutralization of this trend by 1984.
- There will be an increased shift by cocaine traffickers to using South American countries other than the traditional source countries of Peru, Bolivia and Colombia as transit points. These countries, other than Brazil, include Venezuela, Chile and Argentina. This will be particularly true in 1984 and beyond if Brazilian authorities force traffickers out of their area.
- Colombia will retain a significant share of the Canadian illicit cocaine market through aggressive marketing techniques and established organizational structures. This share may fluctuate somewhat due to increased Canadian enforcement efforts aimed at arriving international air traffic from that country. It is expected however that this will only force cocaine traffickers to use new transshipment points in an effort to avoid identifying Colombia as a point of origin.
- There will be a noticeable increase in the number of persons seeking assistance at hospitals and social agencies with medical, psychological and financial problems directly related to cocaine abuse. The medical problems will result, in part, from an increased trend towards injection of the drug as well as a tendency towards using more potent cocaine, such as is encountered in freebasing.

Chemical Drugs

- Domestic clandestine laboratories will remain the principal source for chemical drugs on the Canadian market through 1985. The most active areas for the production of chemical drugs will remain Quebec, British Columbia and Ontario. This source will account for the largest market shares of methamphetamine, PCP and MDA. The United States will remain the major supplier of LSD to Canada.
- Canada is expected to be increasingly utilized as a staging area and in some instances a source for large shipments of commercial drugs and chemical precursors diverted from legal manufacturers in Canada and from foreign source countries destined to the U.S. market. The chemical drugs most often diverted will be methaqualone and diazepam.
- The demand for narcotic substitutes is expected to remain stable so long as the availability of heroin does not decline to any great extent. Should heroin availability levels decrease, the abuse of Schedule F and Schedule G drugs as substitutes for heroin will in all likelihood increase. The incidence of armed robberies will continue to rise in areas where diversion is most acute.

- The almost non-existent laws governing the look-alike drugs, together with their relatively low cost and ready availability, will contribute to increasing levels of abuse over the next several years. Although a number of states in the U.S. (the principal source of look-alike drugs to Canada) have passed laws aimed at controlling the manufacture and distribution of these substances, distributors have begun to sell tablets and capsules which do not resemble any of the brand name controlled substances. The United States will continue to be the principal source for look-alikes on the Canadian market.
- Outlaw motorcycle gangs are expected to become increasingly involved in the production and distribution of chemical drugs in Canada through 1985. Intelligence indicates these criminal groups continue to branch out into other drug activities. Outlaw motorcyle gangs are expected to continue to diversify their operations over the next several years by utilizing a number of sophisticated money laundering techniques such as investment in real estate and legitimate business enterprises.

Cannabis

- The cannabis derivatives will continue to be the most readily available and widely used illicit drugs of abuse in all areas of Canada through 1985.
- Mothership operations involving marihuana from Colombia will continue to enter Canadian waters. A large percentage of this drug will be destined to the United States but will be routed through Canada. The remainder will be destined for use in Canada.
- Due to the vastly increased cultivation of good quality marihuana in Thailand, that country is expected to supply a greater share of the illicit market in Canada. Canadian drug traffickers living in Thailand, and those who visit that country for heroin trafficking, are expected to take advantage of the potential profits to be made.
- If the South Florida Task Force stays in effect, both Colombia and Jamaica will be forced to stockpile their marihuana crops. Pilots and boat captains will demand higher fees due to increased risks, while prices at the source for the drug will decline and competition to sell will become more active. Larger ocean-going vessels carrying greater loads will be encountered.
- Lebanon and Pakistan will remain the principal source countries for hashish destined to the illicit Canadian market. The drug will enter Canada in large cargo shipments and in some cases will be transshipped via Europe and the United States. Lebanon's role as a source country will depend, to a large degree, on the outcome of the current state of conflict in that country.
- There appears to be a levelling-off in the number of cannabis users in Canada. This is attributed, in part, to a greater awareness on the part of the user population in this country of the risks associated with the long-term use of cannabis.

Chapter 3: Heroin

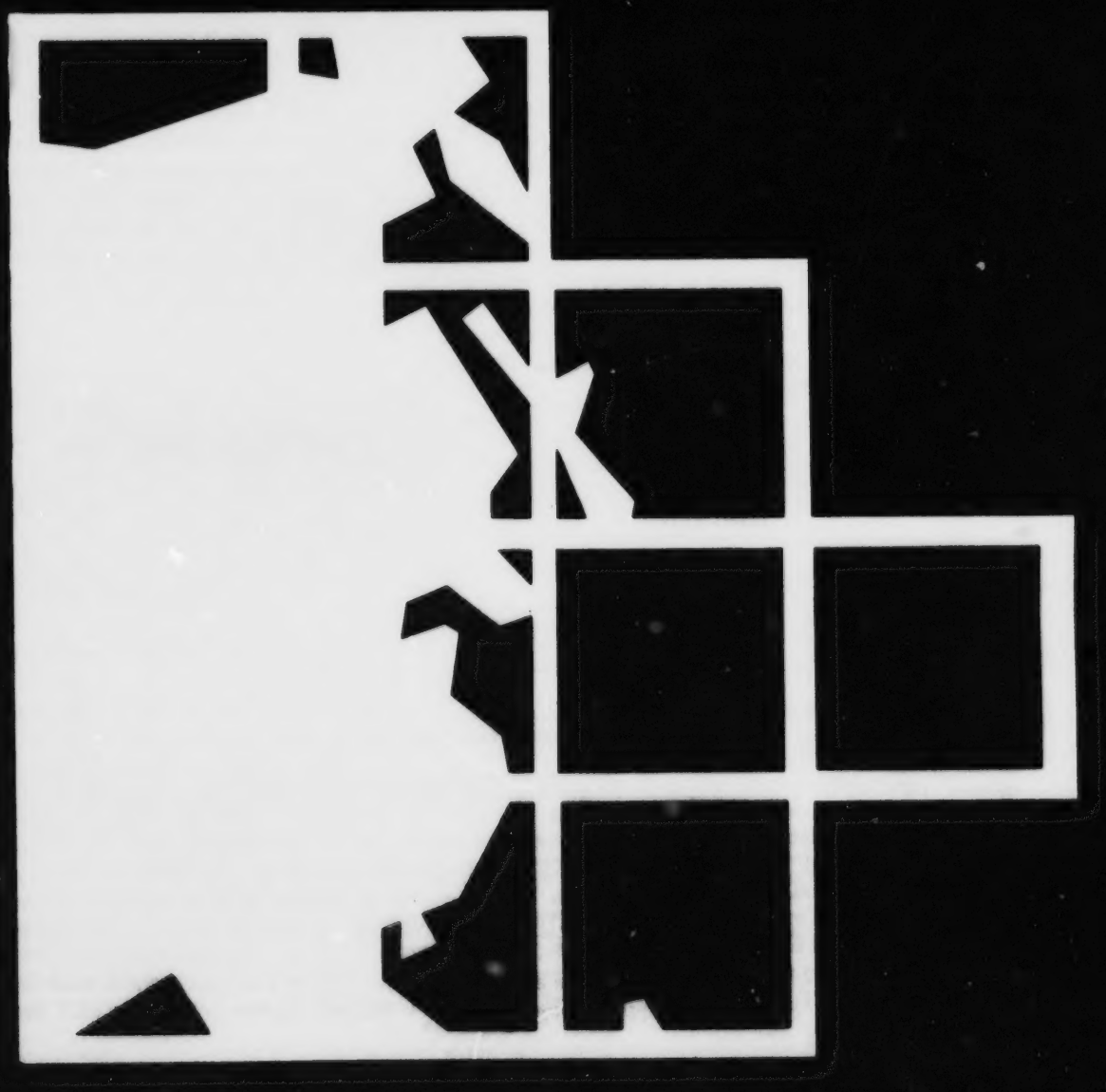

Heroin

Abuse and Availability Trends

The most notable development in the domestic heroin situation during 1982 was the significant influx of heroin in the latter half of the year originating from Southwest Asia (Iran, Pakistan and Afghanistan). Based on intelligence data stored in the RCMP's Automated Drug System, heroin from Southwest Asia accounted for 79% of the market share in 1982, replacing Southeast Asia (Burma, Thailand and Laos) as the principal source of heroin on the Canadian market. By year's end, SWA heroin achieved a monopoly of the markets in Eastern and Central Canada, while SEA heroin continued to dominate the West Coast market. The estimated percentage shares of heroin on the national market from primary source areas are highlighted in Figure 9.

National trend indicators reflected an increase in heroin abuse and availability levels in 1982. Although there was a slight decline in the overall number of persons charged by the RCMP for narcotic-related offences in 1982 over 1981, from a total of 541 persons charged in 1981 to 524 in 1982, this is seen principally as a result of the implementation of the new Operational Statistical Reporting (OSR) system. Up to and including December, 1981, the number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences offences was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs, thereby increasing the annual totals by the number of PCP-related charges included in the totals up until 1982. During 1982, a total of 172 persons were charged with PCP-related offences, which are now not included in Figure 1. (A discussion on PCP abuse is contained in Chapter 5: Chemical Drugs.) There was however an increase in the number of persons charged with narcotic-related trafficking offences in 1982 over 1981. In 1982, a total of 195 persons were charged by the RCMP for such offences, while in 1981, only 160 persons were charged with similar offences.

Figure 1:

*Number of persons charged with narcotic-related offences, 1978-1982**

Charge	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	186	164	206	174	137
Trafficking **	224	216	197	160	195
Importation	23	12	9	34	20
Cultivation	—	—	—	—	—
NCA Regulations Sec. 3(3) Double Doctoring	45	45	66	167	172
Criminal Code Forgery	5	4	11	6	N/A
Total	483	441	489	541	524

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are included in Figure 1 for the years 1978-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981. Forgery offences are no longer documented in the new Operational Statistical Reporting (OSR) system.

Heroin seizure data are also reflective of a general rise in the availability of heroin. Although not approaching the record levels seized prior to 1978 (in 1977 the RCMP

seized 18.135 kilograms of heroin), seizure levels have increased steadily since 1979. (See Figure 2.) In 1982, the RCMP seized a total of 8.306 kilograms of heroin compared with 7.154 kilograms seized in 1981. An additional seizure of 2.955 kilograms of SEA heroin was made by the Ontario Provincial Police (OPP) in 1982 that is not recorded in Figure 1. RCMP intelligence data show an additional 18.270 kilograms of heroin were seized in foreign jurisdictions destined for the Canadian market.

The retail price and purity index suggests a slight increase in the supply of heroin Canada-wide during 1982. Although the retail level price for heroin did not fluctuate in the main abuse centres of Vancouver, Toronto and Montreal at $35.00 per single dosage unit, purity levels rose from an average 3.5% to 4% in 1981 to 4.5% to 5.0% in 1982, indicating a possible rise in availability levels. This increase in heroin purity and availability is believed to be a consequence of the influx of SWA heroin into Canada during the past year.

A key parameter in estimating the amount of heroin imported into Canada each year is the annual consumption of pure heroin by Canada's heroin user population. Consumption has been calculated by multiplying the number of regular heroin users by an estimated national average daily intake. A national estimate of known heroin addicts was conducted for the 1982 *National Drug Intelligence Estimate*. This study revealed a total known addict population of approximately 13,000 persons, of which the largest population was located in the province of British Columbia (51%), followed by Ontario (21%) and Quebec (20%). However, based on RCMP intelligence, the actual heroin user population is estimated to be as high as 20,000 persons, consuming 200 to 250 kilograms of pure heroin annually. As outlined in the 1981 *NDIE*, this consumption estimate is based on the accepted standard that 24 milligrams of pure heroin is the minimum daily dosage required to produce dependence; however, it is believed that the daily dosage levels in Canada range from 30 to 35 milligrams. (See Figure 3.) A methodological study is underway to develop a solid scientific basis to more accurately estimate the heroin user population in Canada for subsequent years under review.

Figure 2:

*Amount of heroin seized in Canada, 1978-1982 – Weights in kilograms**

1978	1979	1980	1981	1982
4.306	2.804	6.587	7.154	8.306

**Heroin seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

Figure 3:

Estimated amount of pure heroin required by user population in Canada, 1982

Daily Dosage Level	Annual Requirement of Pure Heroin
24 mg × 365 days × 20,000 users	175.2 kilograms
30 mg × 365 days × 20,000 users	219.0 kilograms
35 mg × 365 days × 20,000 users	255.5 kilograms

A more noticeable trend during the last several years has been the development of a secondary user population comprising individuals solely dependent upon narcotic supplies diverted from the licit market. Initially, these pharmaceutical narcotics were being used as heroin substitutes or supplements during periods of low heroin availability, however these substances are now believed to be the drugs of choice of this new user population. Data compiled by the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada concerning reported thefts and other losses involving narcotic drugs in Canada indicates that there has been a levelling-off in the number of narcotic losses in the past two years with 1,233 reported losses in 1982 and 1,212 losses in 1981. (See Figure 4.) The

levelling-off in the number of narcotic drug losses is believed to be due in part to the rise in heroin availability on the domestic market in 1982, allowing a number of users of heroin substitutes to return once again to heroin. The principal means by which thefts and losses occur are through pharmacy break and entry, armed robbery, grab theft and stock loss. Of particular concern in 1982 was the 46% increase in armed robberies.

The narcotics most frequently subject to thefts or other losses during 1982 were codeine, hydrocodone, meperidine and oxycodone. Ontario was the most active area in 1982, accounting for 36% of all reported narcotic losses, followed by Quebec (21%), British Columbia (16%) and Alberta (15%).

Figure 4:

Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
1978	745	140	63	—	—	37	985
1979	841	95	65	36	13	19	1,069
1980	929	148	170	36	31	13	1,327
1981	875	65	135	50	51	36	1,212
1982	732	73	197	101	82	48	1,233

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1978-1982

Developments in Source Countries

Southwest Asia

The dynamics of the Canadian heroin market shifted during the last half of 1982 and saw the Golden Crescent of Southwest Asia replace the Golden Triangle of Southeast Asia as the principal source for heroin destined to the domestic market. Southwest Asia supplied an estimated 79% of the Canadian market in 1982, more than doubling the market share held in 1981. (See Figure 9.)

Pakistan is the only country in the Golden Crescent for which any accurate information concerning narcotics matters is available. Because Canada has no diplomatic presence in either Afghanistan or Iran, little information concerning these countries is available. No effective narcotics control programs were in place in Iran or Afghanistan in 1982. Estimates place the amount of opium produced in Afghanistan at 200 to 250 tons and in Iran at 400 to 600 tons. Since the beginning of the Islamic Revolution in Iran and the Soviet invasion of Afghanistan in December, 1979, a general breakdown in law and order mechanisms has resulted in an increase in illicit poppy cultivation and trafficking activity, as well as domestic consumption.

Opium production continued unabated in Pakistan until 1979, when a prohibition order (Hadd Order) was passed, ending the lawful production, sale and consumption of opium (and cannabis and alcohol). Since this government prohibition was put in effect, opium production in Pakistan has sharply dropped from a record 800 tons in 1979/80 to an estimated 75 tons in 1982/83. As well, Pakistan's opium reserve stocks continue to

Figure 5:

Year	Metric Tons
1978/79	370-550
1979/80	800
1980/81	125
1981/82	85-100
1982/83	75

Estimated production of opium in Pakistan, 1978/79 – 1982/83

diminish and were believed to be 200 to 250 tons at the beginning of 1982. However, in spite of the significant reduction in opium production in Pakistan, the Golden Cresent countries are still capable of producing 700 to 900 tons of opium annually.

Although the Hadd Order has been effective in districts under government control, progress has been less successful in the merged and tribal areas where little or no government controls exist. Clandestine laboratory activity continued to escalate in the tribal areas of the Northwest Frontier Province (NWFP). The government of Pakistan dismantled 27 clandestine narcotic laboratories in 1982. The magnitude of the problem is amply illustrated by data on narcotics seizures in Pakistan which amounted to about one ton of heroin and seven tons of opium during the first nine months of 1982.

During 1982, Pakistani chemists continued to improve their heroin manufacturing capability, producing high quality smoking and injectable heroin for the domestic and international markets. The heroin for smoking, a fine light brown powder which is not soluble in water, is distributed primarily in Pakistan, Iran, the Middle East and Western Europe. The injectable variety is a fine white powder, soluble in water, and is the favoured variety on the Canadian market. Both varieties are of excellent quality, usually from 60% to 90% in purity.

Domestic consumption within the region has paralleled the rapid rise in narcotics production and trafficking activity in the Golden Crescent area. Iran may now have the world's largest user population, with an estimated 800,000 habitual opium users and 75,000 heroin addicts. In Pakistan, a conservative estimate places the number of opium users at 450,000 with the number of heroin addicts believed to be 25,000 to 30,000. Although no recent figures are available, Afghanistan's addict population was roughly 100,000 at the time of the Soviet invasion of that country.

Figure 6:

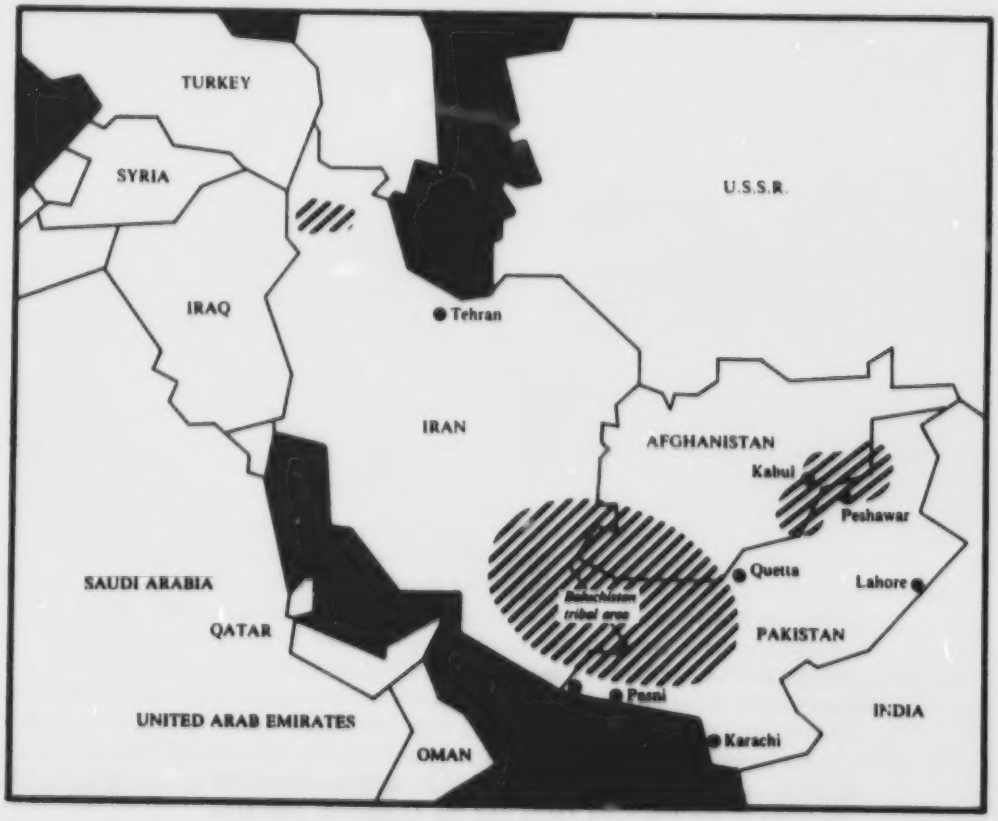

Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1982

Southeast Asia

Excellent growing conditions in Southeast Asia's Golden Triangle produced bumper harvests in both the 1981/82 and 1982/83 growing seasons, with approximately 600 tons of opium harvested each year. These two harvests fall on the back of the 1980/81 harvest which yielded a record 600 to 650 tons of opium. This contrasts sharply with the drought-diminished harvests of 1978/79 and 1979/80, which yielded 160 to 170 tons and 200 to 225 tons respectively. (See Figure 7.) Although record crops continue to be harvested in the Golden Triangle, the world heroin market began to polarize after the narcotics trade had begun to develop in the Golden Crescent region of Southwest Asia. Since the dramatic rise in heroin production in Southwest Asia after 1978, the Golden Triangle has lost a significant percentage of its markets in both Europe and North America. This development has resulted in Southeast Asian trafficking syndicates concentrating on supplying markets in the Far East.

Burma remains the primary opium growing and refining area in Southeast Asia, producing 85% of the estimated 600 ton total yield in 1982/83. The principal opium growing areas in Burma are the Shan State of eastern Burma and the Kachin State along the border with China. The most intensive cultivation takes place east of the Salween River and north of Keng Tung. In Thailand the main opium growing areas are in Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son and Nan provinces, with lesser amounts grown in adjacent northern provinces. Laos remains difficult to assess by virtue of its closed border and limited exposure since the formation of the Lao People's Democratic Republic in December, 1975. However, estimates place the annual opium yield at 50 tons, equivalent to the Thai yield, with the major growing area located in the western region of Laos.

Figure 7:

Estimated production of opium in Southeast Asia, 1978/79 – 1982/83 – Weights in metric tons

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83
Burma	95-100	150-170	500-550	500	500
Laos	50	40	50	50	50
Thailand	15-20	10-15	50	50-60	47-50
Total	160-170	200-225	600-650	600-610	597-600

Intelligence indicates the Burmese Communist Party (BCP), which has an estimated armed strength of 20,000 men, has a monopoly over the growing and refining of opium into heroin in the Golden Triangle region. The greatest share of the opium is consumed by the indigenous addict population, with the balance refined into heroin in the two major production areas along the Thai/Burmese and the Thai/Malaysian borders. One estimate of the amount of opium that could be refined in the laboratories dotted along the Thai/Burmese border placed production capacities at between 120 and 160 tons. This is based on the capacity of known laboratories, availability of precursor chemicals and the number of laboratories that survive destruction operations. Burmese police authorities believe more opium is now being distributed to the Thai/Malaysian border area, which should lead to an increasing supply of heroin in that area. The first clandestine heroin laboratory was dismantled in Wellesley province in October, 1982. A further six laboratories have been uncovered since, all located in the northern region of peninsular Malaysia. The laboratories are usually located in deep jungle areas, but of growing concern are the small movable labs that are increasingly being used in the area. In an effort to combat coastal shipments of narcotics, the United Nations Development Program will be supplying two nine metre fast patrol vessels to law enforcement authorities. Besides narcotics interdiction, the vessels will be utilized in attacking smugglers operating in the Rangoon Delta and the Moulmein port area.

Figure 8:

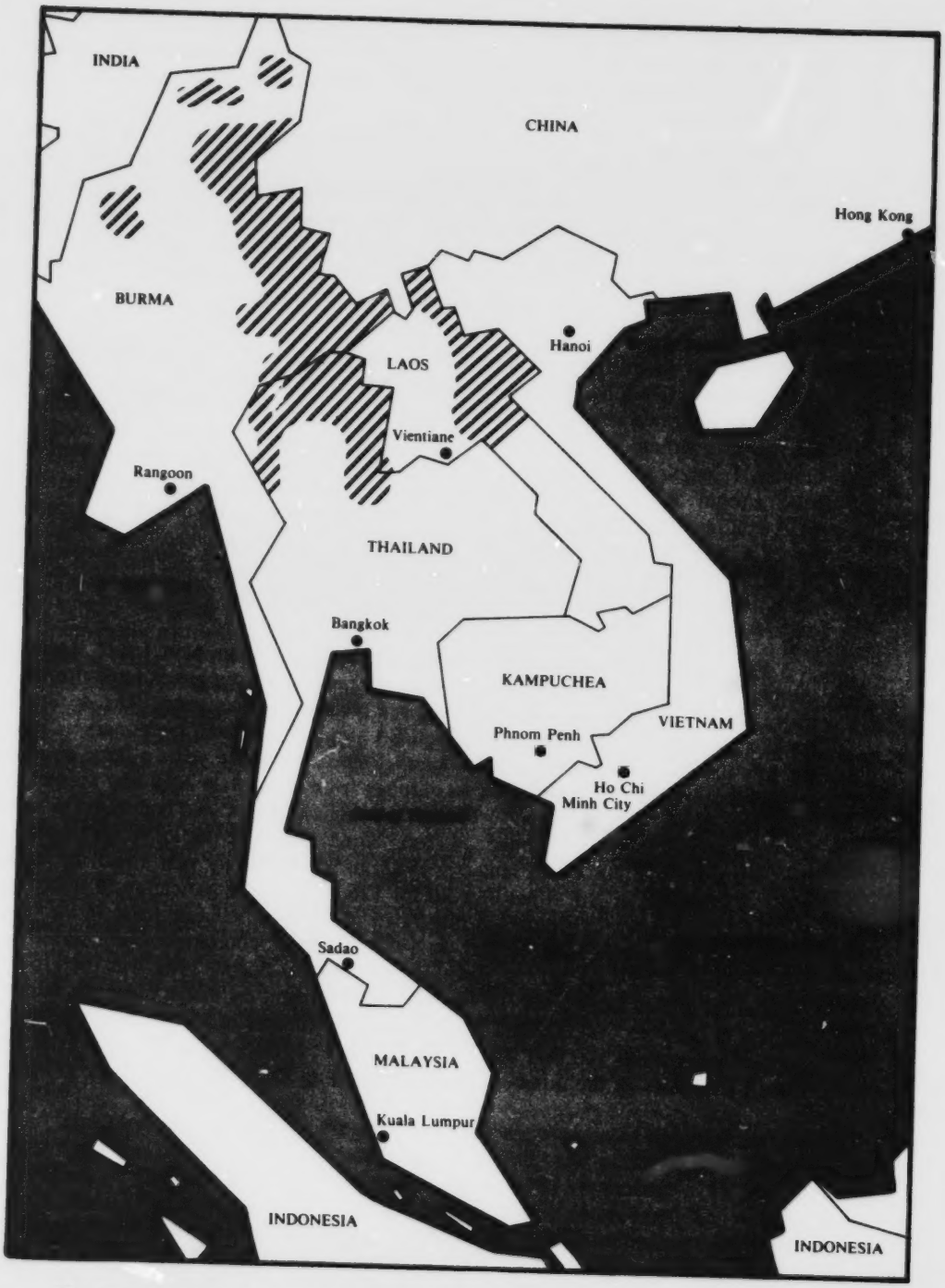

Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1982

The Burmese government destroyed nearly 4,500 hectares of opium poppy fields in 1981/82, about double the previous year's total. The 1982/83 eradication program resulted in the destruction of about 2,400 hectares, however the decline was not as a result of more limited operations but rather that the growing areas have been pushed back within areas under Burmese Communist Party control. As well, crop substitution

programs have been introduced in Burma but they have had their drawbacks as in Thailand. The main problem lies with the marketing of substitute crops as well as the realization that farmers could double or triple their average annual incomes of $190.00 to $250.00 by growing opium.

Thailand, despite being only a minor producer of opium, is a major producer and transshipment country for Southeast Asian heroin destined to world markets. During 1982, six clandestine heroin laboratories were destroyed along the Thai/Burmese border, however, 12 to 16 additional laboratories, small in size, are believed to be operational. These laboratories are estimated to have individual production capacities of approximately one kilogram per week. Thai police suppression efforts have pushed the laboratory sites back into Burmese territory and indicators suggest they will likely be relocated in Shan State.

The Thai government continued its pressure against opium warlord Chan Chi Fu, also known as Khun Sa, the leader of the Shan United Army (SUA). The SUA, having an estimated armed strength of 3,000 men, along with the Burmese Communist Party are the major insurgent groups controlling the production and trafficking of narcotics in the Golden Triangle region. In July, 1981, the Thai government offered a 500,000 baht reward (equivalent to $28,000.00) for his arrest. Despite this effort the activities of the SUA continued unabated, resulting in three armed suppression drives by government forces against Khun Sa. The increased government intervention resulted in the destruction of the SUA's headquarters in Ban Hin Taek, forcing Khun Sa and his SUA troops across the border into Burma. It is expected that both the Thai and the Burmese governments will continue to exert pressure against the SUA.

Record opium harvests in SEA over the past three years have led to stockpiling in the Golden Triangle region. In the growing areas raw opium prices have dropped to about $85.00 per kilogram, the lowest price recorded in five years. The decline in price for raw opium is seen as an attempt by SEA syndicates to win back markets lost during the low harvest periods between 1978 and 1980. Over those years a large number of trafficking organizations switched to supplies from Southwest Asia and Mexico when SEA heroin was in short supply. Wholesale narcotic prices also continued to fall throughout 1982. As an example, in Hong Kong, the price per kilogram of No. 3 heroin dropped from $12,300.00 in January, 1982, to $5,100.00 by year's end. In January, 1981, a kilogram of No. 3 heroin sold for $26,400.00. An indication of the increasing availability of narcotic supplies is illustrated in the significant increase in the number of clandestine laboratories dismantled. In 1981 only four laboratories were seized, while in 1982 a total of 13 were seized. Another development during 1982 was the growing addict population in Southeast Asia. In Thailand, government estimates place the number of addicts at between 300,000 and 500,000 while estimates in Burma place the addict population at about 100,000. (No reliable addict population figures were available for Laos.) Estimates of the number of addicts in Hong Kong range from 40,000 to 50,000.

India

Although India is the world's largest supplier of licit opium, it is increasingly surfacing as a transit country for illicit opiate narcotics originating from both Southwest Asia and Southeast Asia, and is also coming to the forefront as a source country for narcotic supplies destined for the world market. There were 32,500 hectares of opium poppy under cultivation in the 1981/82 crop year compared with 35,166 hectares in 1980/81. This is a substantial reduction from the record 63,684 hectares under cultivation in 1978/79. Production of opium also declined over the past two harvests, from 933 tons in 1980/81 to 585 tons in 1981/82. The actual number of licensed opium farmers

remained almost unchanged from the 175,820 licensed in 1980/81. The reduction in hectares did not result in any de-licensing, but rather led to a reduction in the holdings for a number of farmers. The average holding is one-fifth hectare, however plots vary from as little as one-tenth hectare to as much as six hectares. Annual income per hectare for the opium crop averages $260.00.

In addition to the 1981/82 opium yield of 585 tons there were 1,000 tons of opium stockpiled at the government-run factory in Neemuch in Madhya Pradesh, down substantially from last year's stockpile totalling some 2,600 tons. Opium can be grown in India in the states of Rajasthan, Uttar Pradesh and Madhya Pradesh by license which is issued by the Central Bureau of Narcotics (CBN). It is estimated that approximately 10% of all licitly produced opium is diverted to the illicit market. In 1982, two clandestine narcotic laboratories were seized in India, one in Lucknow and the other in Varanasi, in Uttar Pradesh state. Both laboratories were manufacturing morphine, however the opium source was reported to be Pakistan.

Mexico

Opium poppy cultivation has been reported in nearly every state in Mexico, however widespread cultivation has been concentrated in the tri-state area of Durango, Sinaloa and Chihuahua and the state of Guerrero. The opium production in these four states is believed to account for approximately 90% of the annual opium yield in Mexico. The effectiveness of the Mexican government's opium suppression efforts in the traditional growing areas has forced growers to find alternative cultivation areas. Opium poppy fields have been discovered in the states of Veracruz, San Luis Potosi, Hidalgo, Oaxaca and more recently in Sonora and Baja California. The U.S. National Narcotics Intelligence Consumers Committee (NNICC) has estimated the production of opium in Mexico at 16 tons in each of 1980 and 1981.

In 1980, Mexican brown heroin accounted for only 25% of all domestic heroin removals in the United States. By early 1981, a new trend was developing in the western United States and monitoring programs began reflecting an improved quality or higher purity and a decline in prices for available heroin. These two factors indicated that the supply of Mexican heroin was increasing in the western United States. In 1981, Mexican brown heroin had captured 36% of the U.S. market and trend indicators show that the availability of Mexican heroin is definitely on the rise. Intelligence indicates that not only is the purity of brown heroin up but that the price is also down – this has traditionally meant that there is an abundance of brown heroin for distribution into the illicit market. Although Mexico is a major supplier of heroin to the U.S. market, RCMP intelligence indicates Mexico supplies only a negligible portion of the Canadian market. (See Figure 9.)

The Mexican Eradication Program indicates the amount of opium observed and destroyed was down in 1982. Conversely, the amount and purity of brown heroin entering the United States increased in 1982 from 1981. A number of factors which may help explain this development are: Mexican eradication enforcement forces have been spread thin due to an expansion of the areas under cultivation; aerial spray eradication has been more difficult due to increased evasion efforts of the farmers; growers have reacted to aerial spray damage by immediately scoring mature plants to collect the opium gum before the plants die – or by washing the plants down immediately after they have been sprayed; and by expanded use of chemical fertilizers and irrigation systems.

International/National Trafficking Patterns – Movement

Southwest Asia

In spite of the reduction in opium poppy production in Pakistan since 1980, the significant supplies available from both Afghanistan and Iran more than offset this decline. As well, new export markets were found, particularly in Europe and Canada, as the production of SWA heroin increased and the quality of the heroin produced improved. The influx of heroin originating from Southwest Asia into Canada during the last half of 1982 led to SWA heroin increasing its domestic market share to 79%, compared with 34% in the previous year, replacing Southeast Asia as the principal supplier of heroin to the Canadian market. (See Figure 9.) The majority of the heroin that is manufactured in the numerous clandestine laboratories in the mountainous frontier along the border between Pakistan and Afghanistan follows two main routes prior to its entry into the world market. The primary route leaves the tribal area of the Northwest Frontier Province (NWFP) and skirts the border towards Quetta. The route bypasses that town to the north and then travels along the Afghan border with Iran or southwestwards across Baluchistan to the Makran Coast. The other route goes from the NWFP south to the port of Karachi. From these points the narcotic supplies are dispatched by sea and air en route to markets in the Middle East, Europe and North America.

Recent intelligence indicates that the traffic in narcotics from Southwest Asia, which had previously shifted its routes towards Syria and the Greek Cypriot section of Cyprus in late 1980, has once again turned towards Turkey. Turkish authorities reportedly arrested more than 500 narcotic smugglers and seized 63 kilograms of opium and 12 kilograms of morphine during the first five months of 1982. It is believed that Turkey is being used as a gateway for narcotics destined principally to the European market. While smugglers initially used the highways to move their illicit contraband, they have recently changed tactics and have turned towards the sealanes. The majority of the narcotics entering Turkey are believed to originate from Iran. Narcotics travel along a route through northeastern Turkey, eventually reaching Kirklareli, in the border area of Greece and Bulgaria. Another route which has surfaced supplies morphine base and heroin southwards into Syria and Lebanon. It is believed that three heroin laboratories are operating inside the Syrian border south of Gaziantep. Illicit heroin laboratories are also believed to be operating in the Bekaa Valley in Lebanon.

A significant portion of the narcotics that move from East to West transit the Balkan Route from Turkey through Bulgaria, Yugoslavia and Austria into the Federal Republic of Germany (FRG). This is not only the most frequently used trucking route, but is also the principal overland route for the millions of Turkish guest workers who travel between Turkey, the FRG and the Netherlands. Past intelligence has indicated that both Austria

Figure 9:

Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal foreign sources, 1978-1982

Source Area	1978	1979	1980	1981	1982
Southeast Asia	54%	90%	68%	66%	21%
Southwest Asia	46%	10%	32%	34%	79%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

and Yugoslavia have served as depot areas for large narcotic shipments destined for the FRG and other Western European countries.

Since 1980, the expert heroin chemists of the French Connection have been transferring their operations throughout Italy, concentrating in the southern region of the country where organized criminal syndicates are well established. The seizure of seven heroin laboratories, along with the arrests of a number of French chemists in Italy since 1980, are evidence of this shift. Criminal syndicates based in Sicily, Calabria and Naples have a monopoly on the production and trafficking of heroin in Italy. These criminal organizations have direct links to North American-based syndicates. Heroin processed in Italy leaves the country via sea routes and commercial air traffic for distribution in Central Europe; including France, the FRG and England, as well as the United States and Canada.

Figure 10:

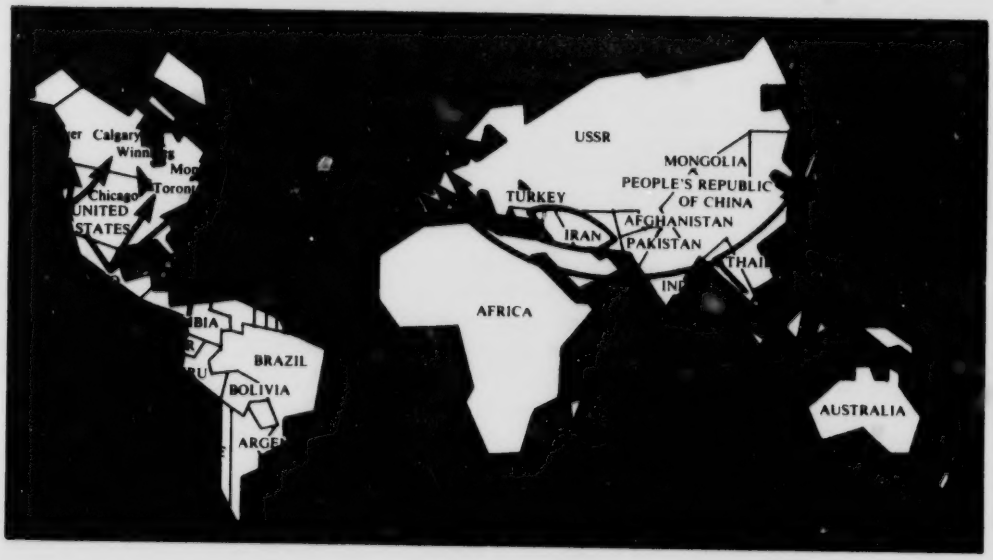

Major heroin trafficking routes into Canada, 1982

An interesting development that surfaced in 1982 was the importation of opium and heroin base from Southwest Asia into Hong Kong. However, the quantities of narcotics seized were not large and narcotics from Southwest Asia are not expected to gain a secure foothold on the Southeast Asian market.

Southeast Asia

The greatest share of the opium produced in the Golden Triangle of Southeast Asia is consumed within the region. Estimates indicate that approximately 70% of the 1982/83 harvest of 600 tons is destined for the domestic market in SEA. About 200 tons of opium, which converts to 20 tons of heroin, are diverted to the illicit world market. Of this amount, European countries are believed to receive 50%, Hong Kong 30%, North America 15% and Australia/New Zealand 5%. As well, a portion of the heroin sent to Europe and Hong Kong is diverted to the North American market; however, the precise amount is not known.

The contiguous border area between northern Thailand and Burma is the staging area for heroin production and subsequent distribution from the Golden Triangle to world markets. The precursor chemicals necessary for the production of opium into heroin, particularly acetic anhydride, are supplied illegally through Singapore, India and the

People's Republic of China (PRC). Instead of the traditional overland route through Thailand, precursor chemicals are being shipped by boat along the inland waterways of Burma to production sites. Intelligence indicates there is no shortage in the supply of precursor chemicals and, in fact, there is reportedly a year's supply in storage deep in Burma. Trafficking in opium in the Golden Triangle is controlled by several paramilitary/insurgent organizations, including the Burmese Communist Party and the Shan United Army, the latter headed by the warlord Khun Sa. (See Developments in Source Countries, Southeast Asia, for additional information on the activities of the various insurgent groups operating in the Golden Triangle region.)

Bangkok, Thailand remains the "Wall Street" of narcotics trading in Southeast Asia. The heroin trade in Bangkok is controlled by traditional Sino-Thai traffickers who carry out their illicit commerce with no formal heirarchical organizational structure. Significant seizures of large amounts of heroin in 1982 (over 200 kilograms were seized) in Thailand revealed that much of it was destined for Malaysia via Hat Yai and Hong Kong via Bangkok and Songkhla. Singapore, Indonesia, the Philippines, Japan and India also surfaced during 1982 as transit areas for SEA heroin destined to world markets. Recently it was noticed that the product being sent to the various staging countries was heroin base instead of the customary impure form of morphine base known as pit'zu (pronounced pee jue). This heroin base is a step between pit'zu and No. 3 or No. 4 heroin and is highly valued by traffickers because of its relatively simple conversion into either No. 3 or No. 4 heroin.

Successive bumper opium crops in the Golden Triangle had a direct impact on the amount of heroin available on the Hong Kong market during 1982. The Royal Hong Kong Police (RHKP) and the Hong Kong Customs and Excise Service seized a total of 254 kilograms of heroin base in 1982 compared with only 83 kilograms seized in 1981. Law enforcement authorities continue to report that the favoured concealment methods utilized to smuggle illicit contraband into Hong Kong are by couriers travelling on commercial air flights and by air and sea cargo shipments. The most common diversionary routes employed by traffickers are: Bangkok – Manila – Hong Kong; Bangkok – Taipei – Hong Kong or Bangkok – Singapore – Hong Kong. Since the opening up of the People's Republic of China to international travel, there are now direct flights from Thailand to the PRC, making this a natural diversionary routing because of the considerable air, sea and land traffic between Hong Kong and the PRC. The circuitous route via the People's Republic of China, which first surfaced in late 1981, continued to be employed by narcotic smugglers in 1982. Law enforcement officials in Thailand made a number of seizures of heroin base at Don Muang Airport in Bangkok where the couriers were departing for Guangzhou (Canton) and Beijing (Peking). The narcotics were believed destined for Hong Kong.

Southeast Asia lost a sizable portion of its European market in 1982 as SWA heroin flooded the illicit world heroin market. A number of Western European countries reported increases in SWA heroin supplies in 1982; including England, the Federal Republic of Germany, France and Italy. However, the recent decline in wholesale level prices for SEA heroin should lead to Southeast Asia's capturing a greater market share in Europe over the next few years. Intelligence indicates that the Netherlands is once again becoming more active as a heroin distribution centre for Western Europe. In 1982, law enforcement authorities in the Netherlands seized 226 kilograms of heroin, the largest amount seized to date. Seizure data reflect a significant increase in SEA heroin removals, with 93 kilograms of the heroin seized in 1982 originating from Southeast Asia compared with only 15 kilograms in 1981. As well, during 1982, police in the Netherlands were confronted with a new aspect of the narcotics trade – SEA heroin conversion laboratories. Three such laboratories were dismantled which were being operated by Chinese traffickers in Rotterdam, Amsterdam and Leeuwarden. The laboratories were processing heroin base into No. 3 heroin. In this process one part

heroin base is combined with one-and-one-half to two parts caffeine. Approximately 50 kilograms of heroin and 200 kilograms of caffeine were seized from these laboratories. The large amount of caffeine suggests further amounts of heroin base were to be converted into No. 3 heroin. Intelligence indicates the heroin base is being smuggled into the Netherlands from Thailand via Penang, Malaysia. This development suggests that Chinese trafficking groups are reorganizing in an attempt to increase their share of the heroin market in the Netherlands. Nevertheless, SWA heroin should continue to dominate the European market over the next few years due to the ready availability of heroin from the Golden Cresent coupled with the well-established heroin trafficking networks that have virtual control over the market.

Figure 11:

Southeast Asian (SEA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — $500.00 – $800.00

Laboratory (Golden Triangle) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $4,500.00 – $5,000.00

Distribution Centre (Bangkok) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $7,500.00 – $11,500.00

Canada — 1 kg of No. 4 heroin (pure) – $225,000.00
— 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) – $15,000.00 – $17,000.00
— 1 gram of No. 4 heroin (pure) – $600.00 – $1,000.00
— 1 capsule of No. 4 heroin (4.5%-5% pure) – $35.00 – $50.00

Southwest Asian (SWA) Heroin

Farmer – 10 kg of opium — $400.00 – $1,000.00

Laboratory (Golden Crescent) — 1 kg of heroin (pure) $7,500.00 – $9,000.00

Distribution Centre (Europe) — 1 kg heroin (pure) $50,000 – $75,000.00

Canada — 1 kg of heroin (pure) – $225,000.00
— 1 ounce (28 grams) of heroin (pure) – $15,000.00 – $17,000.00
— 1 gram of heroin (pure) – $600.00 – $1,000.00
— 1 capsule of heroin (4.5%-5% pure) – $35.00 – $50.00

Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1982

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

Mexico

Mexico supplied only a negligible percentage of the heroin on the Canadian market between 1978 and 1982 as shown in Figure 9. The largest market share held by Mexico was in 1977, when 11% of the heroin seized in Canada or en route to Canada originated from that country. Mexican heroin entering the Canadian market, for the most part, enters overland via the United States. The principal U.S. transshipment points are Los Angeles, San Francisco, Seattle and Detroit. Intelligence indicates that the province of British Columbia is the primary market for Mexican heroin entering Canada, however heroin originating from Mexico has been routed to Alberta, Manitoba, Ontario and Quebec.

The United States remains the principal market for Mexican heroin supplies. In 1981, Mexico increased its share of the U.S. market, accounting for 36% of the U.S.

national market compared with 25% in the previous year. However, this is still a significant decline from 1976, when Mexico supplied an estimated 67% of the U.S. market. (Southwest Asia still supplies the largest market share in the United States, accounting for 54% of all domestic removals in 1981.) Mexican heroin enters the North American market most frequently by land penetration along the Texas and California border areas. During 1981, heroin from Mexico supplied an estimated 80% of the market in Los Angeles, 78.5% in San Francisco and 100% in San Antonio. Mexican heroin traffickers continue to employ most of the traditional modus operandi and trafficking routes to smuggle narcotics into the United States; body packs, concealment in land vehicles, utilization of private aircraft, as well as the use of private vessels in coastal waters and inland lakes along the Mexican/U.S. border. The use of Mexico as a transshipment country for SEA heroin destined to the United States, which first surfaced in 1980, continued on a modest scale in 1981. Information did not indicate that the heroin shipments were routed through Canada (Vancouver) before entering Mexico, as was the case last year. The Southeast Asia – Mexico – United States routing is favoured by U.S.-based organizations in Hawaii and California.

Based on available intelligence, Mexico is not likely to increase its share of the Canadian heroin market through 1985. However, in the event of an increase in the demand for narcotic supplies, or in a situation of a shortage or elimination of the traditional supplies from the Golden Triangle of Southeast Asia or the Golden Crescent of Southwest Asia, mounting pressures could be placed on Mexico to expand its heroin production capability. The significant increase in SWA heroin availability on the world market as a result of the prolonged droughts in Southeast Asia beginning in 1978, as well as the increase in Mexican heroin supplies in the United States after the 1972 poppy ban in Turkey, illustrates the flexibility of the international heroin networks. Mexico should therefore be viewed as a key country for expanded opium production in the event of any radical change in global heroin production.

Canada

Organized criminal syndicates control the illicit narcotics trade in Canada to a large extent. Each of the three primary threat areas (Vancouver, Toronto and Montreal) has its unique organizations. In Vancouver, which has the highest addict population in Canada, the importation and distribution of heroin is primarily controlled by Chinese, Italian and Czechoslovakian ethnic organizations. In addition to supplying the province of British Columbia with heroin, Vancouver is also a source of supply for markets in Alberta and as far east as Ontario. SEA heroin continues to dominate the market in Western Canada, however SWA heroin surfaced with increasing frequency in 1982. Heroin activity in Toronto is principally controlled by Italian organizations. The Toronto-based syndicates appear to be importing and trafficking in larger amounts of heroin than in recent years prior to 1982. Heroin available in this region has been both Southwest Asian and Southeast Asian in origin. Montreal continues to be the main centre for heroin importation and distribution in the province of Quebec. The heroin trade in Montreal is dominated by French Canadian and Italian criminal syndicates. Montreal's importance as a transshipment point for heroin destined to both the U.S. and Canadian markets was eroded with the termination of the French Connection and the rise of Southeast Asia as the principal source of heroin to the Canadian market. However, with the increase in SWA heroin entering Canada via Montreal in 1982, Montreal may once again become a major North American distribution centre.

An estimated 90% of the heroin entering the Canadian market enters Canada via commercial airlines at Vancouver, Toronto and Montreal. Couriers, utilizing the body pack method or concealment in luggage and air cargo are the main smuggling modus

operandi. Sea and land conveyances each account for 5% of the heroin entering the domestic market as shown in Figure 12. Shipments by sea conveyance enter the country primarily at the ports of Montreal and Vancouver. This mode of transit, popular with the French Connection in the early 1970's, is once again being utilized more frequently to smuggle heroin into Canada with the rise in the availability of SWA heroin in 1982. Additional shipments of heroin enter the domestic market at various Ports of Entry along Canada's 6,400 kilometre border with the United States. This is the most common mode utilized to smuggle Mexican heroin into Canada.

Vancouver, Toronto and Montreal are believed to be transit areas for narcotics destined to the U.S. market. Vancouver has historically been utilized as a transshipment point for SEA heroin entering the West and Mid-West U.S. markets via the states of Washington and Oregon. Vancouver has also surfaced as an intermediate transit point for SEA heroin entering the U.S. market via Mexico. (See previous section on Mexico.) Toronto is viewed as a transit point for both SWA and SEA heroin entering the Michigan, New York and New Jersey areas. Organized crime syndicates in Montreal supply both Southwest Asian and Southeast Asian heroin to northeastern U.S. markets by virtue of their mutual relationship with American-based organized crime syndicates.

Figure 12:

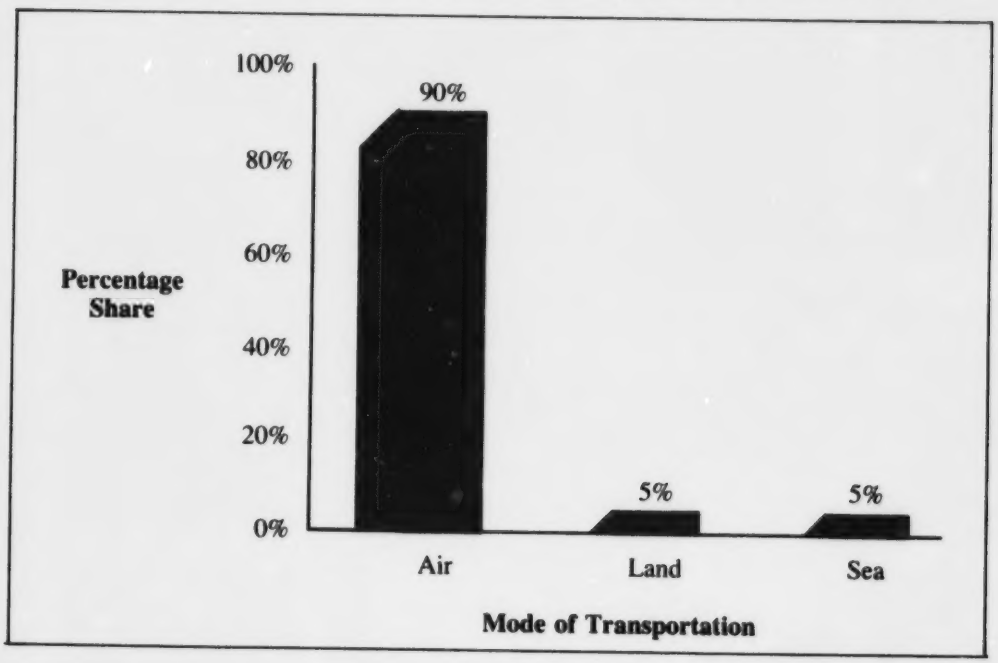

Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1982

Chapter 4: Cocaine

Cocaine

Abuse and Availability Trends

The abuse and availability of cocaine continued to increase throughout 1982. The 1970's witnessed a dramatic increase in demand for this drug. What had been a relatively uncommon drug in Canada in the 1960's had spread by the early 1980's from exclusive use by the upper middle class to the middle and working class and from the affluent adult sectors of society into the youth and teenage mass market. This surge in demand naturally resulted in increases in supply. The dangers associated with cocaine abuse have been seriously underrated. This fact has triggered the emergence of new and more dangerous patterns of abuse, as well as increasing numbers of abusers, in several geographical regions. Other factors have also influenced this rise in cocaine abuse and availability in Canada. Among them are the new social acceptability as well as the media's frequent glamourization of the drug. There is also a vast over-production of coca leaves in the producing countries. (See Production Estimates in Developments in Source Countries.) The uncontrolled availability of this raw material allows for the manufacture of enormous quantities of high quality cocaine which is then being offered for sale on the world market. Aside from all these factors, there is the opportunity for enormous profits to be made at a time when the economy is low.

Between 1978 and 1982 the number of persons charged for cocaine-related offences more than doubled. (See Figure 13.) In this five year period a total of 3,101 persons were charged with such offences by the RCMP. The amount of cocaine seized by the RCMP over this same time period also reflects the increase in cocaine availability and abuse. (See Figure 14.) The increase is one of more than 76% in this five year period. In fact 1982's seizures represent an almost 20% increase over those made by the RCMP in 1981.

While enforcement statistics are not the only gauge of the accelerating problem, they are important measurement tools of the effectiveness of enforcement programs. As has been indicated in *NDIE 1981* a number of other agencies also attempt to measure the extent of the problem of drug abuse in this country. Health Protection Branch, a division of Health and Welfare Canada, has been involved in the analysis of drug samples over the years. In 1979, the average purity level of cocaine, determined by quantitative analysis, was approximately 40%, while in 1982 it was 49%. This is somewhat lower than 1981's figure of 52%, but the drop is not significant enough to indicate any real change in availability of the drug. Of perhaps greater significance is the fact that the number of cocaine samples tested by Health Protection Branch laboratories increased in fiscal year 1981/82 by almost 30% over 1980/81, from 1,893 samples tested in 1980/81 to 2,448 in 1981/82.

Figure 13:

*Number of persons charged with cocaine-related offences, 1978-1982**

Charge	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	131	199	258	348	335
Trafficking**	207	257	304	410	428
Importation	53	31	35	51	54
Total	391	487	597	809	817

* *Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

In 1981 the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) conducted a survey that dealt with cocaine. At that time it was determined that 4.8% of those surveyed had used cocaine at least once in the previous 12 month period. There have been no similar studies conducted, to our knowledge, in Canada for 1982 and it is therefore necessary to reiterate the findings of the 1981 study. Those surveyed at that time were a number of Ontario students in grades 7, 9, 11 and 13. (See Figure 15.) These figures were projected for ages 13 to 18 inclusive onto Statistics Canada Census figures for 1981. This exercise indicated that approximately 126,000 students in this age group across Canada had used cocaine during that time period. These data were used in conjunction with additional data provided by ARF which indicated that 0.5% of the population aged 18 years and older had used cocaine in the 12 month period preceding that study (1979). This figure was projected onto the population of Canada 18 years of age and over, resulting in a figure of 92,000 persons. Since 1979, and indeed since 1981, cocaine abuse is believed to have risen significantly in this country. This belief, based on RCMP intelligence sources as well as other data, suggests that upwards of 225,000 and possibly as many as 250,000 persons 13 years of age and over in Canada in 1982 had used cocaine at least once in the previous 12 month period.

Figure 14:

*Amount of cocaine seized in Canada, 1978-1982 – Weights in kilograms**

1978	1979	1980	1981	1982
26.175	26.618	43.147	38.528	46.163

**Cocaine seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

The principal mode of ingestion for cocaine is intranasally, referred to as "snorting" The injection of cocaine has until recently been seldom seen in Canada. It is, however, becoming more prevalent as the abuse of this drug increases. The euphoria created by injecting a cocaine solution into the bloodstream lasts longer than that created by snorting the drug. However, the profound feelings of anxiety and depression felt by the user after the effects of the injection have worn off are also greater than those felt after snorting the drug.

Figure 15:

Prevalence of cocaine use by Ontario students by age groups in 1981

Drug Type	13 and under	14-15	16-17	18 and over
Cocaine	2.5%	5.4%	5.6%	3.6%

Freebasing is the third method of ingestion associated with cocaine. This method has increased in popularity, however is extremely dangerous. The most popular way to obtain freebase cocaine is through an elaborate chemical process involving chemical solvents such as ether and ammonia. Because of the requirement to heat these solvents a great danger of explosion exists. Intelligence indicates that users have now discovered a less hazardous method of obtaining the freebase cocaine; one in which the highly flammable solvents are not required. As has been stated in past RCMP intelligence reports, cocaine freebasers, regardless of how they obtain the drug in that form, are far more likely to become psychologically dependent on the drug. Because the drug in this form is generally smoked, it is not water soluble and therefore cannot be injected; the smoke is rapidly absorbed into the bloodstream which ensures that a highly concentrated dose almost instantaneously reaches the brain. There is a great danger of overdose using this form of administration which can lead to cardiorespiratory arrest. As these more dangerous methods of ingesting cocaine become widespread the number of cases requiring emergency hospital treatment for such abuse is expected to increase.

The supply of cocaine remains plentiful throughout this country. Street level purities, while averaging 49%, can range from 1% to 99% pure. There has been little change in the price of cocaine at the retail level, a fact partially attributable to consumer acceptance. In fact retail prices have shown little long-range change during the last several years. When taken in conjunction with inflation and a rising consumer price index, the price is actually dropping each year. Cocaine sold at the gram level for between $125.00 and $250.00 while an ounce sold for between $3,000.00 and $4,000.00. At the wholesale level, a kilogram of high quality cocaine could be obtained for $75,000.00 in 1982. This is a 25% decrease over the previous year's price of $100,000.00. This factor is also believed to be an indication of increased availability of the drug in 1982. Price stability at the street level demonstrates that traffickers, while making considerable profits, have also been able to meet the growing demand despite losses resulting from interdiction at the various Ports of Entry.

Developments in Source Countries

Cocaine trafficking primarily begins in the Andean region of Peru and Bolivia where the bulk of the illicit cultivation of the coca leaves takes place. The habitual use of the coca leaf for chewing has historically played a socio-economic and cultural role in this area and therefore has sustained production. The cultivation of the coca bush in Colombia however is not carried on for these purposes. It is rather being grown to supply the illicit market.

Throughout the cocaine producing areas of South America there is a surplus of coca leaves far in excess of what is required for medicinal purposes or for chewing by the indigenous populations. This vast surplus is available for the illicit market. The coca leaves, which are harvested approximately three times a year, are either dried so that they may be chewed or else converted into an intermediate product, coca paste. The coca paste, a crudely manufactured extract, may contain from 40% to 70% cocaine base along with cocaine salts, other coca alkaloids and residual organic solvents such as kerosene. The more refined product, cocaine sulphate or hydrochloride, is the form which is available for sale on the illicit Canadian market. The cultivation of coca yields high incomes which far exceed those derived from other crops raised in the prime coca growing areas. The profitable yields of this crop have induced many of the local peasants to cultivate coca exclusively.

Peru

Peru is one of the largest producers of coca leaves in the world. The chewing of the leaves is an ancestral custom for the native people. However, cocaine abuse has now become significant at all levels of Peruvian society. Coca leaves are produced legally in Peru, but this production is strictly controlled by the Empresa Nacional de la Coca (ENACO). This organization has the responsibility for the commercialization of coca leaves for which it also has the monopoly. In 1982, ENACO indicated that 17,862 hectares of coca bush were under legal cultivation and the projected annual yield of coca leaves was 9,747 tons. This is the same area under cultivation and projected yield as reported for 1981. Illegal production was considered to be much more extensive than legal production in 1982, with approximately 50,000 hectares believed to be under cultivation. The areas cultivated with coca are situated in the higher jungle as well as in small plots in the inter-Andean valleys.

Figure 16:

Major areas under coca cultivation in Colombia, Peru and Bolivia, 1982

While a large portion of the coca leaves produced in Peru are transported to Colombia for processing and conversion to cocaine hydrochloride, an increasing number of illicit laboratories are being seized in Peru. In 1981, 21 laboratories were seized by local authorities, while in 1982, this figure increased by approximately 71% to 36 laboratories. In the laboratories the basic coca paste is produced through the maceration of the coca leaves with sulphuric acid, kerosene, water and carbonates, in specific proportions. The most vital component is the formula and little technical expertise is required. The chlorhydrate of cocaine is obtained through a more complicated process involving the use of hyrochloric acid, acetone, ether, potassium permanganate, ammonia,

kerosene, benzene, potassium carbonate, sulphuric acid, sodium carbonate and ethanol. This process requires well-trained personnel with some knowledge of chemistry. The production capacity of the laboratories varies according to the quality and availability of the raw materials. A number of Peruvian laboratories are capable of producing up to 16 kilograms of high quality cocaine hydrochloride per month.

ENACO was created in 1969 with the intention of controlling the entire economic process of coca; from cultivation to harvest, processing and sale, in an effort to keep any abuse or illegal cultivation under control. Of the total legal crop, the greatest part is consumed locally and is sold through approximately 2,000 authorized vendors. The remaining quantity, according to ENACO, is directed for export, either in dry leaf form or cocaine base and cocaine hydrochloride required for medical purposes by various international pharmaceutical companies. The plant is also used for flavouring in some beverages. The legal crops are grown primarily in Cuzco, Huanuco and Ayacucho while a large portion of the illicit cultivation and production takes place in Alto Huallaga, Huanuco and San Martin.

Bolivia

Bolivia, like Peru, is one of the largest producers of coca leaves in the world. It is however a minor source of cocaine hydrochloride. In this country the cultivation of the coca bush is legal but the conversion of the leaves into cocaine is prohibited. Bolivia's production of coca leaves is many times that which it could conceivably consume. Estimates indicate that the country may be producing between 50,000 and 70,000 tons of leaves.

The principal growing areas in Bolivia are Yungas and Chapare. The Yungas region comprises the north and south provinces of Yungas and part of Inquisivi province. The altitude ranges from 500 to 3,500 metres and cultivation takes place in the rugged ridges of the mountains. The climate is generally considered to be subtropical. The Chapare region includes the provinces of Arani, Carrasco, Totora and Tropical Chapare zone of the department of Cochabamba. This tropical area is situated at altitudes of 200 to 1,200 metres. The most important crop in either area is coca. There are generally three annual harvests in Yungas region and four in Chapare.

In Bolivia in 1982, approximately one ton of coca paste was seized, as well as approximately 500 kilograms of cocaine hydrochloride. There are large numbers of coca paste and cocaine hydrochloride producing laboratories in Bolivia. To illustrate this, in May, 1982, Bolivian authorities reported destroying more than 250 laboratories in a 10 kilometre square area in one of the country's prime coca producing regions. Intelligence indicates that only 20% of the coca produced in Bolivia is destined for local consumption. According to authorities, coca production in this country increased by 75% from 1977 to 1981. Coca paste sells in Bolivia for approximately $1,250.00 per kilogram, while cocaine hydrochloride, when sold to a well-connected buyer, averages $7,500.00 per kilogram. If the drug is purchased in multi-hundred kilogram lots the price can be lower.

Colombia

Colombia is one of the primary source countries for illicit cocaine in the world. The volume of sophisticated Colombian-based trafficking organizations and the influx of raw materials from the other producing countries such as Peru and Bolivia, provide a secure

base for drug trafficking syndicates. There has been, in the last few years, a dramatic increase in coca bush cultivation in Colombia. Prior to this, Colombia was strictly a processor of cocaine base which was mainly moved from the Iquitos, Peru area into the Leticia, Colombia area. Colombia grew very little coca and that which was grown was used primarily by the indigenous population for chewing. It has become obvious that the Colombian traffickers saw the inherent value in growing and processing their own coca bushes and they began cultivating the crop much more extensively.

The principal growing areas in Colombia for cocaine at present are the provinces situated in the Llanos (plains) along the southeastern slopes of the Andes. These provinces; Meta, Caqueta and Putumayo are virtually uninhabited and are considered to be Colombia's frontier area. Their sheer size and lack of access routes make policing the area extremely difficult. In view of the ease of maintenance and harvesting of the coca bush, as well as the enormous profits to be realized, the campesino (peasant) farmers in these areas have abandoned other crops totally in favour of coca cultivation. Many other areas in Colombia, along the lower west and east slopes of the Andes are gradually being taken over for the cultivation of the coca bush. It is estimated that in 1982 approximately 8,000 hectares were totally dedicated to this crop with a potential annual yield of 3,120 tons of coca leaves.

Colombia's major role in international cocaine trafficking is that of processing the raw coca materials into cocaine hydrochloride and shipping the finished product to the illicit drug markets of the world. Tons of coca paste and base from Peru and Bolivia are smuggled into Colombia, converted to cocaine and then illegally exported. Although Colombia's local coca leaf cultivation is expanding it cannot meet the demands of the traffickers, therefore the bulk of the raw materials needed for conversion to cocaine has continued to emanate from Peru and Bolivia. In 1982 a total of 277 cocaine laboratories were investigated and seized by Colombian authorities as compared with 58 laboratories seized in 1981. As well as laboratory seizures, in Colombia authorities seized 881 kilograms of pure cocaine (a 60% increase over last year), 1,538 kilograms of coca leaves, 5 kilograms of coca paste and almost 20 million coca plants in 1982.

All of the cocaine produced in Colombia is destined for the illicit market. Over the past several years the profits gained from the illicit drug trade were far greater than those generated by Colombia's major legitimate crop, coffee. Colombia has ideal, year-round growing conditions and it is expected that excellent crops will continue to be harvested in future. Any further expansion in production will be highly dependent upon world demand for cocaine. It is estimated that 88% of the cocaine exported from Colombia is destined for the North American market.

The Colombian trafficking groups are exceptionally well organized, often sharing equipment and personnel. These groups will provide drugs to compatriots to make up a required amount for a shipment, and have been known to pool supplies for one main shipment and then share the North American distributors. As a result there is very little inter-organizational strife in Colombia. In addition to the increasing independence of providing their own cocaine base, rather than importing from Peru, they have also established their own distribution systems in North America, principally in the United States. A number of these organizations have established their own banks.

Another significant change in Colombia is the involvement of left wing revolutionary groups in the drug trade. Their involvement is primarily to supplement their finances to support their guerrilla activities. In some cases, motherships will bring arms into Colombia in trade for drugs from the guerrilla groups. It is significant that most of the areas where they are active are the major coca growing regions.

Authorities believe that with the rapidly escalating growth of coca cultivation in Colombia, as well as extensive processing of imported raw materials, cocaine prices will

remain steady or even decline. The price of cocaine in Colombia at the start of 1983 stood at $9,000.00 to $18,000.00 per kilogram. The lower price represents a well-entrenched, trusted buyer/seller relationship, while the higher price represents a buyer with no previous connections.

International/National Trafficking Patterns – Movement

In view of Colombia's status as the major supplier of the world's illicit cocaine, it stands to reason that a large portion of Canada's cocaine supply finds its source in that country. Colombia has in fact increased its market share of the Canadian cocaine market from an estimated 39% in 1981 to 57% in 1982. (See Figure 17.) This figure had been expected to decrease in 1982 over 1981, but the sheer volume of sophisticated Colombian-based trafficking organizations who move drug shipments, particularly cocaine, into North America with relative ease, appear to be increasing their stronghold. There was however a significant decline in cocaine originating from Peru; in 1981, that country held 48% of Canada's market share, and only 13% in 1982. These figures are based on a sampling of seizures, either made in, or destined to Canada, contained in the RCMP's Automated Drug System. Bolivia's market share in Canada remained virtually unchanged at 15%, up 2% from 1981. One of the more interesting developments is the increase of other South American source countries, in particular Brazil, which supplied an additional 15% of Canada's illicit cocaine market.

Colombian traffickers have become over the past decade the major suppliers of the world's illicit cocaine. This situation is partly a result of their aggressiveness, their superior business acumen and their ability to deal with North Americans as equals. The geographic location of Colombia, with its excellent transportation, communication and banking facilities, as well as experience as the continent's leading smuggler of consumer goods – a position held for more than 400 years – also played a role in Colombia's elevation to this position. As well, the relative lack of ether, an important precursor chemical in the refinement of cocaine hydrochloride, in Peru and Bolivia, has also inhibited cocaine hydrochloride production in those countries. They are therefore forced to sell large quantities of their raw materials to Colombia for final processing. As discussed earlier in this chapter the largest percentage of coca leaves and possibly coca paste is produced in Peru and Bolivia. These raw materials are either manufactured into cocaine hydrochloride at the source or else transported to Colombia or other refining areas for manufacture into the finished product. Tons of these raw materials are smuggled from Peru and Bolivia into Colombia annually.

In Peru, with coca cultivation taking place in the mountain and jungle areas, access is limited. The paste, often produced at or near the growing site, is then transported via

Figure 17:

Country	Percentage of Market Share
Colombia	57%
Peru	13%
Bolivia	15%
Other	15%
Total	100%

Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal foreign sources, 1982

various means either to other locations within Peru for further refining or on to Colombia. The coca paste produced in the jungle areas of Peru is considered to be of much higher quality than that produced elsewhere. In many of these areas, air strips have been built to accommodate the small aircraft used to transport the coca paste to Colombia and Bolivia. The Amazon River and many of its tributaries are also used as natural causeways for the transportation of coca paste to Colombia and Bolivia. Any one of a number of methods of transportation can be used; commercial and private vehicles, aircraft, boats, burros, or individuals travelling on foot.

The cocaine hydrochloride produced in Peru and Bolivia destined to Canada almost without exception is sent by air; either carried by couriers or concealed in airmail. The routings may be simple or complex, depending upon available flights and the sophistication of the organizations involved. The smaller shipments of cocaine continue to leave Colombia by couriers via commercial aircraft. The volume of Colombians arrested in various international airports around the world indicates that the multiple courier system is the most heavily favoured method of operation. Concealments include body packs, false-sided luggage and internal carries. Daily flights to Curacao which have connections to most of the larger Caribbean islands, along with flights to Panama onwards to Jamaica are the routings of most concern to Canada. Use of the "Double Mule" courier system from Colombia to the Caribbean, with another courier taking over once the drug has reached a resort island, is quite common. The islands of Curacao, Trinidad, Barbados, Antigua and the Bahamas are favoured routings. A direct flight now exists between Colombia and Haiti; therefore, returning direct flights from Haiti to Canada may be used in future importation attempts. Venezuela, which also has daily flights to many of the Caribbean islands may also be used as a transshipment point for Colombian cocaine destined to Canada. Both Maracaibo and Caracas have active international airports ideally located for moving the drug northwards.

Brazil's physical location, touching on Bolivia, Peru and Colombia continued, in 1982, to have a direct bearing on the amount of processed cocaine transitting Brazil from these countries en route to the illicit world market. Intelligence indicates that the volume of cocaine in transit through Brazil has increased. This is borne out by cocaine seizure statistics released by Brazilian authorities for calendar year 1982 which indicate that 313 kilograms of cocaine were seized, up approximately 300% over 1981's seizures. Additional intelligence indicates that the number of cocaine conversion laboratories operating in Brazil is also on the increase.

The use of small aircraft to transport cocaine from nearby source countries (mainly Bolivia) increased dramatically in 1982. Land routes were heavily utilized in the border areas, as well as international flights from Bolivia bringing cocaine into major Brazilian centres for transit to user countries. Rio de Janeiro and Sao Paulo remained major staging areas for drug couriers destined to North America and Europe, while Canadian traffickers seem to favour direct flights on Aerolineas Argentinas from Buenos Aires to Montreal via Rio de Janeiro and New York. A flight introduced by Brazil's national airline, Varig, in 1982 may also prove to be increasingly popular with Canadian traffickers or U.S. traffickers transitting Canada from Brazil. Departing Rio de Janeiro, this flight touches down in Manaus, another major cocaine transit point, and terminates in Port of Spain, Trinidad, where direct flights or flights via Barbados are readily available. Canada emerged in 1982 as an increasingly frequent destination for cocaine transitting Brazil. Intelligence sources indicate that Argentina may become a more important transit/processing point for South American cocaine. As pressure is mounted against traffickers in Peru, Bolivia and Colombia, as well as in major transit countries like Brazil, Argentina may become a logical alternative.

A number of major Colombian trafficking syndicates are seeking new routes for their cocaine shipments destined to North America. Flights emanating from Colombia, as well as those now originating in Brazil, are receiving closer scrutiny by both U.S. and

Canadian customs authorities. To circumvent this problem, many Colombian traffickers, in 1982, started moving into Argentina in order to utilize Buenos Aires and other Argentine cities such as Mendoza and Cordoba as "less suspicious" points of departure for cocaine shipments destined for North America. Direct Aerolineas Argentinas flights, as mentioned above, from Buenos Aires via Rio de Janeiro to New York, and onwards to Montreal, are the favoured routings. According to recent intelligence, however, both U.S. and European carriers, as well as the Canadian Airline, CP Air, with a weekly flight from Buenos Aires to Vancouver or Toronto via Santiago and Lima, are being seriously examined by the Colombian organizations.

Central America and the Caribbean are also frequently utilized as transshipment points for cocaine destined to North America in general and Canada in particular. Mexico is believed to have been an increasingly common transit area with air drops of the drug

Figure 18:

Major cocaine trafficking routes into Canada, 1982

being made in rural or remote areas of the Republic. Intelligence indicates that multi-hundred kilogram quantities of cocaine and cocaine base are involved with ultimate destinations of the United States and, to a lesser degree Canada. Intelligence also indicates that a number of Mexican heroin traffickers, faced with a decline in the availability of Mexican heroin due to increased enforcement efforts, have attempted to find new sources of income by moving into the cocaine market,using their already established trafficking networks.

Independent traffickers are also known to transit Mexico with smaller quantities of cocaine via commercial airlines, land vehicles or vessels. Some of the individuals are associated with large organizations in South America, Mexico or Canada, and others indicate that they have no associates. With the U.S. South Florida Task Force operating in the Yucatan Channel and Florida, the trafficking routes have been moved back towards Mexico, the Yucatan Peninsula and the Pacific Coast.

The Caribbean islands have been used in approximately 20% of the cases documented in the RCMP's Automated Drug System as transshipment points for cocaine destined to Canada from source countries in South America. Traffickers attempting to avoid detection at U.S. and Canadian border points often transit the Caribbean posing as tourists returning from vacation. This is particularly true when the "Double Mule" method is used. Panama also continues to be an important transit route for major

gure 19:

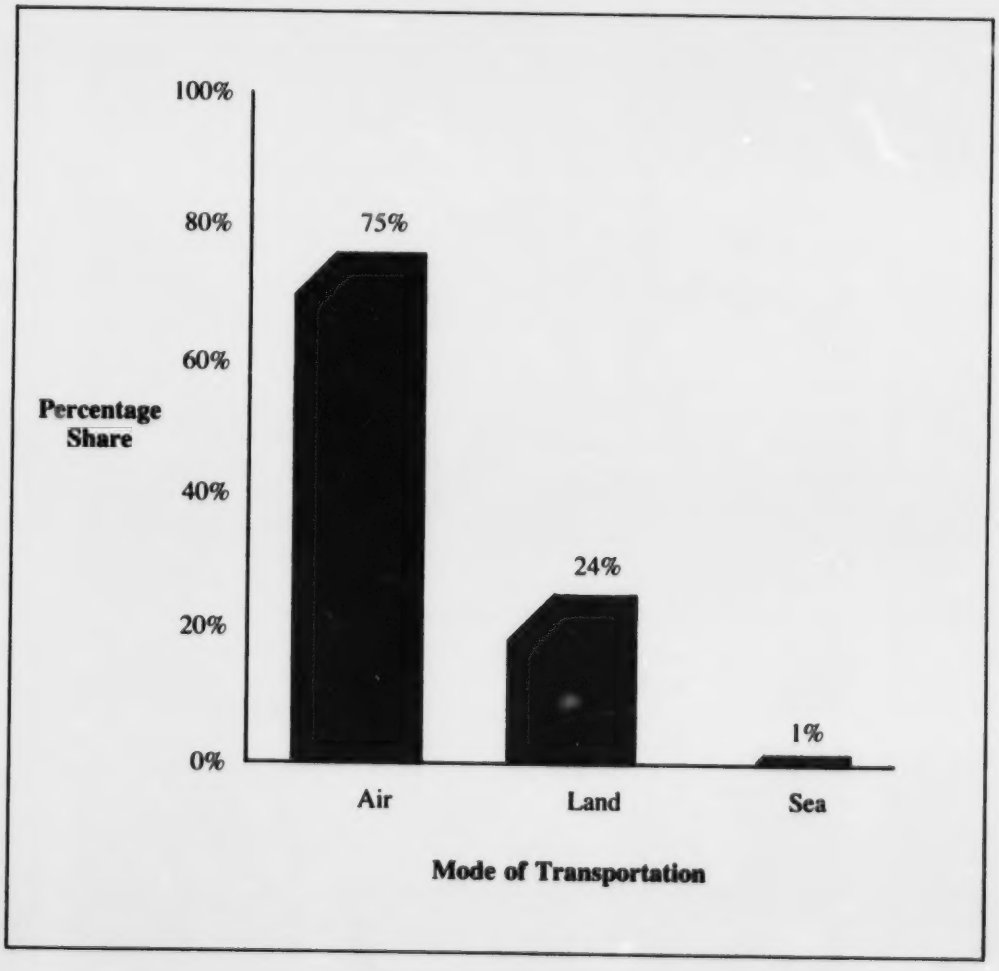

ovement of cocaine o Canada by mode transportation timated percentage ares), 1982

Colombian cocaine operations. There are numerous secluded airstrips providing refueling points for aircraft smuggling cocaine by air to the U.S. and possibly Canada.

Based on a sampling of cocaine seizures destined to or seized in Canada contained in the Automated Drug System, it has been possible to determine that almost 75% of the total was transshipped via the United States. This fact should not rule out other transshipment points being used, such as the Caribbean, Central America or other non-source South American countries. Miami, in spite of the South Florida Task Force, remained a popular point as did Los Angeles, San Francisco and Seattle, Washington.

The principal destinations in Canada for cocaine shipments are Montreal, Toronto and Vancouver. These three major Ports of Entry then act as dissemination points to other Canadian centres. The most common method of smuggling the cocaine into Canada is by couriers utilizing commercial aircraft. The drug may be body packed, carried in false-sided luggage, placed in hollowed out handicrafts, or carried internally in the body. This latter method is extremely dangerous, however its popularity seems to have increased in 1982. The ingestion of drugs is an age-old method which apparently has been revised and refined into a more sophisticated modus operandi utilized by one or more of the Colombian trafficking organizations. In a 24 week period in 1982, U.S. authorities received 100 reports of seizures in which this method of concealment was used at airports in New York, Los Angeles and Miami. Couriers are trained to ingest approximately 80 marble-sized packages wrapped in the rubber material used to make surgical gloves. The total amount of cocaine ingested is generally about 600 grams. The danger in this method is that the packages can be dissolved by stomach acids and when they erupt, the pure cocaine enters the system causing a massive and sometimes fatal overdose. Internationally, the number of deaths caused by this method appears to be increasing.

The largest amount of cocaine (75%) entering Canada arrives by commercial airlines. There has been an increase in the amount being smuggled into this country by land, up to 24% over last year's 8%. The remaining 1% entered Canada by sea. (See Figure 19.)

Another popular method for smuggling small amounts of cocaine into the country is through the postal system in first class mail. Present legislation, as in the past year, does not allow first class mail to be searched, even with a search warrant. Air cargo, private vehicles, pet carriers, trailers and any other imaginable concealments are used and will continue to be used by traffickers anxious to reap the enormous profits to be obtained by smuggling cocaine into Canada. These profits are illustrated in Figure 20 which presents a general price progression for cocaine from the farmer cultivating the coca bushes in South America to the street level in Canada.

Figure 20:

South America

Farmer —250-500 kg of coca leaves – $1,000.00 – $2,000.00

Laboratory —250-500 kg of coca leaves = 2.5 kg of coca paste – $3,6000.00 – $6,000.00

—2.5 kg of coca paste = 1 kg of cocaine base – $4,500.00 – $7,000.00

—1 kg cocaine base = 1 kg of cocaine hydrochloride – $7,500.00 – $18,000.00

Canada

Wholesale —1 kg cocaine hydrochloride (pure) – $80,000.00 – $100,000.00

Retail —1 kg = 4,000 g of 25% purity @ $200.00 per gram – $800,000.00

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1982

Chapter 5:
Chemical Drugs

Chemical Drugs

Abuse and Availability Trends

The principal chemical drugs of abuse are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories; Schedule F – Prescription Drugs, Schedule G – Controlled Drugs and Schedule H – Restricted Drugs. As well, the chemical phencyclidine (PCP) which is controlled by the Narcotic Control Act (NCA) was subject to extensive abuse in 1982. However, precise figures on the extent of PCP abuse in Canada could not be accurately determined prior to 1982 as RCMP statistical data had PCP included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs until that time. The main Schedule F drugs of abuse in 1982 were diazepam (Valium), flurazepam, chlordiazepoxide and propoxyphene (Darvon). Schedule G drugs commonly subject to illicit use include methamphetamine, amphetamine, pentazocine (Talwin), methaqualone, methylphenidate (Ritalin) and the barbiturates. The most common way in which Schedule F and Schedule G drugs enter the illicit market is through the diversion of licitly manufactured substances, with the exception of methamphetamine, which is principally produced in domestic clandestine laboratories. The most frequently used Schedule H drugs are LSD, MDA and psilocybin (usually in the form of domestic free-growing hallucinogenic mushrooms). These substances are generally manufactured in clandestine laboratories, both within Canada and in foreign source countries.

Figure 21:

*Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1978-1982**

Drug Category	Charge	1978	1979	1980	1981	1982
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	90	39	237	17	15
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	316	307	220	147	105
	Forgery	34	18	7	5	N/A
	Total Schedule G	350	325	227	152	105
Schedule H Restricted Drugs	Possession	419	493	578	368	287
	Trafficking**	455	828	816	665	416
	Total Schedule H	874	1,321	1,394	1,033	703
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	N/A	N/A	N/A	N/A	66
	Trafficking**	N/A	N/A	N/A	N/A	105
	Importation	N/A	N/A	N/A	N/A	1
	Total PCP	N/A	N/A	N/A	N/A	172
Total		1,314	1,685	1,858	1,202	995

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are not included in Figure 21 for the years 1978-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981. Forgery offences are no longer documented in the new Operational Statistical Reporting (OSR) system.

The number of persons charged by the RCMP for Schedule F drug offences declined slightly in 1982 after having peaked during 1980. Schedule G Drug offences have successively declined since 1978 from a high of 350 during that year to 105 in 1982. This trend may in part be explained by the market replacement of a number of Schedule G drugs with look-alike substances which began capturing a significant share of this market in the late 1970's. (See following section on look-alike drugs.) Although Schedule H drug offences were expected to stabilize in 1982, they continued to decline. A total of 703 persons were charged with Schedule H drug offences in 1982, a decline of almost 32% from 1981, and the lowest level reached during the past five year period. Schedule H drug offences peaked at 1,394 in 1980. (See Figure 21.) The number of persons charged under the NCA for PCP-related offences could not be accurately determined until 1982, during which a total of 172 persons were charged with offences relating to PCP.

Analysis of RCMP seizure data as shown in Figure 22 shows a significant increase in seizures involving Schedule F drugs compared with 1981. During 1982 a total of 109.100 kilograms and 269,375 dosage units of Schedule F drugs were seized while in 1981, 11.801 kilograms and 151,136 dosage units were seized. An additional 109 kilograms of counterfeit methaqualone tablets produced from bulk diazepam originating from Quebec were seized in New York state in 1982 which is not included in Figure 22. Of the total 109 kilograms of Schedule F drugs seized in 1982, there was a single seizure of 100 kilograms of bulk diazepam which was destined for the U.S. market. Intelligence indicates that the trend towards increasing abuse levels of methaqualone, which is taking place in the United States, has not happened in Canada and is not expected to take place in the near future.

Figure 22:

*Amount of chemical drugs seized in Canada, 1978-1982 – Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)**

Drug Category	Drug Type	1978	1979	1980	1981	1982
Schedule F Prescription Drugs	Total Schedule F	6.073 (167,867)	374.300 (33,035)	864.931 (434,518)	11.801 (151,136)	109.100 (269,375)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	5.319 (56,047)	18.733 (2,486)	34.969 (1,709)	1.052 (2,154)	6.384 (8,981)
	Amphetamine	1.172 (13,175)	.204 (3,847)	7.157 (81,824)	.677 (132,426)	8.159 (8,607)
	Barbiturates	.334 (41,687)	5.073 (15,039)	.338 (64,570)	.590 (10,645)	.127 (7,596)
	Other Schedule G	34.926 (554,058)	62.184 (86,401)	3.694 (187,833)	6,754.847 (45,755)	1,140.299 (54,039)
	Total Schedule G	41.751 (664,967)	86.194 (107,773)	46.158 (335,936)	6,757.166 (190,980)	1,154.969 (79,223)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	1.618 (80,230)	3.516 (145,281)	.438 (191,758)	.189 (125,884)	.009 (206,776)
	MDA	5.784 (3,589)	15.570 (11,486)	1.507 (1,734)	.335 (767)	.873 (418)
	Other Schedule H	18.090 (10,055)	46.520 (3,476)	47.534 (4,564)	5.627 (1,208)	10.632 (2,108)
	Total Schedule H	25.492 (93,874)	65.606 (160,243)	49.479 (198,056)	6.151 (127,859)	11.514 (209,302)
Narcotic Control Act	Total PCP	N/A	N/A	N/A	N/A	13.661 (265,581)

**Chemical drugs seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

Note: Amount of phencyclidine (PCP) seized was not available for the years 1978-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

Schedule G seizure data show an increase in both methamphetamine and amphetamine seizures during 1982. Bulk amphetamine seizures reached a record level over the last five years at 8.159 kilograms. Although methamphetamine seizures rose from 1.052 kilograms in 1981 to 6.384 kilograms in 1982, this still falls well below the 34.969 kilograms seized in 1980. The general decline in the amount of methamphetamine seized parallels a drop in the number of seizures of clandestine laboratories producing this drug since 1980 as shown in Figure 25. Abuse of barbiturates continued to decline in 1982 and is not expected to change to any extent over the next several years. A single seizure of 1,138 kilograms of bulk methaqualone in Nova Scotia accounted for the vast majority of the Other Schedule G Drugs seized in 1982. Intelligence indicated that Canada was being utilized as a staging area for this shipment which was destined for the United States. In 1981, a record 6,750 kilogram shipment of methaqualone was seized in Canada destined for the U.S. market.

RCMP seizures of Schedule H drugs increased in every category in 1982 over 1981. In 1982, single dosage unit seizures of LSD were at their highest level during the past five years, increasing from 80,230 dosage units in 1978 to 206,776 dosage units in 1982. Also of interest was a rise in street dosage purity levels. Laboratory analysis of LSD samples in 1982 ranged from a low of 27 micrograms to a high of 132 micrograms, and averaged approximately 50 micrograms. The average street dosage unit of LSD in 1981 ranged in purity from 20 to 25 micrograms. However, this trend is not expected to approach the record levels in LSD purities seen during the mid-1960's when street doses ranged from 100 to 700 micrograms. MDA seizures increased in 1982 from 1981, but remained below the levels seen from 1978 to 1980. The rise in MDA availability may be as a result of an increase in clandestine laboratory activity in Canada during 1982. (See Figure 25.) Other Schedule H drug seizures (including psilocybin) almost doubled in 1982 from 1981 but remained well below previous years' seizures.

Phencyclidine (PCP) abuse is believed to be increasing in Canada. Although no accurate data are available prior to 1982 in the areas of the amount of this drug seized or the number of persons charged with PCP-related offences, during 1982 a total of

Figure 23:

*Prevalence of chemical drug use by Ontario students in grades 7 to 13 in 1977, 1979 and 1981**

	Percentage Use **		
Drug Type	**1977**	**1979**	**1981**
Barbiturates (1)	14.2	12.8	12.5
Barbiturates (2)	6.0	6.8	8.1
Methamphetamine (Speed)	2.7	3.6	3.0
Stimulants (1)	6.6	5.9	6.1
Stimulants (2)	7.2	10.6	12.1
Tranquillizers (1)	8.6	6.9	7.5
Tranquillizers (2)	4.9	5.9	4.9
LSD	6.1	8.6	10.2
Other Hallucinogens	4.3	5.3	4.7
PCP	N/A	N/A	2.5

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using chemical drugs at least once in past 12 months.*

(1) Prescription (2) Non-prescription

Note: Based on a province-wide survey of approximately 4,687 Ontario students in 1977, 4,794 in 1979 and 3,270 in 1981, in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

13.661 kilograms of bulk PCP and 265,581 dosage units of the drug were seized by the RCMP. As well, in 1982 a total of six PCP laboratories were seized in Canada, the highest number during the period 1978 to 1982. PCP laboratories accounted for 60% of all laboratory seizures in 1982 as shown in Figure 25.

Street level drug purities and prices are indicators used to monitor drug trends. A decline in purity and/or a rise in price are indicators of decreasing availability levels and conversely, a rise in purity and/or a decline in price are indicative of increasing availability levels. During 1982, the street level purity of methamphetamine almost doubled to 11% from 1981 levels, while the retail price per dosage unit remained stable at $3.00 to $5.00. The rise in purity, together with the increase in seizures, indicate that methamphetamine availability increased in 1982 from 1981. MDA purity in 1982 could not be ascertained as no street level samples were analyzed, however prices remained unchanged at $10.00 to $20.00 per single dosage unit. An increase in laboratory activity, together with increasing seizure levels, point to a general rise in availability. PCP showed a similar trend with stable prices and purity levels of $3.00 to $5.00 per dosage unit and 1% to 5% purity at street level and a rise in domestic clandestine laboratory activity. Average LSD purity levels doubled to 50 micrograms in 1982 while prices remained unchanged at $4.00 to $5.00 per dosage unit. When taken in combination with the increase in seizures in 1982, LSD appears to be more available on the illicit market than in 1981.

Sample population survey data indicate that in almost every category of chemical drugs, abuse levels are higher amongst the male population as shown in Figure 24. The one exception was in the use of prescription tranquillizers; in this category abuse levels were slightly higher for females. However, the number of females reporting themselves as users in this category has dropped since 1977 when 9.4% reported using prescription tranquillizers. The most frequently used chemical drugs were prescription barbiturates, non-prescription stimulants and LSD. Abuse levels appear to be increasing for both LSD

Figure 24:

*Prevalence of chemical drug use by Ontario students by sex in 1977, 1979 and 1981**

Drug Type	Sex and Percentage Use **					
	1977		1979		1981	
	Male	Female	Male	Female	Male	Female
Barbiturates (1)	14.3	14.1	12.7	13.0	14.5	10.4
Barbiturates (2)	6.6	5.4	8.2	5.3	8.3	7.9
Methamphetamine (Speed)	3.7	1.8	4.5	2.5	3.1	3.0
Stimulants (1)	6.9	6.2	6.8	4.9	6.9	5.3
Stimulants (2)	7.7	6.7	12.2	8.9	12.0	12.0
Tranquillizers (1)	7.7	9.4	6.7	7.0	7.5	7.6
Tranquillizers (2)	5.2	4.7	6.2	5.5	5.6	4.2
LSD	7.3	5.0	10.4	6.8	11.4	8.9
Other Hallucinogens	6.0	2.9	6.4	4.2	5.5	3.7
PCP	N/A	N/A	N/A	N/A	3.0	1.9

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using chemical drugs at least once in past 12 months.*

(1) Prescription (2) Non-prescription

Note: Based on a province-wide survey of approximately 4,687 Ontario students in 1977, 4,794 in 1979 and 3,270 in 1981, in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

and the non-prescription stimulants, but a decrease in abuse levels has been reported for the prescription barbiturates. (See Figure 23.)

Look-alike Drugs: An Update

The look-alike drugs continued to pose a significant drug abuse and enforcement problem in most regions of Canada in 1982. Look-alikes generally consist of non-controlled over-the-counter (OTC) substances such as caffeine, ephedrine and phenylpropanolamine (PPA). These substances appear in the form of pills or capsules which closely resemble brand name controlled drugs. All three substances are currently available in Canada without a federal requirement for a prescription. Provincial laws, in some cases, restrict the sale of products containing ephedrine to a pharmacy.

Intelligence indicates that the United States is the major supplier of look-alike drugs to the Canadian market. The manufacture and distribution of these substances appears to be centred in the northeastern United States and by 1981 more than 150 outlets for look-alikes were believed in operation throughout the U.S., with an estimated production of 30 million dosage units per week and annual profits of $50 million. Look-alikes are sold primarily by direct mail, either through mailing lists obtained by distributors or through advertisements in various magazines. These advertisements often refer to look-alikes as safe and legal substances. Experience has shown, however, that look-alike drugs can produce a number of adverse effects on the user. Like ephedrine, phenylpropanolamine may cause dizziness, anxiety, muscle tremor, heart palpitations and severe nausea.

When look-alikes are misrepresented, the distribution pattern seems to follow the same pyramidal structure used for the various other illicit drugs of abuse. Look-alikes are purchased in bulk (often in hundreds of thousands of dosage units) from the distributor at low prices and then are broken-up and resold at higher prices down the distribution chain. At the lower end of the chain an individual buyer often pays a highly inflated price for an unknown substance, which may be available over-the-counter at a pharmacy at a fraction of the cost. Although several U.S. states have passed laws aimed at controlling the manufacture and distribution of look-alike drugs in recent years, distributors have begun to sell tablets and capsules which do not resemble any of the brand name controlled substances. It is anticipated that the availability and demand for look-alikes in Canada will persist over the next several years.

Domestic Production and International/ National Trafficking Patterns – Movement

Domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of legally manufactured drugs in Canada are the principal sources of chemical drugs on the Canadian market. Clandestine laboratories in Canada were the largest single source of chemical drugs on the domestic market in 1982. This source accounted for virtually all of the methamphetamine (speed), PCP and MDA. Almost all of the LSD available in Canada originates from clandestine laboratories operating in the United States. The majority of the legally manufactured drugs, such as hydromorphone (Dilaudid), oxycodone (Percodan), pentazocine (Talwin), amphetamine, methaqualone and diazepam (Valium), enter the illicit market through domestic diversion. (See Figure 26.) Large shipments of commercial chemical drugs, especially methaqualone and diazepam, enter the Canadian market diverted from legitimate manufacturers in foreign countries. However, the bulk of these substances are most often destined for the U.S. market and are only in transit while in Canada.

Clandestine Laboratory Activity

There was a significant increase in the number of clandestine laboratories seized in Canada in 1982 over the previous four year period as shown in Figure 25. Of the total of 10 laboratory removals in 1982, six were producing PCP, two MDA and one each producing methamphetamine and mescaline. (An additional four clandestine liquid hashish laboratories were seized in 1982 and are discussed in Chapter 6 which deals with the cannabis derivatives.) Quebec was the most active province in 1982, accounting for 50% of the laboratories seized, followed by British Columbia (30%) and Ontario (20%). Intelligence indicates that clandestine laboratories in Canada are operating for the most part to meet domestic demand requirements and only nominal amounts are exported to foreign markets. This situation is not expected to change to any great degree through 1985.

Although a significant portion of the production and distribution of chemical drugs in Canada has been linked to organized criminal groups, particularly in Montreal, Toronto and Vancouver, individual entrepreneurs continue to play an important role in

Figure 25:

*Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1978-1982**

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1978	PCP	Trinity Bay, Newfoundland
	PCP	Windsor, Ontario
	MDA	Maple Ridge, British Columbia
	STP	Hamilton, Ontario
	LSD	Eastman, Quebec
1979	PCE	Rivieres des Prairies, Quebec
	MDA	Port Daniel, Quebec
	Methamphetamine	Rawdon, Quebec
	Methamphetamine	Penetanguishene, Ontario
	Methamphetamine	Edmonton, Alberta
1980	Phenylpiperidine	Surrey, British Columbia
	LSD	Alexandria, Ontario
	DMA	Mississauga, Ontario
	PCP	Montreal, Quebec
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1981	MDA	Kitchener, Ontario
	THC	White Rock, British Columbia
	Mescaline	Chapleau, Ontario
1982	PCP	Quebec City, Quebec
	PCP	Montreal, Quebec
	PCP	Farnham, Quebec
	PCP	St. Marguerite, Quebec
	PCP	Coquitlam, British Columbia
	PCP	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	MDA	Quadra Island, British Columbia
	MDA	St. Sauveur, Quebec
	Mescaline	Elliot Lake, Ontario

**Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Liquid hashish laboratories are contained in the following chapter dealing with the cannabis derivatives.

the chemical drug market. Few clandestine laboratories are capable of producing quantities for distribution nationally, most are relatively small-scale operations, distributing their products to a localized area. There is a definite movement and distribution network for PCP from Montreal throughout the province of Quebec and eastwards to the Atlantic provinces. Montreal is also a major supplier of PCP to Ontario, Manitoba and Alberta. However, the seizure of two PCP laboratories in British Columbia in 1982, together with more active marketing from that province, could capture a greater share of the western market over the next few years. The distribution of LSD in Canada is less organized than the PCP market. This situation may be as a direct result of all the LSD available in Canada originating from clandestine laboratories located in the United States, controlled by a California-based syndicate. (Only two LSD laboratories have ever been seized in Canada as shown in Figure 25.) A 1981 study conducted by the U.S. Drug Enforcement Administration (DEA) estimated that this syndicate was responsible for approximately 90% of the supply of LSD worldwide. The main entry points for LSD in Canada are the Vancouver-Lower Mainland area, which acts as a distribution centre for most of Western Canada, and the Toronto-Southern Ontario area, which supplies most of Central and Eastern Canada.

There has been increasing information in recent years of the growing involvement of outlaw motorcycle gangs in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs, such as methamphetamine, PCP and LSD. Their organizational structure, international affiliations and high mobility make these criminal organizations well-suited to the production and trafficking of chemical drugs. Intelligence also indicates the activities of outlaw motorcycle gangs are not limited to chemical drug activity as these groups have more recently become involved in the heroin, cocaine and cannabis markets. These organizations are beginning to launder their profits from the illicit drug trade into land purchases and other money laundering activities. Outlaw motorcycle gangs are expected to become increasingly involved in the production and distribution of chemical drugs in Canada through 1985.

Diversion of Pharmaceutical Drugs

Diversion of legally manufactured drugs into the illicit market appears to have peaked in 1980 and is gradually levelling-off as shown in Figure 26. Data available from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD) of the reported thefts and losses involving Schedule F and Schedule G drugs indicate the most frequently diverted substances are pentazocine (Talwin), barbiturates and diazepam (Valium). Analysis of geographic data shows the principal problem areas are in the provinces of Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta. BDD statistical data concerning losses involving narcotic drugs in Canada also show a stabilization in the number of reported incidents of narcotic losses over the past two years as shown in Figure 4. (See Chapter 3: Heroin, Abuse and Availability Trends, for further information concerning this development.)

The most salient trend in the diversion of licit drugs into the illicit market in recent years has been the dramatic rise in the number of armed robberies involving both Schedule G and Schedule F drugs. (See Figure 26.) During the period 1978 to 1982, there was a considerable increase in the number of incidents of armed robbery involving Schedule F and Schedule G drugs. As well, during this time period there was a 46% increase in armed robberies involving narcotic drugs. (See Figure 4.) The most active area for armed robberies was the province of Quebec followed by Alberta and British Columbia.

Canada continued to be utilized as a transshipment point in 1982 for large amounts of drugs diverted from commercial manufacturers within Canada and from foreign source

countries destined to the United States. Restrictions placed on the sales of bulk methaqualone of European origin in 1981 led to a market shortage of this drug in the United States. This shortage impelled Colombian, U.S. and Canadian traffickers to find alternate sources of supply in 1982. As well, a number of trafficking organizations are obtaining bulk supplies of diazepam for the manufacture of counterfeit methaqualone tablets. This development was highlighted in 1982 with the seizure of 1.1 tons of bulk methaqualone in Halifax which originated from Southeast Asia and was destined for the U.S. market. Montreal continued to be utilized in 1982 as a transit point for bulk diazepam and fraudulent methaqualone tablets manufactured from diazepam destined to the United States. Intelligence also indicates that shipments of the methamphetamine precursor, phenyl-2-propanone (P2P), originating from southwestern Ontario, are being diverted to the U.S. market. Despite the implementation of a number of precursor control programs, Canada is expected to continue to be a staging area, and in some instances, a source country for chemical precursors and diverted drugs destined for the United States over the next several years.

Analysis of seizure incidents contained in the RCMP's Automated Drug System relating to chemical drugs entering the domestic market from foreign sources in 1982 indicates that 80% of the incidents involved drugs being transported by land conveyance. Bulk shipments continue to enter Canada primarily by air and land conveyance modes. (See Figure 27.) Overland shipments continue to enter the domestic market primarily through the Vancouver-Lower Mainland area, Toronto-Southern Ontario area and Montreal; while air shipments enter the country via Mirabel International Airport, Toronto International Airport and Vancouver International Airport. Vancouver and Montreal are believed to be the most active areas for shipments of chemical drugs by sea conveyance.

Figure 26:

Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1978-1982

Schedule/ Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
Schedule F							
1978	188	7	2	—	—	1	198
1979	184	7	9	1	1	1	203
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
Schedule G							
1978	431	35	17	—	—	16	499
1979	405	37	37	14	5	14	512
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639

Figure 27:

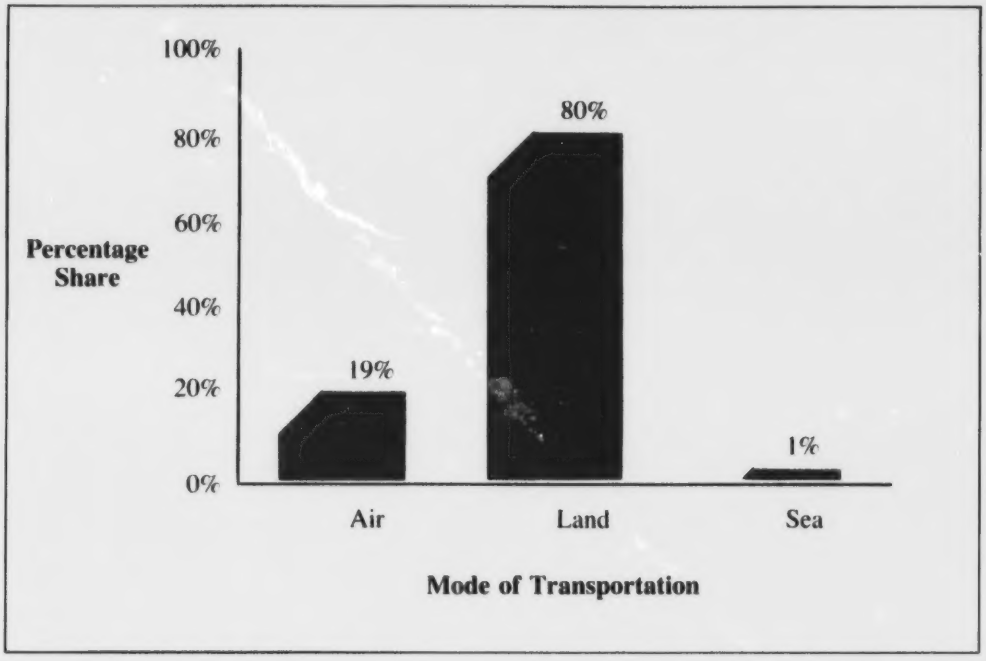

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1982

Chapter 6: Cannabis

Cannabis

Abuse and Availability Trends

The cannabis derivatives; marihuana, hashish and liquid hashish remain the most readily available and widely used illicit drugs of abuse in Canada. There was a 150% increase in the quantity of marihuana seized in Canada in 1982 as compared with 1981. There was also a significant change in the amount of hashish seized in Canada in 1982 as compared with 1981, with a decrease of 75% recorded. Liquid hashish seizures also decreased considerably in 1982, with figures showing a drop of 55% over seizures made in 1981. (See Figure 28.) What appeared to be a shift in 1981 to the more potent forms of cannabis products may have been a temporary phenomenon. However, a large portion of the marihuana seizures (41%) was made in a single mothership operation which was intercepted off Canada's East Coast. In 1981 there were no mothership operation seizures made. There is some indication that the economic situation in Canada in 1982 led the cannabis user population to utilize more available, less expensive marihuana, rather than hashish and liquid hashish; however this is difficult to substantiate.

The number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences in 1982 dropped by 28% overall. The decreases took place in possession offences, which dropped by 31% over 1981 and trafficking offences, which dropped by 15%. However, the number of persons charged with importation offences increased by 51% and the number of persons charged with cultivation offences rose by 54% over 1981. (See Figure 29.) These changes may be due to any one or a combination of a number of factors. In January, 1982, the RCMP converted from a manual method of collating statistics to an automated system, the Operational Statistical Reporting (OSR) system. Data collected in future years will indicate the accuracy of the new system. RCMP drug enforcement priorities have moved towards targeting a higher level of drug trafficker; therefore, while perhaps resulting in fewer charges being laid, will furnish higher quality charges.

A recent study conducted by Health and Welfare Canada indicates that although good comparative data are not available, the rate of youthful annual marihuana use may have increased prior to 1980, but appears to be levelling-off. The proportion of 15 to 17 year olds reporting such use remained at 29% in 1980 and 1981, but dropped to 21% in 1982. While 8% of 12 to 14 year olds reported annual use in 1980, only 4% did a year later. However, in both 1980 and 1981 it was estimated that 38% to 39% of 18 and 19 year olds used marihuana at least once during the year. The study also indicates that more than 1,500,000 Canadians aged 12 or older were estimated to have used marihuana within the past month in 1981. Of these, approximately 1% reported daily use. Daily use among adolescents 12 to 19 years old was estimated at 2% of this age group in 1981 and 1982. Most frequent marihuana use occurred amongst older teenagers and adults in their early twenties. In 1981,

Figure 28:

Amount of cannabis seized in Canada, 1978-1982 – Weights in kilograms*

Drug Type	1978	1979	1980	1981	1982
Marihuana	21,004	34,668	33,879	7,147	17,887
Hashish	1,173	1,477	11,993	13,952	3,421
Liquid Hashish	259.6	261.7	143.7	583.0	261.9
Total	22,436.6	36,406.7	46,015.7	21,682.0	21,569.9

**Cannabis derivatives seized by the RCMP only (includes seizures made by Canada Customs).*

the estimated number of Canadians 12 years of age and older who had at some time tried marihuana reached 4.75 million. Many included in this figure were not current users of the drug.

The trend towards the use of more potent varieties of marihuana in Canada continued through 1982. Both internationally and domestically, more exotic varieties of cannabis and new cultivation techniques have been developed and tested. As in past years, it is primarily the country of origin which determines the value of the marihuana sold at street level. Sinsemilla marihuana is in great demand regardless of its source as users recognize that this variety is higher in tetrahydrocannabinol (THC) content than some of the less exotic varieties. Prices for this type of marihuana remained high in 1982, approximately $2,500.00 to $3,000.00 per pound, while a poor quality, domestically cultivated marihuana sold for as little as $150.00 to $200.00 a pound. For all cannabis products the prime price fluctuations have been at the source country level. Prices in Canada have remained relatively stable with some slight variations. (See Figures 33, 34 and 36.)

Figure 29:

*Number of persons charged with cannabis-related offences, 1978-1982**

Charge	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	15,871	16,292	18,427	18,208	12,549
Trafficking**	4,113	4,197	4,159	4,132	3,505
Importation	247	230	155	85	128
Cultivation	199	117	122	69	106
Total	20,430	20,836	22,863	22,494	16,288

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia is one of the primary source countries of marihuana destined to the world market. The major production area in the past was the Guajira Peninsula. This was largely due to the lack of inhabitants and ease with which large consignments of the drug could be shipped to North America by both sea and air. The importance of La Guajira as a marihuana production area has however gradually diminished. This is believed due to the use of U.S. Navy picket ship operations in the Caribbean, President Reagan's South Florida Task Force, increased commercial ventures such as coal mining in La Guajira and the dramatic increase in domestic marihuana cultivation in the United States. Marihuana cultivation in Colombia has spread southwards to the provinces of Cesar and Magdalena, which adjoin La Guajira. The drug is also being grown along the western Andes in the provinces of Valle, Choco, Narino and Cauca. The port of Tumaco in the extreme southwest corner of Colombia and the island of Mal Pelo, directly west of Tumaco, have become major staging areas for mothership operations.

It is estimated that in 1982 approximately 20,000 hectares were under cultivation, which would yield approximately 50,000 tons of marihuana. As all the marihuana produced in Colombia is destined to the illicit market, these quantities generate huge profits for the local economy. In fact, in recent years, the profits gained from the illicit narcotics trade in Colombia are believed to be far greater than those generated by that country's major legitimate crop, coffee. Colombia has favourable year round growing conditions and it is

expected that bumper crops will continue to be harvested in the future in at least the same amounts as presently being experienced. Any future expansion in production will be dependent upon world demand. Colombia has been reluctant to enter into a paraquat spraying program with the United States to eliminate the huge marihuana crops, particularly in the Guajira Peninsula. This is believed due to the guerrilla presence in most of the growing areas. The eradication program could promote irritation amongst the peasant population, who often earn their livings by cultivating marihuana; thereby forcing them into legion with the guerrillas.

There was a 3% increase in the amount of marihuana seized by the Colombian National Police (CNP) in 1982 over that seized in 1981. (See Figure 30.) In addition to 3,400 tons of bulk marihuana seized in 1982, the CNP also seized more than 8.5 million cannabis plants at various stages of growth. The magnitude of these seizures continues to indicate the enormity of the marihuana cultivation problem in Colombia. This country is expected to remain a major supplier of marihuana to Canada through 1985.

Figure 30:

Amount of marihuana seized by the Colombian National Police, 1980-1982

Drug Type	1980	1981	1982
Marihuana	282,514 kg	3,309,900 kg	3,408,700 kg

Jamaica

Jamaica is not only an important transshipment area for traffickers, but is also the major producer of cannabis in the Caribbean. In 1982 it has been estimated that approximately 2,830 hectares were devoted to cannabis cultivation. This area yielded approximately 6,225 tons of marihuana, a considerable increase over the amount produced in 1981. (See Figure 31.) The illicit production and subsequent sale of cannabis is an important factor in Jamaica's economy. The primary growing areas in Jamaica are the parishes of St. Ann, St. Elizabeth and St. Thomas, with a secondary area encompassing the parishes of Westmoreland, Trelawny and Manchester.

Figure 31:

*Annual cannabis yield in Jamaica, 1979-1982**

Year	Hectares	Metric Tons
1979	850	1,900
1980	1,215	2,725
1981	1,940	4,350
1982	2,830	6,225

**Based on two harvests per year.*

Since the inception of the South Florida Task Force the price of pilots and boat captains for mothership operations has doubled. As well, there has been considerable stockpiling of cannabis, and prices at the wholesale level have dropped by almost 50%. This situation has led to wildly fluctuating prices; depending upon quality, safeguards and other conditions. It is a buyers' market at present, if the buyer has the facilities to move the drugs northwards after purchase at the source. There has been great difficulty in this country in keeping check of small planes and boats. To illustrate this problem, intelligence indicates that 80% of the private aircraft arriving in Montego Bay from Nassau landed without prior clearance. Traffic in cannabis in Jamaica has been linked to arms smuggling and illegally imported consumer goods.

Jamaica is also a major supplier of liquid hashish to Canada. In recent years it has been reported that it took approximately 625 kilograms of marihuana to produce one kilogram of liquid hashish. New techniques allow 7.5 kilograms of liquid hashish to be produced from 100 kilograms of marihuana. Ether is an extremely important precursor chemical in the manufacture of liquid hashish; one 205 litre drum of ether will allow for the production of 3.5 kilograms of the drug. Intelligence indicates that twenty 205 litre drums of ether are being diverted into the illicit market on a monthly basis from one legal source alone. Acetone, which is more easily obtainable, can be used instead of ether but produces a more detectable odour. High quality oil manufactured with ether sells for approximately 50% higher in Jamaica than that produced with acetone. Alcohol can also be used, but liquid hashish manufactured in this way is not popular with knowledgeable purchasers. Estimates indicate that approximately 100 kilograms of liquid hashish are being manufactured in Jamaica solely for the Canadian market on a monthly basis.

Mexico

Mexico has over the past several years been considered a relatively dormant source country for marihuana until recent activities showed an alarming resurgence in cannabis cultivation. In mid-1982 intelligence led to the discovery of numerous large fields of sinsemilla marihuana in northern Mexico located along the Rio Yaqui in the state of Sonora and in central Mexico in the states of San Luis Potosi and Zacatecas. This information allowed the Mexican government to destroy approximately 500 tons of marihuana. Most of the fields showed evidence of a substantial capital investment having been made by the traffickers responsible. The fields were located in open areas and utilized modern cultivation techniques. In one instance three water wells operated by diesel engines were used for irrigation; and at another site, approximately 30 tons of fertilizer were located.

The principal areas of cultivation believed to be utilized by these traffickers are located in Sinaloa, Durango, Chihuahua and Oaxaca. In general, two harvests are made per year; however, in Oaxaca growing conditions are such that three crops can be harvested annually. Mexican Red Hair marihuana is becoming increasingly popular, particularly in western Canada.

Lebanon

Lebanon continued to be an exporter of hashish to world markets throughout 1982; however, civil strife in that country appears to have diminished its exports destined to Canada. The cannabis growing area of this country is almost completely contained within the North Bekaa Valley, extending from Zahle northwards to Hermil. Intelligence indicates that in the sector delineated by the towns of Shlifa, Buday, As Saidah, Kafr Dan and Gawsh Bardah, cannabis has almost completely supplanted other crops. This area is approximately 40 square kilometres in size. Another major growing area is in the immediate vicinity of Hermil. The bulk of the cannabis is grown by Shiite Moslem farmers who are predominant in the area and who have become extremely well-off financially since the expansion of the Lebanese hashish trade began several years ago. The entire growing area is occupied by the Syrian Army of the Arab Deterrent Forces and their allies in the Palestinian Liberation Army. Since the beginning of the 1982 Israeli invasion, there have been more than 1,000 Iranian revolutionaries in the Baalbek. The religious zeal of the Iranians has convinced some of the Shiite farmers in the Baalbek of the immorality of illicit drug production. However, this

influence can only be considered to be of minor importance when looking at the overall situation. The amount of hashish produced in Lebanon in 1982 is estimated at 2,000 tons. Lebanon was also, to a lesser degree than in 1981, a source of liquid hashish destined to Canada in 1982.

Pakistan

Hashish production figures for 1981 and 1982 in Pakistan are estimated to have remained at approximately 220 tons. This figure remains virtually unchanged from production estimates for 1979 and 1980. Pakistan is a major source of hashish destined to Canada, particularly to Montreal from which point it reaches other Canadian destinations. One seizure alone of more than 2.2 tons made in Pakistan in July, 1982, was destined for Montreal, while several others throughout the year, in the 400 to 500 kilograms range, were also destined for the province of Quebec.

The greatest proportion of the illicit cannabis cultivation takes place in the Northwest Frontier Province (NWFP) and Baluchistan; the northern regions of Dir and Hazara, Quetta, Pishin and Zhob in Quetta division; Nasirabad in Sibi division and Kalat and Lasbela in Kalat division. The vast majority of Pakistan's hashish is controlled by Pathan tribesmen. This group exists virtually outside government control. The Pathans handle the cultivation, harvesting, transportation and sale of the drug.

Thailand

The cultivation of marihuana in Thailand has increased dramatically in recent years. In 1979 only three Thai provinces were actively involved in marihuana production. By 1982 the area of cultivation had expanded to 10 provinces. Farmers in the production areas are making large profits by growing marihuana along with their traditional rice crops. Planting occurs at the onset of the rainy season in May and harvesting begins in December, at the end of the monsoon season. The harvesting and drying stages continue into March. This increase in production appears to be in response to growing international demand for the drug. The principal international markets for Thai marihuana are Australia, New Zealand, the United States and increasingly, Canada. Production estimates for Thailand are not known. The marihuana produced in Thailand generally appears on the illicit Canadian market in the form of Thai sticks. This variety of the drug tends to have a higher THC content than other less exotic varieties. Thai sticks usually consist of dried marihuana leaves and buds which have been wrapped around small bamboo sticks and may vary in weight from one to 10 grams.

United States

Marihuana cultivation in the United States has increased steadily in recent years. It is a multi-million dollar, or possibly billion dollar industry in that country according to intelligence reports. Hawaii, California and Oregon are the major areas of cultivation; however, other areas, notably the southeastern United States, are experiencing a rapid growth in this illicit industry.

Cultivation in the United States appears to be generally unorganized and diverse with growers producing the drug and selling it independently. State and local authorities are reported to have destroyed in excess of 2.5 million cannabis plants during 1982. The estimated weight of the seized plants was approximately 1,650 tons. In 1981 the highest

estimate of domestic marihuana produced in the United States was 1,200 tons. It can be seen that in 1982, 38% more marihuana was eradicated in the United States than was previously believed to exist. High quality varieties of marihuana such as sinsemilla and Hawaiian are believed to account for as much as one-third of the domestic market. The less potent types of marihuana are often marketed as more exotic varieties, thus increasing the price of the drug.

Figure 32:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal foreign sources, 1982

Country	Drug Type & Percentage Share		
	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Colombia	55%	—	—
Jamaica	25%	—	90%
Thailand	10%	—	—
Lebanon	—	40%	5%
Pakistan	—	40%	3%
Other	10%	20%	2%
Total	100%	100%	100%

International/National Trafficking Patterns – Movement

Colombia

Colombia is the major source country for marihuana destined to Canada. Shipments of cannabis from that country generally range from multi-kilogram to multi-ton lots. Huge marihuana shipments smuggled out of Colombia aboard motherships are still encountered in spite of the U.S. Navy's picket ship operations in the Caribbean. Legitimate ports in Rio Hacha, Santa Marta, Barranquilla and Cartagena are also used in mothership operations. The Pacific Coast ports are also being used for smuggling as the ships are more difficult to contain by blockade action when they proceed northwards on the Pacific. These ports include Buenaventura and Tumaco, as well as Mal Pelo Island. One Colombian-based mothership operation conducted off Canada's East Coast in September, 1982, resulted in the seizure of 7.5 tons of marihuana. Two previous attempts had been made by the same organization to smuggle an additional 17.5 tons of marihuana into Canada from Colombia, but the operations were aborted prior to their reaching Canadian waters. Private aircraft are also used extensively to transport marihuana from Colombia to Central and North America. There are still hundreds of illegal airstrips in the Guajira Peninsula east of Santa Marta being utilized for this purpose. In some instances the marihuana may be flown to the Caribbean where it will continue its journey northwards by boat. When flown to Central America or the United States, onwards travel is generally by overland transport. Large loads are often broken down into smaller quantities, each destined for a different area.

South Florida has been a major transshipment area for cannabis destined to other parts of the United States as well as to Canada. However, with the advancement of increased narcotic enforcement activities in Florida by the Federal Joint Task Force Group in March, 1982, a noticeable lull in aircraft and vessel smuggling has occurred. This abatement in trafficking activity is attributed in large measure to the widespread publicity of the Task Force. Another major aspect contributing to the slowdown has been

the use of the Navy E2-C Hawkeye radar surveillance aircraft to monitor vessels and aircraft. Pilots smuggling drugs from Colombia by air are reluctant to undertake flights which they believe are being monitored by navy aircraft. Flights are being delayed, and the pay for a two-man crew is being increased from $100,000.00 to $150,000.00 per trip to compensate for the growing risk of detection.

Intelligence indicates aircraft are now making airdrops to vessels waiting offshore near the Bahamas and other Caribbean islands. There is some indication that air shipments are increasingly being flown into Texas and Louisiana via the Gulf of Mexico. Additionally, there are indications that vessel traffic from Colombia may be bypassing Florida in favour of the mid-Atlantic coast of the United States and the Atlantic coast of Canada. The situation has led to a stockpiling of marihuana in Colombia. Prices for the drug are reported to have dropped, with wholesale supplies ranging from $5.00 to $50.00 per pound with suppliers willing to front the whole shipment. Prices previously were reported as high as $90.00 per pound with half of the shipment value to be paid in advance of delivery. As the Task Force continues to exert enforcement action on importation/trafficking activity in the South Florida area, the coastal regions of Canada, particularly the Eastern Seaboard, may increasingly become entry points for marihuana.

Figure 33:

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1982

Level and Weight	Source Area			
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States
Source 1 pound	$ 5.00– $ 50.00	$ 12.00– $ 25.00	$ 10.00– $ 25.00	Sinsemilla $1,200.00– $1,500.00
Trafficker (Canada) 1 pound	$ 650.00– $1,200.00	$400.00– $500.00	$2,500.00	Sinsemilla $2,500.00– $3,000.00
Street (Canada) 1 ounce/unit	$ 65.00– $ 100.00	$ 35.00– $ 40.00	$ 25.00– $ 50.00 per stick	Sinsemilla $ 250.00– $ 300.00

Jamaica

Jamaica is a secondary source of marihuana to Canada and in 1982, the leading source of liquid hashish. A significant amount of the cannabis entering Canada from Jamaica arrives via direct Air Canada or Air Jamaica flights, usually with Toronto or Montreal as their destinations. Large shipments tend to be concealed in air cargo, while smaller amounts are carried in by couriers using false-sided luggage, body packs, or in the case of liquid hashish, internal concealment. When not utilizing direct flights, couriers often adopt a more circuitous route. Miami has been a popular transit point, however with the South Florida Task Force in place that city is not used as frequently as in the past.

Air smuggling of marihuana originating from Jamaica is believed to be on the increase. The air smuggler will land in Jamaica at either Montego Bay or Kingston, and clear Jamaican Customs and Immigration. Prior to departure from Jamaica, the air smuggler pilot will file a flight plan for the return trip to the United States or Canada. The pilot will then fly to one of the many clandestine airstrips in Jamaica, pick up a

marihuana cargo, then continue the flight northwards. These marihuana cargos are airdropped to waiting vessels at various locations in the Bahamas, after which the air smuggler pilot continues his flight and clears customs with little risk of detection of his having carried an illicit cargo. The vessels then proceed to either the United States or Canada to offload the drugs. Traffickers are attempting to avoid the South Florida corridor by travelling further up the Atlantic Coast as well as via the Gulf of Mexico. If the Task Force continues to be in effect, it is expected that Canada will be used more extensively as a transit point for cannabis products destined from Jamaica to the United States.

Figure 34:

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan
Source 1 pound	$ 20.00– $ 60.00	$ 10.00– $ 75.00
Trafficker (Canada) 1 pound	$1,800.00– $3,500.00	$2,000.00– $3,500.00
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$ 150.00– $ 300.00 $ 10.00– $ 30.00	$ 200.00– $ 300.00 $ 15.00– $ 30.00

Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1982

Lebanon

The most common method of transporting hashish from Lebanon to Canada is in large cargo shipments. Since the Israeli invasion in June, 1982, outlets from the North Bekaa to the south have been completely controlled by Israeli troops. Routes to the coastal area from Beirut north to Tripoli have been controlled by the forces of the

Figure 35:

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1982

Lebanese government and the Phalangist Party west of a line marked by the crest of the Lebanon Mountains. Hashish was still being transported west to illegal ports in the Phalangist controlled sector in the first half of 1982 and possibly later. It is believed, however, that the bulk of the drug is transported out of the Bekaa via the northern route and across to the port of Tripoli, the route and the port both being within the area controlled by the Arab Deterrent Forces. There were at least 10 illegal ports in existence through the end of 1982.

Once the drugs leave Lebanon by ship they may travel to Europe or direct to North America. The most frequent Canadian destination for cannabis of Lebanese origin appears to be Montreal, from which point the drugs are further disseminated. Smaller shipments are smuggled into Canada by couriers using false-sided luggage or wearing body packs.

Figure 36:

Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1982

Level and Weight	Source Area		
	Jamaica	Lebanon	Pakistan
Source 1 pound	$ 320.00– $ 575.00	$ 250.00– $ 400.00	$ 950.00– $1,100.00
Trafficker (Canada) 1 pound	$4,000.00– $6,000.00	$4,000.00– $6,000.00	$4,000.00– $6,000.00
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$ 400.00– $ 800.00 $ 20.00– $ 40.00	$ 400.00– $ 800.00 $ 20.00– $ 40.00	$ 400.00– $ 800.00 $ 20.00– $ 40.00

Pakistan

Routings for cannabis from Pakistan destined for Canada in 1982 remain much the same as those utilized in previous years. From Pakistan's Northwest Frontier Province hashish and liquid hashish are sent by Pathan tribesmen to the major cities such as Karachi and Lahore. In these cities the drugs are sold to foreign traffickers seeking to smuggle the contraband back to Europe and North America. Numerous smuggling methods are used to move the drugs, including large air cargo shipments as well as body packs and false-sided luggage. A portion of the hashish destined to Canada from Pakistan is transshipped via the United States. This is particularly the case when dealing with large shipments. Most of the shipments from Pakistan to Canada have been in the multi-hundred kilogram range.

Mexico

Mexico serves not only as a source of marihuana to Canada but also as a transshipment point for Colombian and Thai marihuana destined for North America. Mexico is also believed, through the ports of Veracruz and Tampico, to be a transshipment point for hashish destined from the world's various production areas to North America. Mexican marihuana is usually transported into the United States either overland or in air cargo shipments. Canadian traffickers obtain the drug from various

cache sites in the United States and transport the contraband concealed in private vehicles; often vans or modified campers. Smaller quantities enter Canada in false-sided suitcases or body packs, however larger shipments are more economically feasible.

United States

By 1982, domestic cultivation of marihuana had risen to previously unknown proportions in the United States. In addition to the greater amounts of marihuana produced, a higher percentage of the drug was cultivated using the "sinsemilla" technique. This resulted in marihuana of greater potency and higher value. The proximity of such a crop makes the United States an ideal source country for marihuana destined to Canada; however, the purchase price at source for the drug is high, much higher in fact than prices encountered in other source countries. There is also the ever-present risk of detection when transporting drugs across the U.S./Canada border. In spite of these deterrents, American produced marihuana appears to be increasingly available in this country. The Californian sinsemilla variety most often is transported overland in private vehicles up the West Coast of the United States into British Columbia. On other occasions the drug is carried in luggage on commercial air flights. Hawaiian sinsemilla continues to enter Canada on commercial airlines, both in luggage and in cargo shipments.

Thailand

There was a large increase in the amount of marihuana produced in Thailand in 1982 over 1981. Some reports indicate that more than 30 tons of the drug were seized by Thai authorities in 1982. While marihuana from that country was not encountered with any frequency in Canada in 1982 it is expected to become increasingly available throughout 1983 and beyond. Thai marihuana destined to Canada generally travels southwards through Malaysia in railway shipments or overland to the port of Singapore. In Singapore the marihuana is loaded onto either commercial cargo vessels or smaller private vessels equipped for ocean travel. Some of the Thai marihuana destined for international markets is trucked to Bangkok or points along the Gulf of Thailand for onward transshipment to world markets. The shipments enter this country through the West Coast and are disseminated as far east as Montreal.

Canada

As in previous years, cannabis remains readily available throughout Canada. While a large percentage of the cannabis products are imported there is a portion which is produced domestically. Cannabis cultivation appears to be becoming more popular, particularly in western Canada. An increasing amount of this marihuana is being grown using hydroponic cultivation systems. As a result the THC content of these varieties has increased to equal or surpass some of the more exotic types of the drug being imported into Canada.

While marihuana can have a THC content of up to 8% and hashish, up to 20%, liquid hashish can have a THC content ranging as high as 50%. This drug is produced most frequently in Jamaica, Lebanon or Pakistan and increasingly in laboratories set up specifically for this purpose in Canada. Liquid hashish is obtained by extracting the THC

from hashish or marihuana using a chemical solvent such as ether or alcohol. The THC and active ingredients are selectively dissolved and separated from the non-active portion of the resin. The solvent is then partially evaporated to concentrate the liquid hashish solution. In 1982, four liquid hashish laboratories were seized by the RCMP, up from two in 1981. (See Figure 38.) Two of these laboratories were seized in British Columbia and the other two, in Quebec.

Within Canada, cannabis products move from the principal entry points or growing regions to almost all populated areas of the country. The main Ports of Entry remain Vancouver, Toronto and Montreal with both the East and West Coasts experiencing mothership operations. The postal system, courier services and overland transport are also used to transport marihuana, hashish and liquid hashish throughout Canada.

Figure 37:

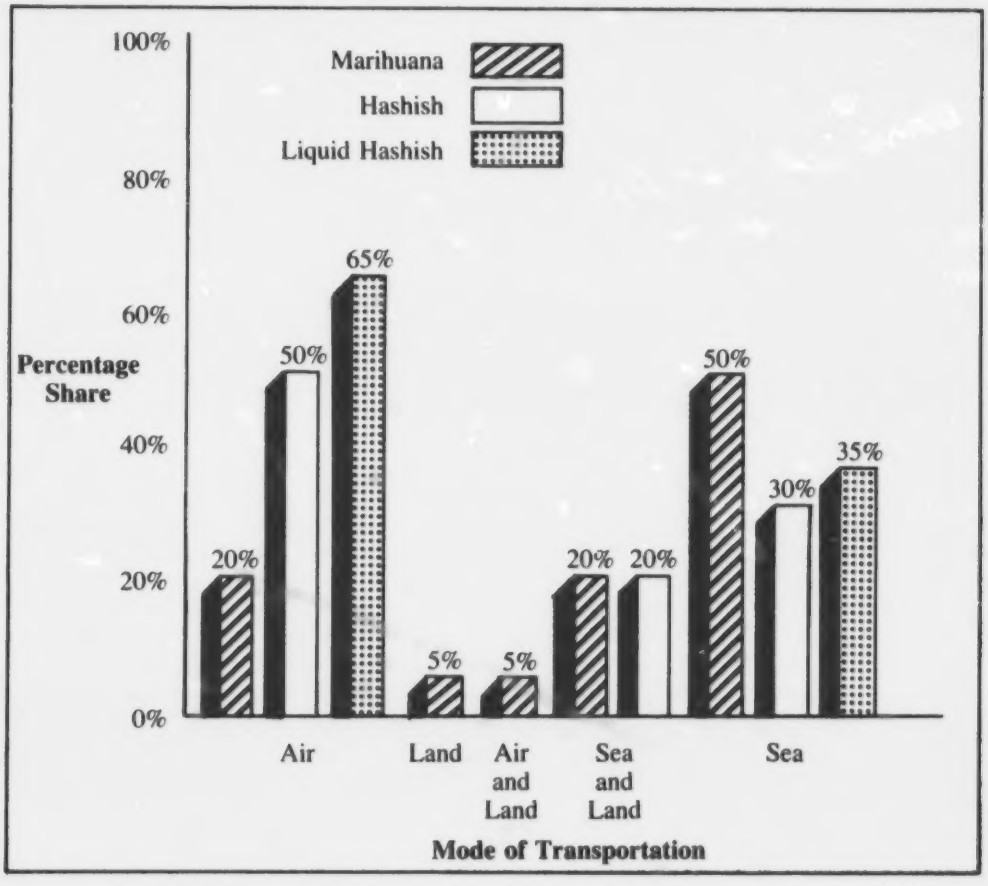

Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1982

Figure 38:

*Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1978-1982**

Year	Location of Laboratory
1978	Winnipeg, Manitoba
	Winnipeg, Manitoba
	Toronto, Ontario
1979	Guelph, Ontario
1980	Oshawa, Ontario
	Belleville, Ontario
	Kingston, Ontario
	Victoria, British Columbia
1981	Nanaimo, British Columbia
	Hamilton, Ontario
1982	Val D'or, Quebec
	Montreal, Quebec
	Chilliwack, British Columbia
	Nanaimo, British Columbia

**Clandestine laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Includes liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

Chapter 7 :
Drug Money Flow

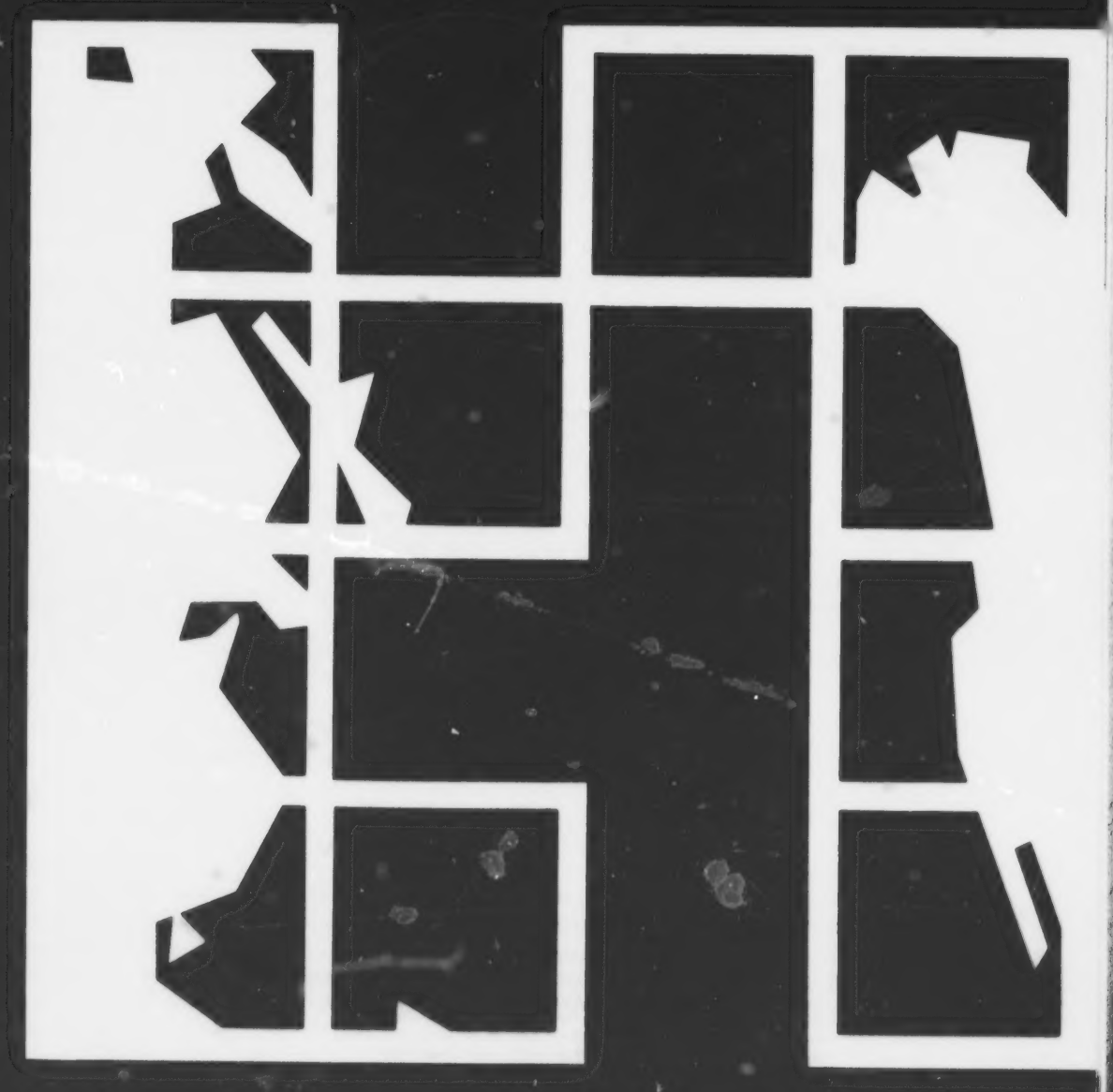

Drug Money Flow

As indicated in *NDIE 1981*, it is difficult to accurately assess the overall impact that the illicit drug trade has on the economy of Canada. As the traffic in drugs is an illicit commerce in which no detailed accounts are maintained, law enforcement authorities can only rely on intelligence gained from investigations, consumption and production estimates, and drug seizure and arrest statistics with which to gauge the money flow associated with this illegal enterprise. Therefore, estimates of the money flow generated by the drug trade are based on domestic consumption where the number of users and their daily intake can be determined, foreign production where the proportion of the final product destined for the Canadian market can be approximated and pricing the value of drug inflows from foreign sources, domestic production and diversion from licit sources to the illicit market. Although these are crude methods of measurement, they are the only ones available at this time. As our methodology for measuring the drug money flow generated from the drug trade becomes increasingly sophisticated, more precise systems of measurement should develop. The estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market in 1982 totalled $9.4 billion as shown in Figure 39.

Tax Haven Countries and International Money Laundering

There are many reasons why money and other valuable securities are moved out of Canada and into jurisdictions that have protected secret banking privileges. Some reasons are legitimate (or, at least not contrary to the criminal law), others are not. These jurisdictions are commonly referred to as tax havens. The use of tax havens has grown in popularity in recent times as one of the few means of placing funds beyond the reach of tax collectors. This guarantee of financial privacy became attractive to a wide variety of individuals, including those whose primary interest was not necessarily to avoid taxes. They became popular to fast rising dictators and public officials who wanted a so-called "guaranteed pension plan" that was beyond the reach of their successors or the public. It was not long before the criminal organizations as well as individual criminals found the sanctuary of tax havens too inviting to ignore. With the development of multinational banking systems and international business and commerce it became easy to develop sophisticated laundering systems that were designed to move money, that was obtained directly from criminal activity, into the foreign banks that were protected from intrusion by concerned law enforcement officials. For the criminal this financial privacy is an indispensable aid in concealing the proceeds of crime. There are a great many countries and territories that currently provide this type of protection.

Figure 39:

Estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market, 1982

Drug Type	Retail Value (Millions of Dollars)	% of Total
Heroin	$2,600	27.7%
Cocaine*	$ 550	5.9%
Chemicals	$ 925	9.8%
Cannabis	$5,325	56.6%
Total	$9,400	100.0%

**The retail value of cocaine should be viewed as a minimum figure and may be as high as $1 billion due to the fact that cocaine abuse and traffic in Canada underwent a significant escalation in 1982. RCMP intelligence indicates that cocaine abuse and trafficking levels will increase through 1985.*

Although a number of European countries have a long history of success as the world's greatest financial centres, with a minimum amount of financial regulations and strong secrecy laws, many other countries and territories are now providing even greater protection to criminals that go far beyond the tax aspect. Some of these countries not only provide easy access to the banking institutions with secret numbered accounts, but have also extended corporate and secrecy laws to allow for the establishment of an unlimited number of beneficially owned corporations, which can be operated or manipulated by local agents or lawyers. When these corporate entities are combined with several numbered bank accounts, a maze of financial transactions can be structured in such a way that the tracing of assets becomes a highly complex task. If questionable funds are then moved from one tax haven jurisdiction to another the complexities are compounded significantly.

To some degree, any country can be a tax haven and thus be utilized to successfully launder funds. For example, Canada does not tax non-residents or foreigners to the same extent as it does its own citizens or permanent residents. Pure tax havens exist however because countries have strong bank secrecy laws, they encourage or facilitate easy access to their banking facilities, they do not enter into mutual tax assistance treaties and finally, they are reluctant or hesitant to aid foreign countries who request information about banking transactions for law enforcement purposes.

There are a number of different types of institutions that are being utilized to move funds out of Canada to tax haven jurisdictions. These include:

- Canadian banks with international branches or facilities,
- Trust companies and provincial banking institutions,
- Shipping companies,
- Real estate companies,
- Travel agencies,
- Money changers,
- Insurance companies,
- Finance companies,
- Brokerage and investment companies,
- International trading companies,
- Holding companies, and
- Multinational corporations.

Although the unlawful laundering schemes vary as widely and can be as complex as are legitimate business and commerical transactions, there are several commonly known procedures to move unlawfully acquired funds out of the country. The majority of Canadian banks operate international departments and also have foreign subsidiaries in most of the tax haven countries. Through a variety of banking transactions cash deposited in Canada can be transferred anywhere in the world. This can, of course, be accomplished through the use of a variety of corporations, business entities or fictitious business transactions, all done under the guise of a legitimate commercial enterprise. The actual transfer may involve the issuance of a bank cheque or money order or be carried out by electronic means, simply crediting an account abroad. The advantages of using this system are that it seldom attracts attention and is not easily identified as part of an unlawful scheme. The disadvantage is that if Canadian law enforcement authorities detect the unlawful acts and follow the transactions to the bank, records in Canada will provide evidence of all transactions. This method however can be further protected by the criminals if they are able to bribe bank officials who may be in a position to make tracing of the funds through the bank almost impossible. In addition to long established chartered banks operating in Canada, there are a number of foreign banks performing a parallel service to the public in Canada. As well, there are hundreds of agents of foreign banks who operate in Canada in a semi-clandestine manner. They are able to provide consulting services and arrange and/or facilitate the movement of money from Canada to the bank in the foreign jurisdiction.

Businesses and financial institutions involved in the exchange of money have been known to accept large amounts of cash, thus facilitating a laundering system. Using a corporation as a front, the criminal will engage a foreign lawyer or business agent who will represent his interests in a country where the criminal's corporation also has status. He will then make a large cash transfer to his corporation's foreign account through the money exchange. The foreign bank will facilitate the money exchange entity in the transfer, as both the bank and the money exchange carry out daily legitimate money transactions.

A number of brokerage houses have been utilized to transfer large amounts of cash. If they believe they are executing orders for a potentially important client or respected customer of a foreign bank they understandably will make themselves available for this service. One scheme involves a foreign bank that unknowingly represents a criminal and places an order with a Canadian broker for a large sum in securities. The bank advises the broker that the funds will be paid for directly in Canada through a courier. The criminal then engages a courier who delivers the money, in a variety of forms, including cash, and the securities are sent to the foreign bank – where they are later recovered by the criminal.

Certain travel agencies with multinational connections have become involved in the movement of large amounts of funds. These agencies are primarily involved in the laundering business and charge fees to move currency from one country to another, but the fees are not significant enough to deter the criminal. Because of the nature of their business they can arrange to transfer large sums of cash directly to another country where they have an affiliate office. There, the money can usually be exchanged into foreign currency and moved onward simply using a banking system. The travel agency may or may not be aware of the true purpose of the transaction.

The safest way to move cash is to simply hand-carry the funds to a foreign country. The most popular method is for the criminal to engage a courier to transport the money out of the country in a suitcase, briefcase or money belt. This system leaves no paper trail within Canada. There are a number of routes that couriers can take when moving money; the most popular is by air to European countries or offshore Caribbean islands. Money couriers are often lawyers, accountants or businessmen who may operate a money laundering service for a fixed fee. Foreign bank agents as previously outlined, will act as money couriers. These agents are salaried employees, usually of European or Caribbean banks. Agents are situated in many of the major cities in Canada.

Services Provided in Tax Haven Countries

In addition to the usual banking facilities, many banks in tax haven countries provide secret numbered fiduciary accounts where the names of the depositor are held separate from the accounts themselves. The name may be held by a separate entity such as a trust company affiliated with the bank. In addition, one banking facility may be made up of numerous corporate entities. For example, the name of the depositor may be held by one corporation, the actual bank account with another, and investment certificate issued by another. This type of banking system is designed to make it difficult for foreign courts or enforcement agencies to identify money flows within the institution.

Most offshore tax havens in the Caribbean and Europe have systems providing for the incorporation of business and holding entities that provide a high degree of anonymity to the beneficial owner. These corporations may carry on business transactions within and outside the country. The corporation will be managed by a resident business agent, who will be shown as the resident officer of the corporation. The local lawyers who incorporated the company will remain as the officers and directors on the documents of

incorporation. The true or beneficial owner's name will only be recorded in a government department's books, which are kept secret by strict laws, making it difficult for foreign courts and officials to penetrate. The corporation may carry out banking transactions and be the owner of secret numbered accounts, both within the jurisdiction or in other tax free jurisdictions. Resident agents and business managers in tax haven countries are usually accountants or businessmen who act as managers of corporations for the beneficial owners. Laws generally provide for maximum protection for the beneficial owner. The agents/managers carry out the banking and business transactions for the corporations.

Barristers and solicitors in tax haven countries can be engaged by foreign criminals to incorporate business or holding entities. These entities are specifically allowed to operate tax free and with a maximum amount of security under the law. The lawyers are permitted to remain as the directors and officers of the company and act for the beneficial owners. They are usually forbidden under the law, through a form of solicitor/client privilege to divulge the names of the beneficial owners of the corporations. In addition, the beneficial owners may be foreign tax haven corporations, which will provide double protection. Generally, citizens of tax haven countries are not permitted to directly utilize the facilities of this class of corporation. It is clear that these services are only intended for foreigners who are likely to invest large sums of money and at the same time require anonymity and protection from the enquiring law enforcement agencies in the country where he resides.

Repatriation of Laundered Funds

After money has safely reached the tax haven country and is deposited in the bank in the name of a beneficially owned corporation by means of a delivery of the funds by one of the schemes previously outlined, only part of the laundering cycle has been completed. The next stage involves the return of the funds in such a way that it appears that the funds were legitimately acquired by the criminal.

Once the funds have been safely laundered out of Canada by either single or multiple tax haven transfers, the criminal, if he decides he requires the use of legitimate funds in Canada, must now effect repatriation. Assuming the funds are in an offshore bank, he will arrange the purchase of a Canadian investment by making a small down payment with "clean" money. He then arranges to borrow the balance of the purchase price from the offshore bank or one of his offshore corporations. Continuing the charade, he then repays the loan as if it were a legitimate arms-length transaction. In this way, not only does he repatriate his money, but he also gets the opportunity of paying himself interest, which is deductable from this income for Canadian tax purposes. Once this loan is repaid, he can continue to lend himself more funds to acquire more legitimate assets. This transaction rarely occurs directly with the foreign bank where the money is deposited. It usually involves several offshore corporations. For example, money in "Country A" may first go to the criminal's corporation in "Country B" which transfers the money to his corporation in "Country C" which in turn makes the money available to a Canadian lawyer who makes the funds available to the criminal in Canada. His "Country C" offshore corporation may be a trust and loan company or an insurance company, making the transaction look even more legitimate.

Instead of using a loan-back method, the criminal makes the investment using his foreign offshore company as the front. Legitimate businesses may accept the criminal as a "partner". The partner then makes his investment using the laundered funds via his foreign company. By using his laundered funds in a foreign bank, the criminal purchases his own property, business, etc. at a highly inflated price, and then repatriates more funds

to Canada. Once the criminal has become established in a quasi-legitimate business entity in Canada, he can use this entity to facilitate the laundering of funds through a variety of ways. One of the more common systems is double invoicing, by overpricing goods or property which are the subjects of the transaction. For example, a Canadian business entity purchases from its foreign related entity property at an artificially high price. The difference between the artificial price and the real or actual price is deposited in the foreign subsidiary company in a bank account in one of the tax havens. A reverse situation would involve the Canadian entity selling the property at an artificially low price. The difference is eventually deposited in the same type of bank. A further offshoot of this scheme involves simply invoicing non-existent property or merchandise.

Legislative Controls

The financial flow resulting from street level illicit drug sales was not subject to investigation in Canada prior to 1981. In that year the Canadian government, supported by the Royal Canadian Mounted Police, launched a program designed to trace and identify the money flow from illicit drug transactions. This program became operational in 1982. Specially trained investigators who have experience in both commercial crime and drug enforcement techniques were selected to work on this program and special units were established in every major Canadian city.

The investigations are already producing results. In addition to seizure of the funds which are closely connected to the drug transactions, many sophisticated laundering systems are being identified. These laundering systems include the use of complex corporate and business transactions through banks, trust companies, real estate firms, stock brokers and money changers. They have identified underground commercial systems that have been in use for generations. The evidence derived from the financial investigations has broadened the scope of criminal prosecutions in Canada through the identification of top members of the criminal organizations, namely the planners and organizers who rarely come into contact with illicit drugs, but who always arrange to receive the proceeds of illicit transactions. Tracing the proceeds, through the examination of business records, both within Canada and in foreign jurisdictions, is a vital first step to a financial investigation.

The evidence will serve two purposes: firstly, it may provide evidence of the original crime or a secondary crime connected with the movement of the funds; and secondly, it may give rise to the seizure and forfeiture of the funds or assets themselves. To fulfill only the first purpose requires a great deal of co-operation between the countries and jurisdictions through which the money laundering system operates. Only through positive interpretation of the laws and a genuine desire by all enforcement officials who become involved will positive results be achieved. This level of co-operation is not always forthcoming and can lead to a dead end after a long and costly investigation. After a successful first stage investigation which produces the evidence that connects the crime to the possession of the assets, it is desirable to effect the seizure and forfeiture of the assets. This second objective may prove to be more difficult. By the very nature of a successful laundering scheme, the money from criminal activity is moved from place to place, from one jurisdiction, organization or entity to another, constantly changing in form until it is converted into some asset of value which may be tangible or intangible personal property or real property. In this process it may be combined with other funds, which originate from some other illicit source or from a legitimate enterprise. By the time the property is located it may be an ongoing business entity, producing additional profits, employing many persons and owning many fixed assets.

Experience has shown that through the application of existing laws, seizure and forfeiture or other punitive measures can be effected if proof of the source of the funds is established. Therefore, the first stage of the financial investigation, by tracing, identifying the money flows and gathering evidence of the laundering scheme, is vital in attempting to subsequently prosecute the individual and seize and forfeit the proceeds. In this respect a willingness to co-operate is the decisive factor in the successful conclusion of a financial investigation.

Canada currently has several laws which enhance our ability to trace the proceeds of crime and prosecute those who possess the assets. These laws, combined with the laws of conspiracy, give law enforcement authorities in Canada significant powers to search for and seize evidence relating to the possession of any asset which was obtained either directly or indirectly from a serious crime, wherever it may have occurred. The object of the crime is the secondary offence of possession. The laws of conspiracy in Canada make it an offence for anyone, whether in Canada or elsewhere, to conspire to possess the proceeds of crime in Canada. Thus, two or more persons who at the time of the offence are outside Canada, agree to possess assets which are directly or indirectly, in whole or in part, the proceeds of a serious (indictable) offence, commit an offence within Canada and the evidence which exists in Canada in relation to that offence may be seized. Although this law seems wide in application, it has some limitations with respect to seizure and forfeiture powers regarding certain proceeds. Real property and intangible assets are not always seizable, although the person or persons may be convicted for possessing such property. When this class of property is in addition the proceeds of illicit drug sales, or other forms of consensual crimes, the problem of forfeiture becomes even more difficult, since there is no original legal owner to initiate legal action for the return of such property once it has been located. In addition, there are no freezing powers to prevent the disbursement of such funds. The entire process is even further complicated if the assets are located outside of Canada. Thus, even following a successful prosecution, forfeiture of the property may prove impossible.

Canada is currently examining ways of improving the ability of law enforcement authorities to cause the freezing or seizure and subsequent forfeiture of all assets of value which are established to be the proceeds of criminal activity. The ability to recover the evidence of complex multi-jurisdictional laundering schemes is also an element of the study. The use of bilateral and multilateral law enforcement agreements and treaties may help to overcome major differences in legal systems and procedures.

Chapter 8: Major Drug Seizures in 1982

Major Canadian-Related Drug Seizures in 1982

Heroin

January	277 grams heroin (origin unknown) seized in Vancouver en route from San Francisco.
February	110 grams SWA heroin seized in Montreal en route from Karachi, Pakistan via New York City.
February	150 grams heroin (origin unknown) seized in Vancouver en route from Amsterdam, Netherlands.
March	110 grams SWA heroin seized in Montreal en route from Pakistan.
April	280 grams heroin (origin unknown) seized in Montreal en route from France.
June	216 grams SWA heroin seized in Ottawa en route from Beirut, Lebanon via Amsterdam, Netherlands.
June	392 grams heroin (origin unknown) seized in Vancouver.
June	145 grams SWA heroin seized in Windsor en route from Lebanon via Detroit, Michigan. The heroin was destined for Toronto.
July	850 grams SWA heroin seized in Amsterdam en route from Karachi, Pakistan via Frankfurt, Germany. Intelligence indicates the heroin was destined for Edmonton.
July	1 kilogram SWA heroin seized in Istanbul, Turkey en route from Iran via Vienna, Austria. The heroin was believed destined for Montreal.
July	150 grams SWA heroin seized in New York City en route from Karachi, Pakistan. The heroin was destined for Edmonton.
July	112 grams heroin (origin unknown) seized in Toronto.
August	95 kilograms SWA heroin seized in Karachi, Pakistan. Intelligence indicates 5 kilograms of this heroin shipment was destined for the Canadian market.
August	2.067 kilograms SWA heroin seized aboard the MV Multan in Montreal en route from Pakistan.
August	160 grams heroin (origin unknown) seized in Niagara Falls.
August	109 grams SWA heroin seized in Niagara Falls en route from India via Montreal.
September	123 grams heroin (origin unknown) seized in Vancouver.
September	1.593 kilograms SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong via Los Angeles.
September	335 grams SEA heroin seized in Vancouver en route from Bangkok, Thailand via Japan.
September	4.203 kilograms SWA heroin seized aboard the MV Multan in New York City en route from Pakistan. The heroin was believed destined for Montreal.

September	454 grams SWA heroin seized in New Delhi, India destined for Vancouver.
October	215 grams SEA heroin seized in Toronto en route from Bangkok, Thailand via Athens, Greece. The heroin was destined for New York City.
October	6.250 kilograms SWA heroin seized in Damascus, Syria believed destined for Vancouver.
October	295 grams SWA heroin seized aboard the MV Multan in Baltimore, Maryland en route from Pakistan via New York City. The heroin was believed destined for Montreal.
November	112 grams SEA heroin seized in Toronto.
November	2.955 kilograms SEA heroin seized by the Ontario Provincial Police (OPP) in Guelph, Ontario. The heroin was believed destined for the Southern Ontario market.
December	1.038 kilograms heroin (origin unknown) seized in Calgary en route from Great Falls, Montana.

Cocaine

January	485 grams seized in Brazil destined for Montreal.
January	1 kilogram seized in Bogota, Colombia destined for Montreal.
January	511 grams seized in Toronto.
February	455 grams seized in Toronto en route from South America.
February	7 kilograms seized in Montreal.
February	1.7 kilograms seized in Montreal en route from South America via Miami.
February	907 grams seized in Montreal en route from Lima, Peru.
February	1.173 kilograms seized in Great Falls, Montana en route to Saskatoon.
March	2 kilograms seized in Montreal en route from Bogota, Colombia via Barbados.
March	616 grams seized in Vancouver en route from Seattle.
March	509 grams seized in Vancouver en route from Los Angeles.
March	1.815 kilograms seized in Toronto en route from New York.
March	857 grams seized in Vermont destined for Montreal.
March	1.070 kilograms seized in Chicago destined for Windsor, Ontario.
April	2.5 kilograms seized in St. Jerome en route from Bolivia via Barbados.
June	480 grams seized in Edmonton.
June	752 grams seized in Santa Cruz, Bolivia destined for Montreal.
June	784 grams seized in Calgary en route from New York.
July	2.955 kilograms seized in Montreal en route from Bogota, Colombia via Martinique destined for Vancouver.
August	500 grams seized in Sarnia, Ontario.

August	1 kilogram seized in Toronto en route from Colombia via Miami.
August	1.5 kilograms seized in Lima, Peru destined for Montreal.
September	545 grams seized in Toronto en route from Colombia destined for Montreal.
October	2 kilograms seized in Montreal destined for Vancouver.
October	620 grams seized in Vancouver en route from Peru.
November	4.320 kilograms seized in Toronto en route from Brazil via Barbados.

Chemical Drugs

January	Clandestine PCP laboratory seized in Quebec City.
January	450 grams PCP seized in Portage La Prairie, Manitoba en route from Quebec. Intelligence indicates the drug was destined for Vancouver.
January	60,000 dosage units look-alike drugs seized in Windsor en route from the United States.
January	7,000 dosage units look-alike drugs seized in Fredericton en route from the United States.
February	21,000 dosage units look-alike drugs seized in Boucherville, Quebec en route from the United States.
February	Clandestine mescaline laboratory seized in Elliot Lake, Ontario.
February	22,500 dosage units LSD seized in Kelowna, British Columbia en route from San Francisco.
February	9 grams LSD (equivalent to 180,000 dosage units at 50 micrograms per unit) seized in Kelowna, British Columbia en route from San Francisco.
February	1,100 dosage units LSD seized in Winnipeg.
February	790 grams PCP seized in Montreal.
February	Clandestine PCP laboratory seized in Montreal.
February	5,000 dosage units PCP seized in Montreal.
February	4.540 kilograms PCP seized in Sherbrooke, Quebec.
February	1,600 dosage units PCP seized in Sherbrooke, Quebec.
March	Clandestine MDA laboratory seized on Quadra Island, British Columbia.
March	2,000 dosage units LSD seized in Ottawa.
March	Clandestine PCP laboratory seized in Farnham, Quebec.
March	411 grams PCP seized in Bedford, Quebec destined for Montreal.
April	109.474 kilograms of diazepam seized in Champlain, New York en route from Montreal. Intelligence indicates the drug was destined for New York City.
April	4,742 dosage units LSD seized in London, Ontario.
April	3,715 dosage units LSD seized in Toronto.
April	100,000 dosage units LSD seized in Toronto en route from Detroit.
April	1,984 dosage units PCE seized in Ottawa en route from Toronto.

May	Clandestine MDA laboratory seized in St. Sauveur, Quebec.
May	30,000 dosage units look-alike drugs seized in Barrie, Ontario en route from the United States.
May	10,000 dosage units look-alike drugs seized in Oshawa.
May	8,100 dosage units look-alike drugs seized in Regina.
May	7,000 dosage units look-alike drugs seized in Kelowna, British Columbia.
May	172,100 dosage units look-alike drugs seized in Fort Erie, Ontario en route from the United States.
May	1,984 dosage units LSD seized in Sault Ste. Marie, Ontario.
June	100 kilograms diazepam seized in Montreal.
June	1.138 tons methaqualone seized in Halifax en route from Southeast Asia. Intelligence indicates the drug was destined for the United States market.
June	9,000 dosage units look-alike drugs seized in Cranbrook, British Columbia.
June	Clandestine PCP laboratory seized in Coquitlam, British Columbia.
July	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Toronto.
July	19,000 dosage units look-alike drugs seized in North Battleford, Saskatchewan.
July	1,000 dosage units LSD seized in Richibucto, New Brunswick.
July	Clandestine PCP laboratory seized in St. Marguerite, Quebec.
August	2,999 dosage units Talwin seized in Portage La Prairie, Manitoba.
September	28 kilograms phentermine seized in Montreal destined for the United States.
September	34 kilograms look-alike drugs seized in Montreal destined for the United States.
September	Clandestine PCP laboratory seized in Burnaby, British Columbia.
October	131,000 dosage units look-alike drugs seized in Kitchener en route from the United States.
October	1,000 dosage units LSD seized in Winnipeg.
November	1.590 kilograms methamphetamine seized in Surrey, British Columbia en route from Portland, Oregon.
December	10,000 dosage units look-alike drugs seized in Regina en route from the United States.
December	2,032 dosage units LSD seized in Brandon, Manitoba.
December	3,671 dosage units LSD seized in Halifax en route from California.
December	1,000 dosage units LSD seized in Winnipeg.
December	2,000 dosage units LSD seized in Toronto.
December	18,376 dosage units LSD seized in Toronto.

Marihuana

January	507 kilograms seized in Vancouver.
February	274 kilograms seized in Ottawa.
February	272 kilograms seized in Ottawa en route from Florida.
March	113 kilograms seized in Toronto en route from Kingston, Jamaica.
April	115 kilograms seized in Vancouver en route from California.
May	150 kilograms seized in Toronto en route from Kingston, Jamaica destined for Vancouver.
May	100 kilograms seized in Edmonton en route from San Francisco.
May	116 kilograms seized in Vancouver en route from California.
May	1.307 tons seized in Toronto en route from Montego Bay, Jamaica destined for Montreal.
June	227 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica.
June	136 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica.
July	272 kilograms seized in Toronto en route from Kingston, Jamaica destined for Montreal.
July	391 kilograms seized in Regina en route from the United States.
August	104 kilograms seized in Orillia en route from California via Michigan destined for Ontario.
September	500 kilograms seized in Nelson, B.C.
September	818 kilograms seized in Nanaimo, B.C.
September	7.305 tons seized in Digby, N.S. en route from Colombia.
October	1 ton seized in Montreal en route from Jamaica.
November	243 kilograms seized in Vancouver en route from Mexico.
November	221 kilograms seized in Langley, B.C.

Hashish

January	45 kilograms seized in Toronto en route from Lebanon via Montreal
February	500 kilograms seized in Karachi, Pakistan destined for Montreal via New York.
February	175 kilograms seized in Montreal en route from Lebanon.
February	400 kilograms seized in Karachi, Pakistan destined for Montreal.
March	803 kilograms seized in Hemmingford, Quebec.
March	454 kilograms seized in Sault Ste. Marie en route from Maine.
April	347 kilograms seized in Montreal en route from Karachi, Pakistan via Tokyo.
May	193 kilograms seized in Vancouver en route from India.
June	117 kilograms seized in Ottawa en route from Philadelphia destined for Sudbury, Ontario.

June	380 kilograms seized in Montreal en route from Pakistan via Amsterdam.
June	70 kilograms seized in Montreal en route from Pakistan via Amsterdam.
June	300 kilograms seized in Mont Laurier, Quebec en route from India via Montreal.
July	163 kilograms seized in London, Ontario en route from Lebanon destined for Vancouver.
July	105 kilograms seized in St. Jerome, Quebec en route from the Netherlands.
July	2.273 tons seized in Pakistan believed destined for Montreal.
August	400 kilograms seized in Antigonish, N.S. en route from Morocco.
September	7 tons of a 22 ton shipment seized by Greek authorities in the Ionian Sea en route from Lebanon. Intelligence indicates that a portion of this shipment was destined for Canada.

Liquid Hashish

February	5 litres seized in Montreal.
March	5.9 kilograms seized in Toronto en route from Montego Bay, Jamaica destined for London, Ontario.
May	37 kilograms seized in Toronto en route from Kingston, Jamaica destined for Vancouver.
May	6 kilograms seized in Miami en route from Jamaica destined for Canada.
June	68 litres seized in Calgary.
August	10 kilograms seized in Miami en route from Kingston, Jamaica destined for Toronto.
August	5.9 kilograms seized in Calgary.
October	9.1 kilograms seized in Toronto en route from Montego Bay via New York.
November	19 kilograms seized in Halifax en route from Jamaica.

Gendarmerie royale du Canada

Rapport annuel national sur les drogues, 1982

Direction des renseignements criminels

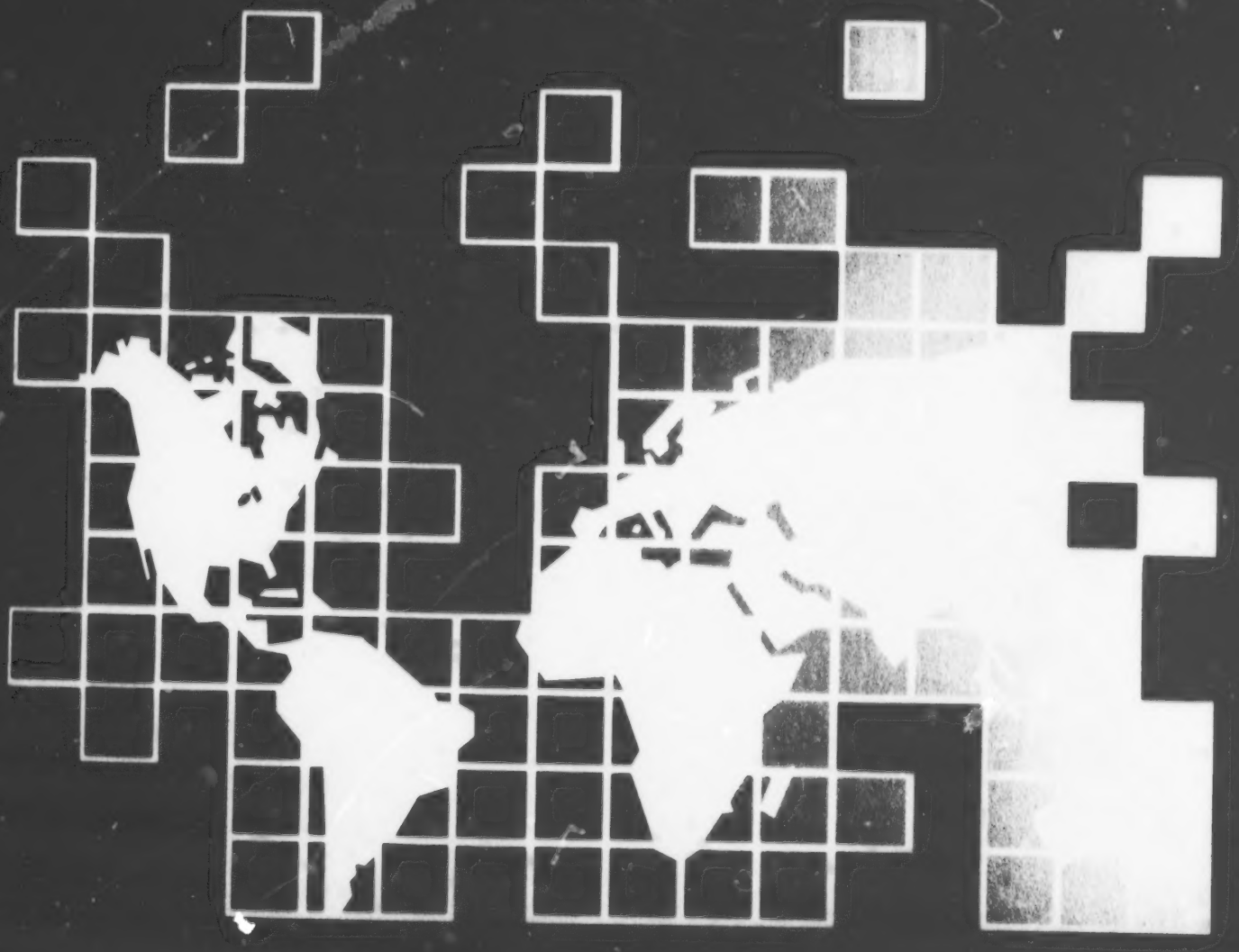

Message du Solliciteur général

Le trafic de la drogue est une véritable plaie sociale. Tous les Canadiens en sont en quelque sorte victimes: la drogue génère nombre de traumatismes individuels et taxe lourdement nos ressources sociopénales. Cependant, les dommages sociaux causés par les recettes de ce commerce sont moins apparents. Il s'agit de l'activité criminelle la plus lucrative au pays, en effet, les recettes globales s'élèveraient annuellement à 9,4 milliards $. Les trafiquants blanchissent leurs gains par l'intermédiaire d'institutions bancaires et financières et par des investissements dans des commerces légitimes, ce qui mine notre système commercial.

Notre objectif est de réduire l'approvisionnement en drogues illicites. Pour y parvenir, nous devons travailler en collaboration avec les autorités des pays producteurs et des pays de transit afin d'empêcher l'expédition de ces substances vers le Canada, intercepter les envois à la frontière canadienne et nous concentrer davantage sur la répression des complots en vue de faire le trafic de drogues au pays. Un élément important de cette stratégie consiste à recueillir des renseignements significatifs dans ce domaine afin de donner une appréciation exacte du problème aux autorités législatives et policières. Le Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. *décrit la situation relative aux stupéfiants et aux drogues dangereuses et trace son évolution future. Ce document constitue un outil de travail important pour la planification gouvernementale et policière fédérale, provinciale et municipale en ce qui a trait à nos efforts antidrogue conjugués.*

Je félicite la G.R.C., qui est l'organisme chargé de l'application nationale des lois sur les drogues, pour le dévouement et l'excellent travail du personnel qui a participé à la préparation de ce rapport. C'est donc avec fierté que je recommande le présent document aux autorités policières canadiennes et étrangères qui partagent un but commun, la répression du trafic et de la consommation des drogues.

Le Solliciteur général du Canada,

(Bob Kaplan), C.P., C.R., député.

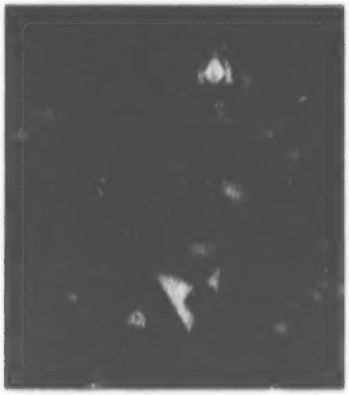

Message du Commissaire

En raison de l'ampleur du trafic et de la consommation des drogues au Canada et des activités criminelles connexes, la G.R.C. a entrepris, au début de l'année 1982, un examen et une évaluation approfondie des répercussions de ce trafic dans notre pays, lesquels ont abouti à la production du Rapport annuel national sur les drogues, 1981. *Ce rapport vise à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues. Il est devenu la pièce maîtresse du programme de renseignement stratégique qui vise essentiellement à contrôler et à réduire l'approvisionnement de drogues au Canada.*

Le R.A.N.D., 1982 *tente de mettre en perspective les incidents reliés au trafic national et international qui sont survenus en 1982 et de fournir aux législateurs, aux organismes et aux personnes chargés du travail antidrogue, des prévisions sur les principales tendances qui se dessineront d'ici 1985. Le chapitre I contient un sommaire sur les principales tendances qui ont caractérisé l'année précédente en ce qui a trait aux marchés de l'héroïne, de la cocaïne, des drogues chimiques et du cannabis. Le chapitre II donne les indicateurs de tendances et les répercussions futures de ces prévisions, surtout au cours des trois prochaines années. Les chapitres III, IV, V et VI contiennent des renseignements détaillés sur les diverses drogues, en particulier sur les tendances du marché, la situation dans les pays sources et les routes de contrebande. Le chapitre VII traite des narcodollars et tente d'évaluer les répercussions du trafic de drogues sur l'économie du Canada. Enfin, le chapitre VIII illustre par catégorie, les saisies importantes de drogues qui ont été effectuées en 1982.*

Le Commissaire,

R.H. Simmonds

(R.H. Simmonds)

Rapport annuel national sur les drogues G.R.C. – 1982

(et indicateurs de tendances d'ici 1985)

Rédacteur en chef

Le surintendant Rodney T. Stamler,
Sous-directeur chargé des Drogues

Rédacteur

Robert C. Fahlman

Rédactrice adjointe

Shelley A. Keele

Analyse des renseignements

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Joseph Schneidhofer
Michael P. Maloney
Ronald A. Lewis
Garry W. Clement

Traduction

La Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

RCMP GRC

Le Rapport annuel national sur les drogues – G.R.C. – 1982 est publié par le Service central des relations publiques de la Gendarmerie royale du Canada pour le compte de la Sous-direction des drogues de la Direction générale, à Ottawa. (PRB 091)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983.

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :
Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, à l'attention du Sous-directeur chargé des Drogues, Direction générale, 1200, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario), K1A 0R2, Canada.

Canada

No de Cat. JS61-1/1982

ISBN 0-662-52722-4

ISSN 0820-6228

Rapport annuel national sur les drogues – G.R.C. – 1982

(et indicateurs de tendances d'ici 1985)

Table des matières

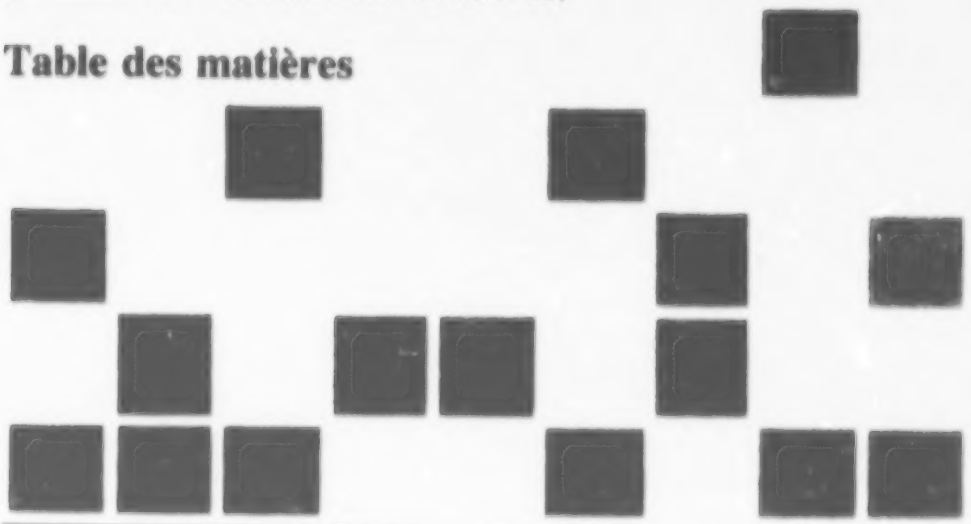

Liste des figures 6

Introduction 7

Chapitre 1: Sommaire pour les cadres 9

Chapitre 2: Indicateurs de tendances d'ici 1985 15

Chapitre 3: Héroïne 19

Chapitre 4: Cocaïne 35

Chapitre 5: Drogues chimiques 49

Chapitre 6: Cannabis 59

Chapitre 7: Les narcodollars 73

Chapitre 8: Saisies importantes de drogues en 1982 81

Liste des figures

Figure 1: Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1978 à 1982

Figure 2: Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1978 à 1982

Figure 3: Quantité d'héroïne pure requise par la population héroïnomane du Canada en 1982

Figure 4: Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1978 à 1982

Figure 5: Production approximative d'opium au Pakistan de 1978-1979 à 1982-1983

Figure 6: Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1982

Figure 7: Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1978-1979 à 1982-1983

Figure 8: Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1982

Figure 9: Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1978 à 1982

Figure 10: Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1982

Figure 11: Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1982

Figure 12: Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1982

Figure 13: Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1978 à 1982

Figure 14: Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1978 à 1982

Figure 15: Usage de la cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1981 – par groupes d'âge

Figure 16: Principales régions de culture du coca en Colombie, au Pérou et en Bolivie, en 1982

Figure 17: Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1982

Figure 18: Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1982

Figure 19: Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1982

Figure 20: Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1982

Figure 21: Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1978 à 1982

Figure 22: Quantités de drogues chimiques saisies au Canada de 1978 à 1982

Figure 23: Usage des drogues chimiques par les adolescents de l'Ontario de la 7e à la 13e année en 1977, 1979 et 1981

Figure 24: Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario selon le sexe en 1977, 1979 et 1981

Figure 25: Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1978 à 1982

Figure 26: Vols et autres pertes de drogues des annexes "F" et "G" signalés de 1978 à 1982

Figure 27: Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1982

Figure 28: Quantités de cannabis saisies au Canada de 1978 à 1982

Figure 29: Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1978 à 1982

Figure 30: Saisies de marihuana par la Police nationale de Colombie de 1980 à 1982

Figure 31: Récoltes annuelles de cannabis en Jamaïque de 1979 à 1982

Figure 32: Sources étrangères des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1982

Figure 33: Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1982

Figure 34: Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1982

Figure 35: Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1982

Figure 36: Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1982

Figure 37: Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1982

Figure 38: Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1978 à 1982

Figure 39: Recettes approximatives du trafic de la drogue au Canada en 1982

Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues – G.R.C. – (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le rapport de 1982 vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le rapport est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur les rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Les recherches en vue de la rédaction du *R.A.N.D.* ont commencé au début de 1983 sous la conduite du Sous-directeur chargé des Drogues à la Direction générale. Le rapport comprend surtout des renseignements tirés des bulletins mensuels des drogues transmis dans toutes les régions par les coordonnateurs de renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le rapport renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu, des Douanes et de l'Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (F.R.T.)

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse. En vue d'apporter une plus grande précision aux *R.A.N.D.*, la Sous-direction des drogues effectue actuellement une étude détaillée des renseignements disponibles. Grâce à cette étude, elle devrait être en mesure d'élaborer une méthode plus scientifique d'évaluer les conséquences du marché des drogues illicites, pour le Canada.

Chapitre I : Sommaire de la direction

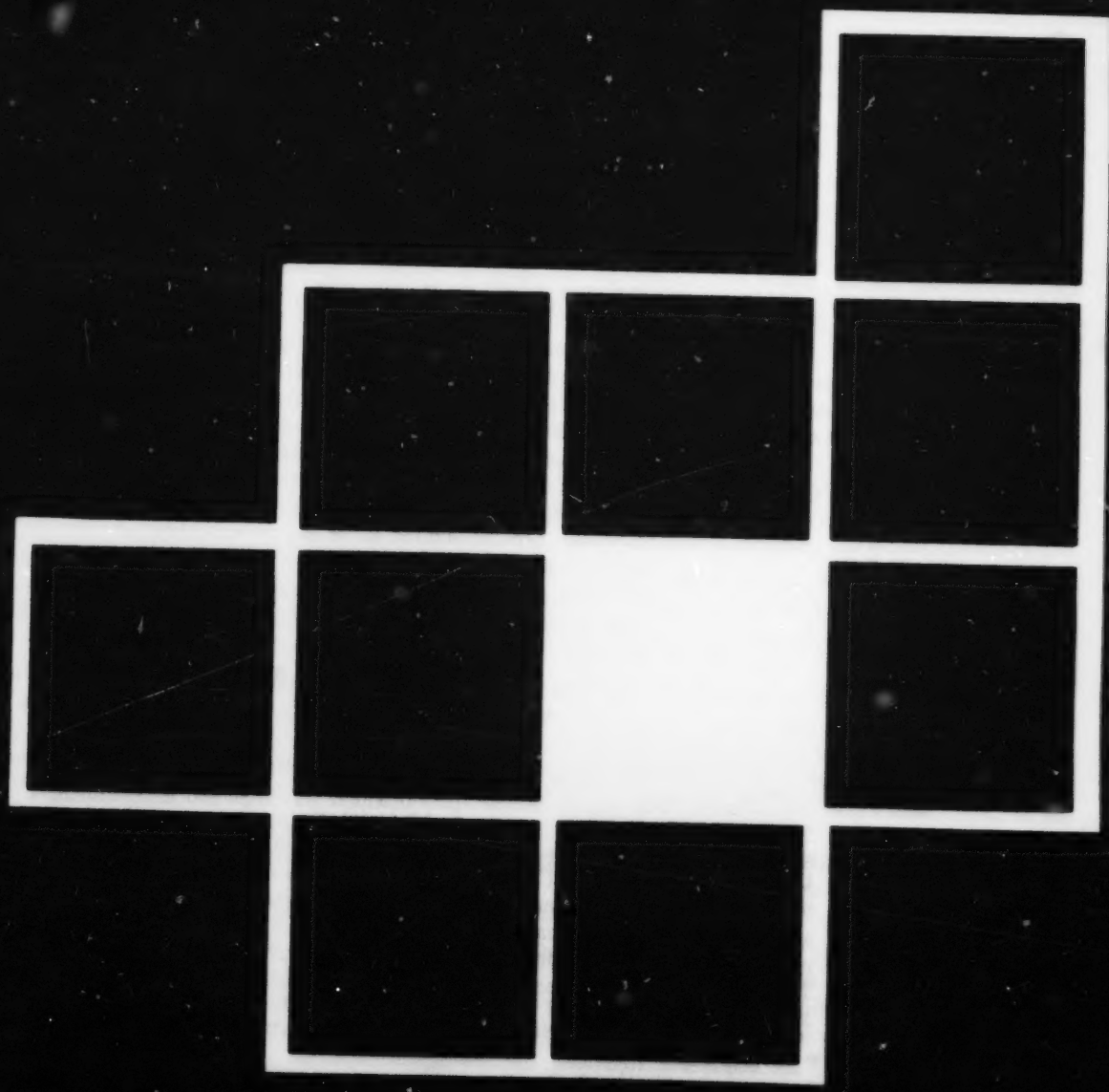

Sommaire pour les cadres

Héroïne

Depuis le deuxième semestre de 1982, la région productrice d'opium de l'Asie du Sud-Ouest, le Croissant d'or, a supplanté le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est comme principale source de l'héroïne sur le marché canadien. À la fin de l'année, l'héroïne écoulée sur le marché illicite dans les régions du centre et de l'est du Canada provenait presque entièrement de l'Asie du Sud-Ouest (A.S.-O.), alors que celle de l'Asie du Sud-Est (A.S.-E.) a continué de dominer le marché sur la côte du Pacifique. L'héroïne de l'A.S.-O. a occupé 79 p. 100 du marché canadien en 1982, soit deux fois plus qu'en 1981, tandis que la part de l'héroïne de l'A.S.-E. n'était que de 21 p. 100 soit son plus bas niveau depuis les cinq dernières années.

Même si au cours de chacune des trois dernières années, il y a eu des récoltes record d'opium d'environ 600 tonnes dans le Triangle d'or, le marché mondial de l'héroïne s'est polarisé lorsque le commerce des stupéfiants a commencé à prendre de l'ampleur dans le Croissant d'or. La part du marché que détenait le Triangle d'or en Amérique du Nord et en Europe a considérablement diminué par suite de l'augmentation remarquable de la production d'héroïne en A.S.-O. en 1978. Les réseaux de trafiquants de l'A.S.-E. se sont donc concentrés sur le marché de l'Extrême-Orient. À cause des récoltes exceptionnelles d'opium dans l'A.S.-E. au cours des trois dernières années, d'importantes réserves se sont accumulées dans le Triangle d'or, et le prix des opiacés a tombé à un niveau jusqu'à présent inégalé. On perçoit cette chute des prix comme une tentative des trafiquants de l'A.S.-E. de reprendre la part du marché qu'ils ont perdue pendant les années de faibles récoltes, entre 1978 et 1980.

Le plus important fournisseur d'opium licite, l'Inde, prend de plus en plus d'importance comme lieu de transit des opiacés illicites en provenance de l'Asie du Sud-Est ou du Sud-Ouest. Elle occupe également une place de premier plan comme source d'approvisionnement en stupéfiants destinés au marché mondial. Des 585 tonnes produites annuellement pour le marché mondial licite, environ 10 p. 100 sont détournées vers le marché illicite. La quantité d'opium licite invendue, même si elle est considérablement moins élevée que l'an dernier, est évaluée à 1 000 tonnes. Seulement un faible pourcentage de l'héroïne vendue sur le marché canadien provient du Mexique. Cependant, des renseignements de source américaine indiquent qu'au cours des dernières années, il y eu une augmentation substantielle des saisies d'héroïne mexicaine effectuées aux États-Unis. Compte tenu de la situation dans ce pays, il ne faudra pas négliger l'importance du Mexique comme source d'approvisionnement secondaire du Canada.

Les réseaux du crime organisé contrôlent en grande partie le marché illicite des stupéfiants au Canada; chacune des trois grandes régions (Vancouver, Toronto, Montréal) ont leur propre organisation. Environ 90 p. 100 de l'héroïne au Canada entre au pays par les lignes aériennes commerciales à Vancouver, Toronto ou Montréal et seulement, 5 p. 100 arriverait par terre et par mer respectivement. Dans ce dernier cas, la drogue arrive aux ports de Vancouver ou de Montréal. Ce mode de contrebande, populaire auprès de la Filière française, au début des années 70, semble être plus fréquent depuis 1982, c'est-à-dire depuis l'approvisionnement accru de l'héroïne de l'A.S.-O. La frontière canado-américaine longue de 6 400 kilomètres se prête bien à l'entrée d'héroïne au Canada. En effet, la majeure partie de l'héroïne mexicaine sur le marché canadien est introduite au Canada le long de cette frontière. On croit que les villes de Vancouver, Toronto et Montréal servent de points d'acheminement des stupéfiants destinés au marché américain.

Le Canada compte environ 20 000 héroïnomanes qui consomment de 200 à 250 kilogrammes d'héroïne pure par année. Une enquête nationale effectuée par la Gendarmerie démontre qu'en 1982, 51 p. 100 des héroïnomanes connus habitent en Colombie-Britannique, 21 p. 100 en Ontario et 20 p. 100 au Québec. Les prix au détail et l'indice de pureté donnent lieu de croire que l'héroïne est légèrement plus abondante sur le marché canadien en 1982 Le prix d'une dose d'héroïne (35 $) n'a pas fluctué dans les principaux centres cependant, la moyenne variait de 4,5 à 5% en 1982 alors qu'elle se situait entre 3,5 et 4% en 1981. Une telle situation est souvent l'indice d'une augmentation de l'approvisionnement. Au cours des quelques dernières années, on a remarqué une nouvelle tendance. Il s'agit de la formation d'un groupe parallèle de narcomanes qui dépendent uniquement des stupéfiants détournés du marché licite. Auparavant, les héroïnomanes avaient seulement recours à ces produits pharmaceutiques comme substituts ou suppléments lorsqu'il y avait pénurie d'héroïne. On croit maintenant que ce nouveau groupe de narcomanes préfère ces substances à toute autre.

Cocaïne

En 1982, l'abondance de la cocaïne sur le marché et la consommation de cette drogue ont continué d'augmenter au Canada. On attribue cette situation à l'augmentation de la demande au Canada et à une importante surproduction dans les pays sources. Comme dans ces pays, on n'exerce aucun contrôle sur la culture des plants de coca, il a été possible de produire d'importantes quantités de cocaïne de haute qualité destinées au marché illicite mondial.

En 1982, 57 p. 100 de la cocaïne sur le marché illicite canadien provient de la Colombie, 13 p. 100 du Pérou qui détenait 48 p. 100 du marché en 1981, 15 p. 100 de la Bolivie et 15 p. 100 d'autres pays surtout du Brésil. Étant donné que les autorités surveillent davantage les voyageurs en provenance ou en direction des trois principaux pays producteurs, les trafiquants ont tendance à acheter leur cocaïne dans les autres pays d'Amérique du Sud. Le recours aux sources d'approvisionnement secondaires s'explique également par le fait que, dans ces pays, certains éléments de la société sont conscients des profits qu'ils peuvent tirer du commerce de la cocaïne. La surproduction de cocaïne et la forte concurrence entre les fournisseurs ont contribué à la baisse du prix de gros de cette drogue.

La plus grande partie de la cocaïne destinée au Canada (75 p. 100) est expédiée via les États-Unis, mais il arrive souvent qu'un envoi passe par plusieurs pays avant d'arriver à destination. Le Brésil, les Antilles, le Mexique et Panama sont des points de transit très utilisés. Certains pays d'Amérique du Sud, notamment l'Argentine, le Chili et le Venezuela qui ne servaient pas auparavant de points de transit, commencent à intéresser les trafiquants.

Montréal, Toronto et Vancouver sont les points d'entrée les plus fréquemment utilisés pour la cocaïne destinée au Canada. À partir de ces métropoles, la drogue est distribuée aux centres de moindre importance. Une partie de la cocaïne est expédiée directement vers ces autres centres, généralement par la poste. Montréal, Toronto et Vancouver ont des aéroports internationaux importants où atterrissent tous les jours des avions en provenance des pays producteurs de cocaïne ou de lieux de transit. Il ne faut donc pas s'étonner que 75 p. 100 de la cocaïne entre au Canada en empruntant les lignes aériennes commerciales. Il y en a aussi 24 p. 100 qui est acheminée par terre et 1 p. 100 par mer, soit à bord d'embarcations privées ou commerciales.

On estime à plus de 250 000 le nombre de cocaïnomanes canadiens. Il est difficile d'évaluer la consommation annuelle totale de cette drogue. En supposant que chaque cocaïnomane en consomme seulement un gramme par année, il en faudrait donc 250 kilogrammes. Cependant, la consommation individuelle moyenne serait beaucoup plus

élevée. C'est dans les grandes régions urbaines qu'on retrouve le plus de cocaïnomanes, mais cette narcomanie est tellement répandue qu'elle est de plus en plus fréquente dans les petites villes et dans certaines régions rurales.

Au Canada, le prix au détail de la cocaïne se situe entre 125 $ et 250 $ le gramme selon l'endroit et l'abondance de la drogue sur le marché. En 1982, le prix d'une once variait de 3 000 $ à 4 000 $ alors qu'un kilogramme de très bonne qualité livré à Montréal coûtait 75 000 $. Le degré de pureté de la drogue se situe généralement entre 30 et 50%. En 1982, la cocaïne était abondante au Canada.

Drogues chimiques

Les drogues chimiques proviennent surtout de laboratoires clandestins canadiens et étrangers, et du détournement de drogues du marché licite au Canada ou à l'extérieur. Les laboratoires clandestins canadiens constituent la plus importante source. En effet, ils ont fourni presque la totalité de la métamphétamine, de la PCP et du MDA vendus au Canada. Le LSD et les simili-drogues sur le marché canadien proviennent surtout des États-Unis. La plupart des drogues commerciales telles que le diazépam (Valium), la méthaqualone, la pentazocine (Talwin), l'hydromorphone (Dilaudid) et l'oxycodone (Percodan), en vente sur le marché illicite, ont été détournées des marchés licites du Canada. En outre de grandes quantités de drogues chimiques, surtout la méthaqualone et le diazépam, fabriquées légalement à l'étranger sont détournées vers le marché canadien.

En 1982, le nombre de laboratoires clandestins saisis a augmenté considérablement. Des dix laboratoires saisis, six produisaient de la PCP, deux de la MDA, un fabriquait de la méthamphétamine et un dernier, de la mescaline. En 1982, c'est au Québec qu'on a découvert le plus de laboratoires clandestins suivi de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. D'après les données actuelles, les laboratoires clandestins du Canada continuent à subvenir aux besoins des consommateurs de drogues chimiques du pays et à n'exporter qu'une faible partie de leur production.

Le Canada a continué en 1982 de servir de lieu d'acheminement vers les États-Unis de grandes quantités de drogues chimiques détournées de la production commerciale canadienne et étrangère. Les restrictions imposées en 1981 sur la vente de méthaqualone européenne ont provoqué une pénurie de cette drogue sur le marché américain. Cette pénurie a forcé les trafiquants canadiens, américains et colombiens à chercher d'autres sources d'approvisionnement en 1982. Ils sembleraient avoir réussi car, au cours de la même année, on a saisi au Canada, 1,1 tonne de méthaqualone provenant du Sud-Est asiatique et destinée aux États-Unis. Selon des renseignements, le Canada est devenu un pays source de phényl-2-propanone (P2P) (un précurseur chimique utilisé dans la fabrication de la méthamphétamine) destiné aux É.-U.

Une bonne partie de la production et de la distribution des drogues chimiques au Canada est reliée au crime organisé, mais il n'en reste pas moins que certains trafiquants individuels jouent un rôle important dans ce marché. D'après des renseignements, il semblerait qu'au cours des dernières années, les bandes de motards hors-la-loi sont de plus en plus impliquées dans le financement, la fabrication et la distribution des drogues chimiques au Canada. En raison de leur structure, de leurs affiliations internationales et de leur grande mobilité, les bandes de motards sont toutes désignées pour la production et le trafic des drogues chimiques telles les métamphétamines, la PCP et le LSD. Certains renseignements indiquent que les bandes de motards ne se limitent pas à ce trafic; elles ont fait récemment une percée sur le marché de l'héroïne, de la cocaïne et du cannabis.

L'usage de drogues chimiques comme substituts de l'héroïne a atteint un sommet en 1980, mais semble maintenant se stabiliser en raison de l'augmentation de l'approvisionnement en héroïne. La tendance majeure en ce qui a trait au détournement des stupéfiants licites vers le marché illicite a été l'augmentation dramatique des vols à

main armée reliés aux drogues des Annexes "F" et "G". Ce problème semble plus grave dans les provinces de Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Selon les indicateurs au chapitre de la consommation et de l'approvisionnement, les simili-drogues constituent un problème important relativement à la répression et à la toxicomanie dans la plupart des régions du Canada en 1982. La fabrication et la distribution de ces substances se font surtout dans le nord-est des États-Unis et il y a plus de 150 laboratoires en opération aux États-Unis, dont la production hebdomadaire est de 30 millions de doses. En raison de leur coût relativement peu élevé au détail et du fait qu'on peut se les procurer facilement, on prévoit que les simili-drogues deviendront extrêmement populaires au cours des prochaines années, surtout auprès des jeunes drogués.

Cannabis

Les dérivés du cannabis, soit la marihuana, le haschich et le haschich liquide, sont encore les drogues les plus abondantes et les plus consommées au Canada. Comme au cours des années précédentes, rares sont les endroits qui n'ont pas été touchés par ce problème. Des études ont démontré que le cannabisme se pratique surtout parmi les personnes âgées entre dix-sept et vingt-cinq ans. Ces consommateurs ont créé une demande pour des variétés plus puissantes de marihuana, de même que de haschich et de haschich liquide.

La majorité des dérivés du cannabis au Canada en 1982 provenaient de la Colombie, de la Jamaïque, du Liban et du Pakistan. La Colombie a fourni environ 55 p. 100 de la marihuana sur le marché canadien tandis que 25 p. 100 de la marihuana et 90 p. 100 du haschich liquide au Canada en 1982 provenaient de la Jamaïque. Environ 40 p. 100 du haschich importé au Canada la même année provenait du Liban et du Pakistan. Il y a eu une hausse considérable des opérations de "navires ravitailleurs" entre la Colombie et le Canada en 1982, par comparaison avec 1981, hausse qu'on peut sans doute attribuer à l'intensification de la lutte antidrogue en Floride menée par le Groupe d'action conjuguée du gouvernement des É.-U. depuis mars 1982. Il est possible que la mise sur pied de ce groupe de répression ait obligé les trafiquants de drogues à voyager plus au nord qu'ils ne le font habituellement, pour éviter la région qui se trouve sous la juridiction du Groupe d'action. Selon des renseignements, une quantité importante des drogues de ces opérations de "ravitailleurs" était destinée au Canada; toutefois, la majeure partie de la marihuana aurait été expédiée aux États-Unis.

Après une période relativement inactive, le Mexique fournit une fois de plus de la marihuana au Canada depuis 1982. D'après nos renseignements, ce pays aurait aussi servi comme point de transit à la marihuana colombienne destinée au Canada et aux États-Unis. La culture a atteint un niveau presque commercial au Mexique. Les autorités mexicaines en auraient détruit environ 500 tonnes en 1982. La contrebande de la marihuana s'est effectuée surtout par voie maritime en 1982, tandis que le haschich et le haschich liquide ont été dissimulés dans les aéronefs ou sur les passeurs. Les principaux points d'entrée ont été Vancouver, Toronto et Montréal, ainsi que toutes les autres régions desservies par le système des postes, les services de courrier ou tout autre mode de transport disponible.

Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1985

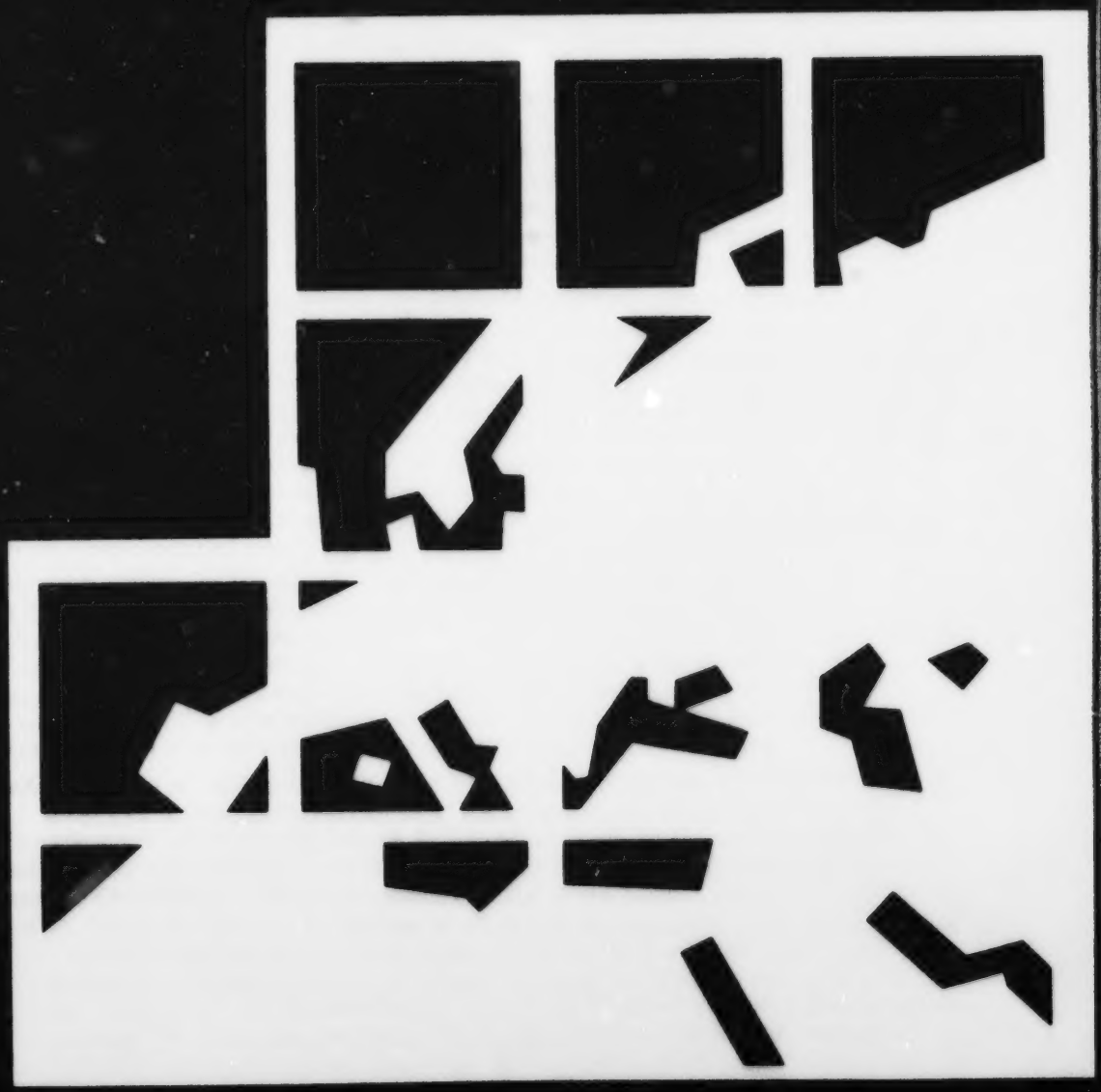

Indicateurs de tendances d'ici 1985

Héroïne

- On pourra se procurer facilement de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest sur le marché canadien au cours des prochaines années. Tant qu'il y aura un approvisionnement stable de cet opiacé de l'A.S.-O. et des récoltes record d'opium en Asie du Sud-Est, il est fort possible que le nombre d'héroïnomanes continue d'augmenter. De plus, si l'approvisionnement demeure élevé, les tendances suivantes sont à prévoir : une hausse de la pureté moyenne de l'héroïne vendue à tous les niveaux et, par conséquent, une augmentation du niveau de dépendance des toxicomanes, un accroissement des cas de surdose et d'hospitalisation attribuables à l'héroïne ainsi qu'une augmentation des activités criminelles reliées à cette drogue.
- D'après nos prévisions, l'héroïne de l'Asie du Sud-Est va occuper une plus grande partie du marché au cours des prochaines années. En effet, par suite des 600 tonnes obtenues au cours des trois dernières années, les trafiquants de l'A.S.-E. vont redoubler leurs efforts afin de reconquérir la part du marché dont se sont emparés les réseaux de trafic de l'Asie du Sud-Ouest. L'accroissement des réserves d'opium en A.S.-E. et l'effondrement actuel des prix de gros et de détail de l'héroïne, les plus bas depuis cinq ans, démontrent que les réseaux de l'A.S.-E. essayent de reprendre la part du marché qu'ils détenaient jusqu'en 1982.
- Vancouver, Toronto et Montréal vont demeurer les principaux points de distribution et de consommation de l'héroïne au Canada. Même si l'importation de l'héroïne au pays continuera à se faire surtout par avion au cours des prochaines années, on prévoit qu'elle se fera de plus en plus par navire, à destination, fort probablement, du port de Montréal. La ville de Montréal n'est plus un point de transit d'importance pour l'héroïne destinée aux marchés canadiens et américains, depuis qu'on a démantelé la "Filière française" et que l'Asie du Sud-Est est devenue la principale source d'héroïne pour le marché canadien. Cependant, il se pourrait fort bien que Montréal redevienne un important centre de distribution nord-américain, en raison de l'augmentation des quantités d'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest entrées au Canada par cette ville en 1982.
- L'Inde et le Mexique pourraient devenir des sources secondaires d'héroïne pour le marché canadien d'ici 1985 si l'approvisionnement normal provenant de l'A.S.-O. et de l'A.S.-E. était perturbé. Il y a lieu de se préoccuper de l'Inde, car on y a saisi deux laboratoires clandestins de morphine en 1982, et une partie de sa réserve importante d'opium non vendu pourrait être détournée vers le marché illicite. L'augmentation des saisies d'héroïne mexicaine aux États-Unis est une indication de la possibilité que de plus grandes quantités de l'opiacé soient vendues sur le marché nord-américain.
- Le nombre de toxicomanes qui dépendent entièrement des substances pharmaceutiques détournées vers le marché illicite devrait demeurer stable d'ici 1985 si l'approvisionnement en héroïne ne diminue pas. Toutefois, une tendance inquiétante se développe relativement à ce groupe, en effet, il y a une augmentation des vols à main armée commis par de tels toxicomanes en vue de se procurer des drogues.

Cocaïne

- L'abondance de la cocaïne augmentera au Canada au cours des prochaines années. Si la demande toujours croissante des consommateurs et la surproduction du stupéfiant se maintiennent, on peut s'attendre à ce que des cargaisons en provenance de l'Amérique du Sud arrivent au Canada de façon régulière par les aéroports internationaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver.
- En 1983, le Brésil restera un centre important pour la cocaïne destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe. Un nombre croissant de trafiquants canadiens utiliseront le Brésil tant comme pays source que pays de transit pour la cocaïne destinée au Canada. On prévoit que cette tendance sera plus marquée dans l'est du Canada. Toutefois, si les efforts antidrogue des autorités brésiliennes se maintiennent en 1983, cette tendance pourrait être neutralisée d'ici 1984.
- Les trafiquants de cocaïne emprunteront de plus en plus le Venezuela, le Chili et l'Argentine comme points de transit plutôt que les pays sources traditionnels comme le Pérou, la Bolivie et la Colombie. Il en sera certainement ainsi en 1984 et au cours des années si les autorités brésiliennes repoussent les trafiquants en dehors de leur territoire.
- La Colombie conservera une part importante du marché canadien de cocaïne illicite grâce aux techniques dynamiques et à l'organisation des réseaux de trafiquants de ce pays. Cette part du marché peut fluctuer quelque peu en raison de l'accroissement des efforts antidrogue au Canada visant les vols internationaux en provenance de ce pays. D'après nos prévisions, cependant, ces mesures ne serviront qu'à obliger les trafiquants de cocaïne à utiliser de nouveaux points de transit afin d'éviter d'identifier la Colombie comme point d'origine.
- Il y aura une nette augmentation du nombre de personnes qui s'adresseront aux hôpitaux et aux organismes sociaux pour demander de l'aide pour régler des problèmes médicaux, psychologiques et financiers reliés directement à l'usage de la cocaïne. Les problèmes d'ordre médical seront provoqués, en partie, par une tendance accrue de s'injecter la drogue ainsi que d'une tendance à utiliser de la cocaïne épurée ("freebased").

Drogues chimiques

- Les laboratoires clandestins au Canada demeureront la principale source de drogues chimiques pour le marché canadien d'ici 1985. Le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario demeureront encore les régions les plus actives dans le domaine de la fabrication des drogues chimiques. Le MDA, la PCP et la méthamphétamine sur le marché canadien proviennent surtout des laboratoires clandestins au pays tandis que le LSD vient principalement des laboratoires américains.
- On prévoit que l'on utilisera de plus en plus le Canada comme lieu d'acheminement et en certains cas, comme source d'importants envois de drogues commerciales et de précurseurs chimiques destinés au marché américain détournés de fabriquants licites du Canada et de l'étranger. Les drogues chimiques les plus souvent détournées sont la méthaqualone et le diazépam.
- D'après nos prévisions, la demande de succédanés de stupéfiants restera stable tant que l'approvisionnement en héroïne ne diminuera pas de façon sensible. S'il y a une diminution, les héroïnomanes vont recourir davantage aux drogues de l'Annexe "F" et de l'Annexe "G" comme substituts de l'opiacé. La fréquence des vols à main armée va continuer de croître dans les régions où les détournements sont les plus nombreux.

- On prévoit une augmentation de la consommation des simili-drogues au cours des prochaines années en raison du manque de mesures légales pertinentes, ainsi que du coût relativement peu élevé et de la facilité d'achat de ces substances. Même si certains États des É.-U. (la principale source de simili-drogues au Canada) ont passé des lois visant à contrôler la fabrication et la distribution de ces substances, les distributeurs ont commencé à vendre des comprimés et des capsules qui ne ressemblent à aucune des substances contrôlées par une marque de fabrique. Les États-Unis continueront d'être la source principale de simili-drogues sur le marché canadien.
- D'après nos prévisions, les bandes de motards vont devenir de plus en plus actives dans la production et la distribution des drogues chimiques au Canada d'ici 1985. Selon des renseignements, ces groupes vont étendre leur champ d'action au trafic d'autres drogues. On s'attend à ce que les bandes de motards continuent de diversifier leurs opérations au cours des prochaines années afin de recycler l'argent de leurs activités illégales, par exemple : en investissant dans l'immobilier et des entreprises commerciales légitimes.

Cannabis

- Les dérivés du cannabis demeureront les drogues illicites les plus abondantes et les plus consommées au Canada d'ici 1985.
- Les opérations de "navires ravitailleurs" chargés de marihuana de la Colombie vont continuer dans les eaux canadiennes. Un pourcentage important de cette drogue sera destiné aux États-Unis mais sera acheminé vers le Canada. Le reste sera destiné aux usagers canadiens.
- En raison de l'accroissement important de la culture de marihuana de bonne qualité en Thaïlande, on s'attend à ce que ce pays devienne une source plus importante pour le marché canadien. On prévoit que les trafiquants de drogue canadiens qui vivent en Thaïlande ainsi que ceux qui visitent ce pays pour faire le trafic de l'héroïne, vont chercher à exploiter cette source possible de profits.
- Si le Groupe d'action de la Floride du Sud continue ses activités, les producteurs de la Colombie et de la Jamaïque seront forcés de stocker leurs récoltes de marihuana et en raison des risques accrus, les pilotes d'avions et les capitaines de navires vont exiger des frais plus élevés. Cette situation devrait entraîner une baisse des prix à la source et une plus forte concurrence. De plus importantes cargaisons seront transportées au moyen de plus gros navires.
- Le Liban et le Pakistan continueront d'être les principaux pays sources du haschich vendu sur le marché canadien. D'importantes cargaisons de haschich seront expédiées directement au Canada ou passeront auparavant par certaines villes d'Europe et des États-Unis. Le rôle du Liban comme pays source dépendra, en grande partie, des conséquences du conflit politique actuel dans ce pays.
- Le nombre d'usagers du cannabis semble se stabiliser au Canada. On peut attribuer en partie cet état de choses au fait que les consommateurs de cannabis canadiens sont de plus en plus conscients des risques associés à l'usage prolongé de cette drogue.

Chapitre 3 : Héroïne

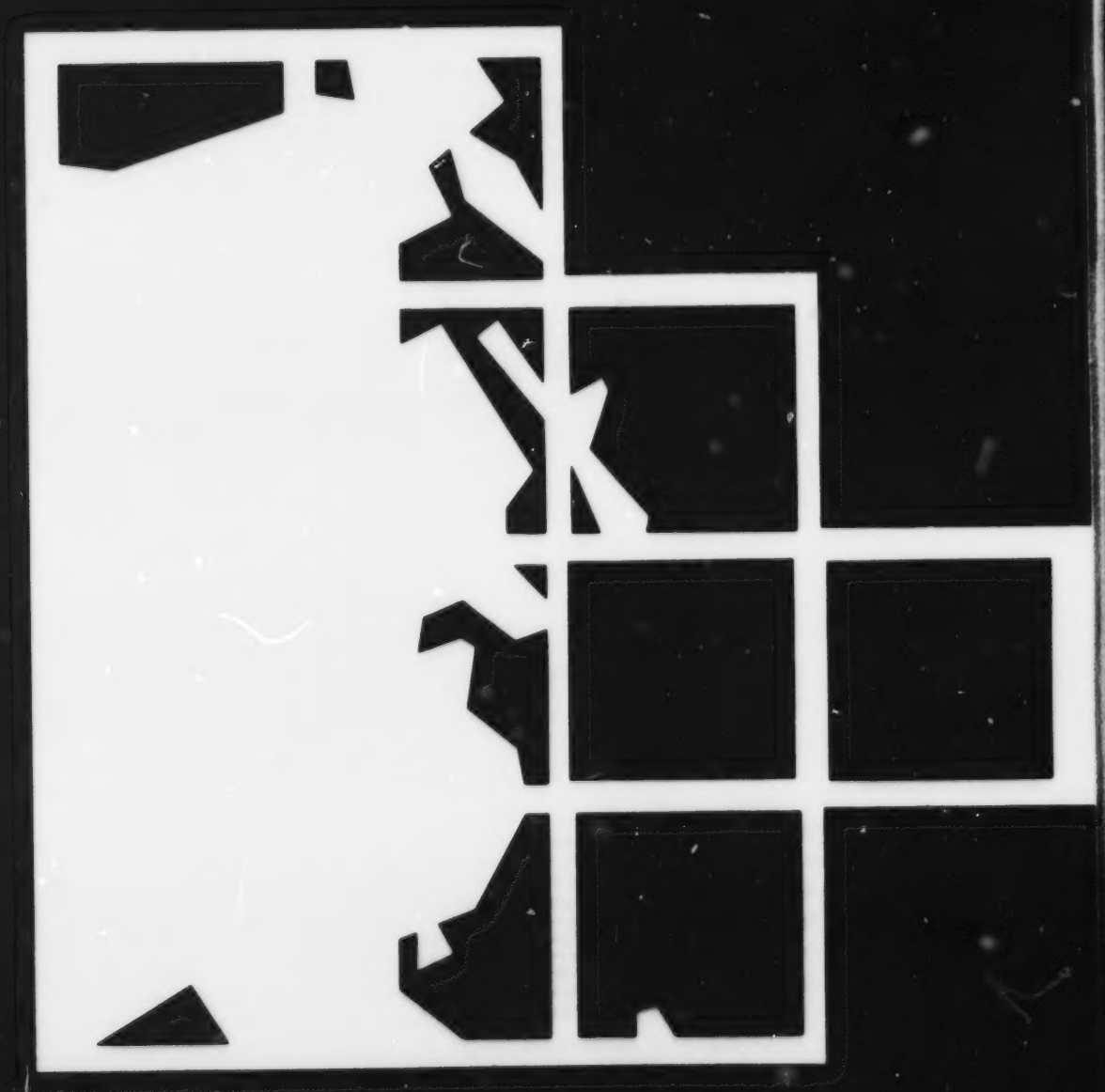

Héroïne

Les tendances du marché

Le fait le plus important relatif à la situation de l'héroïne au pays au cours de 1982 a été l'abondance de l'approvisionnement de cet opiacé en provenance de l'Asie du Sud-Ouest (l'Iran, le Pakistan et l'Afghanistan) pendant le dernier semestre de l'année. D'après les données contenues dans le Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., l'Asie du Sud-Ouest a fourni 79 p. 100 de l'héroïne sur le marché en 1982, remplaçant ainsi l'Asie du Sud-Est (la Birmanie, la Thaïlande et le Laos) comme source principale de l'héroïne au Canada. À la fin de l'année, l'héroïne de l'A.S.-O. dominait le marché des opiacés dans l'est et le centre du pays, tandis que sur la côte ouest, l'héroïne de l'Asie du Sud-Est avait conservé sa part du marché. À la figure n° 9, on indique en pourcentage la part du marché national de chaque source d'héroïne.

D'après les indicateurs de tendances de 1982, l'approvisionnement en héroïne et sa consommation au pays ont augmenté. Le nombre des personnes accusées par la G.R.C. pour des infractions reliées aux stupéfiants, est passé de 541 en 1981 à 524 en 1982. Cependant, on attribue cette faible baisse à la mise en application du nouveau système des Rapports statistiques sur les opérations (R.S.O.). En effet, depuis le début de 1982, on ne tient plus compte du nombre de personnes accusées pour des infractions reliées à la phencyclidine (la PCP), dans la vaste catégorie des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants. Au cours de 1982, 172 personnes ont été accusées d'infractions reliées à la PCP et ce nombre n'est pas inclus dans la figure n° 1. (Dans le chapitre 5 : Drogues chimiques, on fait état de la situation relative à la PCP.) D'un autre côté, le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions reliées au trafic de stupéfiants, est passé de 160 en 1981 à 195 en 1982.

Figure n° 1 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants, de 1978 à 1982**

Accusation	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	186	164	206	174	137
Trafic**	224	216	197	160	195
Importation	23	12	9	34	20
Culture	—	—	—	—	—
Règlement sur les stupéfiants Par. 3(3) Obtention de prescriptions multiples	45	45	66	167	172
Code Criminel Faux	5	4	11	6	S.O.
Total	483	441	489	541	524

** Personnes inculpées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions relatives à la possession en vue d'un trafic.*

Nota : Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la phencyclidine (PCP) est compris dans les données de la figure 1 pour les années 1978 à 1981 puisque la PCP est inscrite dans la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants jusqu'au 1er décembre inclusivement. Les infractions relatives aux faux ne sont plus incluses dans le nouveau système des Rapports statistiques sur les opérations (R.S.O.).

On peut aussi constater qu'il y a eu une augmentation générale de l'héroïne d'après les données sur les saisies. La quantité totale saisie annuellement a augmenté de façon constante depuis 1979, mais on n'a pas encore égalé les saisies record effectuées en 1977 (la G.R.C. a saisi 18,13 kg d'héroïne). (Consulter la figure n° 2). En 1982, la G.R.C. a saisi un total de 8,3 kg d'héroïne en comparaison avec 7,15 kg au cours de l'année précédente. La figure n° 1 ne comprend pas la saisie de 2,95 kg d'héroïne de l'Asie du Sud-Est effectuée par la Sûreté de l'Ontario en 1982. Selon des renseignements de la G.R.C., des saisies effectuées dans divers pays étrangers ont permis d'intercepter 18,27 kg d'héroïne destinés au marché canadien.

Le prix de détail et l'indice de pureté de l'héroïne en 1982 suggèrent une légère augmentation de son approvisionnement partout au pays au cours de l'année. Même si le prix de détail de l'héroïne est demeuré inchangé à 35 $ la dose dans les centres où la consommation de l'opiacé est la plus forte, soit Vancouver, Toronto et Montréal, les niveaux de pureté moyenne sont passés de 3,5% à 4% en 1981 à 4,5% à 5% en 1982, ce qui indique une augmentation possible de l'abondance de la drogue. On croit que cette augmentation de la pureté et de la disponibilité de l'héroïne est une conséquence de l'afflux de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest sur le marché canadien au cours de l'année dernière.

Un paramètre important de l'évaluation de la quantité d'héroïne importée au Canada chaque année est la consommation annuelle d'héroïne pure par les héroïnomanes du Canada. On a calculé la consommation en multipliant le nombre d'héroïnomanes connus par la quantité approximative de l'opiacé consommée quotidiennement à l'échelle nationale. On a procédé à une évaluation des héroïnomanes connus à l'échelle nationale en vue de préparer le *Rapport annuel national sur les drogues* de 1982. Cette étude a révélé l'existence d'environ 13 000 héroïnomanes connus, dont 51 p. 100 se trouvent en Colombie-Britannique, 21 p. 100 en Ontario et 20 p. 100 au Québec. Toutefois, d'après les renseignements de la G.R.C., il y aurait en fait 20 000 héroïnomanes au Canada et leur consommation annuelle totale serait entre 200 et 250 kilogrammes d'héroïne. Comme énoncé dans le *Rapport annuel national sur les drogues* de 1981, cette consommation est fondée sur les normes acceptées que 24 milligrammes d'héroïne pure constituent la dose minimale quotidienne requise pour entraîner la dépendance; toutefois, on croit que la dose quotidienne au Canada se situe entre 30 et 35 milligrammes. (Consulter la figure n° 3). Une étude méthodologique est présentement en cours en vue de préparer une bonne base scientifique afin d'évaluer plus précisément le nombre de consommateurs d'héroïne au Canada pour les années subséquentes.

igure n° 2 :

*uantité d'héroïne saisie u Canada de 1978 à 982 – poids en ilogrammes**

1978	1979	1980	1981	1982
4,30	2,80	6,58	7,15	8,30

**Héroïne saisie par la G.R.C. seulement (comprend les saisies effectuées par Douanes Canada).*

igure n° 3 :

Quantité d'héroïne pure equise par la population éroïnomane du Canada n 1982

Dose quotidienne	Quantité d'héroïne pure requise par année
24 mg × 365 jours × 20 000 usagers	175,2 kilogrammes
30 mg × 365 jours × 20 000 usagers	219,0 kilogrammes
35 mg × 365 jours × 20 000 usagers	255,5 kilogrammes

Figure n° 4 :

*Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1978 à 1982**

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Perte en cours	Total
1978	745	140	63	—	—	37	985
1979	841	95	65	36	13	19	1,069
1980	929	148	170	36	31	13	1,327
1981	875	65	135	50	51	36	1,212
1982	732	73	197	101	82	48	1,233

Au cours des dernières années, on a remarqué l'existence d'un groupe parallèle de narcomanes qui dépendent uniquement de stupéfiants détournés du marché licite. Au début, ces stupéfiants pharmaceutiques étaient utilisés pour remplacer ou suppléer l'héroïne durant les périodes de pénurie. Toutefois, on croit maintenant que ces substances sont les drogues de choix de cette nouvelle population de toxicomanes. Les données que le Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.), au ministère de la Santé et du Bien-être social a recueillies sur les vols et les autres pertes rapportés de stupéfiants au Canada, indiquent qu'il y a eu une stabilisation du nombre de pertes de stupéfiants au cours des deux dernières années. En effet, on a rapporté 1 233 pertes en 1982 et 1 212 en 1981. (Consulter la figure n° 4). Cette situation serait attribuable en partie à l'augmentation de l'héroïne sur le marché canadien en 1982, ce qui a permis à nombre de consommateurs de substituts de l'héroïne de recommencer à prendre de l'héroïne. Les vols ou pertes se produisent surtout par cambriolages dans les pharmacies, vols à main armée, vols à la sauvette et pertes de l'inventaire. L'augmentation de 46 p. 100 des vols à main armée est particulièrement inquiétante.

Les stupéfiants qui ont fait le plus souvent l'objet de vols ou d'autres pertes au cours de l'année 1982, ont été la codéine, l'hydrocodone, la mépéridine et l'oxycodone. L'Ontario vient en tête dans ce domaine en 1982, avec 36 p. 100 de toutes les pertes rapportées relatives aux stupéfiants, suivi par le Québec (21 p. 100), la Colombie-Britannique (16 p. 100) et l'Alberta (15 p. 100).

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Ouest

Au cours de la seconde moitié de 1982, la région du Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest a supplanté le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est comme principale source de l'héroïne destinée au marché canadien. Le Croissant d'or a en effet fourni près de 79 p. 100 de l'héroïne vendue au Canada en 1982, doublant ainsi la part du marché qu'elle détenait l'année précédente. (Consulter la tableau n° 9.)

Le Pakistan est le seul pays du Croissant d'or sur lequel nous disposons de renseignements précis dans le domaine des stupéfiants. Comme le Canada n'a pas de délégation diplomatique en Afghanistan et en Iran, nous n'avons que très peu de renseignements sur la situation dans ces pays, lesquels n'avaient d'ailleurs aucun programme antidrogue efficace en 1982. On estime que l'Afghanistan a produit de 200 à 250 tonnes d'opium et l'Iran de 400 à 600 tonnes. Depuis le début de la révolution islamique en Iran et l'invasion soviétique de l'Afghanistan en décembre 1979, la détérioration générale des forces de l'ordre dans ces deux pays a favorisé la croissance de la culture illicite du pavot, ainsi que du trafic et de la consommation locale de l'opium.

igure n° 5 :

Année	Tonnes métriques
1978-1979	375 à 550
1979-1980	800
1980-1981	125
1981-1982	85 à 100
1982-1983	75

roduction approximative opium au Pakistan de 978-1979 à 1982-1983

La production d'opium a prospéré au Pakistan jusqu'en 1979, date du lancement par le gouvernement d'un décret (Décret Hadd) interdisant la production, la vente et la consommation légales d'opium, de cannabis et d'alcool. Depuis l'entrée en vigueur du décret, la production d'opium a baissé considérablement, chutant d'une quantité record de 800 tonnes en 1979-1980 à environ 75 tonnes en 1982-1983. Les réserves d'opium du Pakistan ont également diminué. On croit même qu'au début de 1982, elles n'atteignaient plus que de 200 à 250 tonnes. Toutefois, malgré le fléchissement de la production d'opium au Pakistan, les pays du Croissant d'or peuvent encore produire annuellement de 700 à 900 tonnes.

Le Décret Hadd s'est avéré efficace dans les zones dominées par le gouvernement, mais beaucoup moins dans les régions tribales et unifiées où l'État n'exerce pratiquement aucun contrôle. L'activité des laboratoires clandestins n'a fait que croître dans les régions tribales de la province de la Frontière du Nord-Ouest. Toutefois, le gouvernement pakistanais a démantelé 27 laboratoires clandestins de fabrication de stupéfiants en 1982. Les données sur les saisies de stupéfiants au Pakistan illustrent bien l'ampleur du problème : au cours des neuf premiers mois de 1982, près d'une tonne d'héroïne et sept tonnes d'opium avaient été saisies.

gure n° 6 :

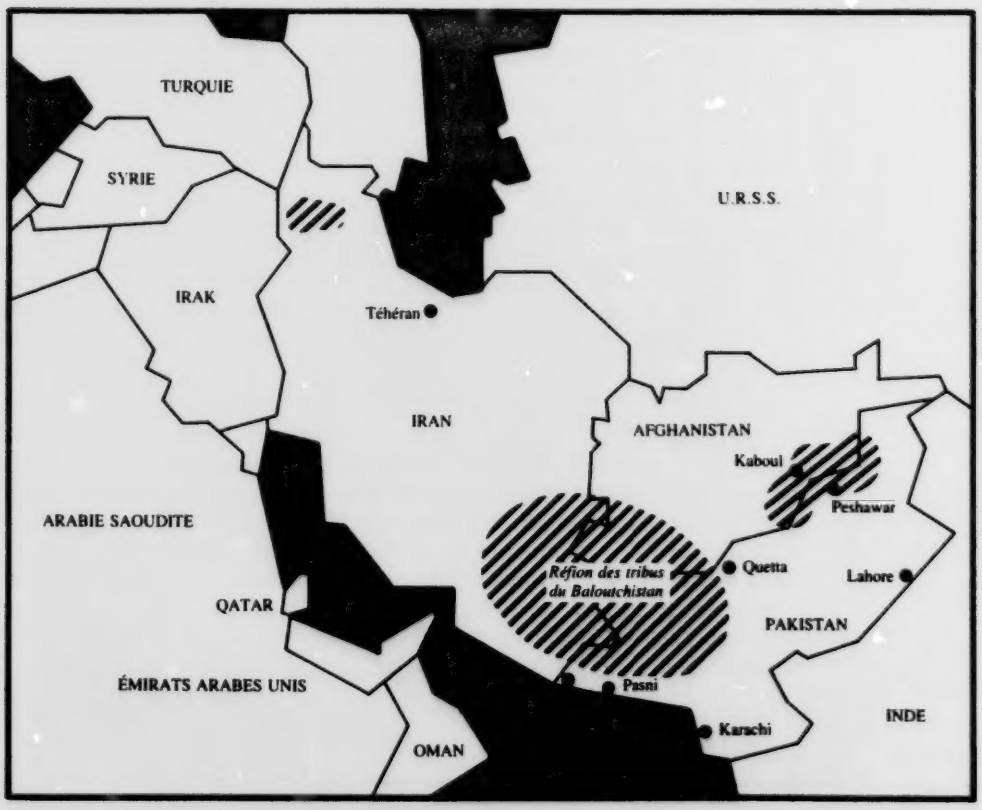

égions de culture du avot à opium dans le roissant d'or de l'Asie Sud-Ouest en 1982

Les chimistes pakistanais ont perfectionné leurs techniques de fabrication d'héroïne en 1982, et ont produit pour le marché national et international une héroïne de première qualité pouvant être fumée et injectée. L'héroïne à fumer, une fine poudre brune insoluble, se vend surtout au Pakistan, en Iran, au Moyen-Orient et en Europe de l'Ouest. La variété injectable, une fine poudre blanche soluble, est la plus populaire sur le marché canadien. Les deux variétés sont d'excellente qualité, d'une pureté, en règle générale, de 60 à 90%.

La consommation a augmenté parallèlement à l'ascension rapide du trafic et de la fabrication de stupéfiants dans la région du Croissant d'or. L'Iran possède probablement à l'heure actuelle la plus forte population de narcomanes au monde : environ 800 000 opiomanes et 75 000 héroïnomanes. On compte au Pakistan environ 450 000 opiomanes et entre 25 et 30 000 héroïnomanes. Même si nous ne disposons pas de données récentes, l'Afghanistan recensait à peu près 100 000 toxicomanes au moment de l'invasion soviétique.

Figure n° 7 :

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1978-1979 à 1982-1983 (poids en tonnes métriques)

	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Birmanie	95 à 100	150 à 170	500 à 550	500	500
Laos	50	40	50	50	50
Thaïlande	15 à 20	10 à 15	50	50 à 60	47 à 50
Total	160 à 170	200 à 225	600 à 650	600 à 610	597 à 600

Asie du Sud-Est

Grâce à ses conditions de culture idéales, la région du Triangle d'Or a connu des récoltes exceptionnelles en 1981-1982 et 1982-1983 : près de 600 tonnes d'opium par année. Déjà, en 1980-1981, les champs du Triangle d'or avaient donné de 600 à 650 tonnes d'opium. C'est là un contraste marqué par rapport aux années de sécheresse de 1978-1980, qui ont donné entre 160 et 170 tonnes et 200 et 225 tonnes respectivement. (Consulter la figure n° 7.) Même si le Triangle d'or connaît des récoltes record, le marché mondial de l'héroïne a commencé à se polariser après la naissance du commerce des stupéfiants dans la région du Croissant d'or. Depuis la hausse impressionnante de la production d'héroïne en Asie du Sud-Ouest après 1978, le Triangle d'or a perdu un fort pourcentage de ses marchés en Europe et en Amérique du Nord. Ce changement a suscité la concentration des réseaux de trafic de l'Asie du Sud-Est en Extrême-Orient.

La Birmanie demeure la principale région de culture et de raffinage de l'opium en Asie du Sud-Est; elle a produit 85 p. 100 des 600 tonnes récoltées en 1982-1983, en particulier dans l'État Shan à l'est de la Birmanie et dans le Kachin, le long de la frontière chinoise. La culture la plus intensive se pratique à l'est de la rivière Saluen et au nord de la Keng Tung. Les principales zones de culture de l'opium en Thaïlande sont les provinces de Chiang-mai, Chiang-rai, Maehongson et Nan et, à un moindre degré, dans les provinces limitrophes du nord. Il est encore difficile d'évaluer le Laos en raison de la fermeture de ses frontières depuis la formation de la République populaire et démocratique du Laos en 1975. Toutefois, on y évalue la production annuelle d'opium à 50 tonnes, ce qui équivaut à celle de la Thaïlande, la principale zone de culture se trouvant dans le secteur ouest du Laos.

Nos sources indiquent que le Parti communiste birman qui dispose d'une armée forte de 20 000 hommes, détient le monopole de la culture de l'opium et de sa transformation en héroïne dans la région du Triangle d'or. La majeure partie de l'opium cultivé est consommée sur place, le reste étant transformé en héroïne dans les deux principales zones productrices le long des frontières birmano-thaïlandaises et malaiso-thaïlandaises. La capacité de raffinage de l'opium des laboratoires parsemés le

Figure n° 8 :

Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1982

long de la frontière birmano-thaïlandaise se situerait entre 120 et 160 tonnes. Cette évaluation se fonde sur la capacité de laboratoires connus, l'approvisionnement en précurseurs chimiques et le nombre de laboratoires qui ont échappé aux opérations de répression. La police birmane croit que la quantité d'opium écoulée à la frontière malaiso-thaïlandaise augmente, ce qui devrait accroître l'approvisionnement en héroïne dans cette région. Le premier laboratoire clandestin de fabrication d'héroïne a été démantelé dans la province de Wellesley en octobre 1982. Depuis, on en a découvert six autres tous situés dans la région septentrionale de la péninsule de Malaisie. Les laboratoires se trouvent habituellement dans la jungle mais les autorités sont préoccupées davantage par les petits laboratoires portatifs utilisés de plus en plus fréquemment dans cette région. Afin de combattre les envois de stupéfiants par la côte, le Programme des Nations-Unies pour le développement fournira aux forces policières deux navires patrouilleurs rapides de neuf mètres. Outre la lutte antidrogue, les bateaux serviront à stopper les contrebandiers qui opèrent dans le delta de la Rangoon et dans la région du port de Moulmein.

Le gouvernement birman a détruit près de 4 500 hectares de champs de pavots à opium en 1981-1982, environ deux fois plus que l'année précédente. Le programme de suppression de 1982-1983 a donné lieu à la destruction d'environ 2 400 hectares; cette baisse n'est pas attribuable au fléchissement du zèle policier, mais bien au déplacement des zones de culture vers les régions dominées par le Parti communiste birman. En outre, on a introduit en Birmanie des programmes de substitution des récoltes mais ceux-ci ont connu des déboires comme en Thaïlande. Le principal problème réside dans la mise en marché des récoltes de substitution et dans le fait que les paysans peuvent doubler ou tripler leur revenu annuel moyen de 190 à 250 $ en cultivant le pavot.

La Thaïlande produit peu d'opium, toutefois, c'est un important pays pour ce qui touche la production et le transbordement de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est destinée au marché mondial. Six laboratoires de fabrication d'héroïne ont été détruits en 1982 le long de la frontière birmano-thaïlandaise, mais on croit qu'il en reste encore entre 12 et 16 en opération. On évalue la capacité de production individuelle de ces laboratoires à un kilo par semaine. La lutte antidrogue menée par la police thaïlandaise a fait reculer l'emplacement des laboratoires à l'intérieur du territoire birman tout probablement, dans l'État Shan.

Le gouvernement thaïlandais continue d'exercer des pressions sur le seigneur de la guerre de l'opium, Chan Chi Fu, connu également sous le nom de Khun Sa, le chef de l'Armée unie Shan (A.U.S.). Cette dernière, forte de 3 000 hommes, ainsi que le Parti communiste birman, sont les principaux groupes d'insurgés qui contrôlent la production et le trafic des stupéfiants dans le Triangle d'or. En juillet 1981, le gouvernement thaïlandais a offert une récompense de 500 000 baht (l'équivalent de 28 000 $) pour l'arrestation de Khun Sa. En dépit de ces efforts, les activités de l'A.U.S. se poursuivent impunément; pour riposter, les forces du gouvernement ont lancé trois campagnes à l'endroit de Khun Sa. L'intervention du gouvernement s'est soldée par la destruction du quartier général de l'A.U.S. à Ban Hin Taek, refoulant ainsi Khun Sa et ses troupes en Birmanie. On s'attend à ce que les gouvernements thaïlandais et birman poursuivent leur guerre contre l'A.U.S.

Les récoltes record d'opium en Asie du S.-E. au cours des trois dernières années ont donné lieu à l'accumulation de réserves dans le Triangle d'or. Dans les zones de culture, les prix de l'opium ont chuté à 85 $ environ le kilo, le prix le plus bas enregistré en cinq ans. On entrevoit cette baisse des prix comme une tentative de la part des réseaux de l'Asie du S.-E. afin de reprendre le terrain perdu par suite des mauvaises récoltes de 1978 à 1980. Pendant ces années de pénurie, bon nombre de trafiquants d'héroïne se sont approvisionnés en Asie du Sud-Ouest et au Mexique. Les prix de gros des stupéfiants ont également continué leur baisse en 1982. Le prix de l'héroïne n° 3 à Hong Kong, par exemple, est passé de 12 300 $ le kilo en janvier 1982 à 5 100 $ vers la fin de la même année. En janvier 1981, le même kilo se vendait 26 400 $. Le fort nombre de

laboratoires démantelés atteste la surabondance des stupéfiants. Seulement quatre laboratoires ont fait l'objet d'une saisie en 1981, par opposition à treize l'année suivante. Le nombre de toxicomanes a également augmenté en 1982 en Asie du Sud-Est. Le gouvernement thaïlandais évalue sa population de toxicomanes entre 300 et 500 000, alors qu'en Birmanie, elle serait de l'ordre de 100 000 environ. (Nous ne possédons aucune donnée sûre quant au Laos). Le nombre de toxicomanes se situerait entre 40 et 50 000 à Hong Kong.

Inde

Même si l'Inde est le plus gros fournisseur d'opium licite au monde, sa popularité ne cesse de croître en tant que pays de transit pour les opiacés illicites en provenance de l'Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est et elle commence à jouer un rôle de premier plan en tant que pays producteur de stupéfiants pour le marché mondial. Les champs de pavot à opium occupaient 32 500 hectares en 1981-1982, comparativement à 35 166 en 1980-1981. Il s'agit d'une réduction marquée par rapport aux 63 684 hectares cultivés en 1978-1979. La récolte d'opium a également diminué, chutant de 933 tonnes en 1980-1981 à 585 tonnes en 1981-1982. Le nombre de cultivateurs d'opium licenciés est demeuré pratiquement le même depuis 1980-1981, soit 175 820. La réduction du nombre d'hectares n'a pas provoqué de révocation de licences, toutefois les paysans ont vu leurs lotissements individuels se rétrécir. Le lotissement moyen est d'un-cinquième d'hectare, mais les lots varient d'un-dixième d'hectare jusqu'à six hectares. Le revenu annuel moyen, par hectare, de la culture de l'opium est de 260 $.

Outre la récolte de 585 tonnes en 1981-1982, les réserves d'opium dans la raffinerie d'opium gouvernementale à Neemuch, dans le Madhya Pradesh, s'élevaient à 1 000 tonnes, ce qui est nettement inférieur aux 2 600 tonnes de l'année précédente. L'opium est cultivé en Inde dans les États du Râjasthan, de l'Uttar Pradesh et du Madhya Pradesh, sous réserve d'une licence émise par le Central Bureau of Narcotics. On estime que 10 p. 100 environ de l'opium produit licitement est détourné aux fins du trafic. Deux laboratoires clandestins de fabrication de stupéfiants ont été démantelés en 1982, l'un à Lakhnau et l'autre à Varânasi (Bénarès) dans l'Uttar Pradesh. Les deux laboratoires fabriquaient de la morphine mais on croit que l'opium provenait du Pakistan.

Mexique

Le pavot à opium se cultive dans presque tous les États du Mexique, mais les États limitrophes de Durango, Sinaloa et Chihuahua et celui de Guerrero viennent en tête. On croit que la production d'opium dans ces quatre États représente 90 p. 100 de la production annuelle du Mexique. L'efficacité du programme du gouvernement mexicain de suppression de l'opium, dans les régions de culture traditionnelles, a refoulé les paysans vers d'autres zones de culture. On a découvert des champs de pavot à opium dans les États de Veracruz, San Luis Potosi, Hidalgo, Oaxaca, et plus récemment à Sonora et en Basse-Californie. Le National Narcotics Intelligence Consumers Committe (NNICC) américain estime que le Mexique a produit 16 tonnes d'opium respectivement en 1980 et 1981.

L'héroïne brune mexicaine ne représentait que 25 p. 100 de l'héroïne du marché américain en 1980. Au début de 1981, une nouvelle tendance se dessinait dans les États de l'Ouest américain et les programmes de répression ont décelé une amélioration de la qualité ou de la pureté et une baisse des prix de l'héroïne. Ces deux facteurs indiquent que l'approvisionnement en héroïne mexicaine était à la hausse dans l'ouest des États-Unis. En 1981, l'héroïne brune mexicaine s'emparait de 36 p. 100 du marché

américain et les indicateurs de tendance illustraient une nette hausse de l'approvisionnement en héroïne mexicaine. D'après nos renseignements, non seulement la pureté de l'héroïne brune est-elle supérieure, mais les prix ont aussi baissé, ce qui témoigne habituellement d'une abondance d'héroïne brune sur le marché illicite. Bien que le Mexique soit un important fournisseur d'héroïne du marché américain, les renseignements obtenus par la G.R.C. indiquent que le Mexique n'alimente qu'une portion négligeable du marché canadien. (Consulter la figure n° 9.)

D'après les données fournies par le programme de suppression mexicain, la quantité d'opium recensée et détruite était moindre en 1982. La quantité et la pureté de l'héroïne brune introduite aux États-Unis ont par contre augmenté en 1982 par rapport à l'année précédente. Un certain nombre de facteurs explique cette augmentation, notamment : les forces policières chargées du programme de suppression ont dû disperser leurs efforts en raison de l'élargissement des zones cultivées; la suppression par l'épandage aérien d'herbicides a connu un succès mitigé en raison des efforts déployés par les paysans pour y échapper; pour parer les dommages causés par l'épandage aérien, les paysans incisent immédiatement les plantes parvenues à maturité afin de recueillir la résine d'opium avant que la plante ne meure ou ils arrosent abondamment les plantes juste après l'épandage; ils utilisent également de plus en plus les engrais chimiques et les systèmes d'irrigation.

Les routes de la contrebande

Asie du Sud-Ouest

Malgré le fléchissement de la production du pavot à opium au Pakistan depuis 1980, les approvisionnements importants en provenance de l'Afghanistan et de l'Iran font plus que compenser ce déclin. De nouveaux débouchés pour l'exportation de la drogue ont été découverts, en particulier en Europe et au Canada, étant donné l'augmentation de l'héroïne produite en Asie du S.-O. et l'amélioration de sa qualité. Au cours de la dernière moitié de 1982, l'héroïne du Sud-Ouest asiatique a envahi le marché canadien au point d'augmenter sa part à 79 p. 100, comparativement à 34 p. 100 l'année précédente, supplantant l'Asie du Sud-Est comme premier fournisseur d'héroïne du marché canadien. (Consulter la figure 9.) La plus grande partie de l'héroïne issue des nombreux laboratoires clandestins dans la zone montagneuse le long de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan, suit deux routes principales avant de déboucher sur le marché mondial. La principale route part de la région tribale de la province de la Frontière du Nord-Ouest et longe la frontière en direction de Quetta. La route contourne cette ville au nord puis longe la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran, ou, en direction sud-ouest, traverse le Baluchistan en direction de la côte de Makran. L'autre route part de la même province en direction sud vers le port de Karachi. De là, les stupéfiants sont expédiés par voie maritime et aérienne vers le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique du Nord.

D'après les derniers renseignements obtenus, le trafic des stupéfiants de l'Asie du Sud-Ouest, dont les routes passaient par la Syrie et la section grecque de Chypre vers la

Figure n° 9 :

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1978 à 1982

Région	1978	1979	1980	1981	1982
Asie du Sud-Est	54%	90%	68%	66%	21%
Asie du Sud-Ouest	46%	10%	32%	34%	79%
Mexique	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
Total	100%	100%	100%	100%	100%

fin de 1980, transite encore une fois par la Turquie. Les autorités turques auraient arrêté plus de 500 contrebandiers et saisi 63 kilos d'opium et 12 kilos de morphine au cours des cinq premiers mois de 1982. On croit que la Turquie sert de porte d'entrée aux stupéfiants destinés surtout au marché européen. Les contrebandiers se servaient au début des autoroutes pour transporter leur contrebande illicite, mais ils ont changé de tactique dernièrement et utilisent les voies maritimes. On croit que la majeure partie des stupéfiants introduits en Turquie proviennent de l'Iran. Les stupéfiants suivent une route au nord-est de la Turquie pour atteindre finalement Kirklareli, à la frontière gréco-bulgare. Une autre route fournit la morphine base et l'héroïne, par le sud, à la Syrie et au Liban. On croit qu'il existe trois laboratoires d'héroïne actifs à l'intérieur de la frontière syrienne au sud de Gaziantep. On pense qu'il en existe également un dans la vallée de la Bekaa au Liban.

Figure n° 10 :

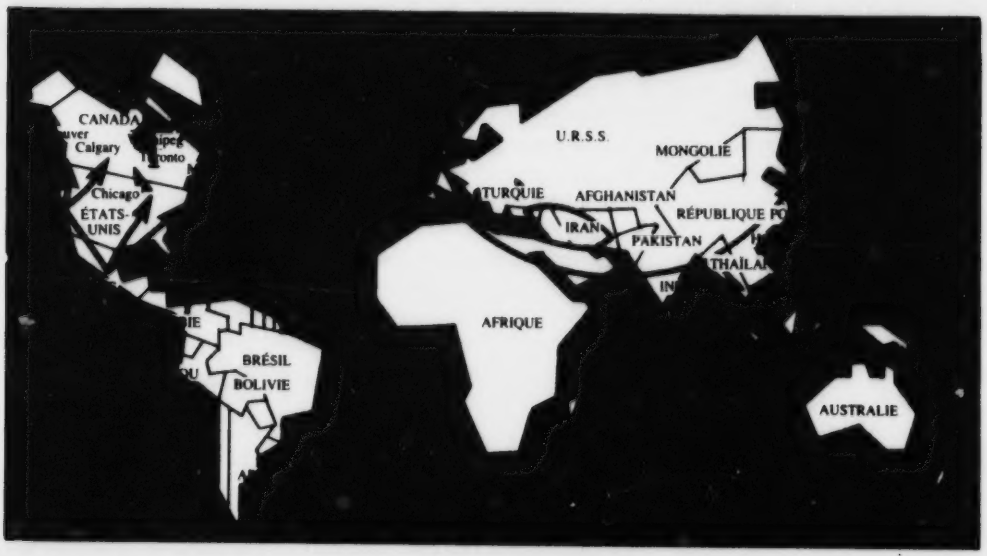

Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1982

Une importante part des stupéfiants qui voyagent d'est en ouest transitent par la route des Balkans depuis la Turquie, et passent par la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Autriche pour atteindre la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.). Il s'agit non seulement de la route la plus utilisée par les camionneurs mais aussi de la principale route terrestre pour les millions de migrants turcs qui se déplacent entre la Turquie, la R.F.A. et les Pays-Bas. Des renseignements antérieurs ont indiqué que l'Autriche et la Yougoslavie avaient tous deux servi de pays de transit pour d'importants envois de stupéfiants destinés à la R.F.A. et à d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

Depuis 1980, les chimistes de la Filière française ont transféré leurs opérations en Italie, concentrant leurs activités au sud du pays où se trouvent des organisations criminelles bien établies. Le démantèlement de sept laboratoires d'héroïne, ainsi que l'arrestation d'un certain nombre de chimistes français en Italie depuis 1980, attestent ce changement. Les organisations criminelles ayant siège en Sicile, en Calabre et à Naples ont le monopole de la production et du trafic de l'héroïne en Italie. Ces organisations ont des liens directs avec les réseaux d'Amérique du Nord. L'héroïne traitée en Italie quitte le pays par bateau ou avion commercial à destination de la France, de la R.F.A. et de l'Angleterre, des États-Unis et du Canada.

Un des faits intéressants notés en 1982 est l'importation à Hong Kong d'opium et d'héroïne base de l'Asie du Sud-Ouest.Toutefois, les quantités de stupéfiants saisies étaient peu importantes et on ne s'attend pas à ce que les stupéfiants en provenance de cette région prennent le pas sur ceux de l'Asie du Sud-Est.

Asie du Sud-Est

La majeure partie de l'opium produit dans le Triangle d'or est consommée sur place. On estime que près de 70 p. 100 de la récolte de 600 tonnes de 1982-1983 est destiné au marché de l'Asie du Sud-Est. Près de 200 tonnes d'opium, ce qui donne 20 tonnes d'héroïne, prennent la route du marché mondial illicite. De ce nombre, on croit que les pays européens en reçoivent 50 p. 100, Hong Kong 30 p. 100, l'Amérique du Nord 15 p. 100 et l'Australie et la Nouvelle-Zélande 5 p. 100. Une partie de l'héroïne expédiée en Europe et à Hong Kong est détournée vers le marché nord-américain; nous n'en connaissons toutefois pas la quantité exacte.

La région frontière entre le nord de la Thaïlande et la Birmanie est le foyer de la production de l'héroïne et de son écoulement ultérieur depuis le Triangle d'or vers le marché mondial. Les précurseurs chimiques nécessaires pour transformer l'opium en héroïne, en particulier l'anhydride acétique, proviennent illégalement de Singapour, de l'Inde et de la République populaire de Chine. Au lieu de suivre la route traditionnelle terrestre par la Thaïlande, les précurseurs chimiques sont expédiés par bateau le long des voies navigables, à l'intérieur des terres, jusqu'en Birmanie. Nos renseignements indiquent qu'il n'y a aucune pénurie de précurseurs chimiques et qu'il y a en réalité une réserve d'un an cachée dans l'arrière-pays birman. Le trafic de l'opium dans le Triangle d'or est contrôlé par plusieurs organisations paramilitaires et groupes d'insurgés, dont le Parti communiste birman et l'Armée unie Shan, dirigée par le seigneur de la guerre Khun Sa (Consulter le chapitre sur la situation dans les pays sources, Asie du Sud-Est, pour obtenir de plus amples renseignements sur les divers groupes d'insurgés actifs dans la région du Triangle d'or.)

La ville de Bangkok en Thaïlande demeure le pivot du trafic des stupéfiants en Asie du Sud-Est. Le trafic de l'héroïne y est contrôlé par des trafiquants sino-thaïlandais sans hiérarchie régulière. D'importantes quantités d'héroïne ont été saisies au cours de 1982 en Thaïlande (plus de 200 kilogrammes au total) et, dans la majorité des cas, la drogue devait être acheminée en Malaisie via Hat Yai et à Hong Kong via Bangkok et Songkhla. En 1982, Singapour, l'Indonésie, les Philippines, le Japon et l'Inde ont servi de points de transit pour l'héroïne de l'A.S.-E. destinée aux marchés mondiaux. On a remarqué dernièrement que la drogue expédiée aux différents pays d'acheminement était de l'héroïne base plutôt que de la morphine base qu'on appelle pit'zu (se prononce pee jue.) Cette héroïne base est un produit entre le pit'zu et l'héroïne numéro 3 ou 4 et elle est très recherchée par les trafiquants parce qu'on peut facilement le transformer en héroïne numéro 3 ou 4.

Les récoltes exceptionnelles d'opium obtenues au cours des dernières années dans le Triangle d'or ont contribué à l'augmentation générale des approvisionnements d'héroïne sur le marché de Hong Kong en 1982. La police royale et le service des douanes et de l'accise de Hong Kong ont saisi 254 kilogrammes d'héroïne base en 1982 comparativement à seulement 83 kilogrammes en 1981. Les autorités policières continuent d'indiquer que les modes de transport les plus populaires pour la contrebande de stupéfiants à destination de Hong Kong sont les passeurs voyageant à bord d'avion-passagers, le fret aérien ou les cargos. Les routes de diversion les plus souvent utilisées par les trafiquants sont Bangkok – Manille – Hong Kong; Bankok – Taipeh – Hong Kong; Bangkok – Singapour – Hong Kong. Depuis que la République populaire de Chine (R.P.C.) a ouvert ses portes aux étrangers, on offre de la Thaïlande des vols directs à destination de ce pays. Ces vols servent tout naturellement de route de diversion étant donné le nombre considérable de liaisons aériennes, maritimes et routières entre Hong Kong et la République populaire de Chine. Vers la fin de 1981, les trafiquants acheminaient leur drogue par une route indirecte via la République populaire de Chine et ils ont continué d'emprunter cette route au cours de 1982. Les autorités thaïlandaises ont

effectué un certain nombre de saisies d'héroïne base à l'aéroport Don Muang à Bangkok d'où les passeurs devaient se rendre à Guangzhou (Canton) et Beigin (Pékin). On croit que les stupéfiants étaient destinés au marché de Hong Kong.

L'Asie du Sud-Est a perdu une bonne part du marché européen en 1982 étant donné que l'héroïne de l'A.S.-O. a littéralement saturé le marché mondial. En 1982, les approvisionnements en héroïne de l'A.S.-O. ont augmenté dans un certain nombre de pays de l'Europe occidentale, dont l'Angleterre, la République fédérale d'Allemagne, la France et l'Italie. Cependant, la récente diminution des prix de gros de l'héroïne de l'A.S.-E. devrait permettre aux trafiquants de cette région d'augmenter leur part du marché européen au cours des quelques prochaines années. Les renseignements disponibles révèlent qu'on commence à utiliser à nouveau les Pays-Bas comme point de distribution de l'héroïne destinée à l'Europe occidentale. En 1982, les autorités policières des Pays-Bas ont saisi 226 kilogrammes d'héroïne, soit la plus importante saisie à ce jour. Il y a eu une augmentation des saisies d'héroïne de l'A.S.-E. : 93 kilogrammes ont été saisis en 1982 comparativement à 15 en 1981. Au cours de 1982, les forces policières aux Pays-Bas ont fait face à un nouveau problème, soit les laboratoires de transformation d'héroïne de l'A.S.-E. Trois laboratoires dirigés par des trafiquants chinois ont été démantelés respectivement à Rotterdam, Amsterdam et Leeuwarden. Les laboratoires servaient à la transformation de l'héroïne base en héroïne numéro 3. Pour ce processus, on mélange une partie d'héroïne base avec une partie et demie à deux parties de caféine. Environ 50 kilogrammes d'héroïne et 200 kilogrammes de caféine ont été saisis dans ces laboratoires. La quantité considérable de caféine permet d'avancer que d'autres quantités d'héroïne base allaient être transformées en héroïne numéro 3. D'après les renseignements disponibles, l'héroïne base est passée aux Pays-Bas à partir de la Thaïlande via Penang en Malaisie. Tout porte à croire que les groupes de trafiquants chinois se sont réorganisés dans l'intention évidente d'augmenter leur part du marché de l'héroïne aux Pays-Bas. Cependant, l'héroïne de l'A.S.-O. devrait continuer à avoir la plus grande part du marché européen au cours des quelques prochaines années en raison de la grande abondance de l'héroïne provenant du Croissant d'or et en raison des réseaux solidement établis qui contrôlent presque tout le marché.

Figure n° 11 :

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1982

HÉROÏNE DE L'ASIE DU SUD-EST

Fermier — 10 kg d'opium — de 500 $ à 800 $
Laboratoire (Triangle d'or) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) de 4 500 $ à 5 000 $
Centre d'écoulement (Bangkok) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) de 7 500 $ à 11 500 $
Canada — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) 225 000 $
— 1 once (28 grammes) d'héroïne n° 4 (pure) 15 000 $ à 17 000 $
— 1 gramme d'héroïne n° 4 (pure) de 600 $ à 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne n° 4 (4,5% à 5% pure) — de 35 $ à 50 $

HÉROÏNE DE L'ASIE DU SUD-OUEST

Fermier — 10 kg d'opium — de 400 $ à 1 000 $
Laboratoire (Croissant d'or) — 1 kg d'héroïne (pure) de 7 500 $ à 9 000 $
Centre d'écoulement (Europe) — 1 kg d'héroïne (pure) 50 000 $ à 75 000 $
Canada — 1 kg d'héroïne (pure) 225 000 $
— 1 once (28 grammes) d'héroïne (pure) 15 000 $ à 17 000 $
— 1 gramme d'héroïne (pure) 600 $ à 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne (4,5% à 5% pure) à 35 $ à 50 $

Note : Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Mexique

Comme l'indique la figure n° 9, seulement un pourcentage négligeable de l'héroïne au Canada entre 1979 et 1982 est provenu du Mexique. C'est en 1977 que le Mexique a fourni pour la dernière fois une quantité assez importante d'héroïne au marché canadien, soit 11 p. 100 de l'héroïne saisie au Canada ou en route vers le Canada. L'héroïne mexicaine importée au Canada est habituellement acheminée par les États-Unis, et les points clés de transit sont les villes de Los Angeles, San Francisco, Seattle et Détroit. Les renseignements disponibles révèlent que l'héroïne mexicaine passée au Canada est destinée principalement au marché de la Colombie-Britannique, cependant on retrouve de cette héroïne dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

L'héroïne mexicaine est surtout destinée aux États-Unis. En 1981, le Mexique augmentait de 25 à 36 p. 100 sa part du marché américain. Cependant, ce pourcentage demeure inférieur à celui de 1976 alors qu'il était de 67 p. 100. (L'Asie du Sud-Ouest continue d'être le plus grand fournisseur d'héroïne aux États-Unis; 54 p. 100 de l'héroïne saisie par les autorités américaines en 1981 provenait de cette région). L'héroïne du Mexique est acheminée sur le marché nord-américain par voie de terre, le long des frontières de la Californie et du Texas. En 1981, le Mexique fournissait environ 80 p. 100 du marché de Los Angeles, 78,5 p. 100 de celui de San Francisco et tout celui de San Antonio. Les trafiquants mexicains continuent d'utiliser la plupart des routes et des moyens de contrebande traditionnels entre autres, les vêtements de contrebande, les véhicules privés et les aéronefs et enfin les bateaux privés le long de la côte ou sur les lacs frontaliers. En 1980, on s'est aperçu que le Mexique servait aussi de pays de transit pour l'héroïne de l'A.S.-E. à destination des États-Unis. En 1981, son rôle à ce chapitre a diminué. Les sources de renseignements n'indiquent pas si la drogue est acheminée par le Canada (Vancouver) vers le Mexique, comme c'était le cas l'année dernière. Les organisations américaines à Hawaii et en Californie préfèrent l'itinéraire Asie du Sud-Est – Mexique – États-Unis.

D'après les renseignements disponibles, on ne prévoit pas que le Mexique augmente sa part du marché canadien d'ici 1985. Cependant, cette situation pourrait survenir s'il y a un accroissement de la demande de stupéfiants ou une pénurie des approvisionnements traditionnels du Triangle d'or ou du Croissant d'or. L'essor qu'a connu l'A.S.-O. comme fournisseur mondial d'héroïne, suite aux sécheresses prolongées en Asie du Sud-Est en 1978 et l'essor qu'a connu le Mexique comme fournisseur américain d'héroïne, suite à l'interdiction de la culture du pavot en Turquie en 1972, illustrent bien la flexibilité des réseaux internationaux d'héroïne.

Canada

Le crime organisé contrôle en grande partie le commerce illicite des stupéfiants au Canada. Les trois régions importantes, soit Vancouver, Toronto et Montréal, ont chacune leurs organisations. À Vancouver, ville où l'on compte le plus grand nombre de drogués, l'importation et la distribution de l'héroïne sont contrôlées principalement par des organisations chinoises, italiennes et tchécoslovaques. En plus de fournir de l'héroïne à la Colombie-Britannique, Vancouver dessert aussi l'Alberta et s'occupe de la distribution de l'héroïne vers l'est, et même jusqu'en Ontario. L'héroïne de l'Asie du Sud-Est continue de dominer le marché de l'Ouest canadien,cependant l'héroïne de l'A.S.-O. a pris de plus en plus d'importance sur ce marché en 1982. À Toronto le commerce de l'héroïne est contrôlé principalement par des organisations italiennes. Les réseaux criminels établis à Toronto semblent importer et faire le trafic de plus grandes quantités d'héroïne comparativement aux années précédentes. L'héroïne disponible dans la région torontoise

provient de l'A.S.-E. et de l'A.S.-O. Montréal demeure le centre d'importation et de distribution de l'héroïne au Québec. Le commerce de l'héroïne y est dominé par des réseaux criminels canadiens-français et italiens. La ville de Montréal n'est plus le point de transit important qu'elle était auparavant, depuis qu'on a mis fin à la Filière française et depuis que l'Asie du Sud-Est est devenue la principale source d'héroïne pour le marché canadien. Cependant, il se pourrait fort bien que Montréal reprenne de l'importance sur ce plan en raison de l'augmentation des quantités d'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest qui sont entrées au Canada via Montréal en 1982.

On estime que 90 p. 100 de l'héroïne importée au Canada arrive à bord de vols commerciaux à Vancouver, Toronto et Montréal. Ces importations se font surtout par fret aérien ou par l'entremise de passeurs qui dissimulent la drogue sur eux ou dans leurs bagages. Comme l'indique la figure n° 12, le reste de l'importation se fait par les voies maritimes et terrestres. Les arrivages par mer se font principalement aux ports de Vancouver et de Montréal. Ce mode de transport, très populaire au temps de la Filière française au début des années 70, est de nouveau très utilisé pour l'importation de l'héroïne de l'A.S.-O. au Canada en 1982. D'autres envois d'héroïne arrivent au Canada à divers bureaux d'entrée le long de la frontière canado-américaine de 6 400 kilomètres. L'héroïne du Mexique entre habituellement au Canada de cette façon.

On croit que Vancouver, Toronto et Montréal servent de points de transit pour les stupéfiants destinés au marché américain. Vancouver a depuis toujours servi de point de transit pour l'héroïne de l'A.S.-E. acheminée vers les marchés de l'Ouest et du Midwest des États-Unis via les États de Washington et de l'Oregon. Vancouver est également connu comme un point de transit pour l'héroïne de l'A.S.-E. expédiée aux États-Unis via le Mexique. (Consulter l'article précédent sur le Mexique). L'héroïne de l'A.S.-O. et de l'A.S.-E. acheminée vers les États du Michigan, de New-York et du New Jersey passerait par Toronto. Le crime organisé à Montréal fournit de l'héroïne de l'A.S.-O. et de l'A.S.-E. aux marchés du nord-est des États-Unis en vertu des liens qu'ils ont avec des organisations criminelles américaines.

Figure 12 :

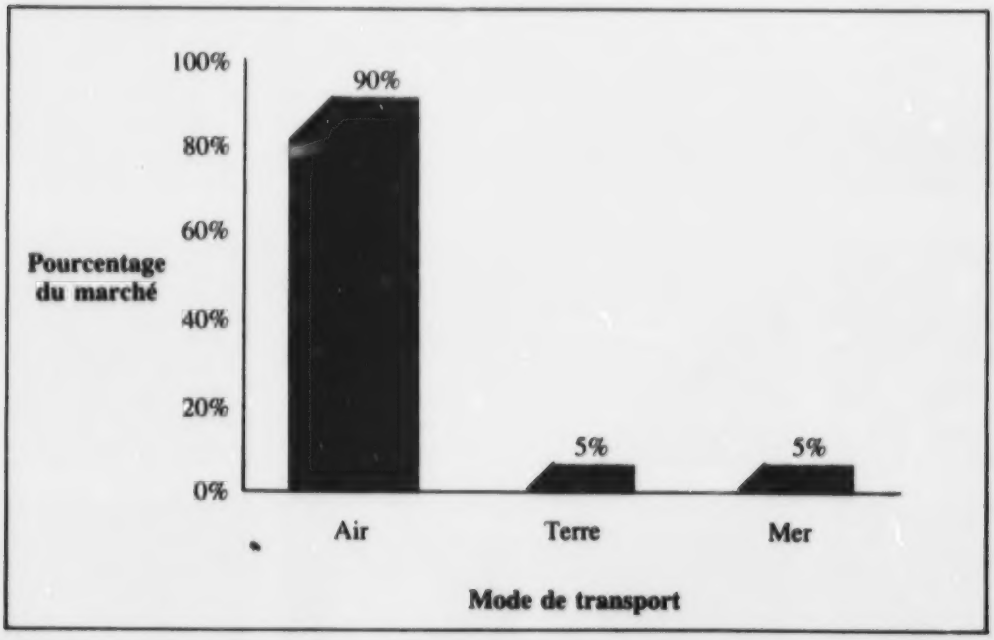

Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1982

Chapitre 4 : Cocaïne

Cocaïne

Les tendances du marché

L'utilisation de la cocaïne et les approvisionnements en cette drogue ont continué d'augmenter en 1982. La cocaïne est devenue très populaire au cours des années 70. De drogue peu recherchée au Canada dans les années 60 et consommée alors uniquement par l'élite de la société et les plus fortunés, la cocaïne est devenue au début des années 80 une drogue très répandue parmi la classe moyenne et les jeunes. Il est donc inutile de dire que la flambée de la demande a mené à une augmentation des approvisionnements. On a mésestimé le danger que la cocaïnomanie présente pour la santé. Cette situation a contribué à l'augmentation du nombre d'usagers et à des méthodes nouvelles et plus dangereuses de consommation de la cocaïne dans plusieurs régions. D'autres facteurs ont également contribué à l'augmentation de l'usage et des approvisionnements. Il y a, entre autres, la plus grande acceptation sociale de la cocaïne ainsi que le caractère séduisant que lui accorde souvent les médias. Il y a également la récolte abondante de feuilles de coca dans les pays producteurs. (Consulter les évaluations de récolte mentionnées au chapitre sur la situation dans les pays sources.) La culture pour ainsi dire libre de cette matière première favorise la production d'énormes quantités de cocaïne de première qualité qui sont ensuite mises en vente sur le marché mondial. Outre tous ces facteurs, des gains considérables peuvent être réalisés grâce au trafic de cette drogue à un moment où l'économie se porte plutôt mal.

Figure n° 13 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1978 à 1982**

Accusation	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	131	199	258	348	335
Trafic**	207	257	304	410	428
Importation	53	31	35	51	54
Total	391	487	597	809	817

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement*

***Inclut la possession en vue d'un trafic.*

Le nombre de personnes accusées de délits reliés à la cocaïne a plus que doublé de 1978 à 1982. (Consulter la figure n° 13.) Au cours de cette période de cinq ans, un total de 3 101 personnes ont été accusées de tels délits par la G.R.C. La quantité de cocaïne saisie par la G.R.C. au cours de cette même période reflète bien l'augmentation de l'usage et des approvisionnements. (Consulter la figure n° 14.) Cette augmentation s'élève à plus de 76 p. 100 pour cette période de cinq ans. En fait, les saisies de 1982 représentent une augmentation de près de 20 p. 100 comparativement à celles de 1981.

Bien que les statistiques ne soient pas l'unique moyen de juger de la gravité croissante du problème, elles constituent un instrument de choix pour mesurer l'efficacité des programmes de répression. Comme on l'a indiqué dans le *R.A.N.D. 1981*, un certain nombre d'autres organismes sont également engagés dans des programmes qui permettent d'évaluer le problème d'une façon plus élaborée. La Direction générale de la protection de la santé, une division de Santé et Bien-être social Canada, a analysé de nombreux échantillons de cocaïne au cours des dernières années. Les chiffres obtenus grâce à des analyses quantitatives, indiquent que le degré de pureté moyen de la cocaïne, qui était de

Figure n° 14 :

*Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1978 à 1982 – poids en kilogrammes**

1978	1979	1980	1981	1982
26 175	26 618	43 147	38 528	46 163

**Cocaïne saisie par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada).*

40% en 1979, est passé à 49% en 1982. Même si la pureté moyenne en 1981 était de 52%, ceci n'indique pas un changement véritable en ce qui a trait à l'accroissement de la cocaïne sur le marché. Un facteur sans doute plus important à retenir est le nombre d'échantillons de cocaïne analysés par les laboratoires de la Direction générale de la protection de la santé, lequel s'élève à 2 448 en 1981-1982, soit une augmentation de près de 30 p. 100 comparativement aux 1 893 échantillons analysés en 1980-1981.

Entre autres instruments de mesure, on a eu recours à des sondages tels que celui mené en 1981 par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario. Cette étude a indiqué que 4,8 p. 100 des personnes interrogées avaient fait usage de cocaïne au moins une fois au cours des douze mois précédents. À notre connaissance, il n'y a eu aucun autre sondage de ce genre au Canada en 1982 et par conséquent, il convient de répéter les résultats du sondage de 1981. Les personnes interrogées étaient des élèves ontariens de 7^{e}, 9^{e}, 11^{e} et 13^{e} année. (Consulter la figure n° 15). La projection de ces statistiques, pour les jeunes de 13 à 18 ans, sur les chiffres du recensement de Statistiques Canada de 1981, indique qu'environ 126 000 adolescents canadiens de ce groupe d'âge ont fait usage de cocaïne au cours de cette période. Selon une autre étude effectuée par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, 0,5 p. 100 des sujets de 18 ans et plus interrogés avaient consommé de la cocaïne au cours des douze mois précédant l'étude de 1979. Ce pourcentage, projeté sur la population canadienne des 18 ans et plus, donne un résultat d'environ 92 000 personnes. L'usage de la cocaïne au pays aurait beaucoup augmenté depuis 1979 et 1981. Cette conviction fondée sur les sources de renseignements de la G.R.C. ainsi que sur d'autres données, nous indique que de 225 000 à 250 000 Canadiens âgés de 13 ans et plus en 1982 ont fait usage de cocaïne, au moins une fois au cours des douze mois précédents.

On consomme surtout la cocaïne en aspirant les cristaux par les voies nasales, ce qu'on appelle habituellement "priser". La méthode par injection intraveineuse avait été rarement utilisée jusqu'à récemment au Canada. Cependant, les cocaïnomanes ont de plus en plus recours à cette méthode depuis qu'ils en font une plus grande consommation. Le sentiment d'euphorie créé par une injection intraveineuse dure plus longtemps que celui provoqué par l'aspiration. Cependant, l'angoisse et la dépression profondes ressenties par le cocaïnomane au décours des effets euphoriques produits par l'injection sont également plus intenses que celles ressenties après que l'on ait "prisé" de la cocaïne.

Figure n° 15 :

Usage de la cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1981 – par groupes d'âge

Type de drogue	13 ans et moins	14 et 15 ans	16 et 17 ans	18 ans et plus
Cocaïne	2,5%	5,4%	5,6%	3,6%

La troisième méthode de consommation de la cocaïne est le "free basing". Cette méthode a gagné en popularité, cependant elle est très dangereuse. C'est par un processus chimique élaboré comprenant l'utilisation de solvants tels que l'éther ou l'ammoniaque qu'on obtient habituellement le "free base". Ce processus présente d'énormes risques d'explosion parce qu'il consiste à faire chauffer des solvants inflammables. Les sources de renseignements indiquent que les cocaïnomanes ont découvert une méthode moins dangereuse de "free basing" qui ne nécessiterait pas l'utilisation de solvants inflammables. Comme la G.R.C. l'a indiqué dans ses rapports précédents sur les renseignements, peu importe le processus qu'ils utilisent pour obtenir la cocaïne sous cette forme, les "freebasers" risquent de développer une dépendance psychologique à cette drogue. La cocaïne sous la forme de "free base" est habituellement fumée; elle n'est donc pas soluble dans l'eau ni injectable. La fumée se répand rapidement dans le système sanguin et par le fait même, une dose très concentrée de cocaïne atteint presque instantanément le cerveau. Cette méthode présente un plus grand risque de surdose et peut causer un arrêt cardiorespiratoire. Étant donné que ces méthodes de consommation sont de plus en plus dangereuses, on peut s'attendre à ce que les hôpitaux auront à traiter un plus grand nombre d'urgences.

La cocaïne continue d'être abondante dans tout le pays. Au détail, le taux de pureté est en moyenne de 49% et il varie de 1 à 99%. Le prix de la cocaïne a peu varié au détail ce qui s'explique en partie par l'acceptation du prix demandé par les consommateurs. En fait, le prix de la cocaïne n'a quasiment pas changé depuis quelques années. Si l'on tient compte de l'inflation et de la hausse de l'indice des prix à la consommation, en réalité le prix de la cocaïne diminue chaque année. Au Canada, en 1982, un gramme de cocaïne se vendait de 125 à 250 $ et une once de 3 000 à 4 000 $. Au gros, un kilogramme de cocaïne de grande qualité pouvait se vendre jusqu'à 75 000 $, soit 25% moins cher que l'année passée (100 000 $.) Ce fait semble indiquer que la cocaïne était plus facilement disponible en 1982. La stabilité des prix au détail laisse supposer que les trafiquants font des profits considérables et qu'ils réussissent à répondre à la demande croissante en dépit des saisies effectuées dans les bureaux d'entrée.

La situation dans les pays sources

Le trafic de la cocaïne prend principalement naissance dans la région des Andes du Pérou et de la Bolivie où se fait le gros de la culture illégale des feuilles de coca. La mastication des feuilles de coca est chose courante et cette tradition joue un rôle socio-économique ainsi que culturel dans la région, ce qui explique pourquoi la culture du coca est si bien établie. En Colombie, ce type de récolte est destiné au marché illicite plutôt qu'à la consommation locale.

Dans toutes les régions productrices de cocaïne de l'Amérique du Sud, les récoltes de feuilles de coca dépassent largement les besoins de la population qui les mastique ou s'en sert à des fins médicales. Cet excédent est donc écoulé sur le marché illicite. Les feuilles de coca, qu'on récolte généralement trois fois par année, sont séchées pour être propres à la mastication ou transformées en pâte de coca. Celle-ci est de la cocaïne brute qui contient de 40 à 70% de cocaïne base ainsi que des sels de cocaïne, d'autres alcaloïdes de coca et des solvants organiques résiduels comme le kérosène. C'est le produit fini, soit le sulfate ou le chlorhydrate de cocaïne, qui se vend sur le marché canadien. Comme la culture du coca rapporte extrêmement plus que celle d'autres produits agricoles cultivés dans les mêmes régions, nombre d'agriculteurs ne s'intéressent plus qu'au coca.

Pérou

Le Pérou est un des plus grands producteurs de feuilles de coca au monde. Pour les Péruviens, la mastication des feuilles fait partie de la tradition. La consommation de la cocaïne s'est toutefois répandue à tous les échelons de la société péruvienne. La culture des feuilles de coca est légale au Pérou, mais elle est strictement contrôlée par la "Empresa Nacional de la Coca" (ENACO), organisation responsable de la commercialisation des feuilles de coca dont elle a le monopole. En 1982, l'ENACO a révélé qu'on cultivait légalement 17 862 hectares de coca et que la production annuelle prévue était de 9 747 tonnes. Ces chiffres sont les mêmes que ceux de 1981. Il semble qu'en 1982 la production illégale a dépassé de beaucoup les récoltes légales car environ 50 000 hectares auraient servi à la culture illégale du coca. Les régions cultivées sont la jungle et les terres dans les vallées des Andes.

Même si une bonne partie des feuilles de coca récoltées au Pérou est expédiée en Colombie pour être traitée et transformée en chlorhydrate de cocaïne, on saisit de plus en plus de laboratoires de transformation au Pérou. En 1981, les autorités locales ont saisi vingt et un laboratoires tandis qu'en 1982, ce chiffre est passé à trente-six, soit une hausse d'environ 71 p. 100. À l'aide des laboratoires, on produit de la pâte de coca en macérant les feuilles de coca avec des quantités bien précises d'acide sulfurique, de kérosène, d'eau et de carbonates. La préparation ne nécessite qu'une formule et quelques connaissances techniques. Le chlorhydrate de cocaïne s'obtient à la suite d'un traitement complexe exigeant l'utilisation d'acide chlorhydrique, d'acétone, d'éther, de permanganate de potassium, d'ammoniaque, de kérosène, de benzène, de carbonate de potassium, d'acide sulfurique, de carbonate de sodium et d'éthanol. Cette opération demande du personnel très bien formé et ayant certaines notions de chimie. La production des laboratoires de transformation dépend de la qualité et de la disponibilité des matières de base. Certains laboratoires péruviens peuvent produire par mois, jusqu'à 16 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne de très bonne qualité.

L'ENACO a été créée en 1969 afin de contrôler la culture, la récolte, le traitement et la vente du coca et ainsi, de limiter l'usage illégal du coca. La plus grande partie des récoltes légales est consommée sur place et vendue à quelque 2 000 vendeurs autorisés. Selon l'ENACO, le reste est exporté sous forme de feuilles séchées ou de cocaïne base et de chlorhydrate de cocaïne pour diverses entreprises pharmaceutiques internationales, ou encore, sous forme de plantes pour aromatiser des boissons. La culture légale du coca se fait surtout à Cuzco, Huanuco et Ayacucho et la culture illégale à Alto Huallaga, Huanuco et San Martin.

Bolivie

La Bolivie comme le Pérou est l'un des plus grands producteurs de feuilles de coca au monde. Elle est cependant une source secondaire de chlorhydrate de cocaïne. Le pays permet la culture du coca, mais il interdit la transformation des feuilles en cocaïne. La production bolivienne de feuilles de coca dépasse largement ce que la population peut consommer. On estime que le pays produit de 50 000 à 70 000 tonnes de feuilles de coca.

Les principales régions de culture en Bolivie sont les Yungas et la Chapare. La région des Yungas comprend les provinces du nord et du sud des Yungas et une partie de la province d'Inquisivi. L'altitude dans la région varie de 500 à 3 500 mètres et la culture se fait sur le dessus des montagnes. Le climat est généralement subtropical. La région de Chapare comprend les provinces d'Arani, de Carrasco, de Totora et la zone tropicale de Chapare dans le département de Cochabamba. L'altitude dans cette région tropicale varie

Figure n° 16 :

Principales régions de culture du coca en Colombie, au Pérou et en Bolivie, en 1982.

de 200 à 1 200 mètres. La principale culture dans les deux régions est celle du coca. Il y a généralement trois récoltes annuelles dans la région des Yungas et quatre dans le Chapare.

En 1982, on a saisi en Bolivie environ une tonne de pâte de coca et quelque 500 kilogrammes de chlorhydrate de cocaïne. Il existe dans ce pays de nombreux laboratoires de transformation des feuilles de coca en pâte de coca et en chlorhydrate de cocaïne. En effet, en mai 1982, les autorités boliviennes ont détruit plus de 250 laboratoires dans un secteur de 10 kilomètres carrés dans une des principales régions de culture du coca.

Selon les renseignements recueillis, seulement 20 p. 100 de tout le coca produit en Bolivie serait destiné à la consommation locale. Les autorités affirment que la production du coca au pays a augmenté de 75 p. 100 de 1977 à 1981. La pâte de coca se vend en Bolivie environ 1 250 $ le kilogramme tandis que le prix moyen d'un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne est de 7 500 $ pour un acheteur ayant des contacts. Il en coûte moins cher lorsqu'on en achète plusieurs centaines de kilogrammes, à la fois.

Colombie

La Colombie est l'une des principales sources de cocaïne pour le marché illicite mondial. Vu le nombre de réseaux de trafiquants colombiens bien organisés et l'abondance de produits bruts provenant d'autres pays comme le Pérou et la Bolivie, la Colombie est un territoire sûr pour le trafic de la cocaïne. Depuis quelques années, la culture du coca dans ce pays a augmenté. Jusqu'alors la Colombie ne faisait que traiter la cocaïne base qui était transportée d'Iquitos au Pérou à Leticia en Colombie. À l'époque, elle ne cultivait que peu de coca destiné à la population locale. Depuis, les trafiquants se sont rendu compte des profits à faire en cultivant et en traitant le coca eux-mêmes et se sont mis à le cultiver en grande quantité.

Les principales régions de la Colombie qui cultivent actuellement la cocaïne sont les provinces situées dans les Llanos (plaines) sur les versants sud-est des Andes, soit Meta, Caqueta et Putumayo. Elles sont virtuellement inhabitées et on les considère comme la frontière de la Colombie. Il s'avère extrêmement difficile de faire appliquer la loi dans ces régions étant donné la superficie du territoire et le manque de routes d'accès. Vu la facilité de la culture du coca et des énormes profits à réaliser, les agriculteurs de ces régions ont abandonné tous les autres genres de culture. La culture du coca s'étend maintenant à nombre de régions qui longent les versants inférieurs est et ouest des Andes. On estime qu'en 1982 environ 8 000 hectares ont servi à la culture du coca, ce qui représente en théorie une production annuelle de 3 120 tonnes de feuilles de coca.

Le rôle premier de la Colombie dans le trafic international de la cocaïne se résume à transformer le coca brut en chlorhydrate de cocaïne et à expédier le produit fini aux marchés des stupéfiants du monde entier. Des tonnes de pâte de coca et de cocaïne base du Pérou et de la Bolivie sont introduites en contrebande au pays afin d'être transformées en cocaïne et exportées illégalement. Même si la culture des feuilles de coca s'étend en Colombie, elle ne peut suffire à la demande des trafiquants et le gros des produits bruts nécessaires à la production de la cocaïne continue de provenir du Pérou et de la Bolivie. En 1982, les autorités colombiennes ont saisi 277 laboratoires de cocaïne par rapport à 58 en 1981. De plus, elles ont mis la main sur 881 kilogrammes de cocaïne pure (60 p. 100 de plus que l'année passée), 1 538 kilogrammes de feuilles de coca, 5 kilogrammes de pâte de coca et presque 20 millions de plants de coca.

Toute la cocaïne produite en Colombie est destinée au marché illicite. Depuis quelques années, les profits réalisés par le trafic de la cocaïne dépassent largement ceux tirés du café, le principal produit agricole légal de la Colombie. Comme la Colombie jouit d'un climat idéal pour la culture du coca pendant toute l'année, on s'attend à ce que les récoltes abondantes continuent. L'expansion de la production dépend principalement de la demande mondiale en cocaïne. On estime que 88 p. 100 de la cocaïne exportée de la Colombie est destinée au marché nord-américain.

Les groupes de trafiquants colombiens sont exceptionnellement bien organisés et ils s'échangent parfois leur matériel et leur personnel. Ils fournissent des stupéfiants à leurs compatriotes lorsque ces derniers en ont besoin d'une certaine quantité pour compléter une cargaison. Il est arrivé qu'ils expédient leurs marchandises ensemble dans un seul envoi et ensuite qu'ils se partagent les distributeurs nord-américains. Il y a donc très peu

de conflits entre les organisations colombiennes. En plus d'acquérir plus d'indépendance du fait qu'ils fournissent leur propre cocaïne base plutôt que de l'importer du Pérou, les groupes de trafiquants ont établi leur propre système de distribution en Amérique du Nord, en particulier aux États-Unis. Certaines de ces organisations ont même établi leurs propres banques.

Des groupes révolutionnaires gauchistes colombiens sont maintenant impliqués dans le trafic de la cocaïne. Leur but principal est d'accumuler des fonds pour financer les activités de guérilla. Dans certains cas, les navires ravitailleurs leur apportent des armes en Colombie en échange de stupéfiants. On remarque qu'ils opèrent dans la plupart des régions importantes de culture de coca.

Les autorités croient qu'avec l'expansion rapide de la culture du coca en Colombie et le traitement sur une grande échelle des matières premières importées, les prix de la cocaïne vont rester stables ou même baisser. Au début de 1983, ce stupéfiant se vendait de 9 000 à 18 000 $ le kilogramme. On vend moins cher à des acheteurs connus et en qui on a confiance et on demande beaucoup plus à des acheteurs qui n'ont pas de contacts.

Les routes de la contrebande

Comme la Colombie est la principale source de cocaïne illégale au monde, il est tout naturel qu'elle le soit aussi pour le Canada. En effet, sa part du marché canadien a augmenté de 39 p. 100 en 1981 à 57 p. 100 en 1982. (Consulter la figure n° 17.) On prévoyait une diminution à cet égard en 1982. Cependant, les réseaux colombiens sont si bien organisés qu'ils réussissent, sans trop de difficultés, à expédier en Amérique du Nord des quantités importantes de drogues, surtout de la cocaïne, ce qui leur a permis d'étendre leur domination du marché. La quantité de cocaïne vendue au Canada et provenant du Pérou est passée de 48 p. 100 en 1981 à 13 p. 100 en 1982. Ces données sont basées sur les saisies faites au Canada et les saisies à l'étranger de cocaïne destinée au Canada. La cocaïne bolivienne a occupé 15 p. 100 du marché canadien cette année, soit 2 p. 100 de plus qu'en 1981. Fait intéressant, le nombre de pays sources en Amérique du Sud augmente; le Brésil, entre autres, a fourni 15 p. 100 de la cocaïne vendue illégalement au Canada.

Au cours des dix dernières années, les trafiquants colombiens sont devenus les principaux fournisseurs mondiaux de cocaïne. Ceci s'explique en partie par leur ambition, leur esprit des affaires et leur facilité à traiter avec les Nord-Américains d'égal à égal. La situation géographique de la Colombie, ses voies de transport, ses moyens de communications, ses institutions bancaires ainsi que son expérience dans la contrebande de biens de consommation sur le continent, depuis plus de 400 ans, sont des facteurs qui ont amené ce pays à jouer un rôle important dans le trafic de la drogue. De plus, le manque relatif d'éther au Pérou et en Bolivie empêche ces pays de faire eux-mêmes la transformation des feuilles de coca en chlorhydrate de cocaïne. Ils se voient obligés de vendre de grandes quantités de leurs matières premières à la Colombie pour qu'elle les transforme. Comme on l'a déjà mentionné, le gros des feuilles de coca et possiblement aussi de la pâte de coca est produit au Pérou et en Bolivie. Ces matières premières sont transformées en chlorhydrate de cocaïne soit à la source, soit en Colombie ou ailleurs. Chaque année, des tonnes de ces matières premières provenant du Pérou et de la Bolivie sont entrées en contrebande en Colombie.

Comme la culture du coca au Pérou se fait dans les montagnes ou la jungle, l'accès à ces régions est limité. La pâte de coca qui est produite sur place ou dans des secteurs voisins est transportée par divers moyens de locomotion dans d'autres régions au Pérou ou en Colombie pour subir une autre transformation. La pâte de coca produite dans la

Figure n° 17 :

Pays	Pourcentage du marché
Colombie	57%
Pérou	13%
Bolivie	15%
Autres	15%
Total	100%

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1982

jungle péruvienne est de bien meilleure qualité que les autres. Dans la jungle, on a construit des pistes d'atterrissage pour les petits avions qui transportent la pâte de coca en Colombie et en Bolivie. On emprunte également l'Amazone et ses affluents pour expédier la pâte de coca dans ces deux pays. Tous les moyens de transport sont bons : les véhicules commerciaux et privés, les aéronefs, les bateaux, les ânes et les passeurs à pied.

Presque tout le chlorhydrate de cocaïne produit au Pérou et en Bolivie et destiné au Canada est expédié par air : soit par des passeurs, soit dans le courrier. Les itinéraires peuvent être simples ou complexes, selon les envols disponibles et l'organisation des groupes de trafiquants. Les petits envois de cocaïne sont expédiés de la Colombie par passeurs à bord des avions commerciaux. Le nombre de Colombiens arrêtés dans les divers aéroports internationaux indique que le mode de transport le plus utilisé est le système des passeurs multiples. Ces individus cachent les stupéfiants sur eux, à l'intérieur de leur corps, ou dans des valises à double fond. Ils utilisent surtout les vols quotidiens à destination de Curacao avec escales dans la plupart des grandes îles des Antilles ainsi que les vols à destination de Panama puis de la Jamaïque. La contrebande à relais est une pratique courante pour le transport de la cocaïne de la Colombie au Canada via les Antilles où le premier passeur remet la marchandise à un second. Les relais se font surtout dans les îles suivantes : Curacao, Trinité, Barbade, Antigua et Bahamas. Il y a maintenant un vol direct de la Colombie à Haïti; ainsi les passeurs pourraient emprunter les vols de Haïti au Canada pour tenter d'importer la cocaïne. Le Venezuela pourrait devenir un point de transbordement pour la cocaïne colombienne destinée au Canada, en raison de ses nombreux vols quotidiens à destination des Antilles. Maracaibo et Caracas ont toutes deux des aéroports internationaux situés à des endroits idéaux pour expédier la cocaïne vers le nord.

Puisque le Brésil partage ses frontières avec la Bolivie, le Pérou et la Colombie, il demeure un point de transit important entre ces pays et le marché illicite mondial. Selon les renseignements, les quantités de cocaïne en transit au Brésil augmentent. En effet, en 1982 les autorités brésiliennes ont saisi en tout 313 kilogrammes de cocaïne soit environ 300 p. 100 de plus qu'en 1981. D'autres informations indiquent une hausse du nombre de laboratoires de transformation au Brésil.

En 1982, l'utilisation de petits aéronefs pour le transport de cette drogue depuis les pays sources voisins, surtout de la Bolivie, a augmenté considérablement. Cependant l'expédition aux principaux points de transit brésiliens, se fait surtout par voies terrestres le long des régions frontalières et par voie aérienne, à bord des vols internationaux provenant de la Bolivie. Rio de Janeiro et Sao Paulo demeurent les deux principales villes pour les passeurs à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord tandis que les trafiquants canadiens empruntent les vols directs d'Aerolineas Argentinas de Buenos Aires à Montréal, via Rio de Janeiro et New York. On prévoit que le nouveau vol de Varig, la ligne aérienne nationale du Brésil, qui a commencé en 1982, gagnera de la popularité chez les trafiquants canadiens et les trafiquants américains qui font escale au Canada. Le vol part de Rio de Janeiro, fait escale à Manuas, un important point de

Figure n° 18 :

Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1982.

transit pour les passeurs de cocaïne, et se termine à Port of Spain à Trinité où l'on peut prendre des vols à destination de la Barbade ou qui y font escale. En 1982, le Canada s'est révélé une destination de plus en plus fréquente pour la cocaïne ayant passé par le Brésil. Selon nos sources de renseignements, l'Argentine semble en voie de supplanter le Brésil comme point de transit ou de traitement pour la cocaïne sud-américaine et ce, à cause des efforts antidrogue accrus au Pérou, en Bolivie et en Colombie ainsi que dans les principaux pays de transit tel le Brésil.

Certains groupes de trafiquants colombiens importants cherchent de nouveaux itinéraires vers l'Amérique du Nord. Les vols en provenance de la Colombie et du Brésil sont maintenant surveillés de près par les douaniers américains et canadiens. Contournant le problème, de nombreux trafiquants colombiens ont déménagé en Argentine en 1982

pour faire de Buenos Aires et d'autres villes argentines comme Mendoza et Cordoba des points de départ moins suspects des envois de cocaïne destinés à l'Amérique du Nord. Les itinéraires privilégiés sont les vols directs des lignes argentines "Aerolineas Argentinas" mentionnés précédemment, de Buenos Aires, via Rio de Janeiro, à destination de New York et de là vers Montréal. D'après des renseignements obtenus récemment, cependant, les organisations colombiennes envisagent sérieusement l'utilisation des transporteurs américains et européens, ainsi que de la ligne aérienne canadienne CP Air qui offre un vol hebdomadaire de Buenos Aires à destination de Vancouver ou Toronto via Santiago et Lima.

L'Amérique centrale et les Antilles servent souvent de points de transbordement de la cocaïne destinée à l'Amérique du Nord en général, et au Canada en particulier. Le Mexique semble être un point de transit de plus en plus populaire, la drogue étant parachutée dans des régions rurales ou des secteurs reculés de la république. Nos renseignements indiquent qu'il est question de trafic de plusieurs centaines de kilos de cocaïne et de cocaïne base, destinés aux États-Unis surtout et, à un moindre degré, au Canada. En raison d'une baisse de l'approvisionnement d'héroïne mexicaine attribuable à la forte répression antidrogue, des groupes impliqués dans le trafic de ces stupéfiants ont tenté de trouver de nouvelles sources de revenu en s'infiltrant dans le marché de la cocaïne et en utilisant leurs réseaux de trafic établis.

Le Mexique est un pays de transit pour les trafiquants indépendants qui transportent de petites quantités de cocaïne à bord d'avions commerciaux, de véhicules ou de bateaux. Certains de ces individus sont associés à de grandes organisations sud-américaines, mexicaines ou canadiennes, alors que d'autres disent ne pas avoir de complices. Depuis que le Groupe d'action du Sud de la Floride opère à partir du détroit du Yucatan et de la Floride, les voies d'acheminement ont reculé vers le Mexique, la péninsule du Yucatan et la côte du Pacifique.

Dans 20 p. 100 environ des cas consignés dans le Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., les Antilles ont servi de points de transbordement de la cocaïne en provenance des pays producteurs d'Amérique du Sud et destinée au Canada. Les trafiquants qui veulent contourner les douanes américaines et canadiennes transitent souvent par les Antilles et se font passer pour des touristes de retour de vacances, en particulier s'ils utilisent la méthode de contrebande à relais. Panama continue également d'être un important point de transit pour les principales opérations du trafic de la cocaïne colombienne. On y trouve de nombreuses pistes d'atterrissage retirées qui servent de points de ravitaillement en combustible aux avions qui introduisent de la cocaïne en contrebande aux États-Unis et peut-être au Canada.

D'après un échantillonnage des saisies de cocaïne consignées dans le Système automatisé de renseignements sur les drogues, on a déterminé que presque 75 p. 100 de la cocaïne avait passé par les États-Unis. Ceci n'exclut pas l'utilisation d'autres points de transbordement, comme les Antilles, l'Amérique centrale ou d'autres pays sud-américains non producteurs. Miami, malgré la présence du Groupe d'action du Sud de la Floride, continue d'être un point de transit populaire comme le sont Los Angeles, San Francisco et Seattle (Washington.)

Au Canada, les envois de cocaïne sont destinés surtout à Montréal, Toronto et Vancouver. Ces trois grands bureaux d'entrée servent ensuite de points d'écoulement vers d'autres centres canadiens. La méthode la plus populaire de contrebande de cocaïne au Canada est l'utilisation de passeurs voyageant à bord d'avions commerciaux. La drogue est soit dissimulée dans des vêtements de contrebande, dans des valises à double paroi ou dans des objets d'artisanat évidés, soit transportée à l'intérieur du corps. Cette dernière méthode est très dangereuse mais elle semble avoir gagné en popularité en 1982. L'ingestion de drogues ne date pas d'hier mais a été apparemment corrigée et transformée en un mode d'opération plus perfectionné qu'utilise plus d'une organisation de trafiquants colombiens. Sur une période de 24 semaines en 1982, les autorités américaines ont reçu

Figure n° 19 :

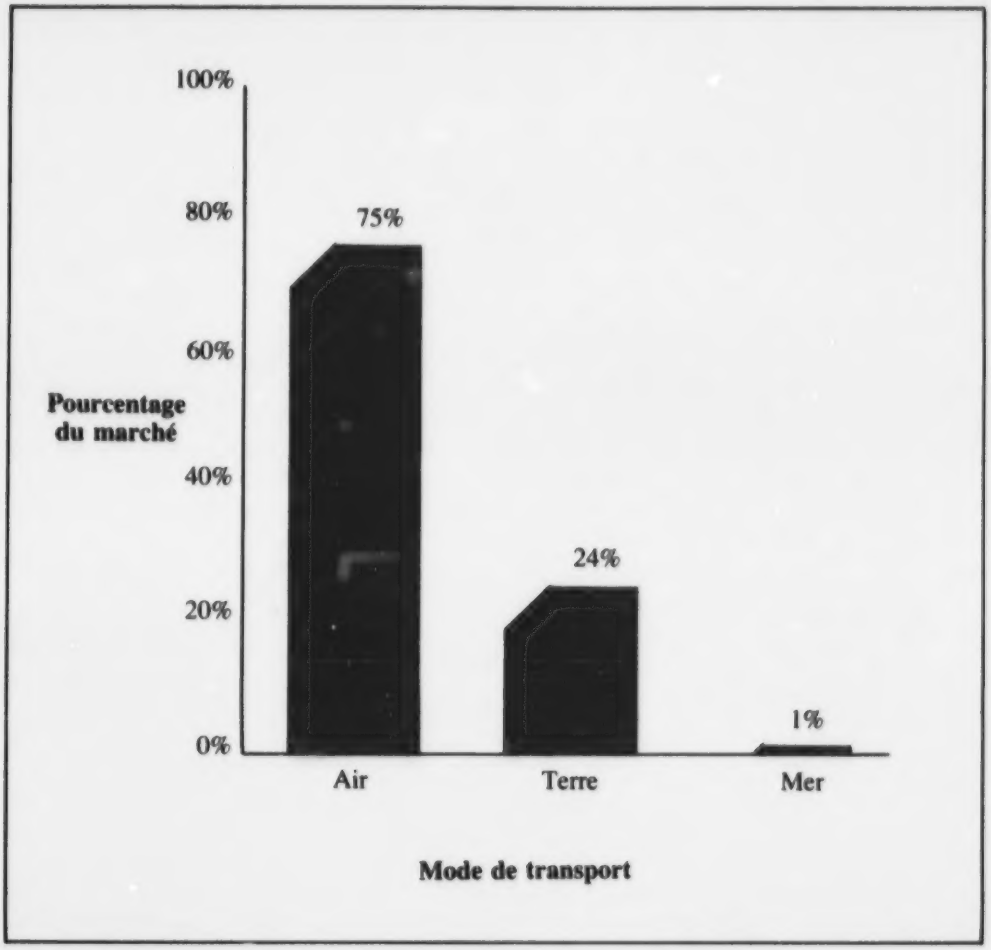

Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1982.

Figure n° 20 :

Amérique du Sud

Cultivateur

— 250 à 500 kg de feuilles de coca — valeur : 1 000 à 2 000 $

Laboratoire

— 250 à 500 kg de feuilles de coca donnent 2,5 kg de pâte de de coca — valeur : 3 600 à 6 000 $

— 2,5 kg de pâte de coca donnent 1 kg de cocaïne base — valeur: 4 500 à 7 000 $

— 1 kg de cocaïne base donne 1 kg de chlorhydrate de cocaïne — valeur : 7 500 à 18 000 $

Canada

Prix de gros

— 1 kg de chlorhydrate de cocaïne pure : 80 000 $ à 100 000 $

Prix au détail

— 1 kg donne 4 000 grammes de cocaïne d'une pureté de 25% à 200 $ le gramme : 800 000 $

Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic, en 1982

100 rapports de saisies où cette méthode de dissimulation avait été utilisée aux aéroports de New York, Los Angeles et Miami. Les passeurs sont entraînés à ingérer 80 sachets de la grosseur d'une bille enveloppés dans le plastique dont on se sert pour faire les gants chirurgicaux. La quantité totale de cocaïne ingérée est de l'ordre de 600 grammes environ. Les sucs gastriques peuvent cependant dissoudre les contenants, ce qui libère la cocaïne pure qui pénètre dans le système, entraînant une surdose massive et parfois mortelle. Le nombre de décès attribuables à cette méthode semble être à la hausse dans le monde entier.

La majorité de la cocaïne (75 p. 100) introduite au Canada arrive par vols commerciaux. On remarque une hausse de la quantité passée en contrebande par voie terrestre, qui est de 24 p. 100 supérieure à celle de l'an dernier (8 p. 100). Le 1 p. 100 qui reste pénètre par voie de mer. (Consulter la figure n° 19.)

Le courrier de première classe constitue un autre moyen populaire de passer en contrebande de petites quantités de cocaïne. La loi interdit toujours l'ouverture du courrier de première classe, même avec un mandat de perquisition. Les trafiquants, attirés par les immenses profits qu'on peut retirer de la contrebande de la cocaïne au Canada, utilisent et continueront d'utiliser le fret aérien, les véhicules privés, les cages portatives, les remorques et tout autre moyen de dissimulation imaginable. La figure n° 20, qui illustre ces profits, donne un aperçu de la progression générale du prix de la cocaïne, depuis le cultivateur sud-américain qui cultive le coca jusqu'à la revente au détail au Canada.

Chapitre 5 : Drogues chimiques

Drogues chimiques

Les tendances du marché

Les principales drogues chimiques sont régies par la Loi des aliments et drogues (LAD) et se divisent en trois grandes catégories : les drogues d'ordonnance de l'Annexe "F", les drogues contrôlées de l'Annexe "G" et les drogues d'usage restreint de l'Annexe "H". La phencyclidine chimique (PCP), régie par la Loi sur les stupéfiants (LS), a également été consommée en grande quantité en 1982. On ne pouvait cependant pas donner de chiffres précis sur sa consommation au Canada avant 1982, étant donné que la PCP figurait jusque-là dans la grande catégorie des "Autres drogues de la Loi sur les stupéfiants" dans les données statistiques de la G.R.C. Les drogues de l'Annexe "F" les plus populaires en 1982 ont été le diazépam (Valium), le flurazépam, le chlordiazépoxide et le propoxyphène (Darvon). Les drogues de l'Annexe "G" les plus utilisées à des fins illicites englobent la méthamphétamine, l'amphétamine, la pentazocine (Talwin), la méthaqualone, le méthylphénidate (Ritalin) et les barbituriques. Les drogues de l'Annexe "F" et "G" pénètrent le plus souvent le marché illicite à la suite de détournement de substances fabriquées licitement, à l'exception de la méthamphétamine qui est surtout fabriquée dans des laboratoires clandestins situés au Canada. Les drogues de l'Annexe "H" consommées le plus souvent sont le LSD, le MDA et la psilocybine (en règle générale sous forme de champignons hallucinogènes qui poussent à l'état sauvage au pays). Ces substances sont fabriquées ordinairement dans des laboratoires clandestins, tant au Canada que dans les pays producteurs étrangers.

Le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions relatives aux drogues de l'Annexe "F" a légèrement diminué en 1982, après avoir atteint un sommet en 1980. Les infractions relatives aux drogues de l'Annexe "G" ont diminué progressivement depuis 1978, chutant d'un nombre record de 350 infractions cette année-là à 105 en 1982. Cette baisse s'explique peut-être en partie par le remplacement sur le marché de certaines drogues de l'Annexe "G" par des simili-drogues qui ont commencé à accaparer une part importante de ce marché vers la fin des années 70. (Consulter le chapitre suivant sur les simili-drogues.). On s'attendait à une stabilisation des infractions relatives aux drogues de l'Annexe "H" en 1982, mais leur nombre a continué de baisser. Au total, 703 personnes ont été accusées d'infractions relatives aux drogues de l'Annexe "H" en 1982, ce qui représente une baisse de près de 32 p. 100 par rapport à 1981, ainsi que le plus bas niveau jamais atteint au cours des cinq dernières années. Ce type d'infraction avait atteint un niveau record en 1980, soit 1 394. (Consulter la figure n° 21.) Avant 1982, il était impossible de déterminer avec exactitude le nombre de personnes accusées en vertu de la Loi sur les stupéfiants pour infractions reliées à la PCP. En 1982, on a consigné 172 accusations pour infractions relatives à cette drogue.

L'analyse des saisies effectuées par la G.R.C. à la figure n° 22 révèle une augmentation marquée par rapport à 1981 dans le cas des drogues de l'Annexe "F". On a saisi 109,1 kilogrammes et 269 375 doses de drogues de l'Annexe "F" en 1982, comparativement à 11,8 kilogrammes et 151 136 doses en 1981. On a saisi de plus la même année, dans l'État de New York, 109 kilogrammes de tablettes de méthaqualone contrefaites, fabriquées à partir de diazépam en vrac en provenance du Québec; cette saisie est absente de la figure n° 22. Des 109 kilogrammes de drogues de l'Annexe "F" saisies en 1982, 100 kilogrammes provenaient d'une saisie de diazépam en vrac destiné au marché américain. Nos renseignements indiquent que le phénomène d'engouement accru pour la méthaqualone aux États-Unis ne s'est pas encore manifesté au Canada et ne serait pas près de se produire non plus.

Figure n° 21 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1978 à 1982**

Catégorie de drogue	Accusation	1978	1979	1980	1981	1982
Drogues d'ordonnance de l'Annexe "F"	Vente sans ordonnance	90	39	237	17	15
	Trafic**	316	307	220	147	105
Drogues contrôlées de l'Annexe "G"	Falsification d'ordonnances	34	18	7	5	S/O
	Total des infractions	350	325	227	152	105
	Possession	419	493	578	368	287
Drogues d'usage restreint de l'Annexe "H"	Trafic**	455	828	816	665	416
	Total des infractions	874	1,321	1,394	1,033	703
Loi sur les stupéfiants	Possession	S/O	S/O	S/O	S/O	66
Phencyclidine (PCP)	Trafic**	S/O	S/O	S/O	S/O	105
	Importation	S/O	S/O	S/O	S/O	1
	Total des infractions relatives à la PCP	S/O	S/O	S/O	S/O	172
Total		1,314	1,685	1,858	1,202	995

** Personnes accusées par la G.R.C. seulement*

***Comprend les infractions pour possession de drogue en vue du trafic.*

Nota : Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la PCP n'est pas indiqué dans la figure n° 21 pour les années 1978 à 1981 car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants. Les nouveaux systèmes R.S.O. ne fournissent plus d'informations sur les infractions relatives à la falsification d'ordonnances.

Une analyse des saisies relatives aux drogues de l'Annexe "G" révèle une augmentation au chapitre de la méthamphétamine et de l'amphétamine en 1982. Les saisies d'amphétamine en vrac ont atteint un sommet, par rapport aux cinq dernières années, de 8,15 kilogrammes. Même si les saisies de méthamphétamine sont passées de 1,05 kilogrammes en 1981 à 6,38 kilogrammes en 1982, ces quantités sont bien inférieures aux 34,96 kilogrammes saisis en 1980. Cette baisse généralisée des quantités de méthamphétamine saisies coïncide avec une diminution depuis 1980 du nombre de saisies de laboratoires clandestins qui fabriquent cette drogue, comme on le voit à la figure n° 25. La consommation de barbituriques a continué de décroître en 1982 et on ne s'attend à aucun changement dans la situation au cours des prochaines années. La saisie en bloc de 1 138 kilogrammes de méthaqualone en Nouvelle-Écosse constitue la presque totalité des autres drogues de l'Annexe "G" saisies en 1982. Nos renseignements indiquent que le Canada avait servi de théâtre d'opération à cet envoi destiné aux États-Unis. En 1981, on a saisi au Canada un envoi record de 6 750 kilogrammes de méthaqualone destinés aux États-Unis.

Figure n° 22 :

Catégorie de drogue	Type de drogue	1978	1979	1980	1981	1982
Drogues d'ordonnance de l'Annexe "F"	Total Annexe "F"	6,07 (167 867)	374,30 (33 035)	864,93 (434 518)	11,80 (151 136)	109,10 (269 375)
Drogues contrôlées de l'Annexe "G"	Méthamphétamine	5,31 (56 047)	18,73 (2 486)	34,96 (1 709)	1,05 (2 154)	6,38 (8 981)
	Amphétamine	1,17 (13 175)	0,20 (3 847)	7,15 (81 824)	0,67 (132 426)	8,15 (8 607)
	Barbituriques	0,33 (41 687)	5,07 (15 039)	0,33 (64 570)	0,59 (10 645)	0,12 (7 596)
	Autres drogues de l'Annexe "G"	34,92 (554 058)	62,18 (86 401)	3,69 (187 833)	6 754,84 (45 755)	1 140,29 (54 039)
	Total Annexe "G"	41,75 (664 967)	86,19 (107 773)	46,15 (335 936)	6 757,16 (190 980)	1 154,96 (79 223)
Drogues d'usage restreint de l'Annexe "H"	LSD	1,61 (80 230)	3,51 (145 281)	0,43 (191 758)	0,18 (125 884)	0,009 (206 776)
	MDA	5,78 (3 589)	15,57 (11 734)	1,50 (1 734)	0,33 (767)	0,87 (418)
	Autres drogues de l'Annexe "H"	18,09 (10 055)	46,52 (3 476)	47,53 (4 564)	5,62 (1 208)	10,63 (2 108)
	Total Annexe "H"	25,49 (93 874)	65,60 (160 243)	49,47 (198 056)	6,15 (127 859)	11,51 (209 581)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	S/O	S/O	S/O	S/O	13,66 (265 581)

*Quantités de drogues chimiques saisies au Canada de 1978 à 1982 – en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)**

**Drogues chimiques saisies par la G.R.C. seulement, (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada).*

Nota : Les données concernant les quantités de phencyclidine (PCP) saisies entre 1978 et 1981 n'étaient pas disponibles car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants.

Les saisies effectuées par la G.R.C. des drogues de l'Annexe "H" ont augmenté dans chaque catégorie par rapport à 1981. Les saisies de doses de LSD ont atteint leur niveau le plus élevé au cours des cinq dernières années, passant de 80 230 doses en 1978 à 206 776 en 1982. La force des doses vendues au détail a également augmenté. En 1982, elle était en moyenne de 50 microgrammes et variait entre 27 et 132 microgrammes tandis qu'en 1981, les doses au détail renfermaient de 20 à 25 microgrammes de LSD. On ne s'attend pas à ce que la pureté du LSD atteigne les sommets enregistrés au milieu des années 60, alors que la force des doses vendues au détail variait entre 100 et 700 microgrammes. Les saisies de MDA ont augmenté par rapport à l'année précédente mais sont restées inférieures aux niveaux enregistrés de 1978 à 1980. La hausse de l'approvisionnement en MDA provient peut-être d'une plus grande activité des laboratoires clandestins au Canada en 1982 (Consulter la figure n° 25.) Les saisies des autres drogues de l'Annexe "H" (y compris la psilocybine) ont presque doublé par rapport à 1981, tout en restant bien inférieures aux saisies des années précédentes.

Il semble que la phencyclidine (PCP) gagne en popularité au Canada. Même si on ne dispose d'aucune donnée précise antérieure à 1982 sur les quantités saisies ou le nombre de personnes accusées d'infractions reliées à la PCP, la G.R.C. a saisi en 1982 13,66 kilogrammes de PCP en vrac et 265 581 doses. Six laboratoires de PCP ont également fait l'objet de saisies cette même année, le chiffre le plus élevé pour la période de 1978 à 1982. Les laboratoires de PCP ont représenté 60 p. 100 de tous les laboratoires démantelés en 1982, comme l'illustre la figure n° 25.

Figure n° 23 :

*Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario de la 7e à la 13e année en 1977, 1979 et 1981**

Type de drogue	Utilisation en pourcentage**		
	1977	1979	1981
Barbituriques (1)	14,2	12,8	12,5
Barbituriques (2)	6,0	6,8	8,1
Méthamphétamine ("speed")	2,7	3,6	3,0
Stimulants (1)	6,6	5,9	6,1
Stimulants (2)	7,2	10,6	12,1
Tranquillisants (1)	8,6	6,9	7,5
Tranquillisants (2)	4,9	5,9	4,9
LSD	6,1	8,6	10,2
Autres hallucinogènes	4,3	5,3	4,7
PCP	S/O	S/O	2,5

** Sondages réalisés par la Fondation ontarienne de la recherche sur la toxicomanie*

***Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des douze derniers mois*

(1) Drogues vendues avec ordonnance

(2) Drogues en vente libre dans divers magasins

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 687 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1977, 4 794 en 1979 et 3 270 en 1981 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des douze derniers mois.

Figure n° 24 :

*Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario selon le sexe en 1977, 1979 et 1981**

Type de drogue	Sexe et utilisation en pourcentage**					
	1977		1979		1981	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Barbituriques (1)	14,3	14,1	12,7	13,0	14,5	10,4
Barbituriques (2)	6,6	5,4	8,2	5,3	8,3	7,9
Méthamphétamine ("speed)	3,7	1,8	4,5	2,5	3,1	3,0
Stimulants (1)	6,9	6,2	6,8	4,9	6,9	5,3
Stimulants (2)	7,7	6,7	12,2	8,9	12,0	12,0
Tranquillisants (1)	7,7	9,4	6,7	7,0	7,5	7,6
Tranquillisants (2)	5,2	4,7	6,2	5,5	5,6	4,2
LSD	7,3	5,0	10,4	6,8	11,4	8,9
Autres hallucinogènes	6,0	2,9	6,4	4,2	5,5	3,7
PCP	S/O	S/O	S/O	S/O	3,0	1,9

** Sondages réalisés par la Fondation ontarienne de la recherche sur la toxicomanie*

***Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des douze derniers mois*

(1) Drogues vendues avec ordonnance

(2) Drogues en vente libre dans divers magasins

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 4 687 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1977, 4 794 en 1979 et 3 270 en 1981 qui ont dit avoir consommé de la drogue au moins une fois au cours des douze derniers mois.

La pureté et le prix sont également des indices servant à évaluer les tendances des drogues. Une baisse de pureté ou une hausse des prix indiquent une diminution de l'approvisionnement; inversement, une hausse de la pureté ou une baisse des prix témoignent d'une augmentation de l'approvisionnement. La pureté de la méthamphétamine au détail en 1982 a presque doublé par rapport à 1981, atteignant 11%, alors que le prix des doses vendues au détail est demeuré le même, soit entre 3 et 5 $. Cette hausse de pureté, ainsi que l'augmentation du nombre de saisies, signifient que l'approvisionnement en méthamphétamine a augmenté. Il a été impossible de déterminer la pureté du MDA en 1982, faute d'analyse d'échantillons individuels, mais les prix sont restés les mêmes, soit entre 10 et 20 $ la dose. Une augmentation de l'activité des laboratoires ainsi que du nombre de saisies témoignent d'une hausse générale de l'approvisionnement. Il en va de même dans le cas de la PCP, le prix et la pureté de la drogue étant demeurés stables (entre 3 et 5 $ la dose et de 1 à 5%) et où l'on observe une recrudescence de l'activité des laboratoires clandestins au Canada. La pureté du LSD a doublé en 1982, atteignant les 50 microgrammes alors que les prix sont demeurés les mêmes, soit entre 4 et 5 $ la dose. Si l'on tient compte de l'augmentation du nombre de saisies de LSD en 1982, il semble qu'il soit plus facile de se procurer cette drogue sur le marché illicite qu'en 1981.

D'après des sondages auprès de la population, il semble que les hommes consomment plus de drogues chimiques dans presque toutes les catégories, comme l'illustre la figure n° 24. À une exception près, celle des tranquillisants, où les femmes viennent légèrement en tête. Le nombre de femmes dans cette catégorie a diminué depuis 1977, où 9,4 p. 100 d'entre elles ont déclaré faire usage de tranquillisants d'ordonnance. Les drogues chimiques les plus populaires ont été les barbituriques avec ordonnance, les stimulants sans ordonnance et le LSD. La consommation de LSD et de stimulants sans ordonnance semble être à la hausse, mais on signale une diminution de la consommation des barbituriques de prescription (Consulter la figure n° 23.)

Simili-drogues : mise à jour

Les simili-drogues ont continué de poser un grave problème de toxicomanie et de lutte antidrogue dans la plupart des régions du Canada en 1982. Les simili-drogues se composent en général de substances non contrôlées en vente libre comme la caféine, l'éphédrine et la phénylpropanolamine (PPA). Ces substances revêtent la forme de comprimés ou de capsules de drogues contrôlées de marque connue. On peut acheter les trois substances susmentionnées sans ordonnance au Canada. Les lois provinciales, dans certains cas, restreignent la vente de produits contenant de l'éphédrine aux pharmacies.

D'après nos sources, les États-Unis sont les principaux fournisseurs de simili-drogues que l'on retrouve sur le marché canadien. Le nord-est des États-Unis semble être le principal centre de fabrication et de distribution de ces substances; on croit que plus de 150 points de vente de simili-drogues étaient en opération en 1981 aux États-Unis et qu'ils fabriquaient 30 millions de doses par semaine environ, réalisant des profits annuels de l'ordre de 50 millions de dollars. Les simili-drogues se vendent surtout par courrier direct soit à partir de listes de distribution obtenues par les distributeurs, soit par la réclame publicitaire dans diverses revues où on vante les simili-drogues comme étant des substances inoffensives et légales. L'expérience tend à prouver cependant que les simili-drogues peuvent avoir des effets secondaires néfastes. Tout comme l'éphédrine, la phénylpropanolamine peut provoquer des étourdissements, de l'angoisse, des tremblements, des palpitations cardiaques et des nausées aiguës.

Dans les cas de fausses représentations au sujet des simili-drogues, le réseau de distribution semble adopter la même structure pyramidale que celle utilisée dans le cas des diverses autres drogues illicites. Les simili-drogues sont achetées en vrac (parfois par centaine de milliers de doses) du distributeur à un prix modique, puis sont sub-divisées et revendues à un prix supérieur aux autres échelons. Au dernier échelon, l'acheteur individuel paie souvent un prix très gonflé pour une substance inconnue, qu'il peut probablement se procurer sans ordonnance dans une pharmacie à une fraction du coût. Même si plusieurs États américains ont adopté au cours des dernières années des lois visant à régir la fabrication et la distribution des simili-drogues, les distributeurs ont commencé à vendre des comprimés et des capsules qui ne ressemblent à aucune des substances contrôlées de marque connue. On prévoit que l'offre et la demande de simili-drogues au Canada se maintiendront au cours des prochaines années.

La production nationale et le trafic international

Les drogues chimiques proviennent surtout de laboratoires canadiens et étrangers et du détournement de drogues des marchés licites au Canada et à l'étranger. Presque toute la production de méthamphétamine (speed), de MDA et de PCP provient des laboratoires clandestins canadiens, alors que le LSD nous vient surtout des laboratoires clandestins américains. La plupart des drogues commerciales comme l'hydromorphone (Dilaudid), l'oxycodone (percodan), la pentazocine (Talwin), l'amphétamine, la méthaqualone et le diazépam (Valium) qui se vendent sur le marché illicite ont été détournées. (Consulter la figure n° 26.) D'importantes quantités de drogues chimiques commerciales, en particulier la méthaqualone et le diazépam, sont vendues au Canada après avoir été détournées de fabricants légitimes dans d'autres pays. La majorité de ces substances sont souvent destinées au marché américain et ne sont qu'en transit au Canada.

Les laboratoires clandestins au Canada

Comme on peut le constater à la figure n° 25, le nombre de laboratoires clandestins saisis au Canada en 1982 a augmenté de façon marquée par rapport aux quatre années précédentes. Des dix laboratoires démantelés en 1982, six fabriquaient de la PCP, deux du MDA, un de la méthamphétamine et l'autre de la mescaline. (Au chapitre 6 sur les dérivés du cannabis, on traite des quatre laboratoires clandestins de fabrication de haschich liquide ayant fait l'objet de saisies en 1982.) Le Québec a été la province la plus active, renfermant la moitié des laboratoires saisis, suivie de la Colombie-Britannique (30 p. 100) et de l'Ontario (20 p. 100). Nos renseignements indiquent que les laboratoires clandestins canadiens fonctionnent presque exclusivement en vue de répondre à la demande nationale et que seules d'infimes quantités de drogues parviennent aux marchés étrangers. On ne croit pas que cette situation évoluera beaucoup d'ici 1985.

Même si une partie importante de la fabrication et de la distribution des drogues chimiques au Canada est reliée à des organisations criminelles, en particulier à Montréal, Toronto et Vancouver, les entrepreneurs indépendants continuent de jouer un rôle important sur le marché de la drogue chimique. Rares sont les laboratoires clandestins qui peuvent fabriquer suffisamment de drogues en vue de les distribuer à l'échelle nationale; la plupart n'opèrent que sur une petite échelle et distribuent leurs produits localement. On remarque un net déplacement depuis Montréal vers le reste du Québec, et plus à l'est vers les provinces de l'Atlantique, en ce qui à trait à la distribution de la PCP. Montréal est également un gros fournisseur de PCP en Ontario, au Manitoba et en Alberta. Toutefois, la saisie de deux laboratoires de PCP en Colombie-Britannique en 1982, ainsi

Figure n° 25 :

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1978 à 1982**

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1978	PCP	Trinity Bay (Terre-Neuve)
	PCP	Windsor (Ontario)
	MDA	Maple Ridge (Colombie-Britannique)
	STP	Hamilton (Ontario)
	LSD	Eastman (Québec)
1979	PCE	Rivière-des-Prairies (Québec)
	MDA	Port Daniel (Québec)
	Méthamphétamine	Rawdon (Québec)
	Méthamphétamine	Penetanguishene (Ontario)
	Méthamphétamine	Edmonton (Alberta)
1980	Phénylpipéridine	Surrey (Colombie-Britannique)
	LSD	Alexandria (Ontario)
	DMA	Mississauga (Ontario)
	PCP	Montréal (Québec)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Montréal (Québec)
1981	MDA	Kitchener (Ontario)
	THC	White Rock (Colombie-Britannique)
	Mescaline	Chapleau (Ontario)
1982	PCP	Québec (Québec)
	PCP	Montréal (Québec)
	PCP	Farnham (Québec)
	PCP	Ste-Marguerite (Québec)
	PCP	Coquitlam (Colombie-Britannique)
	PCP	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	MDA	Quadra Island (Colombie-Britannique)
	MDA	St-Sauveur (Québec)
	Mescaline	Elliot Lake (Ontario)

**Laboratoires clandestins de fabrication de drogues chimiques ayant fait l'objet d'une saisie par la G.R.C. seulement.*

Nota : On traite des laboratoires de fabrication de haschich liquide dans le chapitre suivant sur les dérivés du cannabis.

qu'une mise en marché plus active émanant de cette province, indiquent que la C.-B. est en passe d'accroître son emprise sur le marché des provinces de l'Ouest au cours des prochaines années. Au Canada, la distribution du LSD est moins organisée que le marché de la PCP. Il en serait ainsi parce que tout le LSD circulant au Canada est fabriqué dans des laboratoires clandestins américains qui sont contrôlés par un réseau ayant siège en Californie. (Comme l'indique la figure n° 25, on n'a saisi que deux laboratoires de LSD au Canada.) Selon une étude faite en1981 par la U.S. Drug Enforcement Administration (DEA), ce réseau domine environ 90 p. 100 du marché mondial du LSD. Les principaux points d'entrée de cette drogue au Canada sont la région du District continental sud, en particulier Vancouver, qui sert de centre de distribution pour la plus grande partie de l'ouest du Canada; et la région du sud de l'Ontario, en particulier Toronto, pour le centre et l'est du Canada.

Au cours des dernières années, on a obtenu davantage d'informations sur la participation croissante des bandes de motards au financement, à la fabrication et à la distribution des drogues chimiques telles que la méthamphétamine, la PCP et le LSD. Grâce à la structure de leur organisation, à leurs attaches internationales et à leur grande mobilité, ces organisations criminelles se prêtent bien à la fabrication et au trafic de ces drogues. Des renseignements indiquent en outre que les bandes de motards ne se limitent pas aux drogues chimiques; elles ont récemment entrepris des activités reliées au trafic de l'héroïne, de la cocaïne et du cannabis. Les motards commencent à investir leurs narcodollars dans l'achat de terrains et autres activités de lessivage. On s'attend à ce que les bandes de motards participent de plus en plus à la fabrication et à la distribution des drogues chimiques au Canada d'ici 1985.

Détournement de drogues pharmaceutiques

Il semble que le détournement des drogues de fabrication légale vers les marchés illicites ait atteint un sommet en 1980 et se stabilise peu à peu, comme l'indique la figure n° 26. Les données du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) sur les vols et les pertes de drogues des Annexes "F" et "G" montrent que les substances les plus souvent détournées sont la pentazocine (Talwin), les barbituriques et le diazépam (Valium). Selon une analyse des données géographiques, le problème du détournement des drogues est particulièrement grave en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Comme l'illustre la figure n° 4, les données statistiques du B.D.D. concernant les pertes de stupéfiants indiquent aussi une stabilisation du nombre d'incidents signalés au cours des deux dernières années. (Consulter le chapitre 3, Héroïne – Les tendances du marché pour plus de renseignements à ce sujet.)

De 1978 à 1982, la hausse importante du nombre de vols à main armée relatifs aux drogues des Annexes "G" et "F" a été la tendance la plus remarquable en matière de détournement de drogues licites vers le marché illicite. (Consulter la figure n° 26.) En outre, pendant la même période, il y a eu une hausse de 46 p. 100 du nombre de vols à main armée concernant les stupéfiants. (Consulter la figure n° 4.) Le Québec est la province où on compte le plus grand nombre de ces infractions; elle est suivie par l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Figure n° 26 :

Annexe/ Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Pertes au cours du transport	Total
Annexe "F"							
1978	188	7	2	—	—	1	198
1979	184	7	9	1	1	1	203
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
Annexe "G"							
1978	431	35	17	—	—	16	499
1979	405	37	37	14	5	14	512
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639

Vols et autres pertes de drogues des Annexes "F" et "G" signalés de 1978 à 1982

En 1982, le Canada a continué à servir de point de transbordement pour de grandes quantités de drogues détournées de fabriquants canadiens et étrangers produisant des drogues licites destinées au marché américain. En 1981, des restrictions imposées aux ventes de méthaqualone en vrac d'origine européenne ont causé une pénurie sur le marché américain, ce qui a forcé les trafiquants colombiens, américains et canadiens à trouver d'autres sources d'approvisionnement en 1982. En outre, un certain nombre d'organisations obtiennent du diazépam en vrac pour la fabrication de faux comprimés de méthaqualone. Cette tendance a été mise à jour en 1982 avec la saisie, à Halifax, de 1,1 tonne de méthaqualone en vrac qui venait de l'Asie du Sud-Est et était destinée au marché américain. En 1982, on a continué à se servir de Montréal comme point de transit pour le diazépam en vrac et les faux comprimés de méthaqualone fabriqués à partir de diazépam et destinés aux États-Unis. Des renseignements indiquent aussi que des envois de phényl-2-propanone (P2P), un précurseur méthamphétaminique, venant du sud-ouest de l'Ontario sont détournés vers le marché américain. Malgré la mise en oeuvre d'un certain nombre de programmes de contrôle des précurseurs, on s'attend à ce qu'au cours des prochaines années, le Canada demeure une plaque tournante et, dans certains cas, un pays source de produits chimiques précurseurs et de drogues détournées destinés aux États-Unis.

Figure n° 27 :

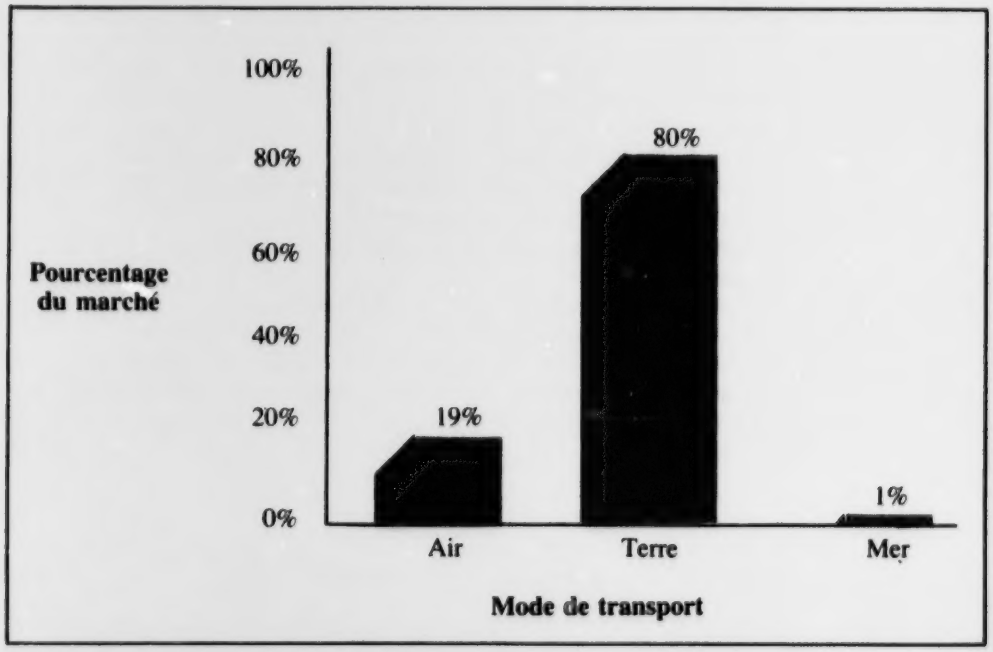

Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada, en 1982

En analysant les saisies de drogues chimiques provenant de sources étrangères, inscrites au Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., on constate que 80 p. 100 des saisies concernaient des drogues importées au Canada par transport routier. Les cargaisons en vrac continuent à arriver au Canada principalement par voie terrestre ou aérienne. (Consulter la figure n° 27.) Les drogues livrées par voie routière continuent à entrer au Canada principalement par Vancouver – District continental sud, Toronto – sud de l'Ontario, et Montréal, tandis que les cargaisons aériennes arrivent aux aéroports internationaux de Mirabel, Toronto et Vancouver. On croit que ce sont Vancouver et Montréal qui reçoivent le plus de drogues chimiques par voie maritime.

Chapitre 6 : Cannabis

Cannabis

Les tendances du marché

Au Canada, les dérivés du cannabis, soit la marihuana, le haschich et le haschich liquide, demeurent les drogues illicites les plus disponibles et les plus consommées. On a assisté à une augmentation de 150 p. 100 des quantités de marihuana saisies en 1982, comparativement à l'année précédente. Pendant la même période, on a enregistré une baisse de 75 p. 100 des quantités de haschich saisies au Canada. En 1982, les saisies de haschich liquide ont également diminué considérablement; on a assisté à une baisse de 55 p. 100 par rapport aux saisies effectuées en 1981. (Consulter la figure n° 28.) Il semble que la tendance vers la consommation de variétés plus puissantes de dérivés du cannabis, apparue en 1981, n'ait été qu'un phénomène passager. Cependant, une grande partie des saisies de marihuana (41 p. 100) est le résultat de l'interception d'un seul bâtiment ravitailleur au large de la côte Est canadienne. En 1981, aucun bâtiment ravitailleur d'importance n'a été intercepté au Canada. Certaines informations indiquent que la situation économique au Canada en 1982 aurait poussé les consommateurs de cannabis à acheter de la marihuana moins chère et dont l'approvisionnement est abondant, plutôt que du haschich et du haschich liquide. Toutefois, cela reste à prouver.

Le nombre total des personnes accusées par la G.R.C. en 1982 pour des infractions relatives au cannabis a baissé de 28 p. 100. Les infractions de possession ont diminué de 31 p. 100 par rapport à 1981 et les délits de trafic de 15 p. 100. Cependant, le nombre de personnes accusées d'importation a augmenté de 51 p. 100 et celui des personnes accusées de cultiver du cannabis a augmenté de 54 p. 100 par rapport à 1981. (Consulter la figure n° 29.) Ces changements seraient dus à un ou à plusieurs facteurs. En janvier 1982, la G.R.C. est passée d'une méthode manuelle de compilation des statistiques à un système automatisé, le Système des rapports statistiques sur les opérations (R.S.O.). Les données qui seront recueillies à l'avenir indiqueront la précision du nouveau système. Les priorités de la G.R.C. en matière de lutte antidrogue sont maintenant dirigées contre des trafiquants de drogue plus importants; par conséquent, il y aura peut-être moins de mises en accusation mais celles-ci seront plus importantes.

Selon une récente étude entreprise par Santé et Bien-être social Canada, bien qu'on ne dispose pas de bonnes données comparatives, le taux annuel de consommation de marihuana chez les jeunes aurait augmenté avant 1980, mais il semble maintenant se stabiliser. La proportion des jeunes âgés entre 15 et 17 ans qui disent avoir pris de cette drogue est demeurée à 29 p. 100 en 1980 et 1981, mais elle est tombée à 21 p. 100 en 1982. Bien que 8 p. 100 des 12 à 14 ans aient dit avoir consommé de la drogue en 1980, seulement 4 p. 100 l'a fait l'année suivante. Cependant, en 1980 et en 1981, on estimait que 38 à 39 p. 100 des jeunes âgés de 18 et de 19 ans avait consommé de la marihuana

Figure n° 28 :

Quantités de cannabis saisies au Canada de 1978 à 1982 – poids en kilogrammes*

Genre de drogue	1978	1979	1980	1981	1982
Marihuana	21 004	34 668	33 879	7 147	17 887
Haschich	1 173	1 477	11 993	13 952	3 421
Haschich liquide	259,6	261,7	143,7	583	261,9
Total	22 436,6	36 406,7	46 015,7	21 682	21 569,9

**Les dérivés du cannabis saisis par la G.R.C. seulement (y compris les saisies effectuées par Douanes Canada.)*

au moins une fois pendant l'année. En outre, l'étude indique qu'en 1981, plus de 1 500 000 Canadiens âgés de 12 ans et plus avaient fumé de la marihuana au cours du dernier mois. De ce nombre, environ 1 p. 100 avouait en consommer quotidiennement. En 1981 et 1982, on estimait qu'environ 2 p. 100 des adolescents de 12 à 19 ans consommait de la marihuana tous les jours. Les adolescents les plus âgés et les adultes au début de la vingtaine sont ceux qui s'adonnent à cette drogue le plus fréquemment. En 1981, le nombre approximatif de Canadiens âgés de 12 ans au moins qui avaient déjà fumé de la marihuana atteignait 4,75 millions. Bon nombre de ces personnes n'étaient pas des consommateurs réguliers.

La tendance vers l'usage de variétés plus puissantes de marihuana s'est poursuivie en 1982. Tant au niveau international que national on a créé et essayé des variétés plus exotiques de cannabis et de nouvelles méthodes de culture. Comme par le passé, c'est principalement le pays source qui détermine la valeur de la drogue vendue au détail. Peu importe sa provenance, la marihuana Sinsemilla est la plus populaire car les consommateurs lui prêtent une teneur plus élevée en tétrahydrocannabinol (THC) que les variétés moins exotiques. Les prix de cette variété sont demeurés élevés en 1982, entre 2 500 et 3 000 $ la livre, tandis que la même quantité de marihuana de piètre qualité cultivée au Canada coûtait entre 150 et 200 $. Dans le cas de tous les produits du cannabis, les principales fluctuations des prix se sont produites au niveau du pays source. Au Canada, les prix sont demeurés relativement stables avec de légères variations. (Consulter les figures n[os] 33, 34 et 36.)

Figure n° 29 :

*Nombre de personne accusées d'infractions relatives au cannabis de 1978 à 1982**

Accusation	1978	1979	1980	1981	1982
Possession	15 871	16 292	18 427	18 208	12 549
Trafic**	4 113	4 197	4 159	4 132	3 505
Importation	247	230	155	85	128
Culture	199	117	122	69	106
Total	20 430	20 836	22 863	22 494	16 288

** Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession aux fins de trafic.*

La situation dans les pays sources

Colombie

La Colombie est l'un des principaux pays producteurs de marihuana. Auparavant, la plus importante région de culture du pays était la péninsule de Guajira en raison de sa faible densité de population et parce qu'il était facile d'expédier d'importantes cargaisons de drogue en Amérique du Nord par voie maritime ou aérienne depuis cet endroit. Cependant, l'importance de cette région en matière de production de marihuana a peu à peu diminué. On croit que les opérations de surveillance des navires de la marine américaine dans les Antilles, le Groupe d'action du Sud de la Floride mis sur pied par le président Reagan, l'essor des entreprises commerciales telles que les mines de charbon dans la péninsule et l'augmentation spectaculaire de la culture de la marihuana aux États-Unis sont responsables de cette situation. En Colombie, la culture de cette drogue s'est étendue vers le Sud aux provinces de Cesar et de Magdalena qui jouxtent la

péninsule de Guajira. On cultive également la marihuana le long des Andes occidentales dans les provinces de Valle, Choco, Narino et Cauca. Le port de Tumaco, situé à l'extrémité sud-ouest de la Colombie, et l'île de Mal Pelo, à l'est de Tumaco, sont devenus les principales plaques tournantes pour les bâtiments ravitailleurs.

On estime qu'en 1982, la production de marihuana atteignait environ 50 000 tonnes pour environ 20 000 hectares de culture. Puisque toute la marihuana cultivée en Colombie est destinée au marché illicite, cette activité rapporte des profits considérables à l'économie locale. En fait, on croit qu'au cours des dernières années, les profits générés par le trafic de la drogue en Colombie ont surpassé la principale culture légale du pays, le café. Les conditions de culture sont favorables à longueur d'année et on s'attend à ce qu'à l'avenir, les récoltes continuent d'être exceptionnelles et fournissent au moins les mêmes quantités de drogue que maintenant. L'expansion future de la production sera tributaire de la demande mondiale. La Colombie est peu disposée à participer avec les États-Unis à un programme de pulvérisation d'herbicide (Paraquat) pour éliminer les énormes cultures de marihuana, en particulier dans la péninsule de Guajira. On croit que c'est en raison de la présence de la guérilla dans la plupart des régions de culture. Le programme de suppression pourrait attiser l'irritabilité des paysans, pour qui la culture de la marihuana est souvent un gagne-pain; ce qui pousserait la paysannerie dans le camp de la guérilla.

En 1982, il y a eu une augmentation de 3 p. 100 des quantités de marihuana saisies par la Police nationale de la Colombie (P.N.C.) par rapport à 1981. (Consulter la figure n° 30.) Outre 3 400 tonnes de marihuana saisies en 1982, la Police nationale a aussi saisi plus de 8,5 millions de plantes de cannabis à divers stades de croissance. L'ampleur de ces saisies illustre l'importance du problème que pose la culture de la marihuana en Colombie. On s'attend à ce que ce pays demeure l'une des principales sources d'approvisionnement du Canada d'ici 1985.

Figure n° 30 :

Saisies de marihuana par la Police nationale de Colombie de 1980 à 1982

Type de drogue	1980	1981	1982
Marihuana	282 514 kg	3 309 900 kg	3 408 700 kg

Jamaïque

La Jamaïque n'est pas seulement un important point de transit pour les trafiquants, c'est le principal pays producteur de cannabis des Antilles. En 1982, on estimait qu'environ 2 830 hectares étaient consacrés à la culture de la marihuana; la récolte de marihuana jamaïcaine atteignait environ 6 225 tonnes, ce qui constitue une augmentation considérable par rapport à 1981. (Consulter la figure n° 31.) La production illicite et la vente du cannabis tiennent une place importante dans l'économie de ce pays. Les principales régions de culture se trouvent dans les paroisses de St. Ann, St. Elizabeth et St. Thomas, ainsi que dans une région secondaire englobant les paroisses de Westmoreland, Trelawny et Manchester.

Depuis la création du Groupe d'action du Sud de la Floride, les pilotes et les capitaines de bateaux de contrebande ont doublé le prix de leurs services. En outre, les réserves de cannabis se sont accumulées considérablement, et les prix de gros ont baissé de presque 50 p. 100. Cette situation a entraîné une fluctuation frénétique des prix, compte tenu de la qualité, des garanties et d'autres conditions. Il s'agit actuellement d'un marché favorable à l'acheteur, si celui-ci peut transporter la drogue vers le nord après

achat à la source. Il est très difficile dans ce pays de surveiller les petits bateaux et les petits avions. Ainsi, certains renseignements indiquent que 80 p. 100 des avions privés qui arrivent à Montego Bay en provenance de Nassau atterrissent sans autorisation. Dans ce pays, le trafic de la drogue est relié à la contrebande d'armes et de biens de consommation.

La Jamaïque constitue aussi une des principales sources d'approvisionnement en haschich liquide du Canada. Au cours des dernières années, on indiquait qu'il fallait environ 625 kilos de marihuana pour produire un kilo de haschich liquide. Grâce à de nouvelles techniques, on peut maintenant produire 7,5 kilos de haschich liquide avec 100 kilos de marihuana. L'éther est un produit chimique précurseur important dans la fabrication du haschich liquide; un baril contenant 205 litres d'éther permet de produire 3,5 kilos de drogue. Des renseignements indiquent que, chaque mois, vingt barils de 205 litres d'éther sont détournés de la même source licite vers le marché illicite. L'acétone, qui est plus facile à obtenir, peut remplacer l'éther mais dégage une odeur plus perceptible. L'huile de haschich de qualité supérieure fabriquée avec de l'éther coûte 50 p. 100 plus cher en Jamaïque que celle qui est produite avec de l'acétone. On peut aussi se servir d'alcool, cependant, les acheteurs avertis n'aiment pas le haschich liquide fabriqué avec cette substance. On estime qu'environ 100 kilos de haschich liquide sont fabriqués mensuellement en Jamaïque uniquement à l'intention du marché canadien.

Figure n° 31 :

*Récoltes annuelles de cannabis en Jamaïque de 1979 à 1982**

Année	Hectares	Tonnes métriques
1979	850	1 900
1980	1 215	2 725
1981	1 940	4 350
1982	2 830	6 225

**Sur la base de deux récoltes annuelles.*

Mexique

Au cours des dernières années, le Mexique a été considéré comme une source relativement inactive en matière de production de marihuana, jusqu'à ce que récemment, on note un regain d'activité alarmant au chapitre de la culture. À l'été de 1982, on a découvert plusieurs grands champs de marihuana Sinsemilla dans le nord du Mexique, le long du Rio Yaqui, dans l'État de Sonora et au centre du pays, dans les États de San Luis Potosi et de Zacatecas. Ces renseignements ont permis au gouvernement mexicain de détruire environ 500 tonnes de marihuana. L'ampleur du projet indiquait clairement que les trafiquants responsables y avaient investi des capitaux substantiels. Les champs se trouvaient en rase campagne et on avait eu recours à des techniques agraires modernes. Par exemple, dans un endroit, trois puits animés de moteurs diesel avaient été utilisés pour l'irrigation et ailleurs, on a retrouvé quelque trente tonnes d'engrais.

Les principales régions de culture qu'auraient exploitées les trafiquants sont situées dans les États de Sinaloa, Durango, Chihuahua et Oaxaca. En général, on peut compter deux récoltes par année; cependant, dans l'Oaxaca, les conditions de culture sont idéales au point qu'on peut y faire trois récoltes annuelles. La marihuana mexicaine, la "Mexican Red Hair", est de plus en plus populaire, surtout dans l'Ouest canadien.

Liban

En 1982, le Liban a continué d'alimenter le marché mondial en haschich; toutefois, la guerre civile semble avoir provoqué une diminution des exportations à destination du Canada. La région de culture du cannabis au Liban est comprise presque entièrement dans la Bekaa supérieure, depuis Zahle jusqu'aux collines de Hermel. D'après nos renseignements, dans la région délimitée par les petites villes de Shlifa, Buday, As Saidah, Kafr Dan et Gawsh Bardah, le cannabis a presque supplanté les autres cultures. Cette région a une superficie approximative de 40 km^2. La région voisine de Hermel constitue une autre région de culture importante. La plus grande partie du cannabis est cultivée par les paysans shiites, majoritaires dans la région, et qui ont réalisé des gains fabuleux depuis l'expansion du trafic du haschich il y a plusieurs années. La région est entièrement occupée par l'armée syrienne de la Force arabe de dissuasion et l'Armée de libération de la Palestine. Depuis l'invasion israélienne en 1982, plus de mille révolutionnaires iraniens ont gagné Baalbek. Le prosélytisme religieux des Iraniens a convaincu certains paysans shiites de Baalbek de l'aspect immoral de la culture des drogues illicites. Toutefois, les Iraniens n'ont exercé qu'une influence minime au vu de la situation globale. La quantité de haschich produit par le Liban en 1982 est estimée à 2 000 tonnes. De plus, le Liban a conservé en 1982 une bonne part du marché canadien du haschich liquide, même si on a noté une diminution par rapport à l'année précédente.

Pakistan

On estime que le Pakistan a produit environ 220 tonnes de haschich en 1981 et 1982, ce qui ne représente pas de changement par rapport à 1979 et 1980. Ce pays est une source majeure de haschich pour le Canada, en particulier pour Montréal, qui constitue le tremplin vers les autres réseaux du pays. Une saisie effectuée au Pakistan en juillet 1982 comprenait à elle seule plus de 2,2 tonnes de cette drogue, toute destinée à Montréal; plusieurs autres livraisons moins importantes interceptées au cours de l'année et qui variaient de 400 à 500 kg étaient également destinées au marché québécois.

La culture clandestine du cannabis se pratique surtout au Baluchistan et dans la province de la Frontière du Nord-Ouest; dans le nord, soit les régions de Dir et Hazara, de Quetta, Pishin et Zhob dans le district de Quetta; à Nasirabad, dans le district de Sibi et à Kalat et Lasbela, dans le district de Kalat. La majeure partie de la production de haschich au Pakistan est contrôlée par les Pathans. Les Pathans, qui échappent totalement aux autorités gouvernementales, ont charge de la culture, de la récolte, du transport et de la vente de la drogue.

Thaïlande

La production de la marihuana en Thaïlande est montée en flèche au cours des dernières années. En 1979, on la cultivait activement dans trois provinces seulement; en 1982, dix provinces s'y adonnaient. Les paysans des régions productrices réalisent des profits considérables en ajoutant la marihuana à la culture traditionnelle du riz. Les semences se font au commencement de la saison des pluies, en mai, et la récolte débute en décembre, soit à la fin de la mousson d'été. La récolte et le séchage se prolongent jusqu'en mars. L'intensification de la production s'expliquerait par l'accroissement de la demande internationale. Les principaux débouchés de la marihuana thaïlandaise sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, et, de plus en plus, le Canada. Nous ne sommes pas en mesure d'estimer la production thaïlandaise. La marihuana de

Thaïlande apparaît sur le marché clandestin canadien sous forme de bâtonnets thaïlandais, dont la teneur en THC est souvent plus forte que celle des autres variétés de marihuana moins exotiques. Les bâtonnets thaïlandais consistent généralement en feuilles et bourgeons de marihuana séchés enveloppant des petits bâtonnets de bambou, le tout pesant de un à dix grammes.

États-Unis

La culture de la marihuana aux États-Unis augmente à un rythme régulier depuis quelques années. Selon nos renseignements, le marché de la marihuana y constitue une industrie de plusieurs millions de dollars et peut-être même de l'ordre de milliards de dollars. Les principales régions de culture se trouvent en Californie, en Oregon et à Hawaii, mais d'autres régions, notamment le sud-est du pays, s'affirment de plus en plus et très rapidement.

La culture de cette drogue aux États-Unis semble généralement inorganisée et indépendante, les producteurs étant à la fois les trafiquants. À l'échelle des municipalités et des États, les autorités auraient détruit plus de 2,5 millions de plantes de cannabis en 1982. On évalue à environ 1 650 tonnes le poids total des plantes saisies. En 1981, on estimait la production locale de marihuana à 1 200 tonnes, tout au plus. On voit qu'en 1982 on a détruit une quantité de 38 p. 100 supérieure à l'évaluation de la production totale.

Les variétés de marihuana de qualité supérieure, telles la marihuana Sinsemilla et l'hawaïenne, fournissent, croit-on, jusqu'à un tiers du marché américain. La drogue de qualité inférieure est souvent écoulée sous le couvert d'une variété plus exotique pour en gonfler le prix.

Figure n° 32 :

Sources étrangères des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1982 – Pourcentages approximatifs

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	**marihuana**	**haschich**	**haschich liquide**
Colombie	55%	—	—
Jamaïque	25%	—	90%
Thaïlande	10%	—	—
Liban	—	40%	5%
Pakistan	—	40%	3%
Autres	10%	20%	2%
Total	100%	100%	100%

Les routes de la contrebande

Colombie

La Colombie est le principal fournisseur de marihuana du Canada. Les cargaisons de cannabis en provenance de ce pays s'élèvent habituellement à plusieurs kilogrammes, voire plusieurs tonnes. D'importantes cargaisons clandestines de marihuana quittent encore la Colombie à bord de bâtiments ravitailleurs malgré les opérations de surveillance navale américaines dans les Caraïbes. Les opérations des bâtiments ravitailleurs ont recours aussi aux ports de Rio Hacha, Santa Marta, Barranquilla et Cartagena. Les havres de la côte du Pacifique sont également utilisés par les contrebandiers, le blocus des voies septentrionales du Pacifique s'avérant très difficile. Ces havres comprennent Buenaventura et Tumaco ainsi que l'île de Mal Pelo. Une opération menée en septembre 1982 contre un bâtiment ravitailleur de Colombie sur la côte est du Canada a abouti à la saisie de 7,5 tonnes de marihuana. Deux tentatives précédentes avaient été risquées par la même organisation en vue d'introduire au Canada 17,5 tonnes de marihuana colombienne, mais la drogue a été interceptée avant d'atteindre les eaux canadiennes. L'avion privé est une autre méthode largement utilisée pour introduire la marihuana colombienne en Amérique centrale et en Amérique du Nord. On compte encore des centaines de pistes d'atterrissage illégales dans la péninsule de Guajira, à l'est de Santa Marta, qui sont utilisées aux fins du trafic. Dans certains cas, la marihuana est transportée par avion jusque dans les Caraïbes, d'où elle gagne le nord par bateau. Lorsque la drogue arrive par avion en Amérique centrale ou aux États-Unis, le reste du voyage se fait habituellement par voie terrestre. Les grandes cargaisons sont souvent divisées en quantités plus petites pour rejoindre différentes régions.

Le Sud de la Floride a été un des principaux territoires utilisés pour transborder le cannabis destiné au Canada et aux autres régions des É.-U. Cependant, depuis la création en Floride du Groupe d'action fédéral mixte, en mars 1982, on a remarqué une nette diminution de la contrebande par l'intermédiaire de bateaux et d'avions privés. Cette diminution est attribuable dans une large mesure à la publicité qu'a générée le nouveau groupe d'action. Un autre facteur important a été l'utilisation de l'avion-radar E2-C Hawkeye de la Marine américaine. Les pilotes contrebandiers de Colombie hésitent à entreprendre des vols qu'ils croient susceptibles d'être détectés par la Marine. Les vols sont retardés et le salaire d'un équipage de deux hommes est passé de 100 000 à 150 000 $ le voyage afin de compenser l'accroissement des risques de détection.

Figure n° 33 :

Niveau du trafic et poids	Origine			
	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis
Source 1 livre	5 $– 50 $	12 $– 25 $	10 $– 25 $	sinsemilla 1 200 $– 1 500 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	650 $– 1 200 $	400 $– 500 $	2 500 $	sinsemilla 2 500 $– 3 000 $
Détail (Canada) 1 once/unité	65 $– 100 $	35 $– 40 $	25 $– 50 $ le bâtonnet	sinsemilla 250 $– 300 $

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1982

D'après nos renseignements, les aéronefs contrebandiers larguent maintenant leurs marchandises qui sont aussitôt récupérées par des bateaux près des côtes des Bahamas ou des autres îles des Caraïbes. Il semble que les vols de contrebande augmentent sensiblement à destination du Texas et de la Louisiane via le golfe du Mexique. De plus, les bateaux en provenance de la Colombie éviteraient dorénavant la Floride pour continuer jusque vers le milieu de la côte atlantique des É.-U. ou la côte de l'Est canadien. Cette situation aurait eu pour effet d'augmenter les stocks de marihuana en Colombie. Selon nos sources, le prix de la drogue a baissé, soit de 15 à 50 $ la livre au prix du gros, et les trafiquants offrent même de livrer la drogue avant de toucher l'argent. Auparavant, il fallait débourser jusqu'à 90 $ la livre et déposer la moitié du montant avant la livraison. Afin d'éviter les mesures répressives du Groupe fédéral dans le Sud de la Floride, les trafiquants de marihuana pourraient augmenter le rythme des expéditions directes vers la côte canadienne, particulièrement la côte atlantique.

Jamaïque

La Jamaïque est une source secondaire de marihuana pour le Canada et, en 1982, son principal fournisseur en haschich liquide. Une part importante du cannabis jamaïquain qui entre au Canada arrive directement par les transporteurs Air Canada et Air Jamaica, généralement par les vols à destination de Tonronto ou de Montréal. D'importantes cargaisons sont expédiées par fret aérien alors que des passeurs transportent les quantités moindres en se servant de valises à double fond, de paquets fixés à leur corps ou, dans le cas du haschich liquide, en l'ingérant ou en le dissimulant dans leurs cavités corporelles. Lorsqu'ils n'utilisent pas une voie directe, les passeurs optent souvent pour un vol avec correspondance. Miami a longtemps été une escale de prédilection, mais perd de sa popularité depuis la création du Groupe d'action du Sud de la Floride.

La contrebande de marihuana par avion en provenance de la Jamaïque augmente. Le pilote contrebandier atterrit à Montego Bay ou à Kingston où s'accomplissent les formalités de douane et d'immigration. Avant le départ de la Jamaïque, il remplit son plan de vol en vue du retour aux É.-U. ou au Canada. Il s'envole ensuite vers l'une des nombreuses pistes clandestines de la Jamaïque, où l'attend un chargement de marihuana, puis continue sa route en direction nord. Au cours du vol, il largue sa cargaison qui est recueillie par des bateaux à différents endroits dans les Bahamas. Lorsque le pilote arrive à destination, il passe les douanes sans grand danger de détection. Quant aux bateaux, ils mettent le cap sur les États-Unis ou le Canada, où la drogue sera livrée. Les trafiquants

Figure n° 34 :

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Liban	**Pakistan**
Source 1 livre	20 $– 60 $	10 $– 75 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 800 $– 3 500 $	2 000 $– 3 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	150 $– 300 $ 10 $– 30 $	200 $– 300 $ 15 $– 30 $

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1982

Figure n° 35 :

Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1982

veulent éviter le corridor du Sud de la Floride en empruntant le golfe du Mexique ou en naviguant plus au nord le long de la côte atlantique. Si le Groupe d'action maintient sa vigilance, on s'attend à ce que le Canada soit de plus en plus utilisé comme point de transbordement pour les produits du cannabis jamaïquain destinés au marché des États-Unis.

Liban

Le haschich libanais destiné au Canada est le plus souvent introduit en contrebande par l'intermédiaire des navires marchands. Depuis l'invasion de juin 1982, les troupes israéliennes contrôlent entièrement les ports de la vallée de la Bekaa, du nord au sud. Les routes vers les régions côtières de Beyrouth Nord à Tripoli sont contrôlées par l'armée libanaise et le parti phalangiste, à l'ouest d'une ligne délimitée par la crête des montagnes libanaises. Au cours des six premiers mois de 1982, et peut-être par la suite, le haschich était encore transporté vers les ports clandestins de l'ouest, dans le secteur phalangiste. On croit toutefois que la majeure partie de la drogue quitte la vallée de la

Figure n° 36 :

Niveau du trafic et poids	Origine		
	Jamaïque	Liban	Pakistan
Source	320 $–	250 $–	950 $–
1 livre	575 $	400 $	1 100 $
Trafiquant	4 000 $–	4 000 $–	4 000 $–
(Canada)	6 000 $	6 000 $	6 000 $
1 livre			
Détail (Canada)	400 $–	400 $–	400 $–
1 once	800 $	800 $	800 $
1 gramme	20 $–	20 $–	20 $–
	40 $	40 $	40 $

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1982

Bekaa pour emprunter la route du nord vers le port de Tripoli, la route et le port étant tous deux situés dans le secteur contrôlé par la Force de dissuasion arabe. On comptait au moins dix ports clandestins à la fin de 1982.

Une fois que la drogue a quitté le pays par bateau, elle peut atteindre l'Amérique du Nord directement ou en passant par l'Europe. Il semble que la destination la plus courante au Canada pour le cannabis d'origine libanaise soit Montréal, d'où la drogue est ensuite écoulée. Des cargaisons moins importantes sont entrées en contrebande au Canada par l'intermédiaire de passeurs, lesquels ont recours à des valises à double parois ou portent la drogue sur eux.

Pakistan

Les voies d'acheminement du cannabis d'origine pakistanaise à destination du Canada sont restées à peu près les mêmes en 1982. Depuis la province de la Frontière du Nord-Ouest du Pakistan, les Pathans expédient le haschich, sous sa forme solide ou liquide, dans les grandes villes comme Karachi et Lahore, où la drogue est vendue à des trafiquants étrangers qui essayent à leur tour de l'introduire en Europe ou en Amérique du Nord. On a recours à un grand nombre de méthodes pour transporter la drogue, du fret aérien pour les grandes cargaisons jusqu'aux valises à double parois, sans oublier les quantités moindres que les passeurs portent sur eux. Une partie du haschich pakistanais destiné au marché canadien est transbordée aux États-Unis et cela se produit surtout dans le cas des cargaisons importantes. La plupart des cargaisons en provenance du Pakistan et à destination du Canada sont de l'ordre de plusieurs centaines de kilos.

Mexique

Le Mexique ne représente pas uniquement une source de marihuana pour le Canada, mais sert également de point de transbordement de la marihuana colombienne et thaïlandaise destinée au marché nord-américain. On croit que le Mexique sert aussi de point de transbordement du haschich en provenance de différentes régions du globe et destiné au marché nord-américain, par l'intermédiaire des ports de Veracruz et de Tampico. La marihuana mexicaine est généralement introduite aux États-Unis par voie terrestre ou par fret aérien. Les trafiquants canadiens se procurent la drogue dans différentes caches situées dans le sud des É.-U. et l'introduisent au pays à bord de véhicules privés ou dans des fourgonnettes ou des roulottes modifiées. Des quantités moindres entrent au Canada par l'intermédiaire de valises à double fonds ou de contenants que les passeurs portent sur eux, mais il est plus économique d'introduire la drogue en grandes quantités.

États-Unis

En 1982, la culture de la marihuana atteint des proportions sans précédent aux É.-U. En plus des quantités plus élevées produites, un pourcentage plus important de la drogue a été obtenu selon la technique dite "Sinsemilla." Cette technique donne une marihuana plus puissante et, par conséquent, la drogue prend plus de valeur. La situation géographique est parfaite et fait des États-Unis une source idéale pour le Canada; cependant, le prix d'achat à la source est élevé, beaucoup plus élevé en fait que les prix qu'on retrouve dans les autres pays. Il y a aussi le risque constant d'être repéré en passant la frontière canado-américaine. En dépit de ces facteurs, la marihuana américaine

semble être de plus en plus populaire. La marihuana Sinsemilla cultivée en Californie est le plus souvent transportée par voie terrestre dans des véhicules particuliers le long de la côte ouest des États-Unis jusqu'en Colombie-Britannique. Elle est parfois dissimulée dans des bagages à bord d'avions commerciaux. La Sinsemilla hawaïenne continue d'entrer au Canada par l'intermédiaire de transporteurs commerciaux, soit par fret aérien ou dissimulée dans des bagages.

Thaïlande

La récolte de marihuana en Thaïlande a augmenté sensiblement en 1982 par rapport à 1981. Des rapports indiquent que plus de trente tonnes de drogue ont été saisies par les autorités thaïlandaises en 1982. Même si on n'a pas trouvé au Canada de marihuana thaïlandaise de façon régulière en 1982, on s'attend à en trouver de plus en plus en 1983 et dans les années à venir. La marihuana thaïlandaise destinée au marché canadien voyage habituellement par train en direction sud via la Malaisie, ou par route, jusqu'au port de Singapour. Là, elle est chargée à bord de navires marchands ou de petites embarcations privées équipées pour les voyages en haute mer. Une partie de la marihuana thaïlandaise destinée au marché mondial est transportée par camion jusqu'à Bangkok ou à d'autres destinations situées le long du golfe du Siam, où se fait le transbordement en vue de l'exportation. Les cargaisons sont introduites au Canada par la côte ouest et la distribution se fait vers l'est jusqu'à Montréal.

Canada

Comme par les années passées, le cannabis est disponible partout au Canada. Même si un pourcentage élevé des produits du cannabis est importé, une certaine partie est d'origine locale. La culture du cannabis semble gagner en popularité, surtout dans l'Ouest canadien. Une quantité toujours plus grande de cette marihuana est cultivée à l'aide de systèmes de culture hydroponique avec pour résultat d'augmenter sa teneur en THC, lui permettant ainsi de rivaliser avec les divers autres produits exotiques de cette drogue importés au Canada, voire même les surpassant en qualité.

Alors que la marihuana peut avoir une teneur en THC allant jusqu'à 8% et le haschich jusqu'à 20%, la teneur en THC du haschich liquide peut atteindre jusqu'à 50%. Cette drogue est le plus souvent produite en Jamaïque, au Liban ou au Pakistan et, de plus en plus, dans des laboratoires créés à cette fin au Canada. Le haschich liquide s'obtient par l'extraction du THC du haschich ou de la marihuana à l'aide d'un solvant chimique tel que l'éther ou l'alcool. Le THC et les principes actifs sont sélectivement dissous et séparés de la partie inerte de la résine. Le solvant s'évapore alors partiellement pour concentrer la solution de haschich liquide. En 1982, la G.R.C. a saisi quatre laboratoires clandestins produisant du haschich liquide, comparativement à deux en 1981 (Consulter figure n° 38). Deux de ces laboratoires ont été saisis en Colombie-Britannique et les deux autres au Québec.

Au Canada, les produits à base de cannabis gagnent presque toutes les régions peuplées du pays à partir des principaux bureaux d'entrée ou des régions de culture. Ces principaux bureaux d'entrée sont toujours Vancouver, Toronto et Montréal. Les opérations par navire ravitailleur se font au large des côtes de l'Altlantique et du Pacifique. Le système postal, les services de messagerie et de transports par terre sont également utilisés pour le transport de la marihuana, du haschich et du haschich liquide dans tout le Canada.

Figure n° 37 :

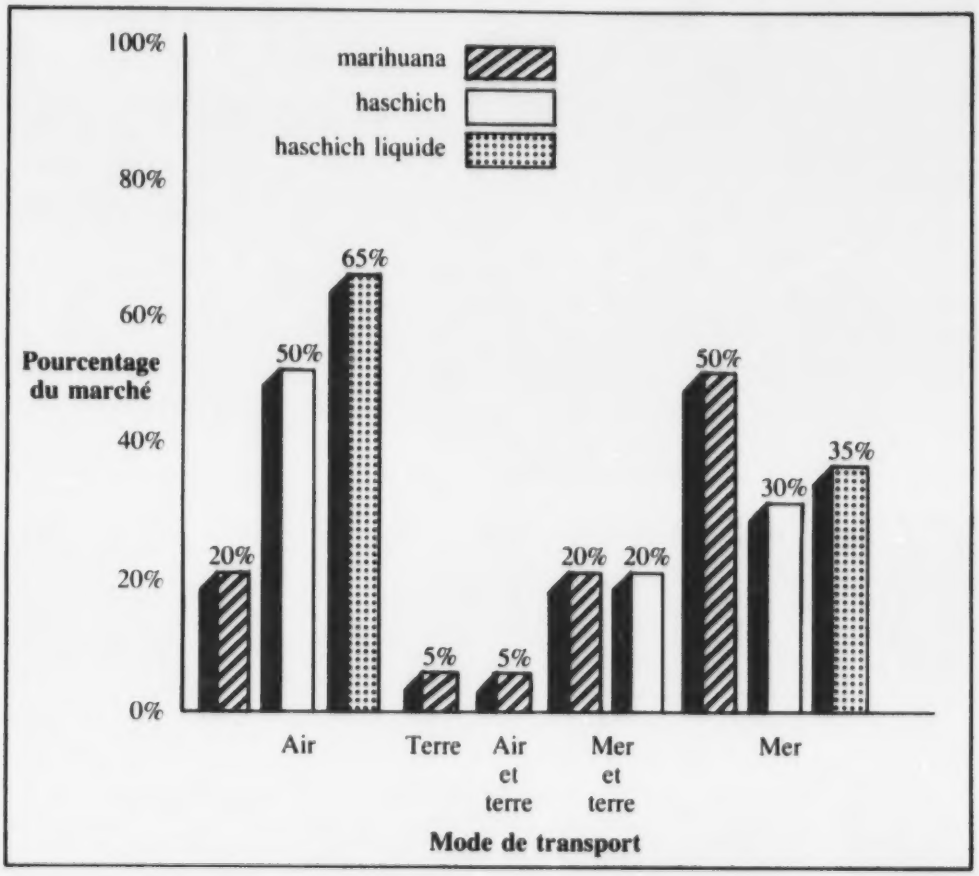

Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1982 – Pourcentages approximatifs

Figure n° 38 :

Année	Endroits
1978	Winnipeg (Manitoba) Winnipeg (Manitoba) Toronto (Ontario)
1979	Guelph (Ontario
1980	Oshawa (Ontario) Belleville (Ontario) Kingston (Ontario) Victoria (Colombie-Britannique)
1981	Nanaimo (Colombie-Britannique) Hamilton (Ontario)
1982	Val D'or (Québec) Montréal (Québec) Chilliwack (Colombie-Britannique) Nanaimo (Colombie-Britannique)

*Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1978 à 1982**

**Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement*

Remarque : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

Chapitre 7 :
Les Narcodollars

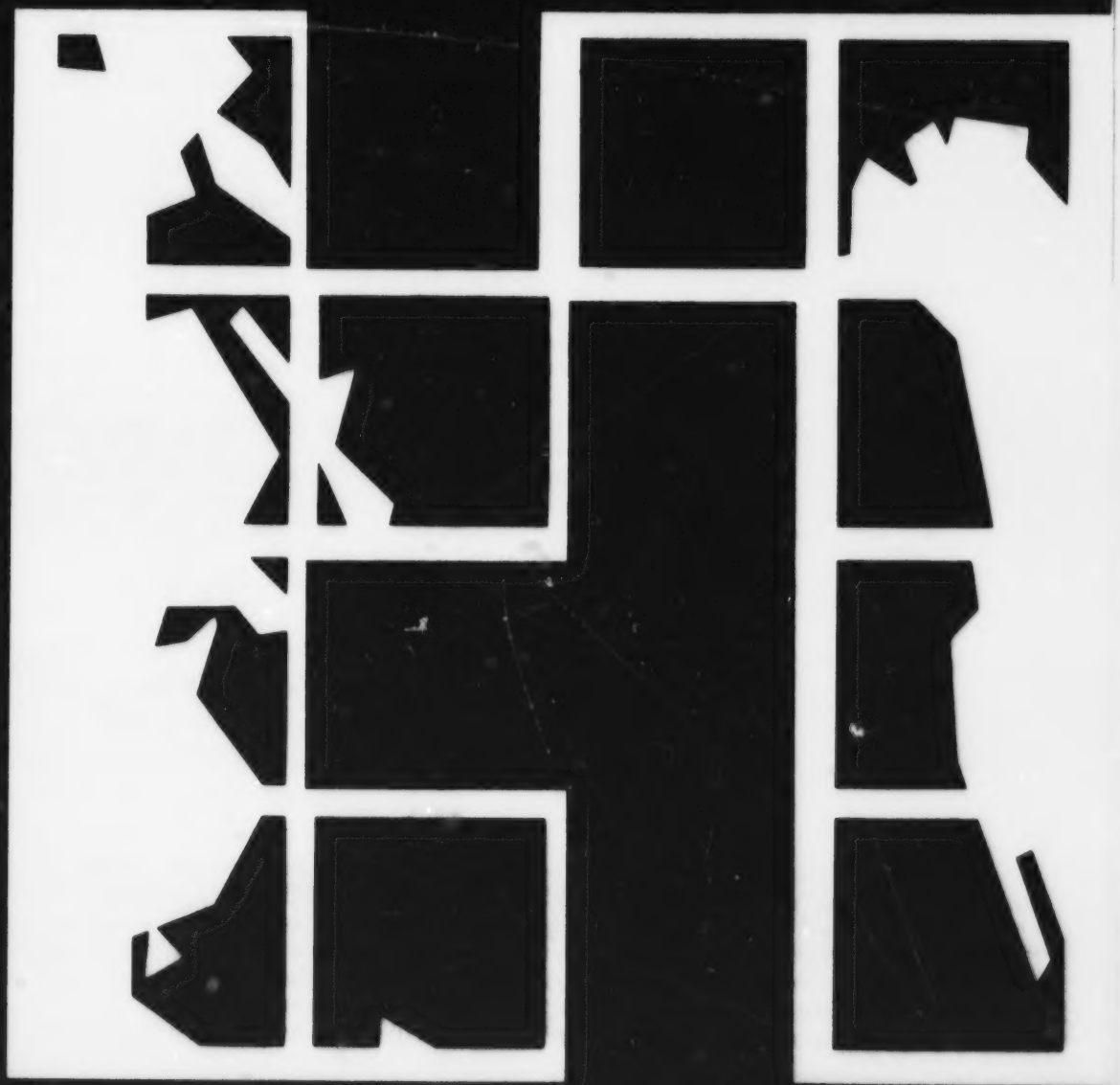

Les narcodollars

Comme l'indique le *Rapport annuel national sur les drogues* de 1981, il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions du trafic de la drogue sur l'économie canadienne. Puisque c'est une activité illégale et que la comptabilité est inexistante, les autorités policières peuvent seulement se fier aux renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, c'est-à-dire, les appréciations de la consommation et de la production, et enfin, les statistiques sur les saisies et les arrestations pour mesurer les bénéfices réalisés grâce à la drogue. C'est pourquoi l'appréciation des gains réalisés grâce au trafic de la drogue s'appuie sur la consommation nationale déterminée en fonction du nombre de consommateurs et de leur consommation quotidienne, la proportion approximative de la production étrangère destinée au marché canadien, l'établissement de la valeur de la drogue provenant de sources étrangères et de sources canadiennes (culture domestique et détournements de drogues licites). Bien que ces outils d'évaluation soient rudimentaires, ce sont les seuls dont on dispose actuellement. Des normes plus précises devront être élaborées à l'avenir. La vente de la drogue sur le marché illicite canadien représentait en 1982 une valeur approximative de 9,4 milliards de dollars comme le mentionne la figure n° 39.

Les refuges fiscaux et le blanchissage international des narcodollars

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles l'argent et d'autres valeurs quittent le Canada pour s'abriter dans des juridictions possédant des privilèges bancaires protégés. Certaines de ces raisons sont légitimes (ou du moins non contraires au droit criminel), d'autres ne le sont pas. Ces juridictions sont connues généralement sous le nom de refuges fiscaux. Le recours aux refuges fiscaux est devenu de plus en plus populaire au cours des dernières années comme étant l'un des seuls moyens de placer des fonds à l'abri des percepteurs. Cette garantie de confidentialité financière a attiré un grand nombre d'individus, y compris ceux dont le principal intérêt n'était pas nécessairement de recourir à l'évasion fiscale. Ils sont devenus populaires auprès des dictateurs éphémères et des personnalités politiques qui désirent une "retraite garantie" échappant à la vigilance de leurs sucesseurs ou du public. Les organisations criminelles ainsi que les criminels

Figure n° 39 :

Recettes approximatives du trafic de la drogue au Canada en 1982

Type de drogue	Recettes (en millions de dollars)	% des recettes totales
Héroïne	2 600 $	27,7%
Cocaïne*	550 $	5,9%
Drogues chimiques	925 $	9,8%
Cannabis	5 325 $	56,6%
Total	9 400 $	100.0%

**Les recettes relatives à cette drogue pourraient même atteindre un milliard $ à cause de l'accroissement considérable du trafic et de la consommation au Canada en 1982. D'après la G.R.C., cette tendance va se poursuivre d'ici 1985.*

individuels ont vite trouvé les refuges fiscaux trop invitants pour les ignorer. L'essor des systèmes bancaires multinationaux et du commerce international a facilité la mise sur pied de systèmes perfectionnés de blanchissage conçus pour déposer les profits du crime dans les banques étrangères, à l'abri des autorités policières. Le secret financier constitue, pour le criminel, une aide indispendable pour dissimuler les profits qu'il retire d'activités illicites. Il existe un grand nombre de pays et de territoires qui offrent actuellement ce type de protection.

Même si un certain nombre de pays européens ont connu beaucoup de succès à titre de centres financiers d'envergure internationale, et ce, en raison de la simplicité des règlements financiers et des lois sévères assurant la discrétion des transactions, un grand nombre d'autres pays et de territoires offrent de nos jours aux criminels une protection encore meilleure, dépassant de beaucoup l'aspect fiscal. Certains de ces pays offrent non seulement un accès facile aux institutions bancaires au moyen de comptes secrets numérotés mais disposent également de lois plus généreuses sur les sociétés et de lois assurant la discrétion des transactions qui permettent la création d'un nombre illimité de sociétés pouvant être exploitées ou manipulées par des agents ou des avocats locaux. Une fois ces sociétés associées à de nombreux comptes bancaires numérotés, il est alors possible de structurer un réseau complexe de transactions financières de façon à décourager toute tentative de retracer les capitaux. La situation se complique lorsque des fonds d'origine douteuse sont acheminés d'un refuge fiscal à un autre.

Dans une certaine mesure, n'importe quel pays peut devenir un refuge fiscal et par conséquent, être utilisé pour blanchir des capitaux sans risque. Le Canada, par exemple, ne soumet pas les non-résidants et les étrangers au même taux d'imposition que ses propres citoyens ou résidants permanents. Il existe des refuges fiscaux parfaits parce que ces pays disposent de lois puissantes qui assurent le secret bancaire. Ils encouragent ou facilitent l'accès à leurs services bancaires; n'adhèrent pas aux traités d'assistance fiscale mutuelle et, en dernier lieu, sont peu disposés ou hésitent à aider les pays étrangers qui demandent pour fins policières des renseignements concernant des transactions bancaires.

Différents types d'institutions sont utilisées pour expédier les capitaux hors du Canada et les faire passer dans des juridictions constituant des refuges fiscaux. Exemples:

- les banques canadiennes qui ont des filiales ou des services internationaux;
- les sociétés financières et les institutions bancaires provinciales;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés immobilières;
- les agences de voyage;
- les cambistes;
- les sociétés d'assurance;
- les sociétés de financement;
- les sociétés de courtage et de placement;
- les sociétés de commerce international;
- les sociétés à portefeuille et
- les sociétés multinationales.

Même si les opérations de blanchissage varient autant et sont aussi complexes que les transactions commerciales licites, il existe plusieurs modalités communément utilisées pour faire sortir du pays des capitaux obtenus illégalement. La plupart des banques canadiennes dirigent des services internationaux et ont également des filiales dans la majorité des refuges fiscaux. L'argent comptant déposé au Canada peut être transféré n'importe où dans le monde au moyen d'un grand nombre de transactions bancaires. Ceci peut naturellement se faire par l'entremise de différentes sociétés, d'entreprises

commerciales ou de transactions commerciales fictives effectuées sous l'apparence d'entreprises commerciales légales. Le transfert peut nécessiter l'émission d'un chèque bancaire ou d'un mandat-poste ou être effectué par des moyens électroniques en créditant simplement un compte à l'étranger. Ce système comporte certains avantages puisqu'il attire peu l'attention et est difficilement relié à une manipulation illégale. Il existe toutefois un désavantage. Si les autorités policières canadiennes décèlent des modalités illégales et retracent les transactions jusqu'à la banque, les dossiers canadiens fourniront des preuves de toutes les transactions. Cependant, cette méthode peut être préservée par les criminels s'il leur est possible de soudoyer des employés de la banque qui sont en mesure de limiter les possibilités de retracer les capitaux par l'intermédiaire de la banque. En plus des banques privilégiées, établies depuis fort longtemps au Canada, un certain nombre de banques étrangères offrent également un service parallèle au Canada. Il y a aussi des centaines d'agents de banques étrangères qui travaillent semi-clandestinement au Canada. Ces derniers sont en mesure d'offrir des services de consultation et de faciliter l'acheminement de capitaux vers des banques installées dans des juridictions étrangères.

On sait fort bien que des institutions commerciales et financières traitant d'échange de capitaux ont accepté d'importantes sommes d'argent comptant, facilitant ainsi la mise sur pied d'un système de blanchissage. Par l'entremise d'une société quelconque, qui sert de façade, le criminel engagera un avocat étranger ou un agent d'affaires qui lui servira de mandataire dans un pays où la société est représentée. Il effectuera alors un important transfert d'argent comptant dans le compte de la société étrangère par l'entremise de l'échange des capitaux. La banque installée à l'étranger facilitera l'échange des capitaux au cours du virement puisqu'on y effectue quotidiennement des transactions légales.

On a parfois recours à des sociétés de courtage pour transférer d'importants montants d'argent comptant. Ces sociétés offriront leurs services si elles croient exécuter les ordres d'un client important ou d'un client respecté d'une banque étrangère. L'une des manoeuvres consiste à recourir à une banque étrangère qui représente, sans le savoir, un criminel et qui passe une commande auprès d'un courtier canadien concernant une importante quantité de titres. La banque informe le courtier que les titres seront payés directement au Canada par l'entremise d'un messager. Le criminel engage alors un messager qui livre l'argent, sous différentes formes, y compris de l'argent comptant, et les titres sont ensuite envoyés à la banque étrangère où ils sont récupérés par le criminel.

Certaines agences de voyage pourvues d'attaches internationales se sont impliquées au niveau de l'acheminement d'importantes quantités de capitaux. Elles s'occupent principalement du blanchissage et perçoivent des frais pour acheminer l'argent d'un pays à l'autre; mais ces frais ne sont pas assez importants pour dissuader le criminel. En raison de la nature de leur commerce, elles peuvent prendre les dispositions nécessaires pour transférer de grandes quantités d'argent comptant directement dans un autre pays où elles ont une filiale. Là, l'argent peut généralement être changé en devises étrangères et par la suite, être acheminé par l'entremise d'un système bancaire. Parfois, l'agence de voyage n'est pas informée du véritable objectif de la transaction.

La manière la plus sûre d'acheminer de l'argent comptant consiste simplement à l'expédier par passeur dans un pays étranger. La méthode la plus populaire pour ce faire est la suivante : le criminel engage un passeur qui transportera l'argent à l'extérieur du pays dans une valise, un porte-documents ou au moyen d'une ceinture à porte-monnaie portée sous les vêtements. Ce système ne laisse aucune preuve écrite au Canada. Ces passeurs utilisent un certain nombre de routes; la plus populaire consiste à prendre l'avion à destination de l'Europe ou des Antilles. Ce sont souvent des avocats, des comptables ou des hommes d'affaires qui assurent un service de blanchissage d'argent à un tarif fixe. Les agents de banques étrangères, comme nous le mentionnions précédemment, agissent à titre de messagers. Ces agents sont des employés salariés, généralement au service de banques européennes ou antillaises. On les retrouve dans la plupart des grandes villes canadiennes.

Les services offerts dans les pays refuges

En plus des services bancaires habituels, un grand nombre de banques installées dans des pays qui garantissent des refuges fiscaux fournissent des comptes fiduciaires numérotés et secrets pour lesquels les noms des déposants n'apparaissent pas sur les comptes eux-mêmes. Le nom peut être inscrit dans les dossiers d'une société distincte telle qu'une société fiduciaire affiliée à la banque. De plus, un service bancaire peut être composé de nombreuses sociétés distinctes. Le nom du déposant peut, par exemple, être conservé par une société, le véritable compte bancaire, par une autre et les certificats de placement peuvent être émis ailleurs. Ce type de système bancaire est conçu de telle façon qu'il est difficile aux tribunaux ou aux organismes policiers étrangers d'identifier le roulement de fonds au sein de l'institution.

La plupart des abris fiscaux en Europe et dans les Antilles sont munis de systèmes qui prévoient la constitution d'entreprises et de sociétés à portefeuille qui assurent un degré élevé de discrétion à l'usufruitier. Ces sociétés peuvent effectuer des transactions commerciales à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La société sera gérée par un agent d'affaires qui réside dans le pays et qui sera reconnu comme l'administrateur résidant de la société. Les noms des avocats locaux qui ont constitué la société seront inscrits dans les documents portant sur la constitution comme étant les seuls administrateurs et directeurs de la société. Le nom du véritable propriétaire ou de l'usufruitier ne sera inscrit que dans les registres d'un service gouvernemental dont la confidentialité est garantie par des lois très sévères qui rendent difficile toute ingérence de la part de tribunaux ou de fonctionnaires étrangers. La société peut effectuer des transactions bancaires et être propriétaire de comptes secrets numérotés, à l'intérieur de la juridiction ou dans d'autres juridictions offrant des abris fiscaux. Les agents et les administrateurs résidant dans des refuges fiscaux sont généralement des comptables ou des hommes d'affaires qui servent d'administrateurs des sociétés au nom des usufruitiers. Les lois offrent habituellement une protection maximale à l'usufruitier. Les agents ou les administrateurs effectuent les transactions commerciales et bancaires au nom des sociétés.

Les avocats travaillant dans les refuges fiscaux peuvent être engagés par des criminels étrangers afin de constituer des entreprises et des sociétés à portefeuille. Ces sociétés ne paient pas d'impôts et la loi leur assure une sécurité maximale. Les avocats sont autorisés à demeurer les directeurs et les administrateurs de la compagnie et à agir au nom des usufruitiers. Il est habituellement interdit, en vertu de la loi, en raison d'un privilège protégeant la relation avocat-client, de divulguer les noms des usufruitiers de ces sociétés. De plus, les usufruitiers peuvent être des sociétés étrangères offrant des refuges fiscaux, ce qui garantira une double protection. Les citoyens des pays qui offrent des abris fiscaux ne sont généralement pas autorisés à utiliser directement les services de ce type de société. Il est clair que ces services ne sont destinés qu'aux étrangers qui vont probablement investir de grandes quantités d'argent et par le fait même, auront besoin de discrétion et de protection contre les organismes policiers du pays où ils résident.

Le rapatriement des capitaux blanchis

Après que l'argent atteint sans problème le refuge fiscal et a été déposé dans une banque au nom d'une société appartenant à un groupe d'individus par l'entremise d'une livraison de capitaux, au moyen de l'un des procédés susmentionnés, le cycle de blanchissage n'a été complété qu'en partie. La prochaine étape consiste à rapatrier les capitaux de telle manière qu'ils semblent avoir été acquis licitement par le criminel.

Une fois que les capitaux ont été blanchis de façon sûre à l'extérieur du Canada par des transferts non imposables, simples ou multiples, le criminel, s'il a besoin de capitaux acquis légalement, doit maintenant effectuer leur rapatriement. En présumant que les fonds ont été déposés dans une banque à l'étranger, il prendra les dispositions nécessaires pour effectuer un placement au Canada en versant un acompte avec de l'argent "propre" Par la suite, il empruntera le reste du montant du prix d'achat d'une banque ou de l'une de ses sociétés à l'étranger. Il remboursera ensuite le prêt qu'il a contracté comme si c'était une transaction légale. De cette façon, il ne fait pas que rapatrier son argent mais il a également l'occasion de payer des intérêts à sa propre entreprise, qui pourront être déduits lors de la déclaration d'impôts qu'il fera au Canada. Une fois ce prêt remboursé, il peut reprendre ces mêmes manoeuvres de manière à acquérir plus de valeurs licites. Cette transaction s'effectue rarement directement auprès de la banque étrangère où l'argent a été déposé. Elle implique généralement plusieurs sociétés installées à l'étranger. Par exemple, l'argent déposé dans le pays "A" peut en premier lieu, être acheminé dans la société du criminel dans le pays "B" qui transfère ensuite l'argent à sa société dans le pays "C" qui alors prendra les mesures nécessaires pour mettre l'argent à la disposition d'un avocat canadien qui, à son tour, fera en sorte que cet argent soit remis entre les mains du criminel au Canada. La société installée dans le pays "C" peut être une société fiduciaire, une société prêteuse ou une société d'assurances, ce qui consacre la légitimité de la transaction.

Au lieu de recourir à la méthode susmentionnée, le criminel peut faire le placement en question en utilisant sa société à l'étranger en guise de façade. Des entreprises légitimes peuvent accepter le criminel comme associé. Cet associé effectue alors le placement en utilisant les fonds blanchis par l'entremise de sa société étrangère. En utilisant ses fonds blanchis par l'entremise d'une banque étrangère, le criminel achète ses propres biens, entreprises etc., à un prix très gonflé et rapatrie alors plus de fonds au Canada. Une fois que le criminel a constitué une entreprise quasi légale au Canada, il peut se servir de celle-ci pour faciliter le blanchissage de capitaux de diverses façons. Une des méthodes les plus souvent utilisées consiste à facturer les achats en double en demandant un prix surélevé pour les biens faisant l'objet de la transaction. Une entreprise canadienne, par exemple, achète des biens de sa compagnie étrangère à un prix factice élevé. La différence entre le prix factice et le prix véritable est déposée dans une filiale à l'étranger, dans un compte bancaire de l'un des refuges fiscaux. La situation inverse consiste en ce que l'entreprise canadienne vend ses biens à un prix factice inférieur à la valeur réelle. La différence est alors déposée dans le même type de banque. Ou alors on se borne simplement à facturer des biens fictifs.

Les contrôles législatifs

Le roulement de fonds résultant de la vente au détail des drogues illicites ne faisait pas l'objet d'enquêtes au Canada avant 1981. Cette année-là, le gouvernement canadien, appuyé par la Gendarmerie royale du Canada, a mis au point un programme conçu pour retracer et identifier les revenus provenant des transactions portant sur les drogues illicites. Ce programme est entré en vigueur en 1982. Des enquêteurs spécialement formés dans le domaine et ayant l'expérience des délits commerciaux et des techniques d'action antidrogue, ont été sélectionnés pour participer à ce programme; des unités spéciales ont été formées dans toutes les villes importantes au Canada.

On enregistre déjà des résultats. En plus de la saisie des fonds étroitement reliés aux transactions relatives aux drogues, un grand nombre de systèmes perfectionnés de blanchissage d'argent ont pu être identifiés. Ces systèmes comprennent des transactions complexes auprès de sociétés et d'entreprises, par l'entremise de banques, de sociétés

financières, de sociétés immobilières, de courtiers et de cambistes. On a pu identifier des systèmes commerciaux clandestins utilisés depuis plusieurs générations. Les éléments de preuve découlant des enquêtes financières ont permis d'accroître la portée des poursuites criminelles au Canada grâce à l'identification des dirigeants des organisations criminelles, entre autres, des personnes responsables de la planification et de l'organisation qui entrent rarement en communication avec le réseau des drogues illicites, mais qui prennent toujours les mesures nécessaires pour recevoir les profits des transactions illicites. La première étape fondamentale d'une enquête financière consiste à retracer les profits en vérifiant les registres des entreprises, à l'intérieur du Canada et dans les juridictions étrangères.

Les éléments de preuve permettent d'atteindre deux objectifs. En premier lieu, ils peuvent servir à prouver le délit lui-même ou un délit secondaire lié au roulement de fonds. En second lieu, ils peuvent mener à la saisie et à la confiscation des fonds ou des valeurs. Les pays et les juridictions où le système de blanchissage de l'argent a été mis sur pied doivent collaborer pleinement, ne serait-ce que pour atteindre le premier objectif. Des résultats positifs ne peuvent être atteints que par une interprétation positive des lois et la manifestation d'un désir véritable de la part de tout le personnel policier concerné. Il n'est pas toujours possible d'atteindre ce niveau de collaboration, et on peut aboutir à une impasse malgré une enquête qui s'est avérée longue et dispendieuse. Suite à une première enquête fructueuse qui a permis de révéler des éléments de preuve reliant le délit avec la possession de valeurs, il est souhaitable de procéder à la saisie et à la confiscation de ces valeurs. Il semble plus difficile d'atteindre le second objectif. Une opération de blanchissage fructueuse a pour objet d'acheminer les profits d'activités criminelles d'un endroit à un autre, d'une juridiction à une autre ou d'un organisme à un autre, en les transformant constamment jusqu'à ce qu'ils soient convertis en valeurs matérielles, en biens incorporels ou en propriétés immobilières. À ce niveau, ils peuvent être combinés à d'autres fonds provenant d'une autre source illicite ou d'une entreprise légale. Mais d'ici à ce que l'on retrace ces biens, il se peut qu'ils aient été investis dans une entreprise légitime qui réalise des bénéfices supplémentaires, emploie un grand nombre de personnes et possède des immobilisations.

L'expérience nous a montré qu'en appliquant les lois actuelles, on peut procéder à une saisie et à une confiscation ou prendre toute autre mesure punitive si on parvient à établir avec certitude la provenance des fonds. Par conséquent, le premier stade de l'enquête financière, qui consiste à retracer et à identifier le flux de liquidité et à réunir des preuves concernant le recyclage de l'argent, est essentiel en ce qu'il nous permet d'intenter ultérieurement des poursuites judiciaires contre l'individu, de saisir et de confisquer les profits réalisés. À cet égard, pour mener à bien une enquête financière, le désir de collaborer constitue un facteur décisif.

Au Canada, on peut invoquer plusieurs lois pour retracer les profits d'un crime et pour intenter des poursuites judiciaires contre les personnes qui possèdent les fonds. Ces lois, ainsi que la loi sur le complot, confèrent à la police canadienne l'autorité nécessaire pour obtenir et saisir les preuves reliées à la possession de tout fond provenant directement ou indirectement d'un crime grave, quel que soit l'endroit où ce crime a été commis. L'objet du crime est le délit secondaire de possession. Aux termes de la loi canadienne sur le complot, quiconque, au Canada ou à l'étranger, complote pour obtenir les profits d'un crime perpétré au Canada, commet une infraction. Ainsi, deux personnes ou plus qui, au moment où l'infraction est commise, se trouvent à l'extérieur du Canada et qui acceptent des profits provenant directement ou indirectement, totalement ou en partie, d'une infraction grave (acte criminel), commettent une infraction au Canada et les preuves qui existent au Canada relativement à cette infraction peuvent être saisies. Même si cette loi semble avoir une portée très large, elle comporte des restrictions en ce qui a trait aux pouvoirs de saisie et de confiscation de certains profits. On ne peut pas toujours saisir les biens immobiliers et les valeurs intangibles même si les personnes sont

reconnues coupables de possession. Et lorsqu'il s'agit des profits provenant de la vente de drogues ou d'autres formes de crimes consensuels, il est d'autant plus difficile de les confisquer qu'il n'y a pas de propriétaire légitime pour entamer des poursuites judiciaires en vue de la restitution de ces fonds, une fois qu'ils ont été trouvés. De plus, on ne dispose d'aucune autorité pour geler les fonds en vue d'empêcher qu'ils soient dépensés. La situation se complique lorsque les fonds sont trouvés à l'extérieur du Canada. Ainsi, même si on réussit à intenter des poursuites judiciaires, la confiscation des biens est parfois impossible.

Le Canada cherche actuellement à se doter de moyens qui permettraient à la justice de geler ou de saisir et, ultérieurement, de confisquer tous les biens de valeur qui peuvent être reliés à une activité criminelle. On cherche également des moyens de recouvrer des preuves concernant des projets de recyclage d'argent touchant plusieurs juridictions. Des traités et des accords bilatéraux et multilatéraux entre les services de police pourraient contribuer grandement à éliminer les problèmes reliés aux divers systèmes et procédures judiciaires.

Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues en 1982

Saisies importantes de drogues au Canada en 1982

Héroïne

Janvier	Vancouver – 277 grammes d'héroïne (source inconnue) en provenance de San Francisco.
Février	Montréal – 110 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan) via New York.
Février	Vancouver – 150 grammes d'héroïne (source inconnue) en provenance d'Amsterdam (Pays-Bas).
Mars	Montréal – 110 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.
Avril	Montréal – 280 grammes d'héroïne (source inconnue) en provenance de France.
Juin	Ottawa – 216 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Beyrouth (Liban) via Amsterdam (Pays-Bas).
Juin	Vancouver – 392 grammes d'héroïne (source inconnue).
Juin	Windsor – 145 grammes d'héroïne du S.-O.A. (source inconnue) en provenance du Liban via Détroit (Michigan) à destination de Toronto.
Juillet	Amsterdam – 850 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan) via Francfort (Allemagne). Selon nos renseignements, l'héroïne était destinée à Edmonton.
Juillet	Istanbul (Turquie) – 1 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance d'Iran via Vienne (Autriche). On croit que l'héroïne était destinée à Montréal.
Juillet	New York – 150 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan) à destination d'Edmonton.
Juillet	Toronto – 112 grammes d'héroïne (source inconnue).
Août	Karachi (Pakistan) – 95 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. Selon nos renseignements, 5 kilogrammes étaient destinés au marché canadien.
Août	Montréal – 2,06 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. saisis à bord du navire Multan en provenance du Pakistan.
Août	Niagara Falls – 160 grammes d'héroïne (source inconnue).
Août	Niagara Falls – 109 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde via Montréal.
Septembre	Vancouver – 123 grammes d'héroïne (source inconnue).
Septembre	Vancouver – 1,59 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong via Los Angeles.

Septembre	Vancouver – 335 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via le Japon.
Septembre	New York – 4,20 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. saisis à bord du navire Multan en provenance du Pakistan. On croit que l'héroïne était destinée à Montréal.
Septembre	New Delhi (Inde) – 454 grammes d'héroïne du S.-O.A. à destination de Vancouver.
Octobre	Toronto – 215 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Athènes (Grèce) à destination de New York.
Octobre	Damas (Syrie) – 6,25 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. On croit que l'héroïne était destinée à Vancouver.
Octobre	Baltimore (Maryland) – 295 grammes d'héroïne du S.-O.A. saisis à bord du navire Multan en provenance du Pakistan via New York. On croit que l'héroïne était destinée à Montréal.
Novembre	Toronto – 112 grammes d'héroïne du S.-E.A.
Novembre	Guelph (Ontario) – 2,95 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. saisis par la Sûreté de l'Ontario. On croit que l'héroïne était destinée au marché du sud de l'Ontario.
Décembre	Calgary – 1,03 kilogramme d'héroïne (source inconnue) en provenance de Great Falls (Montana).

Cocaïne

Janvier	Brésil – 485 grammes à destination de Montréal.
Janvier	Bogota (Colombie) – 1 kilogramme à destination de Montréal.
Janvier	Toronto – 511 grammes.
Février	Toronto – 455 grammes en provenance de l'Amérique du Sud.
Février	Montréal – 7 kilogrammes.
Février	Montréal – 1,7 kilogramme en provenance d'Amérique du Sud via Miami.
Février	Montréal – 907 grammes en provenance de Lima (Pérou).
Février	Great Falls (Montana) – 1,17 kilogramme à destination de Saskatoon.
Mars	Montréal – 2 kilogrammes en provenance de Bogota (Colombie) via la Barbade.
Mars	Vancouver – 616 grammes en provenance de Seattle.
Mars	Vancouver – 509 grammes en provenance de Los Angeles.
Mars	Toronto – 1,81 kilogramme en provenance de New York.
Mars	Vermont – 857 grammes à destination de Montréal.
Mars	Chicago – 1,07 kilogramme à destination de Windsor (Ontario).
Avril	Saint-Jérôme – 2,5 kilogrammes en provenance de Bolivie via la Barbade.
Juin	Edmonton – 480 grammes.
Juin	Santa Cruz (Bolivie) – 752 grammes à destination de Montréal.
Juin	Calgary – 784 grammes en provenance de New York.
Juillet	Montréal – 2,95 kilogrammes en provenance de Bogota (Colombie) via la Martinique à destination de Vancouver.

Août	Sarnia (Ontario) – 500 grammes
Août	Toronto – 1 kilogramme en provenance de Colombie via Miami.
Août	Lima (Pérou) – 1,5 kilogramme à destination de Montréal.
Septembre	Toronto – 545 grammes en provenance de Colombie à destination de Montréal.
Octobre	Montréal – 2 kilogrammes à destination de Vancouver.
Octobre	Vancouver – 620 grammes en provenance du Pérou.
Novembre	Toronto – 4,32 kilogrammes en provenance du Brésil via la Barbade.

Drogues chimiques

Janvier	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Québec.
Janvier	Portage-La-Prairie (Manitoba) – 450 grammes de PCP en provenance de Québec. Selon nos renseignements, la drogue était destinée à Vancouver.
Janvier	Windsor – 60 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Janvier	Fredericton – 7 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Février	Boucherville (Québec) – 21 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Février	Laboratoire clandestin de mescaline démantelé à Elliot Lake (Ontario).
Février	Kelowna (Colombie-Britannique) – 22 500 doses de LSD en provenance de San Francisco.
Février	Kelowna (Colombie-Britannique) – 9 grammes de LSD (équivalent à 180 000 doses de 50 microgrammes chacune) en provenance de San Francisco.
Février	Winnipeg – 1 100 doses de LSD.
Février	Montréal – 790 grammes de PCP.
Février	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Montréal.
Février	Montréal – 5000 doses de PCP
Février	Sherbrooke (Québec) – 4,54 kilogrammes de PCP.
Février	Sherbrooke (Québec) – 1 600 doses de PCP.
Mars	Ottawa – 2 000 doses de LSD.
Mars	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Farnham (Québec).
Mars	Bedford (Québec) – 411 grammes de PCP à destination de Montréal.
Avril	Champlain (New York) – 109,47 kilogrammes de diazépam en provenance de Montréal. Selon nos renseignements, la drogue était destinée à New York.
Avril	London (Ontario) – 4 742 doses de LSD.
Avril	Toronto – 3 715 doses de LSD.
Avril	Toronto – 100 000 doses de LSD en provenance de Détroit.
Avril	Ottawa – 1 984 doses de PCP en provenance de Toronto.
Mai	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Saint-Sauveur (Québec).

Mai	Barrie (Ontario) – 30 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Mai	Oshawa – 10 000 doses de simili-drogue.
Mai	Regina – 8 100 doses de simili-drogue.
Mai	Kelowna (Colombie-Britannique) – 7 000 doses de simili-drogue.
Mai	Fort Erie (Ontario) – 172 100 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Mai	Sault-Sainte-Marie (Ontario) – 1 984 doses de LSD.
Juin	Montréal – 100 kilogrammes de diazépam.
Juin	Halifax – 1,13 tonne de méthaqualone en provenance du S.-E.A. Selon nos renseignements, la drogue était destinée au marché américain.
Juin	Cranbrook (Colombie-Britannique) – 9 000 doses de simili-drogue.
Juin	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Coquitlam (Colombie-Britannique).
Juillet	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Toronto.
Juillet	North Battleford (Saskatchewan) – 19 000 doses de simili-drogue.
Juillet	Richibucto (Nouveau-Brunswick) – 1 000 doses de LSD.
Juillet	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Sainte-Marguerite (Québec).
Août	Portage-La-Prairie (Manitoba) – 2 999 doses de Talwin.
Septembre	Montréal – 28 kilogrammes de phentermine à destination des États-Unis.
Septembre	Montréal – 34 kilogrammes de simili-drogue à destination des États-Unis.
Septembre	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Burnaby (Colombie-Britannique).
Octobre	Kitchener – 131 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Octobre	Winnipeg – 1 000 doses de LSD.
Novembre	Surrey (Colombie-Britannique) – 1,59 kilogramme de méthamphétamine en provenance de Portland (Oregon).
Décembre	Regina – 10 000 doses de simili-drogue en provenance des États-Unis.
Décembre	Brandon (Manitoba) – 2 032 doses de LSD.
Décembre	Halifax – 3 671 doses de LSD en provenance de Californie.
Décembre	Winnipeg – 1 000 doses de LSD.
Décembre	Toronto – 2 000 doses de LSD.
Décembre	Toronto 18 376 doses de LSD.

Marihuana

Janvier	Vancouver – 507 kilogrammes.
Février	Ottawa – 274 kilogrammes.
Février	Ottawa – 272 kilogrammes en provenance de Floride.
Mars	Toronto – 113 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque).

Avril	Vancouver – 115 kilogrammes en provenance de Californie.
Mai	Toronto – 150 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque) à destination de Vancouver.
Mai	Edmonton – 100 kilogrammes en provenance de San Francisco.
Mai	Vancouver – 116 kilogrammes en provenance de Californie.
Mai	Toronto – 1,30 tonne en provenance de Montego Bay (Jamaïque) à destination de Montréal.
Juin	Toronto – 227 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Juin	Toronto – 136 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Juillet	Toronto – 272 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque) à destination de Montréal.
Juillet	Regina – 391 kilogrammes en provenance des États-Unis.
Août	Orillia – 104 kilogrammes en provenance de Californie via l'État du Michigan à destination de l'Ontario.
Septembre	Nelson (C.-B.) – 500 kilogrammes.
Septembre	Nanaimo (C.-B.) – 818 kilogrammes.
Septembre	Digby (N.-É.) – 7,30 tonnes en provenance de Colombie.
Octobre	Montréal – 1 tonne en provenance de la Jamaïque.
Novembre	Vancouver – 243 kilogrammes en provenance du Mexique.
Novembre	Langley (C.-B.) – 221 kilogrammes.

Haschich

Janvier	Toronto – 45 kilogrammes en provenance du Liban via Montréal.
Février	Karachi (Pakistan) – 500 kilogrammes à destination de Montréal via New York.
Février	Montréal – 175 kilogrammes en provenance du Liban.
Février	Karachi (Pakistan) – 400 kilogrammes à destination de Montréal.
Mars	Hemmingford (Québec) – 803 kilogrammes.
Mars	Sault-Sainte-Marie – 454 kilogrammes en provenance de l'État du Maine.
Avril	Montréal – 347 kilogrammes en provenance de Karachi (Pakistan) via Tokyo.
Mai	Vancouver – 193 kilogrammes en provenance de l'Inde.
Juin	Ottawa – 117 kilogrammes en provenance de Philadelphie à destination de Sudbury (Ontario).
Juin	Montréal – 380 kilogrammes en provenance du Pakistan via Amsterdam.
Juin	Montréal – 70 kilogrammes en provenance du Pakistan via Amsterdam.
Juin	Mont-Laurier (Québec) – 300 kilogrammes en provenance de l'Inde à destination de Montréal.
Juillet	London (Ontario) – 163 kilogrammes en provenance du Liban à destination de Vancouver.

Juillet	Saint-Jérôme (Québec) – 105 kilogrammes en provenance des Pays-Bas.
Juillet	Pakistan – 2,27 tonnes. On croit que la drogue était destinée à Montréal.
Août	Antigonish (N.-É.) – 400 kilogrammes en provenance du Maroc.
Septembre	7 tonnes d'un envoi de 22 tonnes en provenance du Liban, saisies par les autorités grecques dans la mer Ionienne. Selon nos renseignements, une partie de cet envoi était destinée au Canada.

Haschich liquide

Février	Montréal – 5 litres.
Mars	Toronto – 5,9 kilogrammes en provenance de Montego Bay (Jamaïque) à destination de London (Ontario).
Mai	Toronto – 37 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque) à destination de Vancouver.
Mai	Miami – 6 kilogrammes en provenance de la Jamaïque à destination du Canada.
Juin	Calgary – 68 litres.
Août	Miami – 10 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque) à destination de Toronto.
Août	Calgary – 5,9 kilogrammes.
Octobre	Toronto – 9,1 kilogrammes en provenance de Montego Bay via New York.
Novembre	Halifax – 19 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.